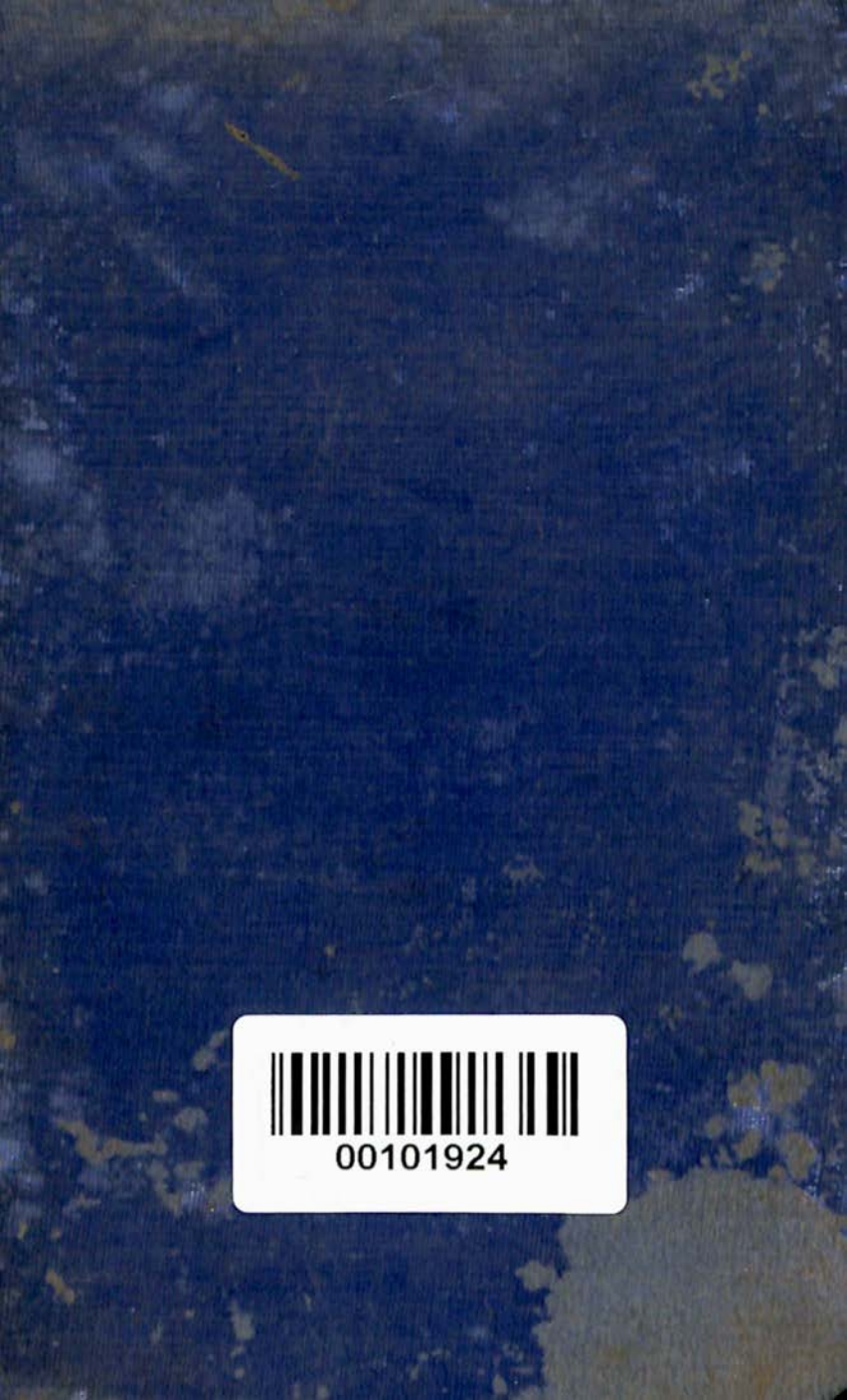
00101924

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

LA PRUSSE
ET L'AÜTRICHE

DEPUIS SADOWA

PP-U-53

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Études et Essais, Hachette, 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

Questions contemporaines, A. Lacroix et Verboeckhoven, 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

Les Nibelungen et les Eddas, id., 2 vol. in-12..... 7 fr.

L'Économie rurale de la Belgique, id., 1 vol. in-12.... 3 fr. 50

L'Économie rurale de la Néerlande, id., 1 vol. in-12... 3 fr. 50

Études d'économie rurale. La Suisse et la Lombardie, id., 1 vol. in-12..... 3 fr.

Le Marché monétaire depuis cinquante ans, Guillaumin, 1 vol. in-8°..... 5 fr.

11154 — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LA PRUSSE
ET L'AUTRICHE

DEPUIS SADOWA

PAR 101924

ÉMILE DE LAVELEYE

Vol 1

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD St-GERMAIN, 79

1870

Droits de propriété et de traduction réservés

Gol
Fr 943.04
De-L/Fou
101924

Ref
914.391

00101924

Ce livre est composé d'articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1866 à 1869. J'ai cru qu'ils pouvaient encore présenter quelque intérêt, parce que les graves questions que j'y abordais se présentent aujourd'hui sous le même aspect qu'au lendemain de Sadowa.

Toute l'Europe centrale est engagée dans un vaste et profond travail de réorganisation territoriale, dont le terme et l'issue sont encore incertains.

Que va devenir l'Allemagne? Arrivera-t-elle à reconstituer son unité par l'entrée des États du Sud dans la confédération du Nord, ou restera-t-elle divisée en deux tronçons, par le maintien de la ligne du Mein?

Que va devenir l'Autriche? Parviendra-t-elle à

maintenir l'union des diverses nationalités dont elle se compose, en donnant satisfaction à leurs exigences, ou bien ces exigences ne peuvent-elles se concilier avec l'existence de l'État, et l'antique Empire va-t-il se dissoudre, laissant, à l'orient de l'Europe, un vide que le panslavisme serait destiné à remplir?

Ce sont là de redoutables problèmes où l'avenir de notre continent est engagé.

En ce qui concerne l'Allemagne, on peut affirmer, je crois, que, tôt ou tard, sous forme, soit de monarchie constitutionnelle, soit de république fédérale, elle arrivera à l'unité. L'unité établie par un lien plus ou moins serré est l'objet des vœux de tous les Allemands. Depuis que le sentiment national s'est réveillé au delà du Rhin, ils veulent constituer un État assez fort pour résister à leurs voisins, assez uni pour que l'étranger ne puisse plus, comme autrefois, profiter de leurs discordes. Ils comprennent que la prospérité, la grandeur, la sécurité de leur patrie est à ce prix.

La barrière du Mein disparaîtra. Imposée dans les conférences de Nikolsbourg par l'empereur Napoléon, comme un expédient improvisé, elle ne repose ni sur les traditions historiques, ni sur la configuration des territoires, ni sur la limite des races, ni sur les convenances des populations.

Depuis les premiers temps du moyen âge les différentes tribus allemandes ont été réunies par un lien commun. Inévitablement il en sera de même dans l'avenir.

Le seul point douteux est de savoir si c'est l'Allemagne qui absorbera la Prusse, comme le Piémont s'est fondu dans l'Italie, ou si c'est la Prusse qui absorbera l'Allemagne. A un point de vue général ce détail d'exécution importe peu; car le résultat final sera toujours le même. Une fois l'union faite, chaque élément finira par exercer une part d'influence proportionnée à l'activité, à la force, à l'intelligence dont il est doué.

En ce moment, grâce à l'alliance des deux partis extrêmes, les radicaux et les cléricaux, le Wurtemberg et la Bavière s'éloignent de la confédération du Nord. Ce n'est point parce qu'au midi l'on repousse l'unité; c'est parce que l'on n'aime pas la Prusse.

Mais ces mouvements sont superficiels et passagers. Si le gouvernement prussien entrait franchement dans la voie libérale, toute opposition tomberait. Il y a une nécessité supérieure qui domine tout et qui finira par amener l'issue inévitable.

S'il n'y a point de guerre, l'unité se fera peu à peu, sous l'influence des intérêts économiques et de la communauté des idées, par des lois qui éta-

bliront les mêmes tarifs, le même système monétaire, le même code civil, pénal et commercial. Si l'Allemagne est attaquée, l'unité se fera brusquement, imposée par la nécessité de sauver la commune patrie.

Certains publicistes ont prétendu que les pouvoirs dont la constitution de l'Allemagne du nord a investi le roi de Prusse sont exorbitants et constituent un véritable despotisme.

Qu'on regrette que ces pouvoirs appartiennent au roi de Prusse, je le comprends, mais enfin il faut qu'ils soient exercés par quelqu'un, monarque ou président, sinon il n'y a plus d'État fédéral; il n'y a qu'une association d'États, comme l'était la confédération Germanique.

Si pour les choses indispensables au salut commun, les volontés locales ne s'inclinent pas devant une volonté centrale, l'union se trouvera livrée à une incurable faiblesse; elle sera toujours à la veille d'une dissolution et sans cesse menacé d'être démembrée par des voisins mieux contitués.

Le mal profond qui a failli conduire l'Allemagne à sa perte, c'est le droit de *veto* que possédaient ses trop nombreux souverains. Sans la réforme actuelle, elle n'aurait point tarder à partager le sort de la Pologne.

Si l'on considère l'intérêt des peuples, non celui

des souverains, faut-il regretter que le roi de Saxe ou le duc de Brunswick ne puissent plus disposer de leurs armées et contracter des alliances? Est-ce un avantage pour l'Allemagne qu'un roi de Bavière ou un grand-duc de Bade puisse encore, comme le faisait naguère le roi de Hanovre, appeler l'étranger et forcer ainsi les Allemands à s'entr'égorger, au profit des vanités dynastiques?

La Suisse n'a acquis la force et l'unité nécessaires à son existence comme nation, que depuis qu'elle a, en 1848, obligé les cantons à se soumettre, pour les choses d'intérêt commun, à l'autorité fédérale. Les États-Unis ont aussi, à diverses reprises, accru le pouvoir du gouvernement central. Si en Autriche la puissance centrale devait abandonner tous les pouvoirs aux diètes locales, la dissolution finale sera difficilement évitée.

Dans la Confédération du nord ces pouvoirs indispensables ne pouvaient être attribués qu'au roi de Prusse, parce que c'est en faveur de lui seul que les autres princes pouvaient être amenés à abandonner une partie de leurs droits de souveraineté. Le parlement de Francfort en 1848 était une grande assemblée; elle a voté des lois excellentes; mais qu'a pu faire l'infortuné vicaire de l'empire pour en assurer l'exécution? Fallait-il renouveler cette lamentable expérience?

Voici ce qu'il est nécessaire de comprendre, si l'on veut juger la situation actuelle au de là du Rhin. Pour que l'Allemagne puisse être gouvernée uniquement par les décisions d'un Parlement, il faut renvoyer d'abord tous les souverains. Tant qu'ils régneront, ils n'obéiront aux lois de l'autorité centrale, que si cette autorité est exercée par un roi assez fort pour dompter leur résistance.

Constituer une nation capable de vivre et de se défendre au besoin, avec des cantons et des États indépendants est chose déjà très-difficile. Constituer une fédération avec des souverains indépendants est chose impossible, sans l'intervention d'un monarque plus fort que tous ces souverains ensemble.

M. Mill, en parlant des services que la monarchie peut rendre en certaines circonstances, fait la remarque qui suit. « Un des plus grands obstacles au progrès, jusque dans un état de civilisation très-avancée, c'est un esprit invétéré de localité. Des parties de l'humanité qui, sous beaucoup d'autres rapports, sont capables de jouir de la liberté, et préparées à la recevoir, peuvent n'avoir point les qualités voulues pour se fondre même en la plus petite des nations. Je ne sache pas qu'un certain nombre de ces atomes ou corpuscules politiques se soient jamais fondus en un

corps, qu'ils aient jamais appris à se sentir un seul peuple, sans avoir été préalablement soumis tous à une même *autorité centrale.* » (*Le gouvernement représentatif*, chap. IV.)

Cette remarque de M. Mill explique clairement comment l'unification de l'Allemagne s'opère par la main de la Prusse.

Mais faut-il regretter les conséquences de Sadowa et souhaiter que l'unité de l'Allemagne ne puisse s'achever? J'entends parfois, en France, exprimer ces regrets et ces vœux, par des hommes éclairés et justes, mais je crois que ces sentiments ne leur sont inspirés que par un patriotisme mal entendu.

Si l'on considère non les rivalités militaires des États voisins, mais l'intérêt réel de toutes les populations européennes, on ne peut nier que l'unité de l'Allemagne ne soit un grand bien.

Premièrement elle donne à l'Allemagne plus de sécurité, plus de force, plus de moyens de développement économique. Elle répond aux nécessités et aux désirs d'un groupe de quarante millions d'hommes, ce qui est déjà beaucoup.

Secondement elle crée au centre du continent un état assez puissant pour établir un véritable équilibre, et désormais assez bien uni pour ne plus offrir, par ses discordes intestines, des tentations aux voisins d'y intervenir, de les en-

venimer et d'en tirer parti pour s'agrandir. C'est une occasion de guerre supprimée, une nouvelle barrière élevée contre l'esprit de conquête.

Troisièmement, l'Allemagne unifiée est le seul rempart qui puisse arrêter les envahissements d'un empire panslave aspirant à la domination de toute l'Europe.

L'Allemagne divisée, morcelée, asservie, ce n'est pas la France, isolée aux bords de l'Atlantique, qui pourrait à la longue arrêter le mouvement irrésistible de concentration des peuples slaves aux bords de la Vistule, du Danube et de la Moldau.

Regretter Sadowa! Mais a-t-on réfléchi à ce qui serait arrivé si l'Autriche avait été victorieuse? C'était le triomphe des idées ultramontaines et des principes du concordat, l'asservissement de l'Italie et de la Hongrie, l'écrasement de la liberté, le rétablissement du système de Metternich, c'est-à-dire l'Allemagne dominée par les régiments croates et hongrois, et tout l'orient de l'empire opprimé au moyen des régiments allemands. La défaite de Koniggrätz a été une délivrance pour tous les peuples de l'Autriche. Tous, depuis ce jour, ont pu espérer reconquérir leurs libertés et aucun d'eux, pas même Vienne, ne regrette le coup de la destinée qui a brisé le joug commun.

Changement inattendu et significatif, à partir

de ce moment, l'Europe libérale, au lieu de ses haines, a voué à l'Autriche toutes ses sympathies. N'est-ce pas la preuve qu'un grand progrès s'est accompli ?

La France, redevenue maîtresse de ses résolutions, doit-elle tenir debout, au besoin par les armes, la barrière du Mein, inventée par l'empereur Napoléon? — Si la France entend seulement défendre les petits États, ses voisins, contre les attaques à main armée de la Prusse, elle est dans son droit, à condition qu'elle s'interdise ce qu'elle interdit aux autres. Mais si elle veut empêcher tous les États de l'Allemagne méridionale, ou même un seul d'entre eux, d'entrer spontanément dans la confédération du Nord, elle n'a plus pour elle ni le droit, ni la raison. Dans les limites de leur territoire, les Français veulent pouvoir s'organiser à leur guise, et malheur à qui prétendrait intervenir dans leurs arrangements intérieurs. De quel droit voudrait-on empêcher les Allemands de faire de même de l'autre côté du Rhin? Ce serait une prétention inique, une contradiction qui révolterait la conscience de l'Europe, et qui ne ferait d'ailleurs que hâter ce que l'on voudrait retarder.

Si la France tend la main aux Allemands, si elle leur déclare hautement qu'elle ne se croit ni le droit, ni le devoir d'intervenir dans leurs af-

faires, aussitôt les résistances « particularistes » redeviendront plus vives. Si au contraire elle continue à tenir sourdement en réserve un *casus belli* pour certaines éventualités, tout bon patriote allemand sera obligé de se ranger sous les drapeaux de la Prusse. Marchander des millions et des hommes à l'armée serait trahir la patrie, car ce serait comme autrefois la livrer aux conquérants étrangers.

La situation en Allemagne peut donc se résumer ainsi. Tôt ou tard, l'unité, qui depuis mille ans est en voie de formation, s'établira définitivement.

Elle se fera par la liberté, lentement et au profit de la liberté, si la France cesse de s'y montrer hostile, violemment et au profit du pouvoir monarchique et militaire, si la France veut s'y opposer.

L'unité de l'Allemagne est désirable; elle serait accompagnée de grands avantages pour les Allemands, pour l'Europe, pour la France même. Car elle ferait disparaître un prétexte et une tentation d'intervention et de conquête.

La situation de l'Autriche est beaucoup plus complexe et plus difficile. Le danger qui la menace provient de ce que l'empire renferme des populations dont l'histoire, la langue, les mœurs, les idées, les droits, les intérêts et les espéran-

ces d'avenir sont très-différents. Le pouvoir despotique pouvait les tenir unis, courbés sous le même joug, en se servant des armes des uns pour dompter la résistance des autres. Il aurait dû leur inspirer au moins le sentiment d'une commune patrie, en les faisant profiter ensemble des bienfaits de la civilisation moderne. Cette partie de sa tâche, il n'a pas voulu ou pas su la remplir, et aujourd'hui, la liberté étant proclamée, chaque nationalité en profite pour réclamer une complète indépendance. Y a-t-il un remède à ce travail de dissolution et quel est-il?

Déjà la Hongrie est complétement séparée du reste de l'empire. Dans ce que l'on appelle la Cisleithanie, les Tchèques, les Polonais, les Slovènes, les Tyroliens veulent obtenir à leur tour une autonomie aussi complète que les Hongrois. Si on la leur refuse, ils se jettent dans une opposition obstinée, passive, mais qui n'attend que l'occasion pour éclater en révolte ouverte. Si on la leur accorde, y a-t-il encore un État, et n'est-ce pas également le démembrement de la monarchie? Voilà le mortel dilemme dans lequel se débat en ce moment l'empire des Habsbourg.

Quelque résolution qu'on prenne, le mal est grand et le péril extrême. Céder ou résister, il est difficile de dire ce qui est le plus funeste. La situation amenée par les fautes de l'ancien ré-

gime est telle, que tout ce qui reste à faire c'est entre deux maux de choisir le moindre.

J'ai essayé de montrer dans ce livre que le moindre mal consiste à concéder aux nationalités l'autonomie qu'elles réclament et d'accepter le régime fédéral. Je n'ai point dissimulé les nombreux inconvénients qu'entraîne une semblable décision. Elle mécontentera, elle blessera profondément les Allemands; or, les Allemands ont été et sont encore le principal soutien de l'empire. Si l'Autriche devient un empire slave, comme le prévoyait Joseph II et comme cela semble devoir résulter de la nationalité à laquelle appartient la grande majorité de la population, les Allemands se résigneront-ils à perdre la suprématie qu'ils ont exercée si longtemps, et ne se tourneront-ils pas vers leurs frères du nord et de l'ouest? Accorder à toutes les provinces une autonomie presque complète, c'est, dit-on, favoriser dans la plupart d'entre elles le triomphe des idées féodales et cléricales, arrêter les progrès de l'instruction, de l'industrie, de la civilisation et préparer la dislocation finale. La diète du Tyrol insérera dans les lois les anathèmes du *Syllabus;* la diète de Bohême consacrera la sujétion des Allemands; la diète de la Galicie opprimera les Ruthènes, et par la propagande polonaise, provoquera un conflit avec la Russie. Je veux admettre la réalité de tous ces

griefs, je sais que l'on en peut énumérer encore bien d'autres; — je pense néanmoins que le fédéralisme doit être accepté, parce qu'il n'y a point d'autre régime qui puisse durer.

C'est comme le dualisme austro-hongrois, combinaison pleine de défauts, mais qu'on a bien fait de subir, parce qu'il n'y en avait pas d'autre que les Hongrois voulussent accepter.

Tout se réduit à une question de nombre. Sept millions d'Allemands, qui ne sont pas unanimes, peuvent-ils continuer à maintenir en vigueur, non un régime despotique, — ce qui serait possible — mais un régime constitutionnel dont douze millions de Slaves ne veulent à aucun prix? Les députés tchèques, slovènes, polonais et tyroliens ne siégent plus au Reichsrath; cette assemblée conservera-t-elle l'autorité nécessaire pour faire des lois et gouverner l'empire? Et si le gouvernement, persévérant quand même à maintenir le système actuel, s'aliène les Slaves, comme avant Sadowa il s'était aliéné les Magyars, sur quelles forces pourrait-il compter en cas de danger?

Il est sans contredit désolant pour l'Autriche de devoir, pour la dixième fois, se lancer dans une nouvelle expérience constitutionnelle, celle-ci plus périlleuse que toutes les autres; mais la situation actuelle ne peut point se prolonger.

Il faudra donc concéder aux provinces l'autonomie qu'elles réclament, mais à condition que, de leur côté, elles accordent au pouvoir central autant d'attributions qu'en possède l'autorité centrale de l'Union américaine ou de la Confédération du nord de l'Allemagne.

Quant au Reichsrath, il devrait être composé, comme le congrès américain, d'une chambre populaire représentant tout le pays et nommée directement par tous les électeurs, et d'une chambre haute, dont les membres seraient choisis par les diètes provinciales.

Ainsi il y aurait quelque chance de voir naître et grandir, au centre de l'Europe, les États-Unis danubiens.

La crise que traverse la Cisleithanie est terrible; mais il n'y a pas encore lieu de désespérer. M. de Beust est un habile pilote; déjà une fois il a sauvé l'empire. L'empereur, éclairé par l'expérience, semble prêt à tous les sacrifices pour assurer le salut de l'État et la prospérité de ses sujets.

Toutes les populations de la monarchie, même celles qui espèrent n'y point rester toujours, comme les Polonais, ont un intérêt actuel évident à conserver l'état qui leur donne la sécurité et la liberté. Enfin l'existence de l'Autriche est encore si nécessaire, son rôle dans l'Europe

orientale est si marqué, sa renaissance actuelle se montrait si pleine de promesses pour l'avenir, qu'il est bien difficile de croire à une chute prochaine et définitive.

Liége, 5 avril 1870.

LA PRUSSE ET L'AUTRICHE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

I

LES AGRANDISSEMENTS ET L'ARMÉE DE LA PRUSSE

§ 1

Des événements mémorables et récents ont changé complétement la situation de l'Europe. Tandis qu'un État nouveau se constituait dans la péninsule italique, en Allemagne un État ancien déployait tout à coup des forces inattendues, et avec une rapidité qui déconcertait toute prévision et toute opposition s'élevait au rang de puissance de premier ordre. Jusqu'à présent, la Prusse était de beaucoup la plus faible de cette pentarchie d'États qui, sous le nom de grandes puissances, se sont arrogé le droit de régler les destinées de notre continent. Ce n'est qu'avec des efforts dis-

proportionnés à sa taille qu'elle parvenait à se gonfler suffisamment pour ne faire encore qu'une assez médiocre figure autour du tapis vert des congrès. Elle était moitié moins peuplée que la France et que l'Autriche, quatre fois moins que la Russie. Son revenu ne s'élevait pas même au quart de celui que l'empire français sait jeter aux quatre coins de l'univers, et le dernier-né des États européens, l'Italie elle-même, pouvait inscrire sur ses tables de statistique un plus grand nombre d'habitants et dans les colonnes de son budget deux fois plus de millions. Son armée, dont elle aimait à se vanter, ne semblait bien organisée que sur le papier. Cette armée était composée de jeunes recrues restant peu de temps sous les drapeaux et de corps auxiliaires de soldats citoyens, la plupart mariés et tous engagés dans les liens de la vie civile. Depuis 1815, elle avait vécu en paix sans pouvoir former ses bataillons à l'école si instructive des expéditions et de la guerre. En 1848, elle n'avait pas brillé dans ses rencontres avec le Danemark, et ce n'est qu'appuyée sur les bandes aguerries de l'Autriche qu'elle avait cueilli les faciles lauriers de Düppel. Toute son organisation militaire, la tenue trop minutieusement soignée de l'officier, la roideur automatique du soldat, qui inspirait à la verve antiprussienne de Heine de si mordantes épigrammes, la bizarrerie

de l'équipement, le casque surmonté d'une pointe métallique en forme de paratonnerre, cette tunique par trop écourtée, ce fusil étrange et sans batterie, semblable d'aspect à ceux qui servent de jouet aux enfants, ces canons se chargeant par la culasse et d'un mécanisme aussi compliqué que celui d'une pièce d'horlogerie, toutes ces nouveautés ne rencontraient à l'étranger, chez la majorité des hommes de l'art, qu'une grande défiance assaisonnée d'une pointe d'ironie, et en Prusse même qu'une médiocre approbation. Aussi, quand la guerre commença au printemps de 1866, les populations se crurent-elles réservées à de dures épreuves. Les plus confiants espéraient seulement que l'armée prussienne, d'abord battue, apprendrait à vaincre sur les champs de bataille. De toutes parts les corps publics, chambres de commerce et conseils municipaux, recevaient les échos de ces douloureuses appréhensions, et s'en faisaient auprès du roi les interprètes émus.

Et en effet la position de la Prusse paraissait en ce moment bien compromise. Il lui fallait tenir tête non-seulement à une formidable concentration de troupes autrichiennes commandées par un général formé au feu des grandes batailles d'Italie, mais aussi à presque toute la confédération germanique, dont deux des États les plus importants, la Saxe et le Hanovre, la menaçaient

sur ses flancs, la coupaient d'une partie de ses provinces et s'avançaient comme des coins jusqu'au cœur même du pays.

En présence de si redoutables ennemis, la situation intérieure était désolante : le peuple et ses représentants en hostilité ouverte avec le gouvernement; la bourgeoisie indignée de voir s'engager une lutte effroyable entre Allemands, guerre odieuse, rendue inévitable par la volonté d'un seul homme[1]; cet homme, le ministre dirigeant, M. de Bismarck, d'une impopularité si universelle et si exaspérée qu'elle armait le bras d'un jeune étudiant venu de l'étranger pour délivrer son pays d'un tyran détesté; toute la population civile furieuse d'être arrachée aux travaux de la paix et aux profits d'une activité industrielle merveilleusement prospère; une partie importante de l'armée, la landwehr, si irritée qu'elle allait, disait-on, tirer sur les officiers de la ligne plutôt que sur l'ennemi; toutes les entreprises subitement arrêtées, les ouvriers sans emploi et par suite sans pain; partout la défiance, la ruine, le désespoir, — d'enthousiasme nulle part.

Dans toute l'Allemagne, la joie des partisans de l'Autriche et de l'ultramontanisme était sans bor-

1. *Der Krieg eines mannes* (*la guerre d'un seul homme*), tel est le nom qu'on donnait partout à une lutte dont personne ne comprenait le motif.

nes : quelques jours suffiraient à Benedek pour entrer dans Berlin réduit en cendres, détruire l'œuvre de Frédéric II, et restituer la Silésie à la couronne impériale. Dans les pays de religion mixte, les catholiques, invoquant les sanglants souvenirs de la guerre de Trente ans, menaçaient les protestants de la colère du vainqueur, et leur annonçaient que bientôt il leur faudrait rentrer de gré ou de force dans le giron de l'Église. Les gouvernements étrangers ne doutaient point non plus du triomphe de l'Autriche et échafaudaient en conséquence des plans d'intervention et de compensation. On se souvient avec quelle foudroyante rapidité toutes ces prévisions furent déjouées. Les deux armées prussiennes de Saxe et de Silésie franchissaient la frontière de la Bohême, l'une le 21 et l'autre le 22 juin, livraient en huit jours les combats heureux de Turnau, Münchengratz et Gitschin d'une part, de Nachod, Skalitz et Bürgersdorf d'autre part, remportaient le 3 juillet la sanglante et décisive victoire de Sadowa, et campaient le 20 juillet devant Vienne et Presbourg en Hongrie, tandis qu'une autre armée forçait les troupes hanovriennes à capituler, battait successivement le corps fédéral et le corps bavarois, chacun plus nombreux qu'elle, et s'avançait jusqu'au cœur de la Bavière. En moins d'un mois, la petite Prusse avait mis sur pied plus d'un demi-

million de soldats et envahi toute l'Allemagne depuis le Rhin jusqu'à la Hongrie. Par la paix de Nikolsburg, la nation germanique se trouvait affaiblie, puisque l'Autriche était rejetée dans son sein; mais la Prusse, mal délimitée jusque-là, comme l'avait fait remarquer très-justement le gouvernement français, s'arrondissait à souhait et réparait ainsi les défectuosités de sa conformation géographique. Représentant désormais les 30 millions d'hommes de la confédération du nord, elle pèse de tout son poids sur les petits États isolés au sud du Mein, et elle finira par se les attacher, tout au moins par un lien fédératif. Un pas décisif est fait vers la constitution de l'unité nationale de la race germanique.

Nous venons d'indiquer les résultats les plus marquants de l'étonnante campagne de 1866. Considérés par les uns avec orgueil et satisfaction, par les autres avec regret et appréhension, nous ne les apprécierons pas en ce moment; il faut d'abord en chercher l'explication. Les succès militaires, je le sais, ne sont pas de ceux dont un peuple à notre époque doive beaucoup s'enorgueillir. Les plus nobles conquêtes sont celles que l'on fait sur la nature et sur l'ignorance, et mieux vaut améliorer la condition matérielle et morale de l'ouvrier qu'annexer des provinces. Néanmoins, quand un État donne tout à coup les preuves

d'une puissance hors de toute proportion avec ses ressources apparentes, il importe de savoir où il a puisé cette force nouvelle.

A cette question, il est une réponse toute prête et qu'on trouve partout : c'est le fusil à aiguille qui a tout fait. Cette explication superficielle sera peut-être acceptée par cette école historique qui se plaît à trouver toujours aux grands effets de petites causes; mais elle n'est même pas exacte comme fait militaire, car à la journée décisive de Sadowa les positions défensives occupées par les Autrichiens neutralisèrent presque entièrement l'avantage du tir rapide de l'arme prussienne. Non, de pareils résultats tiennent à de tout autres causes qu'au perfectionnement d'un fusil ou d'une cartouche. Certaines influences agissent silencieusement et préparent, inaperçues, les événements qui éclatent tout à coup comme une surprise. Des causes économiques, résultant elles-mêmes de causes morales, engendrent dans l'ombre ces forces qui, au jour de l'épreuve, assurent la victoire. Et même cette arme fameuse à laquelle on attribue tout le succès, pourquoi se trouva-t-elle aux mains des uns et point aux mains des autres? C'est apparemment parce que les Prussiens avaient eu un coup d'œil plus juste pour en apprécier les avantages et plus d'argent pour en acheter le nombre voulu. Et pourquoi ont-ils eu

plus de perspicacité et plus d'argent que leurs adversaires? Parce qu'en Prusse l'instruction était plus répandue, le génie d'invention plus éveillé, le goût du progrès plus actif, le travail mieux dirigé, les finances mieux administrées; en un mot parce que toutes choses étaient conduites avec plus d'ordre, d'économie et d'intelligence.

Quoi qu'on fasse, c'est donc à des causes morales qu'il faut remonter dès qu'on veut expliquer les événements décisifs de l'histoire, et tout grand succès en ce monde est toujours le résultat d'une force de l'esprit ou d'une vertu du caractère. Depuis sa naissance, qui ne date pas de bien loin, la Prusse a grandi rapidement, constamment, par la paix comme par la guerre, et même depuis 1815 jusqu'avant ses derniers accroissements sa puissance s'était développée plus notablement que celle de tout autre peuple européen. Quelles circonstances ont favorisé cet agrandissement? Voilà ce qu'il faudrait montrer.

§ 2

Quand on voyage en Prusse, quand on va à Berlin surtout, on entend invoquer à tout propos *la mission historique* de la Prusse, et l'on a peine d'abord à se rendre compte de la signification si décisive que votre interlocuteur attache à ces paro-

les ; mais bientôt elle vous sera clairement expliquée par une petite carte de géographie vendue partout au plus bas prix de l'autre côté du Rhin. Des couleurs différentes et des dates appliquées sur les diverses parties du territoire successivement annexées y montrent comment la Prusse s'est formée peu à peu, par l'adjonction de cantons d'abord, de provinces ensuite, isolées longtemps et enfin soudées en un ensemble assez bien constitué depuis les événements de l'été 1866. On sait comment le petit duc de Savoie, perché d'abord sur les deux versants des Alpes, est descendu ensuite dans la plaine, et, absorbant feuille à feuille l'artichaut italique, s'est métamorphosé, au soleil d'un jour de victoire, en roi d'Italie. La destinée des deux États alliés dans la dernière guerre a été pareille. C'est de la même façon que le margraviat de Brandebourg s'est transformé en royaume de Prusse, mais avec de tout autres difficultés, parce qu'il n'a pas eu pour complice la liberté, mot magique qui attire les populations, prévient les résistances locales, assoupit les anciennes hostilités et déracine les dissidences les plus invétérées.

Les nationalités se forment à la manière des corps organiques : au milieu de la masse confuse des molécules, il s'en trouve une qui est animée du principe de vie, de la force plastique ; elle absorbe les autres, s'en nourrit, grandit à leurs dé-

pens jusqu'à ce que l'être vivant soit constitué. L'embryogénie des États offre le même spectacle. Dans la masse chaotique des mille souverainetés féodales, véritables molécules politiques, il s'en rencontre une au sein de chaque nationalité douée d'une vitalité plus active, d'une puissance d'expansion plus grande, qui peu à peu absorbe les autres et s'étend ainsi de proche en proche, jusqu'à ce que l'État moderne ait acquis son développement naturel. Les peuples, quand ils ont atteint leur majorité, se forment et se constituent eux-mêmes par la libre adhésion des citoyens; mais autrefois la création d'un État était le fait d'une dynastie, d'une suite de souverains n'ayant en vue que leur propre grandeur et ne visant qu'à arrondir leurs possessions, comme un père de famille qui aspire à faire souche. C'est ainsi que, pour voir comment a grandi la Prusse, il faut suivre l'histoire de la famille de Hohenzollern. Telle semble être la loi qui préside à la marche de l'humanité; plus on remonte haut, plus le rôle des grands hommes et des souverains est prépondérant. Ils sont les seuls qui pensent, qui prévoient, qui veulent au milieu de foules sans réflexion, guidées seulement par des appétits, par des passions, par la vue de l'intérêt immédiat. Plus nous avançons, plus l'action individuelle s'efface. A l'âge héroïque et chevaleresque succède l'âge

démocratique et industriel. A mesure que les peuples s'éclairant apprennent à penser et à vouloir, ce sont leurs idées et leurs intérêts qui deviennent le ressort des événements.

Ce qu'il y a d'étrange dans la formation de l'État prussien, c'est que ses élements constitutifs, la famille des Hohenzollern, le Brandebourg et la Prusse, n'avaient ensemble à l'origine aucun rapport naturel. Une maison souabe et un territoire wende, voilà le noyau destiné à devenir le centre de formation de l'unité germanique. Les Hohenzollern descendent, prétend-on, du duc Thassilo, contemporain de Charlemagne. Le fait en lui-même est de nulle importance, car leur rôle historique ne commence qu'au douzième siècle. Ils prirent leur nom d'un burg situé dans une région montagneuse et sauvage du Wurtemberg, nommée pour cette raison *rauhe Alp*, non loin de la Forêt-Noire et des sources du Danube. Un certain cadet de la maison, appelé Conrad, se met au service de l'empereur Frédéric-Barberousse, se rend utile et obtient en récompense, vers 1170, le titre et les fonctions de burgrave de Nuremberg. Ce mince chevalier est le fondateur de la dynastie qui devait un jour causer tant de soucis aux successeurs du tout-puissant empereur d'Allemagne, et le roi de Prusse actuel est son descendant en ligne directe au trente-deuxième degré.

Dès l'origine, les Hohenzollern montrent les qualités solides qui ont distingué toute la race, et qui, par une sorte de transfusion morale, sont devenues celles du peuple prussien : nulle prédominance des sentiments tendres et poétiques, nulle trace de cette propension à la rêverie pour laquelle l'Allemagne a un mot charmant, *schwärmerisch;* le respect du fait, le dédain des chimères; le goût de l'histoire, non du roman; du courage, de la persistance surtout à l'heure du danger; de la prudence, du calcul, une vue claire, juste de la réalité; un ordre extrême, nul besoin d'ostentation, une économie rigide, une manière de vivre simple[1], régulière, guidée par un sentiment profond du devoir. Comme la Prusse actuelle, les premiers Hohenzollern n'ont pas de dettes et possèdent un trésor. Dans un temps de prodigalité chevaleresque où les Juifs seuls avaient de l'argent, c'était une grande supériorité de savoir en garder. Les burgraves de Nuremberg acquirent successivement par voie d'achat Baireuth en 1248 et le margraviat d'Anspach en 1338.

1. Le roi actuel a conservé les mœurs simples et dures qui sont de tradition dans la famille. Ainsi les meubles de sa chambre à coucher de Potsdam, la plupart en bois peint, sont si modestes que le plus mince bourgeois de Paris les dédaignerait. Le lit, avec son dur matelas, semble emprunté à la caserne. Le militarisme racheté par de l'ordre, de l'économie, de l'instruction et le goût du progrès, voilà les Hohenzollern, et voilà la Prusse.

C'est encore par la puissance de l'épargne que Frédéric de Hohenzollern, sixième burgrave, fonde la grandeur de sa maison en s'élevant au rang d'électeur de Brandebourg. C'était au temps du magnifique empereur Sigismond, dont la caisse était toujours à sec, ses ressources n'étant pas en raison du rôle qu'il voulait jouer. Le petit seigneur franconien prête d'abord à son haut suzerain 150 000 florins d'or, puis plus tard encore 250 000 florins. L'empereur, ne se trouvant pas en mesure de les restituer, donne l'électorat de Brandebourg en échange de la somme, qui peut représenter en monnaie actuelle environ 20 millions. La cérémonie de l'investiture eut lieu en grande pompe sur la place de Constance, le 19 avril 1417, pendant la réunion du concile qui fit brûler Jean Huss.

Qu'était-ce que cet électorat de Brandebourg? La première mention qui est faite de ce pays dans l'histoire remonte à l'empereur Henri l'Oiseleur, prince toujours guerroyant, qui en 928 s'empare de la principale forteresse des Wendes, appelée Brannibor, et y fonde un margraviat ou comté des frontières, pour défendre les limites de l'empire contre les païens des bords de la Baltique. Ce margraviat occupait une partie de la grande plaine cimbrique, triste contrée de sables et de marais, entre-coupée de tourbières, d'étangs, de cours d'eau et de quelques bois rabougris. C'était un territoire

assez étendu en longueur, qui vers l'ouest dépassait l'Elbe et vers l'est l'Oder. Il était occupé par une population wende d'origine slave. Le margrave Albert l'Ours obtint la dignité d'électeur (1142), soumit définitivement les Wendes, toujours rebelles, et peupla les cantons déserts de colons hollandais qu'une incursion de la mer avait chassés de leur humide patrie. Ces industrieux émigrés apportent avec eux leur aptitude aux travaux agricoles. Ils défrichent les marais, créent des prairies et élèvent du bétail. Le premier noyau de la population de Berlin est presque uniquement hollandais. Ce n'était à l'origine qu'un petit fort (*Wehrlin*, *Berlin*) fondé aux bords de la Sprée pour résister aux attaques des Wendes. Il est digne de remarque que la puissante capitale commerciale de l'Atlantique, New-York, et la capitale de l'Allemagne du nord sont toutes deux à l'origine des colonies hollandaises.

Lorsqu'en 1417 Frédéric de Hohenzollern vint prendre possession de l'électorat de Brandebourg, il le trouva complétement ruiné par l'anarchie qui avait suivi l'extinction de la ligne des margraves descendant d'Albert l'Ours. Les petits seigneurs vivaient de rapines, levaient des taxes sur les marchands, pillaient les bourgeois, et puis se disputaient entre eux à main armée le droit de rançonner les habitants. La production de la richesse

était arrêtée, les échanges impossibles, la culture de la terre négligée même par les laborieux Hollandais. C'était l'idéal du régime féodal. Quand le nouvel électeur se présenta, il fut accueilli comme un sauveur par tous les vilains, mais comme un ennemi par les barons. Ils lui refusèrent l'hommage. « Que nous veut, disaient-ils, cette poupée de Nuremberg? » faisant allusion aux jouets d'où provenait déjà alors la prospérité de la cité dont Frédéric était burgrave.

Le Hohenzollern réunit une petite troupe d'hommes d'armes franconiens, et fit venir un engin nouveau dont les hauts et puissants seigneurs ne connaissaient pas encore les effets. C'était un canon d'une dimension inouïe pour l'époque, lançant des boulets de 24. On appelait cette pièce *faule Grete*[1], la paresseuse Marguerite, à cause de la difficulté qu'on avait à la mouvoir.

Le plus puissant des barons rebelles, Dietrich von Quitzow, se croyait bien à l'abri derrière les murs de son burg de Friesack, qui avaient quatorze pieds d'épaisseur. Frédéric arrive au milieu

1. Il existe encore à Gand un énorme canon du même genre et presque de la même époque, mais beaucoup plus gros encore. On l'appelle *deule Greete* (Marguerite l'enragée). Il est curieux d'observer qu'il est formé de lames de fer forgées et reliées par des cercles de fer comme le sont les canons Armstrong, qui ont eu en Angleterre un succès si retentissant.

de l'hiver, traînant avec lui sa redoutable *Marguerite* sur la terre gelée. Il ouvre le feu, et en quarante-huit heures le château démantelé est réduit à demander merci. Le seigneur de Putlitz, autre tyranneau, est dompté aussi promptement, et bientôt tous les barons se soumettent, voyant qu'il n'y avait pas à lutter contre les boulets de 24.

C'est ainsi que dans le Brandebourg la féodalité fut vaincue par l'artillerie. Un pouvoir central actif et respecté fit régner l'ordre et assura la sécurité sur les routes et dans les villes. L'agriculture, le commerce, l'industrie se développèrent. Le travail prit tout l'empire que perdit la violence. Les guerres civiles de château à château cessèrent dans les limites de l'électorat par la suppression des souverainetés seigneuriales. C'est l'âge moderne qui commence aux bords de la Sprée, à la même époque où il s'inaugurait en France et en Angleterre. Frédéric Ier refusa la couronne impériale et se contenta d'arrondir son territoire en y ajoutant une partie de l'Ukermark, de la Poméranie et du Meklembourg. Il mourut en 1440, laissant un État florissant de 12 800 kilomètres carrés.

Souvent on remarque dans l'histoire que certaines circonstances semblent la figure des événements qui doivent suivre. On dirait l'ombre anticipée, l'image prophétique de l'avenir. L'ordre et l'économie dans l'administration des finances,

la rapidité et la précision dans les mouvements stratégiques, l'adoption prompte des armes de guerre les plus perfectionnées, voilà ce qui assure le succès du premier électeur de la famille de Hohenzollern, et jette les bases solides de la grandeur naissante du Brandebourg. Sous les électeurs suivants, le petit État continue à prospérer et à grandir par les mêmes causes. A Frédéric Ier succède son frère Frédéric II, surnommé *dentibus ferratis*, dents de fer, à cause de son énergie. Âgé seulement de vingt-sept ans, il suit exactement les traditions de son aîné. Même économie, même promptitude dans l'action. Toujours muni d'argent comptant, il achète à l'ordre teutonique, ruiné par ses guerres avec la Pologne, l'importante province de Neumark, qui s'étendait au delà de l'Oder jusque près de la Baltique; puis il y ajoute par voie d'achat ou de conquête les principautés de Cottbus en 1448, de Pritz et Wernigerode en 1449, de Teupitz en 1462, — acquisitions moins considérables, mais qui rectifiaient les frontières. « Rectifier les frontières » a toujours été le premier souci des souverains prussiens. Ses qualités de bon administrateur sont si bien appréciées qu'on lui offre la couronne de Pologne. Attaché à son pauvre mais robuste pays, il refuse de décevantes grandeurs. Frédéric II fut le premier électeur qui habita Berlin,

où il fit bâtir une résidence que remplace plus tard le palais actuel. Vers la fin de sa vie, en 1471, il abdique en faveur d'un troisième frère, Albert, surnommé Achille pour sa force et son courage. Celui-ci avait longtemps combattu au service de l'empereur contre les Hongrois, les Bohêmes et les Polonais. Il meurt en 1486 à Francfort, âgé de soixante-douze ans, après avoir contribué à porter la maison des Habsbourg à l'apogée de sa grandeur par la nomination comme roi des Romains de Maximilien, qui devait apporter à l'Autriche, grâce à son mariage avec l'héritière des ducs de Bourgogne, les dix-sept magnifiques provinces des Pays-Bas, la plus riche contrée de l'Europe après l'Italie. A Albert Achille succède son fils Jean, quatrième électeur, que son talent de bien parler latin avait fait surnommer le Cicéron de l'Allemagne, *Cicero Germaniæ*. Sous le règne de son successeur, Joachim, éclate la grande révolution religieuse qui devait donner naissance à l'État prussien, car jusqu'à ce jour le Brandebourg et les Hohenzollern n'avaient aucune relation avec la Prusse, fief dépendant de la Pologne et éloigné de plus de cent lieues. L'électeur Joachim resta catholique; mais son cousin Albert, grand maître de l'ordre teutonique, sécularisa l'ordre, et échangea son titre contre celui de grand-duc héréditaire de Prusse. Cet important

événement demande quelques mots d'explication.

L'ordre teutonique est une des plus singulières institutions du moyen âge. Compagnie à la fois ecclésiastique et militaire, puissance redoutable pendant trois siècles et propriétaire de tout un royaume, ce ne fut d'abord qu'une association charitable, fondée pendant la seconde croisade, au siége de Saint-Jean-d'Acre, par un bourgeois de Lubeck, dans le but de soigner les blessés. Quelques années après, en 1220, le chef de l'ordre, Hermann von der Salza, en transporta le siége à Venise, puis en Prusse vers 1228. La Prusse était une contrée sauvage, habitée par des tribus d'origine slave, encore païennes à cette époque, attendu qu'elles avaient chassé et massacré les missionnaires venus pour les convertir. Elle s'étendait le long des rivages de la Baltique, depuis le Niemen jusqu'à la Wartha; son nom en latin du temps était Borussia, *Pro Russia*, avant la Russie. Appelés par l'évêque de Riga et par la Pologne, les chevaliers de l'ordre arrivent avec la mission de dompter ces feroces païens. Des colons germains les suivent pour occuper les terres confisquées. C'est une nouvelle croisade qui aboutit à la germanisation du pays. Les Allemands endiguent les rivières, dessèchent les marais qui couvraient presque tout le territoire, et créent des

prairies où ils entretiennent de nombreux troupeaux. Marienburg sur la Vistule, non loin de Dantzig, est la résidence du grand maître. Kœnigsberg, la cité royale, est fondée en 1255. Chaque canton constitue un fief occupé par un de ces chevaliers voués au célibat, mais sans cesse recrutés parmi les cadets de la noblesse germanique. L'ordre ayant à chaque décès de riches domaines à sa disposition, les hommes aventureux et braves venaient sans cesse se ranger sous sa bannière. Au bout d'un siècle, la contrée est transformée. Les anciens habitants sont ou tués ou convertis et domptés. Ils travaillent la terre comme les Allemands et se fondent avec eux. Des villes s'élèvent, remplaçant les anciens forts et les maisons grossièrement construites. Des échanges se nouent avec les ports hanséatiques. L'ordre teutonique arrive à son apogée au quatorzième siècle; mais bientôt les richesses, mortelles à toute corporation ecclésiastique, le plongent dans la corruption, et excitent l'envie des puissances voisines. Il lutte avec courage contre les attaques sans cesse renouvelées des Polonais, jusqu'à ce qu'en 1410 il subisse la défaite sanglante et décisive de Tannenberg. Les chevaliers résistent encore; mais les villes, écrasées d'impôts, se révoltent, et ils sont obligés d'accepter une paix désastreuse. Ils abandonnent la plus belle partie de leur terri-

toire, toute la Prusse royale avec les villes importantes de Dantzig, Thorn et Bromberg, et ils ne conservent la Prusse orientale avec la capitale Kœnigsberg qu'en reconnaissant la suzeraineté de la Pologne. Étrange vicissitude des nations, la Pologne, qui morcelait ainsi la Prusse, devait être elle-même partagée trois siècles plus tard au profit de son ancienne vassale!

L'ordre teutonique, désormais relégué au delà de la Vistule, avait élu en 1511 comme grand maître Albert, de la ligne des Hohenzollern-Culmbach. Ce fut lui qui, gagné aux idées nouvelles par le docteur Osiander et par l'influence de Luther, se convertit au protestantisme. Il prit le titre de duc héréditaire de Prusse et épousa la nièce du roi de Pologne Sigismond, lequel lui garantit la possession de son territoire en 1525. Les chevaliers, qui imitèrent l'exemple du grand maître, transformèrent aussi la jouissance viagère de leur domaine en fief héréditaire. Conformément à l'esprit de la réforme, un des principaux soucis du nouveau duc fut de répandre l'instruction, et en 1544 il fonda l'université de Kœnigsberg, que devait illustrer Kant.

Deux branches des Hohenzollern régnaient ainsi, l'une aux bords de la Sprée, l'autre aux bords du Niemen; mais nul lien politique n'était encore établi entre la Prusse orientale et le Bran-

debourg, pays séparés par la Prusse royale, désormais incorporée au royaume de Pologne. Voici comment il advint que ces deux pays se trouvèrent réunis.

Nous avons vu que l'électeur de Brandebourg, Joachim Ier, était resté catholique; mais sa femme, Élisabeth de Danemark, avait adopté la religion réformée et y avait élevé ses enfants. Il en résulta que son fils aîné, Joachim II, étant devenu électeur, prit parti publiquement pour la réforme, qu'avaient déjà embrassée presque tous ses sujets. Il épousa la fille de Sigismond, roi de Pologne, et obtint en dot la co-investiture de la Prusse. En vertu du contrat, si la branche ducale des Hohenzollern venait à s'éteindre, la branche électorale devait lui succéder. C'est ce qui arriva en effet sous son arrière-petit-fils, Jean-Sigismond, neuvième électeur. Celui-ci épousa la fille d'Albert-Frédéric, second duc de la Prusse orientale. A la mort de cet Albert, Jean-Sigismond prit possession du duché en 1608 avec le consentement des États prussiens et du suzerain, la république de Pologne. La Prusse orientale était désormais réunie au Brandebourg; mais elle était absorbée dans l'électorat, et son nom cessa momentanément d'être celui d'un État indépendant. La femme de l'électeur Jean lui avait aussi apporté, du chef de sa mère, des droits sur les

beaux duchés rhénans de Clèves et de Juliers. Ils furent l'occasion d'une longue lutte avec les électeurs palatins, qui vint se perdre dans celles bien plus terribles de la guerre de Trente ans.

Pendant cette époque de désolation pour l'Allemagne, George-Guillaume, dixième électeur, s'efforça de rester neutre; mais il ne fit qu'attirer sur ses États les dévastations des deux partis autrichien et suédois, catholique et protestant. En 1640, à ce prince incapable succéda son fils Frédéric-Guillaume, qui mérita le titre de grand électeur. Il sut donner à son électorat, qui n'avait alors qu'un million d'habitants, toute l'importance d'un État de premier ordre. Il trouva son pays dévasté par les effroyables exterminations de la guerre de Trente ans. La population décimée était réduite à la misère. Gustave-Adolphe et ses Suédois avaient sauvé la réforme, que sans eux l'empereur Ferdinand et Maximilien de Bavière, obéissant à leurs confesseurs jésuites, auraient noyée dans le sang; mais ils avaient pillé sans miséricorde le Brandebourg, qui avait entravé leur œuvre de délivrance. Frédéric-Guillaume s'appliqua d'abord à réunir quelque argent, puis à se former une armée. Il parvint à s'en créer une de 25 000 hommes, admirablement équipée, disciplinée et très-régulièrement payée, chose rare en ce temps de misère universelle. Elle était ainsi

bien à lui, toujours prête à obéir. C'était alors une force respectable avec laquelle il fallait compter. Aussi à la paix de Westphalie (1648) obtint-il une grande partie de la Poméranie, les trois évêchés sécularisés de Magdebourg, Halberstadt et Minden, enfin le duché de Clèves, qui lui fit passer le Rhin : c'était un agrandissement considérable.

Le grand-duché de Prusse restait toujours vassal de la Pologne. Pour l'affranchir de cette sujétion l'électeur s'allie à Charles-Gustave de Suède contre Jean-Casimir de Pologne, et prend part à la furieuse bataille de Varsovie, qui dura trois jours consécutifs, et où la brillante chevalerie polonaise fut complétement battue. Il renonce alors à poursuivre ses avantages à la condition que son duché sera désormais affranchi de tout lien de vasselage. Sans se laisser enivrer par ses succès militaires, il s'applique avec la même énergie aux travaux de la paix. L'agriculture surtout attire son attention ; il ouvre des routes nouvelles, endigue les rivières, toujours débordées dans ce pays humide, creuse des canaux, entre autres celui qui porte son nom et qui réunit la Sprée à l'Oder ; enfin il appelle des colonies de cultivateurs pour mettre en valeur les cantons déserts et sablonneux. C'est ainsi qu'il accueillit les réfugiés de l'édit de Nantes au nombre

de 25 000, gens actifs, intelligents et d'une forte trempe morale, puisqu'ils sacrifiaient le repos, la fortune, la patrie à un intérêt purement spirituel. Ces infortunés, qu'un stupide bigotisme chassait de France, rendirent à la Prusse d'immenses services. Ils lui apportèrent le secret de plus d'une industrie profitable, et communiquèrent à l'esprit berlinois cette vivacité, cette netteté qui contrastent avec la tournure vague et rêveuse de l'esprit germanique. De même d'autres réfugiés, les *pilgrim fathers*, les puritains d'Amérique, communiquèrent à la race puissante qui descend d'eux une marque indélébile, une force héréditaire.

Le grand électeur prit part avec l'empire à toutes les guerres contre Louis XIV. La France, pour le détourner de ses frontières, le fit attaquer par les Suédois. C'est à cette occasion qu'il remporta la fameuse victoire de Fehrbellin, dont les Prussiens s'enorgueillissent encore aujourd'hui, et qui en effet mit fin à la prépondérance que l'intervention de Gustave-Adolphe avait assurée à la Suède dans tout le nord. Les Suédois campaient dans le Havelland, au nord de Berlin, avec une armée excellente de 16 000 hommes. Le grand électeur, qui n'en avait que 8000 et trois canons, arrive avec la rapidité de la foudre, les attaque, les coupe en deux et les disperse entièrement. Quatre

ans plus tard, il les défit encore près de Kœnigsberg, au milieu de l'hiver, après avoir traversé un bras de mer glacé. Il leur enleva la Poméranie, Stettin et même Stralsund, que Wallenstein n'avait pu prendre. Mais les armées françaises occupaient le duché de Clèves; l'Autriche, déjà jalouse, ne le soutint pas comme elle le devait, et fit une paix séparée. Frédéric-Guillaume, abandonné par son allié, fut obligé de restituer toutes ses conquêtes. C'est alors, dit-on, que, dans sa colère contre l'empereur qu'il avait fidèlement servi, il aurait dit: *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.* Autre grief contre l'Autriche: à la mort du dernier duc de Liegnitz, le grand électeur réclama cette principauté silésienne en vertu d'un ancien traité de réversion très-valide; mais l'empereur se mit en possession, prétendant succéder à toutes les familles éteintes, ce qui l'aurait peu à peu rendu maître de l'Allemagne entière, usurpation manifeste, comme sut le prouver Frédéric II dans sa fameuse campagne de Silésie. Les deux femmes du grand électeur ont laissé des noms dont la Prusse se souvient. La première, Louise d'Orange, a apporté en dot la principauté d'Orange, échangée contre celle de Neufchâtel, qui n'a rompu que tout récemment le faible lien qui l'attachait à la Prusse. La seconde, Dorothée, a fondé le faubourg *Dorotheenstadt* et planté la belle promenade

unter den Linden, le boulevard dont Berlin est si fier, et qu'ornent les palais, les théâtres, l'université et les statues de Frédéric et de Blücher. Bien digne de s'allier aux Hohenzollern elle poussait l'esprit d'économie à un tel point qu'il est devenu proverbial; elle vendait aux habitants de Berlin le lait de ses fermes et de la bière dans des tavernes (*schenken*), dont elle partageait les bénéfices.

Le grand électeur laisse à son fils en 1688 un territoire de 112 377 kilomètres carrés avec 1 million 1/2 d'habitants et une excellente armée de 38 000 hommes. Ce fils est Frédéric, douzième électeur de Brandebourg, premier roi de Prusse. Il prête ses troupes à l'empereur Léopold, d'abord contre les Turcs, ce qui lui vaut un droit de réversion sur la Frise orientale, ensuite contre Louis XIV, ce qui lui rapporte la couronne royale. Ses 10 000 Prussiens se distinguèrent pendant la guerre de la succession d'Espagne à Blenheim, à Hochstædt et à Malplaquet. L'électeur de Saxe était devenu roi de Pologne, l'électorat de Hanovre allait donner des souverains à l'Angleterre : le Brandebourg devait aussi se transformer en royaume. L'empereur y consentit, et sans perdre de temps Frédéric se fit couronner en plein hiver, le 18 janvier 1706, à Kœnigsberg, l'ancienne capitale de l'ordre teutonique. Sa femme, Sophie-

Charlotte de Hanovre, était renommée dans toute l'Allemagne pour l'étendue de ses connaissances. Elle fonda l'université de Halle et l'académie royale de Berlin, sous la présidence de son ami et fidèle correspondant Leibniz. Le premier roi arrondit aussi son territoire en achetant Quedlimbourg, les comtés de Meurs, de Lingen et de Tecklimbourg. La prospérité du pays était très-grande, et frappait d'autant plus que la plupart des autres peuples étaient détestablement gouvernés. Tous les voyageurs parlent avec admiration du bon état des routes, de l'air d'aisance des habitants, de la perfection de la culture, des maisons blanches, des écoles et des églises neuves qui s'élevaient de toutes parts. La France alors était en proie à la régence et à Louis XV.

Le second roi, Frédéric-Guillaume, père de Frédéric II, reçoit de son prédécesseur un territoire de 115000 kilomètres carrés et une population de 1731000 âmes. Il y ajoute d'abord le duché de Gueldre, puis à la suite d'une guerre heureuse avec Charles II de Suède la Poméranie jusqu'à la Peene, Stettin, les îles d'Usedom et de Wellin, les villes de Damm et de Gollnow. Les frontières « se rectifiaient » du côté de la Baltique. Frédéric-Guillaume était un véritable ours du nord, époux brutal qui faillit tuer sa femme, père féroce qui voulait faire fusiller son fils, mais administrateur

d'une rigueur impitoyable qui faisait pendre ses employés quand ils détournaient les deniers publics. Il poussa la passion militaire, tradition de sa race, jusqu'à la manie, comme l'indique son fameux régiment de géants de Potsdam. Cependant il avait compris que, pour entretenir une forte armée, il fallait une agriculture florissante, de l'industrie, du travail, de l'ordre partout. Il haïssait l'oisiveté jusqu'à battre de sa canne les maraîchères de Berlin qui négligeaient leur tricot. Il avait en horreur les modes efféminées, le luxe de toilette, les habitudes de dissipation que la noblesse française avait fait adopter à toute l'Europe. Il vivait simplement, rudement, à la façon des anciens barons du nord, et il voulait que tout le monde l'imitât. Il parvint ainsi, sans surcharger la population, à léguer à son fils un territoire de 123 000 kilomètres carrés avec une population presque doublée de 2 486 000 âmes, un trésor de 34 millions de francs, pas un sou de dette et une armée de 72 000 hommes, la mieux payée, la mieux disciplinée, la mieux exercée et équipée de l'époque.

On sait l'usage que fit Frédéric II de ce que lui laissa son père. Il réclame les comtés de Liegnitz, échus à sa maison par droit de réversion, et, sur le refus de l'Autriche, il lui enlève en deux campagnes toute la Silésie, la perle de l'empire,

comme disait Marie-Thérèse. Pendant la guerre de Sept ans, seul il résiste avec les ressources d'un pays de 2 millions 1/2 d'habitants à presque toute l'Europe, la France, la Russie, l'Autriche et la Suède coalisées pour l'écraser et se partager ses dépouilles. Berlin est pris, ses États dévastés; mais il sort vainqueur de la lutte sans rien lâcher, pas même la Silésie. En 1772, il prend sa part du premier partage de la Pologne et il obtient la Prusse occidentale, jadis cédée à la couronne polonaise par le grand maître vaincu. En 1778, il fit encore trembler l'Autriche dans une campagne en Bohême, exactement semblable à celle de l'été de 1866, par la façon dont il conduisit ses deux armées à travers les défilés de la chaîne des Géants, mais sans bataille décisive pour la couronner. Par des miracles de bonne administration, il laissa à son neveu un État de 200000 kilomètres carrés, une population de 5430000 âmes, un revenu de 80 millions de francs et un trésor en écus sonnants de 260 millions. Frédéric-Guillaume II obtient au second et au troisième partage (1793 et 1795) Dantzig, Thorn et une grande partie de la Pologne proprement dite avec Varsovie. Sa malheureuse campagne de France et la défaite de Valmy ne lui coûtèrent pas trop cher, car en échange de ses possessions de ce côté-ci du Rhin, Clèves et Gueldre, le Directoire lui accorda par

un traité secret le droit de s'annexer des principautés ecclésiastiques qui formaient presque toute la Westphalie.

C'est sous Frédéric-Guillaume IV que l'heure des revers sonna enfin. A Iéna, l'armée du grand Frédéric, momifiée par la routine et dépourvue de tout esprit patriotique, fut dispersée sans effort, et la Prusse réduite à la moitié de son ancien territoire au profit de la Saxe et du grand-duché de Varsovie, créations improvisées et incomplètes de Napoléon. Au traité de Vienne, elle prit sa revanche, et sut se faire payer les services rendus à la coalition. Elle récupéra la moitié de ses anciennes provinces polonaises, et, comme le reste fut cédé à la Russie, elle obtint en compensation les provinces rhénanes, toute la Westphalie et une grande partie de la Saxe, qu'elle aurait voulu s'incorporer tout entière. Son territoire mesurait alors 278 500 kilomètres carrés peuplés d'environ 10 millions d'âmes. De 1815 à 1865, la Prusse n'a pas acquis de nouvelles provinces, mais grâce aux progrès extraordinaires de l'agriculture et de l'industrie la population a presque doublé : elle s'est élevée à 19 500 000 âmes, et la condition de ses habitants, même celle des classes inférieures, s'est beaucoup améliorée.

§ 3

Nous venons de suivre d'un coup d'œil rapide les agrandissements successifs de la Prusse; tâchons de démêler maintenant quelles sont les causes de cet accroissement continu, poursuivi de siècle en siècle. Parmi ces causes, il en est trois qui frappent tout d'abord : premièrement cette force de concentration qui a donné naissance aux nationalités modernes, secondement la réforme, enfin l'organisation de l'armée.

Les nationalités modernes se sont constituées à la plus grande gloire des souverains et au non moins grand avantage des peuples. Le régime féodal, avec ses mille souverainetés locales, n'était tolérable que pour des peuples encore barbares. Ces souverainetés indépendantes, n'ayant pas au-dessus d'elles de force qui pût régler pacifiquement leurs différends, en appelaient sans cesse aux armes. Pas de semaine, pas de jour même sans luttes sur toute la surface de l'Europe. Partout des chocs incessants d'hommes en armes. Les vilains, qui ne demandaient qu'à vivre de leur travail, étaient entraînés dans ces sanglantes querelles, tantôt concitoyens, tantôt ennemis, suivant les convenances d'un mariage, d'un legs ou d'une

vente. Des gens de même langue, de même race, de même religion, des voisins parfois devaient s'entr'égorger sur un mot de leurs maîtres. Les seigneurs, pour se nuire, dévastaient les campagnes, brûlaient les moissons, saccageaient les villes. Les puissants se battaient, mais sur le dos des manants. Point de sécurité, donc aucun développement économique, sauf à l'abri des murs fortifiés des communes assez fortes pour tenir tête aux barons féodaux. En somme, c'était un régime atroce. Bacon a dit admirablement: *In societate aut lex, aut vis valet.* D'abord la force règne seule, même d'homme à homme; la loi n'a point d'empire, c'est la barbarie primordiale. Plus tard, la force décide encore de tribu à tribu ou de fief à fief; mais déjà, au sein de chacun de ces groupes, la loi est respectée. C'est l'âge héroïque ou féodal. Enfin les fiefs s'agglomèrent, les nations se forment; ce n'est plus qu'entre elles que la guerre éclate. La paix règne dans les limites de chaque État. Voilà où nous en sommes à présent; mais déjà les peuples aspirent à un ordre meilleur où les nationalités, enserrées dans les liens d'une vaste confédération, n'auront plus à vider leurs différends les armes à la main, et où, la force n'étant plus qu'au service de décisions amphictyoniques, la loi régnera seule sur les races civilisées. Voilà où tend le progrès, et tel sera l'ave-

nir. C'est cette force providentielle et bienfaisante qui, favorisant partout la constitution des États actuels, a contribué aussi à former la Prusse sur les ruines des souverainetés féodales, et c'est elle qui travaille encore en ce moment à compléter son œuvre. La France s'est faite ainsi par l'adjonction autour d'un noyau central de principautés indépendantes: Guienne, Languedoc, Bretagne, Normandie, Franche-Comté, Bourgogne. La Russie est née du grand-duché de Moscovie, absorbant successivement les provinces de la Mer-Noire et de la Baltique, la Crimée, l'Esthonie, la Finlande. L'heptarchie anglo-saxonne est devenue la monarchie anglaise, qui s'est complétée par l'Écosse et l'Irlande. L'Espagne, d'abord divisée en une multitude de souverainetés, arrive une des premières à l'unité dès le seizième siècle. L'Allemagne et l'Italie, arrêtées chacune par des causes particulières, étaient restées divisées en États multiples comme au moyen âge. L'Italie vient de se former sous nos yeux avec une promptitude que n'avaient point rêvée ses plus enthousiastes partisans. L'unité s'est établie malgré les antiques rivalités de ces villes si longtemps engagées dans des luttes implacables: Gênes contre Pise, Florence contre Sienne, Venise contre Milan, Mantoue contre Ferrare, et ainsi à l'infini, provinces contre provinces et cités contre cités. En Allemagne, une première

simplification s'est faite, favorisée par le premier empereur des Français; une deuxième vient de s'accomplir sous les auspices du second empire. Le mouvement vers l'unité, longtemps retardé, aboutira certainement à une fusion plus complète et plus facile qu'ailleurs. Quelle diversité de mœurs, de langue, de race même, entre l'Anglais, l'Écossais et l'Irlandais en Angleterre, entre le Breton, le Basque, le Provençal et l'Alsacien en France! En Allemagne au contraire, partout du nord au midi, même langue, mêmes mœurs, même littérature, mêmes souvenirs historiques, car tous ces États séparés ont toujours fait partie d'une grande confédération politique, l'empire germanique. Il est donc probable que l'unité s'établira lentement et à proportion de la liberté dont jouira la Prusse, mais brusquement, violemment, dans le cas d'une guerre avec l'étranger. Si l'Autriche n'était pas formée par tant de peuples d'origine diverse, et si, depuis le seizième siècle jusqu'au récent concordat, elle n'avait pas été soumise à l'esprit ultramontain, c'est elle sans aucun doute qui aurait constitué l'unité allemande sous le sceptre impérial. Aujourd'hui, emportée vers l'Orient par la prépondérance croissante de la Hongrie, une grande mission lui est probablement réservée encore, mais point, semble-t-il, du côté de l'Allemagne.

La réforme est la seconde cause qui a favorisé l'agrandissement de la Prusse. Elle est née de la sécularisation de l'ordre teutonique, et c'est le protestantisme qui lui a assuré plus tard la suprématie dans toute l'Allemagne du Nord. Ses rois s'étaient faits les défenseurs d'office du corps évangélique, et ils savaient remplir les devoirs que leur imposait cette charge avec autant d'énergie que de charité [1]. Carlyle, ce bizarre et vigoureux penseur, a écrit à ce sujet, dans son histoire de Frédéric II, récemment terminée, quelques pages qui donnent à réfléchir. « La réforme, dit-il, a été le grand événement des temps modernes, et tout peuple qui a eu le cœur assez fort pour l'embrasser a grandi aussitôt ; ceux qui

1. Avec énergie : en 1719, l'électeur palatin enlève aux protestants d'Heidelberg leur cathédrale, et Frédéric-Guillaume, par représailles, met sous séquestre les biens des églises catholiques de ses États, jusqu'à ce que celle de Heidelberg soit restituée à sa destination primitive ; — avec charité : lorsque les protestants de Salzbourg, victime de la plus barbare persécution, furent chassés par l'évêque souverain de leurs vallées alpestres, où ils avaient échappé jusqu'alors aux exterminations antérieures, Frédéric-Guillaume les reçut dans ses États (1723). Leur exode fut conduit par des commissaires du roi, les étapes fixées, leurs frais de route payés jusqu'à ce qu'ils fussent établis dans la Prusse orientale, où les attendaient des fermes garnies de bétail, d'instruments aratoires, de semences, de tout ce qui était nécessaire pour la culture. Toute l'Allemagne fut émue au spectacle de ces malheureux, expulsés de leurs foyers au plus fort de l'hiver. Ils étaient 20 000. Le touchant petit poëme de Goethe, *Hermann et Dorothée*, a conservé l'écho de cet épisode.

l'ont repoussée en portent la peine. » L'écrivain protestant donne à sa pensée une forme mystique qui peut la rendre suspecte, mais pourtant l'histoire lui donne raison. Voyez la Hollande : avec un million d'habitants à peine et son triste territoire de marais et de sables, elle tient tête au gigantesque empire de Philippe II, fonde le premier État libre de l'âge moderne, couvre les mers de ses vaisseaux, établit partout des colonies et résiste victorieusement à l'Angleterre et à la France, unies pour l'écraser. La Suède, jusque-là perdue dans les glaces du nord, en sort sous Gustave-Adolphe, renverse les plans de domination universelle de l'Autriche, et enfin par les merveilleuses campagnes des généraux Wrangel, Torstenson et Banner, conquiert pour la réforme une existence légale au traité de Westphalie. A l'époque de l'*armada*, l'Angleterre tremblait devant l'Espagne. Aujourd'hui quel changement dans la puissance relative de ces deux États! Et l'Amérique du Nord, ce noble fruit de l'esprit puritain, quel développement de puissance sans cesse accéléré! C'est ce même esprit qui a fait la fortune de la Prusse. Le culte réformé, sévère, simple, s'adressant à la raison plutôt qu'à l'imagination, s'est montré partout singulièrement favorable au développement économique[1]. — Tan-

1. L'influence favorable que le culte réformé exerce sur la fé-

dis que l'Espagne continuait à descendre et que la France, déjà ruinée par les guerres malheureuses de Louis XIV, s'abîmait dans les misères de la régence et de Louis XV, la Prusse était admirablement administrée par une série de souverains économes, simples de mœurs, toujours occupés de maintenir l'ordre dans les finances, de favoriser les progrès de la culture, les défrichements, la construction des routes et des canaux, la production de la richesse sous toutes ses formes. Quand le travail n'est pas entravé par de mauvais gouvernements, il fait des miracles. Un impôt mal assis est bien plus funeste qu'une guerre même malheureuse. Celle-ci détruit la richesse comme un incendie, mais ne l'empêche pas de renaître. Une mauvaise administration atteint la

condité du travail est un fait remarquable qui mériterait les investigations des économistes. Avant la révocation de l'édit de Nantes, les protestants étaient les travailleurs les plus actifs, les plus industrieux de France. Encore aujourd'hui M. Audiganne, dans ses intéressantes études sur la condition des classes ouvrières en France, remarque la supériorité des protestants dans l'industrie. « Quand une même famille, dit-il, s'est divisée en deux branches, l'une restée dans le giron de la croyance de ses pères, l'autre enrôlée sous l'étendard des doctrines nouvelles, on observe presque toujours d'un côté une gêne progressive et de l'autre une richesse croissante. » (Voyez la *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1853.) — « Aux États Unis, dit M. de Tocqueville, la plupart des catholiques sont pauvres. » L'épargne crée le capital, et la sévérité du culte favorise l'épargne.

prospérité publique jusque dans ses racines. La Prusse se releva promptement des dévastations des guerres de Trente-ans et de Sept-ans, grâce aux vertus solides qu'elle devait en grande partie à l'esprit de ses croyances religieuses. »

§ 4.

La troisième cause qui a contribué à l'agrandissement de la Prusse est, avons nous dit, l'organisation de son armée. La première base de cette organisation fut posée par le roi Frédéric-Guillaume. En 1733, un décret divisa tout le pays en arrondissements militaires, dont chacun devait fournir et entretenir un régiment En cas de besoin, tous les hommes valides, sauf les nobles, pouvaient être appelés sous les armes. C'est en tirant de ce principe tout ce qu'il pouvait donner que Frédéric II parvint à sortir triomphant de la guerre de Sept ans. La paix conclue, il arriva, sans arrêter le progrès de la population et de la richesse, à tenir sur pied une armée permanente de 150 000 hommes. Comme son royaume ne comptait pas 5 millions d'âmes, c'était une proportion de 3 pour 100, ce qui équivaudrait pour la France actuelle à plus d'un million de soldats sur le pied de paix. Pendant sa dernière campa-

gne, il conduisit en Bohême deux armées de 100 000 hommes chacune, chiffre énorme pour cette époque. Lors de la campagne de France de 1792, l'état-major prussien choisit parfaitement son point d'attaque ; mais les troupes, mal commandées, mal pourvues, se montrèrent incapables de résister aux légions républicaines. Après le désastre d'Iéna, l'armée prussienne fut désorganisée, et Napoléon prit les précautions les plus rigoureuses pour l'empêcher de se reconstituer.

Par la plus humiliante des conditions que puisse subir un ennemi vaincu, il fut interdit à la Prusse de maintenir sous les armes plus de 42 000 hommes. L'excès même de son abaissement devint pour elle la cause de sa résurrection comme puissance militaire. Épuisée par les contributions que lui imposait le vainqueur, diminuée de moitié, réduite à n'être plus qu'un État de second ordre, instrument docile aux mains du maître de l'Europe, elle dut son salut à deux hommes éminents qui comprirent la force que portent en eux les principes modernes. L'un, Stein, abolit les iniquités du régime féodal, émancipa les paysans, rendit l'impôt égal et proportionnel, étendit les priviléges des villes et augmenta l'indépendance des administrations locales ; l'autre, un officier hanovrien du nom de Scharnhorst, avec le concours de Boyen et de Grolmann, réorganisa l'armée d'après un nou-

veau système qui lui permit d'éluder les dures restrictions qui pesaient sur la Prusse. Ce système, comme toutes les idées justes, est simple et peut se définir en deux mots : abréger la durée du service et faire passer constamment de nouvelles recrues par des cadres permanents. De cette façon, avec un effectif excessivement restreint et une dépense réduite à proportion, on formait de nombreuses réserves en exerçant les levées successives au métier des armes. A la base de l'organisation, on inscrivit ce principe, emprunté aux républiques antiques et consacré par la révolution française : tout citoyen se doit à la défense de sa patrie. L'efficacité du système de Scharnhorst se révéla lors de l'écroulement de l'empire. En 1813, après la retraite de Russie et la défection du général d'York, qui commandait le contingent prussien, une armée nationale se forma presque spontanément dans la Prusse orientale. En peu de temps, elle compta 120 000 hommes. Quelques mois plus tard, grâce à la haine de l'étranger et à l'esprit national qu'avaient développé les réformes de Stein, elle s'élevait à 300 000 hommes. Battues d'abord, ces levées s'aguerrirent bientôt, et vers la fin de l'été elles tinrent tête aux Français à Gross-Beeren et à Leipzig. La guerre terminée, la loi du 3 septembre 1814 vint donner une organisation définitive au système de Scharn-

horst, affranchi désormais des limitations antérieures. Cette loi, modifiée seulement dans quelques parties en 1860, a continué de régler depuis lors l'établissement militaire prussien. Nous allons en exposer les dispositions essentielles avec les détails qu'elles comportent, et que l'importance du sujet nous fera sans doute ordonner.

Tout homme valide sans exception est sujet au service militaire; ni remplacement, ni substitution à prix d'argent ne sont admis. C'est une dette personnelle que chacun est tenu d'acquitter; il n'y a d'exception que pour les élèves des séminaires et des écoles normales qui s'engagent à remplir les fonctions d'intérêt public auxquelles ils se destinent; tout ce qu'on demande aux aspirants instituteurs, c'est quelques semaines de présence au régiment pour leur apprendre l'exercice. La durée nominale du service était naguère encore de 29 ans répartis ainsi: de 20 à 25 ans dans l'armée active, 3 ans sous les drapeaux et 2 ans à la réserve, — de 25 à 32 ans dans la *landwehr* du premier ban, — de 32 à 39 ans dans celle du second ban, — enfin de 39 à 49 ans dans la *landsturm*, levée en masse qui n'a jamais reçu d'organisation. Le temps de présence sous les drapeaux avait été réduit d'abord à 2 ans par décret du 3 novembre 1833, puis élevé à 2 ans et demi en 1852. Cette conscription, qui peut atteindre tous les

hommes valides sans exception, paraît une charge si dure qu'elle semble ne pouvoir être acceptée par les nations modernes que sous l'empire d'une nécessité absolue. Aussi n'a-t-elle été introduite en France, lors de la révolution, et en Prusse en 1813 que pour sauver le pays de l'invasion étrangère. Seulement les Prussiens l'ont conservée, et la nation y est maintenant habituée, tandis que la France l'a laissée tomber en désuétude et aurait peut-être quelque peine à y revenir.

Il faut ajouter que la loi prussienne renferme une disposition qui la rend plus acceptable aux classes aisées[1]. Tout jeune homme ayant reçu l'instruction moyenne n'est tenu de passer qu'un an au régiment, s'il s'engage volontairement, et s'il s'entretient et s'équipe à ses frais. Cette mesure mérite de fixer particulièrement l'attention, d'abord parce qu'elle tient une place notable dans l'organisation prussienne, ensuite parce qu'il se-

1. L'article 7 de la loi du 3 septembre 1814 est ainsi conçu : « Les jeunes gens des classes élevées qui pourraient s'habiller et s'armer à leurs frais recevront la permission de se faire inscrire dans les corps de chasseurs ou tireurs ; après une année de service, ils pourront sur leur demande être congédiés pour vaquer à leurs affaires ; une fois les trois années réglementaires de service actif (ou de réserve) accomplies, ils entreront dans le premier ban de la Landwehr où, dans la mesure de leurs capacités et de leurs aptitudes, les places d'officier leur seront réservées. » Ce principe habilement développé est devenu une institution qui fortifie à la fois l'armée et les citoyens.

rait indispensable de l'adopter dans tout pays où l'on voudrait introduire le service obligatoire pour tous. Voyons donc comment elle est appliquée.

Deux fois par an siége une commission mi-partie civile et militaire, devant laquelle doivent se présenter les volontaires pour une année (*einjährigen*). Ceux qui sont à l'université ou qui ont fait leurs études soit dans un lycée de l'État, soit dans une *realschule*, sont admis sans difficulté. Les autres sont examinés sur l'allemand, le français, le latin, la géographie, l'histoire et les mathématiques; mais la commission a un pouvoir discrétionnaire, et s'il se présente quelque fils de gentilhomme campagnard, plus adroit cavalier que fort latiniste, elle ne se montre pas trop difficile. Le jeune volontaire peut ordinairement choisir à sa convenance celle de ses trois années de service obligatoire de 20 à 23 ans qu'il veut passer au régiment. Une fois sous les drapeaux, il est strictement tenu d'assister à tous les exercices, parades et manœuvres; mais il habite où il veut et se nourrit plus ou moins bien, suivant les ressources dont il dispose. Son uniforme est celui du simple soldat, seulement il est de drap plus fin, d'une coupe plus soignée, et d'ailleurs, le service terminé, il peut le déposer avec l'assentiment de son capitaine et se rendre partout en habit bourgeois. Il a d'ordinaire l'après-midi libre, et rien ne l'em-

pêche de l'employer à travailler, à suivre des cours ou à se rendre aux réunions où il est invité avec ses officiers. De cette façon, les douze mois s'écoulent vite sans qu'il ait passé par la caserne. Il mène plutôt l'existence d'un étudiant à l'université, plié cependant au joug salutaire de la discipline. La régularité obligée des habitudes, la loi de l'obéissance passive, les fatigues bienfaisantes de l'exercice et des manœuvres forment le caractère et fortifient les muscles d'un jeune homme de vingt ans. C'est une excellente école qui donne une trempe plus virile et corrige de plus d'un défaut.

Les *einjährigen* qui aspirent à devenir officiers dans la ligne ou dans la landwehr reçoivent une instruction particulière. Après six mois, quand ils connaissent à fond l'école de peloton, ils peuvent être promus au grade de caporal, et alors ils sont préparés à exercer les fonctions d'officier. L'année expirée, une commission les examine sur tous les détails du métier, oralement, par écrit et sur le terrain. La commission soumet le rapport au corps des officiers, lequel juge de l'aptitude, de la conduite, du degré d'instruction des volontaires. Ceux qui sont agréés peuvent être nommés sergents et bientôt passer officiers soit dans l'armée active, soit dans la landwehr, s'ils rentrent dans la vie civile. Les jeunes gens de la noblesse

restent fréquemment dans l'armée, les autres fournissent à la landwehr les officiers dont elle a besoin. Après leur année de service, les volontaires ne sont point définitivement libérés : en cas de mobilisation, ils sont rappelés sous les drapeaux.

L'institution que nous venons de décrire offre de nombreux avantages. Elle fournit à l'État un certain nombre de soldats instruits qui ne lui coûtent absolument rien, et qui forment une pépinière d'officiers pour l'armée active et pour la landwehr. Elle réconcilie avec le recrutement universel les parents de la classe aisée, qui autrement ne verraient pas sans un grand déplaisir leurs fils passer trois ans dans les casernes. Enfin elle permet aux jeunes gens qui se destinent aux fonctions libérales de continuer leurs études après une interruption d'une année, pendant laquelle ils ont eu toutes les après-midi à leur disposition, et qui en somme leur a donné une trempe plus mâle en même temps que des habitudes d'ordre. C'est à coup sûr l'une des particularités du système prussien qui a le plus contribué à en assurer le succès [1].

1. Le nombre des *einjährigen* ne doit pas dépasser 4 par bataillon ou escadron. « En 1868 il est entré dans l'armée fédérale 4587 volontaires d'un an. On comptait parmi eux 2360 industriels ou artistes, 1012 cultivateurs, propriétaires ou fermiers, 720 étu-

L'organisation de 1814 donnait à la Prusse, avec une levée annuelle d'environ 40 000 hommes pour cinq années de service actif, 200 000 soldats de la ligne, 150 000 hommes du premier ban de la landwehr, destinés à entrer en campagne comme la ligne, enfin 118 000 hommes du second ban, qui étaient réservés pour garder les forteresses et au besoin pour combler les vides occasionnés par la guerre. Tout compris, la force disponible s'élevait donc à 500 000 hommes, dont 350 000 pour l'armée en campagne ; mais en temps de paix on ne conservait guère que 130 000 soldats sous les drapeaux. L'armée permanente était ainsi transformée en une sorte d'école militaire où les jeunes gens venaient successivement, chaque génération à tour de rôle, se préparer à défendre la patrie.

Le pays, qui avait accepté cette organisation à

diants et 222 employés. Si on calcule le nombre d'individus ayant satisfait par cette voie exceptionnelle aux obligations stipulées dans l'article 57 de la Constitution fédérale, on trouve que, dans son ensemble, réserve et landwehr comprises, l'armée de l'Allemagne du Nord en compte aujourd'hui de 30 à 32 000 dont 43 pour 100 ont obtenu le grade d'officier en quittant les drapeaux. Ces chiffres ont une grande signification et démontrent la facilité avec laquelle la société civile, telle qu'elle est organisée en Prusse, peut s'imprégner des vertus de l'esprit militaire sans rien perdre de sa puissance de travail et d'activité. » (Voyez un article très-bien fait publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1870, sous la signature de F. DE ROUGEMONT.)

une époque d'élan national, la supporta aussi en temps de paix avec d'autant plus de facilité que chaque année la charge qu'elle imposait devenait plus légère. En effet, la population s'accroissait rapidement, et, le chiffre du contingent restant le même, le nombre des hommes libérés du service actif par le tirage au sort allait en augmentant. En 1816, les 130 000 présents sous les drapeaux équivalaient, pour une population de 10 349 031 âmes, à 125 soldats par 10 000 âmes, tandis qu'en 1857, pour une population de 17 530 353 habitants, 80 soldats par 10 000 âmes seulement étaient enlevés à la vie civile. Le fardeau de la défense nationale s'était donc allégé de plus d'un tiers en tombant sur un plus grand nombre d'épaules. Les dépenses militaires, quoique notablement augmentées, avaient cependant diminué relativement au total des recettes, qui de 187 millions de francs s'était élevé à un demi-milliard; mais le gouvernement, à partir de 1852, ne crut plus la Prusse suffisamment préparée à affronter les périls que la situation de l'Europe et les allures belliqueuses du nouveau gouvernement français semblaient devoir faire naître. Depuis 1815, l'armée prussienne n'avait pris part à aucune guerre; elle avait été seulement mobilisée à différentes reprises, notamment en 1830, après la révolution de Juillet, en 1849 à propos des affaires de la

Hesse électorale, en 1854 pendant la guerre de Crimée, et enfin en 1859 à l'occasion de la guerre d'Italie. C'est alors qu'on crut s'apercevoir que la ligne était trop faible. Toute concentration de troupes exigeait la mise sur pied de la landwehr. Enflammée du sentiment patriotique, cette milice avait prouvé en 1813 et 1815 qu'elle valait l'armée régulière ; mais dans ces dernières années, obligée de quitter ses foyers pour des complications européennes qui ne la touchaient guère, elle avait montré très-peu d'ardeur et de bonne volonté.

Les officiers capables faisaient défaut ; il fallait les emprunter à la ligne, ce qui tendait, disait-on, à désorganiser le service. Une réforme fut jugée nécessaire. Le projet de réorganisation fut présenté à la chambre des représentants par le ministre de la guerre von Roon le 1er février 1860. Il donna lieu à ce long conflit constitutionnel entre le parlement et le gouvernement, soutenu avec tant de persistance de part et d'autre pendant six ans, jusqu'à ce qu'il s'évanouit dans le triomphe de Sadowa. En vertu de son titre de chef de l'armée et en invoquant les lois de 1814, qui mettaient à sa disposition tous les hommes valides de 20 à 39 ans, le roi prétendait avoir le droit d'organiser à son gré l'établissement militaire, sans devoir demander aux chambres autre chose que le vote des ressources pécuniaires nouvelles qu'exigeait

la réorganisation. C'est par ce côté, on s'en souvient, que la chambre basse tint le ministère en échec, en rejetant impitoyablement le budget de la guerre. Le roi avait eu vain recours à la dissolution et à des élections nouvelles; les électeurs lui renvoyaient chaque fois une majorité plus hostile à ses projets. Le gouvernement, violant manifestement un article précis de la constitution, passa outre, et au printemps de l'année 1866 les nouvelles réformes étaient presque entièrement appliquées. Voici en quoi elles consistaient.

Le but était d'augmenter l'effectif de la ligne aux dépens de la landwehr du premier ban, de façon que l'armée de campagne, à mettre d'abord sur pied, ne dût plus être composée que de soldats de la ligne, ceux de la landwehr formant la réserve. Pour arriver à ce résultat, deux mesures furent prises. On modifia d'abord le temps du service, qui fut distribué ainsi : 7 ans dans l'armée permanente, dont 3 ans sous les drapeaux pour l'infanterie, 4 ans pour la cavalerie; 4 ans dans la landwehr du premier ban, et 5 ans dans le second ban, total 16 ans, soit de 20 à 36 ans. En second lieu, la levée annuelle fut portée de 40 000 à 63 000 hommes. On diminuait ainsi notablement le nombre des jeunes gens que le tirage au sort libérait, et ceux qui étaient désignés restaient un an de plus sous les drapeaux.

C'était là sans aucun doute une aggravation des charges militaires imposées au pays; mais les partisans de la réforme[1] faisaient remarquer que ces inconvénients étaient compensés par de nombreux avantages. D'abord la levée actuelle, quoique accrue de 23 000 hommes, pesait relativement moins sur la population que celle d'il y a quarante ans, attendu que le nombre des habitants avait presque doublé. En 1815, le contingent correspondait à 0,40 de la population, aujourd'hui seulement à 0,35. La durée totale du service était réduite de 3 ans, de 20 à 36 ans, — au lieu de 20 à 39. Une mobilisation ordinaire, décrétée comme mesure de précaution, n'aboutissait plus qu'au rappel des réserves de 23 à 27 ans; elle laissait les hommes de la landwehr dans leurs foyers, et, en cas de guerre, celle-ci ne venant qu'en seconde ligne, le premier choc, le plus meurtrier, tombait uniquement sur l'armée active. L'augmentation du contingent était, disait-on, exigée par la justice, car il était inique que le fardeau du service

1. Ceux qui voudraient étudier cette question plus à fond peuvent consulter notamment deux écrits qui exposent d'une manière très-claire les deux opinions opposées : d'une part *die Reorganisation des preussischen Heerwesen*, par M. von Vincke-Olbendorf, et d'autre part le rapport de la commission nommée au sein de la chambre des députés, *Kommissions-Bericht des Abgeordnetenhauses über den gesetz-entwurf betreffend die Verpflichtung zur Kriegsdienste.*

militaire retombât sur quelques-uns, tandis que d'autres, en nombre chaque année croissant, s'en trouvaient exemptés par le hasard d'une loterie. Trois ans de présence sous les drapeaux, ajoutaient les officiers, sont devenus indispensables. Ce n'est qu'au bout de ce temps que le soldat acquiert l'aplomb et l'adresse nécessaires pour faire un bon usage du fusil à tir rapide. Avec deux ans de service actif, le bataillon ne peut présenter la solidité voulue, car il se trouve composé pour un cinquième de recrues, pour un autre cinquième de soldats ayant un an de présence, et pour les trois derniers cinquièmes de réserves rappelées sous les drapeaux qui auront presque complétement oublié ce qu'elles n'ont jamais bien su. Les réengagés, contrairement à ce que l'on constate en France, sont si peu nombreux qu'ils ne suffisent même pas à fournir aux cadres le contingent de sous-officiers nécessaires. Si précédemment des commissions composées de généraux très-compétents avaient déclaré que deux années de service suffisaient, c'est, affirmait-on, qu'ils visaient surtout à alléger le budget des dépenses, et d'ailleurs les progrès de la tactique et de l'armement exigent maintenant des exercices beaucoup plus prolongés. Ainsi donc sept années de service dont trois au régiment, contingent annuel de 63 000 conscrits et devoir pour tous les

hommes valides de concourir, s'il le faut, à la défense de la patrie, telles sont les bases de l'organisation actuelle de l'armée prussienne. Voyez maintenant plus en détail comment s'opère le recrutement.

Avant les récentes annexions, le royaume comprenait huit provinces : la Prusse, la Poméranie, le Brandebourg, la Saxe, Posen, la Silésie, la Westphalie et le pays rhénan ; trois provinces nouvelles y sont ajoutées maintenant, le Slesvig-Holstein, le Hanovre et la Hesse. Chacune de ces huit provinces forme comme un État indépendant qui fournit un corps d'armée complet ayant artillerie, cavalerie, troupes spéciales, et pouvant ainsi se suffire à lui-même. Un neuvième corps, celui de la garde, se recrute indifféremment dans tout le pays. Chaque province, comprenant en moyenne environ 2 millions et demi d'habitants, est divisée en quatre départements (*ersatzbezirken*) qui correspondent à quatre brigades d'infanterie. Le département se subdivise ensuite en arrondissements de bataillons qui comprennent plusieurs cantons (*kreise*). Toute localité, ville ou village, est ainsi embrigadée dans les cadres de l'organisation militaire. Dans chaque commune, le voyageur aperçoit une plaque de fonte avec des lettres en relief portant le nom du lieu, le cercle administratif et le bataillon de landwehr auquel elle ap-

partient. Les jeunes gens d'un même endroit servent donc toujours l'un à côté de l'autre, et ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs foyers, car à moins de guerre les régiments levés dans une province ne la quittent pas ; c'est tout à fait l'ancien système des milices locales.

Dans chacune des circonscriptions de recrutement, tout ce qui concerne cette opération ressort d'une commission où l'élément civil et l'élément militaire sont également représentés. Elle est composée, pour la province, du commandant en chef du corps d'armée et du gouverneur provincial, — pour le département, du commandant de brigade et d'un conseiller départemental (*regierungs rath*), pour l'arrondissement, du chef de bataillon de la landwehr et du bailli (*landrath*). Il y a appel des décisions de l'une de ces commissions à celle du degré supérieur.

Le chiffre de recrues que réclament les différentes armes est déterminé par le ministère de la guerre. Ce chiffre est réparti entre les huit corps d'armée, et chaque arrondissement (*kreise*) intervient dans ce recrutement à proportion de sa population. Il n'y a d'exception que pour la garde, qui reçoit des recrues de tout le royaume, et pour certains corps spéciaux comme les cuirassiers et l'artillerie. Au moyen des registres des naissances, le conseil de milice dresse la liste de

tous les jeunes gens arrivés à l'âge de servir (*militärpflichtig*); il les fait paraître devant lui, les soumet à un examen attentif pour juger de leurs qualités physiques et morales, prononce sur les demandes d'exemptions, repousse définitivement ceux qui sont atteints d'infirmités incurables, et renvoie à l'année suivante ceux qui ne semblent que momentanément impropres au service. Ces derniers sont portés en tête de la liste l'année suivante. Les hommes qui restent après le triage sont appelés à tirer au sort pour savoir dans quel ordre ils devront marcher, les numéros inférieurs étant pris les premiers. Après que la commission de département a reçu le procès-verbal des opérations du conseil de milice, elle détermine selon les besoins dans quelle arme entreront les conscrits. Enfin elle arrête le numéro final (*abschlussnummer*) au delà duquel on n'est plus obligé de partir.

Ceux qui ont un numéro plus élevé que l'*abschlussnummer* ne sont pas cependant définitivement exemptés; ils restent, suivant l'expression officielle, *disponibles*, c'est-à-dire qu'ils demeurent à la disposition du gouvernement, et peuvent être appelés, en cas de besoin, pendant les sept ans que dure le service actif. Quand une circonscription de brigade (*regierungsbezirk*) ne peut pas fournir le contingent nécessaire, le sur-

plus est demandé aux autres cercles de la province.

Le principe qu'en Prusse chacun se doit à la défense du pays ne doit donc pas s'entendre, comme on le croit assez généralement, dans ce sens que tout homme passe par l'armée. Le nombre des jeunes gens valides qui atteignent leur vingtième année est toujours supérieur au chiffre de ceux que l'État peut entretenir sous les armes. Le sort désigne ceux qui sont exemptés jusqu'à nouvel ordre. L'obligation universelle de servir signifie seulement qu'en cas de besoin tout le monde peut être appelé sous les drapeaux, et que nul n'a le privilége de s'en dispenser par voie d'exonération, de remplacement ou de substitution.

Citons maintenant quelques chiffres qui donneront une idée du résultat des opérations que nous venons d'indiquer. La première donnée qu'il faut connaître, c'est le nombre des jeunes gens qui atteignent chaque année l'âge du service, et qui forment ainsi ce qu'on appelle la *classe*. Le journal du bureau royal de statistique de Berlin, publié par M. Engel, porte la classe de 1855 à 147 613 hommes, celle de 1858 à 155 692, celle de 1861 à 165 162, enfin celle de 1864 à environ 179000. En France, la classe de 1863 s'élevait à 323 000. En Prusse comme en France, plus de la

moitié de la classe est exemptée pour défaut de taille, de force ou de santé[1]. En Prusse, on est même plus exigeant qu'en France sur la qualité des hommes. Ainsi en 1861, sur 165000 hommes qui composaient la classe, on n'en trouva que 69933 aptes à entrer dans l'armée. Comme le contingent s'élevait cette année à 59431, le sort n'en exempta que 10502. L'an d'après, en 1862, on prit 62517 conscrits sur 69513 jeunes gens, de façon que le nombre des *disponibles* dispensés par le tirage de partir immédiatement ne s'éleva qu'à 6996. On voit par ces chiffres que la façon de procéder des conseils de milice prussiens diffère

1. Ce chiffre semble ne pas concorder avec celui que M. Cochut a cité dans son intéressant travail sur la réorganisation de l'armée en France (voyez la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1867), et qui est cependant emprunté à un tableau officiel du recrutement en Prusse. D'après ce tableau, 105 conscrits seulement sur 1000 seraient versés dans l'armée, ce qui ne ferait qu'un dixième. Comme le contingent annuel est de 63000 hommes, il faudrait que la classe donnât environ 600000 hommes, tandis qu'elle n'en offre que 170000. D'où vient donc cette contradiction apparente? De la façon dont les conseils de milice forment leurs tableaux: Ils y inscrivent d'abord la classe de l'année, puis tous les hommes des classes antérieures sur l'exemption desquels on n'a pas encore prononcé. On est arrivé ainsi en effet, pour l'année 1862, à une masse brute de 597355 conscrits, sur laquelle on a trouvé aptes au service 69513 hommes et levé 62517, ce qui fait en réalité 105 sur 1000, mais point, bien entendu, sur la classe d'une année. Il faut contrôler les tableaux publiés par M. Engel dans le n° 3 (1864) de son *Zeitschrift* avec ceux du n° 7 de la même année qui rectifient singulièrement les premiers.

de celle qui est suivie dans les autres pays. Au lieu d'être sévères pour les exemptions temporaires, ils se montrent très-faciles sur ce point. Pour la moindre indisposition, ils renvoient le conscrit à l'année suivante. Le nombre de ceux qui sont ainsi provisoirement congédiés s'élève à la moitié de la classe. Souvent ils doivent se représenter trois années de suite avant qu'une décision définitive soit prise à leur égard. Voici donc en résumé les résultats du recrutement en Prusse. Tout homme étant tenu au service militaire, ce principe fournit un total brut équivalant à 1 pour 100 environ de la population. Sur ce nombre, plus de la moitié sont renvoyés dans leurs foyers comme impropres au service; mais, sauf les infirmes reconnus définitivement comme tels, tous les autres peuvent encore être appelés en cas de nécessité; ils forment la réserve de recrutement (*ersatzreserve*). Sur la masse des conscrits valides, le sort désigne ceux qui doivent entrer au régiment et ceux (un dixième environ) qui sont libérés momentanément, tout en restant disponibles. La grande différence qui existe entre le système prussien et le système français, c'est qu'en Prusse le nombre de ceux qui demeurent à la disposition de l'État est bien plus considérable, et qu'une armée de réserve sérieuse est organisée sous le nom de landwehr.

Tâchons maintenant de nous rendre compte de la force effective de l'armée prussienne au moment où s'ouvrit la campagne de 1866. Cette armée se divise, comme partout, en régiments. Chaque régiment comprend trois bataillons, plus un bataillon de réserve ou de dépôt. Le bataillon se divise en quatre compagnies, et compte sur pied de guerre 1025 hommes, dont 22 officiers, et sur le pied de paix environ la moitié. Le régiment de cavalerie contient quatre escadrons de 150 chevaux chacun, soit en tout 600 chevaux. Deux régiments constituent la brigade, deux brigades la division, et deux divisions le corps d'armée. Le corps d'armée est une unité stratégique complète, indépendante, qui a ses quatre régiments d'infanterie, ses deux régiments de cavalerie et trente-six pièces de canon. En se rappelant ces subdivisions si régulières, il sera toujours facile d'estimer la force d'un corps de troupe en campagne. Voici quel était l'effectif en 1866. Pour l'infanterie, nous avons d'abord 9 régiments de la garde, 72 régiments de ligne et 10 bataillons de chasseurs et fusiliers, soit en tout 253 bataillons ou 253 506 hommes. En cavalerie, la garde comptait 8 régiments et la ligne 40, ce qui faisait en tout 200 escadrons ou 30 000 chevaux. Les cuirassiers portent la cuirasse, les hulans la lance, les hussards et les dragons sont armés de carabines à

aiguille. L'artillerie se composait de neuf brigades; chaque brigade contient deux régiments, un régiment de campagne et un régiment de place. Le régiment de campagne comprend quatre batteries à cheval et douze batteries montées. Chaque batterie à six canons donne donc, pour le régiment de campagne seul, un total de 96 pièces, et pour les 9 régiments 864 pièces. Pendant la dernière guerre, les deux tiers des pièces étaient des canons rayés d'acier de 4 se chargeant par la culasse. Les autres étaient d'anciens canons de 12 à âme lisse, et les officiers prussiens croient que l'expérience de la guerre américaine et de la campagne de Bohême a démontré qu'il sera toujours nécessaire de conserver des pièces de ce genre, parce qu'elles font une plus grande impression sur les colonnes d'attaque de l'infanterie. Comme corps spéciaux, on trouve 9000 hommes du génie et 11 000 du train.

Les pertes d'une armée en campagne sont considérables. On estime qu'elles s'élèvent en moyenne par année à 40 pour 100 dans l'infanterie et à 20 pour 100 dans la cavalerie et l'artillerie. Il faut donc organiser des réserves afin de combler les vides; à cet effet, chaque régiment, avons-nous vu, a un bataillon de dépôt placé sous le commandement d'officiers âgés, plus propres à former des recrues qu'à supporter les marches forcées.

Ces bataillons de dépôt sont recrutés parmi les jeunes gens momentanément renvoyés dans leurs foyers pour cause d'indisposition passagère. Le service médical est aussi d'une grande importance, et on n'a pas manqué d'y pourvoir. A chaque corps d'armée sont attachés 14 chirurgiens, 114 hommes et 65 chevaux. Il y a en outre trois services divisionnaires de campagne comprenant chacun 13 chirurgiens, 74 hommes et 56 chevaux. Chaque service a un matériel d'ambulance pour 200 blessés. Chaque corps a sa compagnie d'infirmiers, et 10 hommes par bataillon sont spécialement désignés pour les aider, de façon que les autres n'ont aucun prétexte pour quitter les rangs. Pendant la dernière campagne, cette organisation paraît avoir suffi à tous les besoins, même après la sanglante journée de Sadowa, où il a fallu recueillir et panser également les blessés autrichiens.

On n'ignore pas tout le parti que les Prussiens, à l'exemple des Américains, ont su tirer des chemins de fer. Dans leurs mouvements en avant, ils suivaient autant que possible les grandes lignes ferrées, et ils visaient à en enlever l'usage à leurs adversaires en occupant les points de jonction. Comme on avait prévu que l'ennemi en retraite détruirait les ponts et enlèverait les rails, on avait organisé un corps spécial comprenant les

ingénieurs, des mécaniciens et des terrassiers. Ceux-ci réparaient immédiatement les dégâts, et ainsi, à mesure que l'armée avançait, le chemin de fer lui amenait rapidement les approvisionnements les plus urgents.

L'organisation de la poste et la merveilleuse activité qu'elle a déployée pour faire parvenir les lettres à destination à travers la Bohême envahie et jusqu'aux portes de Vienne ont valu, m'a-t-on assuré, au directeur général, M. Philipsborn, d'unanimes éloges. Chaque corps d'armée avait son service de poste de campagne, dont le personnel comprenait 1 directeur de campagne (*feldpostmeister*), 5 commis, 2 employés inférieurs, 12 postillons et 10 soldats du train. Des voitures et des relais de chevaux en nombre suffisant avaient été pris en Prusse et suivaient partout le corps d'armée. Aussitôt que les chemins de fer étaient remis en état, on s'en servait. Dans les villes occupées même momentanément, un bureau de poste s'établissait et fonctionnait régulièrement. Ainsi, m'a-t-on dit, en Moravie, plus de vingt employés travaillaient nuit et jour pour expédier sans retard la correspondance, et six voitures y étaient spécialement consacrées. Chaque jour, le soldat recevait ses lettres et même les envois d'argent qui lui étaient destinés, et à son tour il pouvait donner de ses nouvelles aux siens, qui devaient

les attendre avec tant d'impatience et d'inquiétude. On comprend que cette régularité du service postal a dû être vivement appréciée dans un pays où tout le monde sait lire et écrire, et où beaucoup de jeunes gens de la classe aisée sont présents sous les drapeaux.

Pour qu'on puisse mieux se rendre compte de l'effectif complet de l'armée active que la Prusse pouvait mettre sur pied avant les récentes annexions, il ne sera pas inutile de consulter le tableau suivant dressé d'après les meilleures sources.

		hommes.	canons.
Infanterie....	253 bataillons....	253,506	—
Cavalerie[1]....	290 escadrons....	30,000	—
Artillerie.....	162 batteries.....	35,000	— 864
Génie.....	9 bataillons.....	9,018	—
Train.....	9 bataillons....	11,034	—
Hommes de train parmi les troupes.		18,000	—
Réserves (4e bataillon de dépôt)..		100,512	— 228
Officiers.....		13,000	—
Total général.	100,000 chevaux.	470,170 hommes.	1,092 c.

Derrière l'armée de campagne arrive la landwehr. Elle est composée, pour le premier ban, des hommes de 28 à 32 ans qui ont terminé leur sept années de service actif et des jeunes gens de

1. La cavalerie se composait de 1 régiment de gardes du corps, 9 régiments de cuirassiers, 15 de hulans, 10 de dragons, 13 de hussards.

20 à 27 ans que le sort a libérés. Elle formait 4 régiments de la garde et 32 régiments provinciaux portant le même numéro que le régiment de ligne auquel chacun d'eux correspond, et aussi recrutés dans le même canton. On arrivait ainsi à 116 bataillons, comprenant 118 900 hommes, avec 76 escadrons de cavalerie présentant un effectif de 11 400 chevaux. En temps de paix, le dépôt d'un régiment de landwehr ne se compose que de 1 commandant, 1 adjudant, 9 sous-officiers et 6 hommes qui ont pour fonction de veiller à l'entretien des objets d'armement et d'équipement et de tenir les écritures. Depuis la réorganisation, tous les efforts ont été consacrés à l'armée active, et la composition de la landwehr en a souffert au point que les députés de l'opposition ont pu accuser le ministère de vouloir amoindrir cette institution, que les souvenirs de 1813 ont rendue chère au pays. Par mesure d'économie, on a choisi, depuis 1860, pour le dépôt, des officiers en retraite auxquels on accorde une indemnité. Chaque année, 150 hommes par bataillon sont convoqués pour l'exercice et les manœuvres pendant quatorze jours; les dimanches, ils sont fréquemment réunis pour s'exercer au tir. Le deuxième ban, composé des hommes de 32 à 37 ans, devait fournir aussi 116 bataillons d'infanterie et 34 escadrons de cavalerie donnant

une force approximative d'environ 100 000 hommes; mais cette force accessoire n'est destinée qu'à occuper les places fortes ou à compléter les bataillons du premier ban. Les hommes sont réunis tous les six mois pour une inspection à laquelle le premier ban est également soumis. Pendant la dernière guerre, les deux bans avaient été appelés sous les armes. Les hommes du premier ban furent en partie versés dans les cadres de la ligne, mais ils formèrent aussi des régiments spéciaux qui marchaient derrière l'armée active, et qui occupaient les places que celle-ci abandonnait successivement dans son mouvement offensif. Ils sont entrés ainsi d'abord en Saxe, puis en Bohême, et, quand la paix de Nikolsburg a été signée, ils quittaient Prague pour marcher sur Vienne. Partout où ils ont été au feu, ils se sont distingués. Cinq bataillons de landwehr ont pris part au combat de Langensalza contre les Hanovriens. Les Prussiens, au nombre de 6000 contre 20 000, furent obligés de reculer; mais les hommes de la milice couvrirent la retraite avec la plus grande fermeté, et en perdant une partie de leur effectif [1]. Au lieu du fusil à aiguille, ils n'a-

1. On raconte à ce sujet quelques épisodes qui prouvent que la landwehr valait la ligne. Pendant la retraite, le bataillon de Potsdam, du 20e régiment, se vit entouré de masses de cavalerie hanovrienne. Aussitôt le carré se forme. Le général ennemi les

vaient que la carabine Minié. En Moravie, au combat de Tobitschau, un régiment de cavalerie de la landwehr mit en déroute un corps de cavalerie autrichienne d'une force supérieure, et l'armée qui fut dirigée de Leipzig sur la Bavière était aussi en grande partie composée d'hommes de cette milice.

Quoique la rapidité des événements n'ait pas permis à la landwehr de jouer un rôle très-actif sur les champs de bataille, on peut affirmer que c'est à elle que la Prusse doit en grande partie ses succès, car sans cet appui la ligne n'aurait pu ni réunir ni engager toutes ses forces au moment décisif. Ce qui a permis aux généraux prussiens de pousser jusque sous les murs de Vienne avec tant de rapidité et de hardiesse des masses de troupes si considérables, c'est qu'ils avaient der-

engage à se rendre pour éviter de verser inutilement du sang. Les hommes eux-mêmes répondent, se souvenant peut-être d'un mot célèbre : « La landwehr de Berlin ne se rendra pas ; elle défendra le drapeau. » Les escadrons s'élancent sur eux au grand galop. N'oubliant pas les instructions qu'on leur a données et que les officiers leur répètent, ils visent avec sang-froid, comme au tir à la cible, attendent que les cavaliers soient à vingt pas, et abattent, dès la première salve, un si grand nombre de chevaux que ceux-ci forment autour d'eux une sorte de rempart qui arrête l'élan des autres. Les Prussiens se retirèrent ainsi du champ de bataille sans que l'ennemi parvînt à rompre le carré, mais non sans d'énormes pertes. On cite une compagnie qui sur 145 hommes en perdit 115.

rière eux une seconde armée qui les suivait pas à pas, et qu'ils auraient eue sous la main en cas de revers. En outre, des bataillons de landwehr occupaient toutes les places fortes depuis la Silésie jusqu'à Luxembourg. En ajoutant l'effectif du premier et du second ban à celui de la ligne, on arrive à un total d'environ 700 000 hommes. Quand l'armistice de Nikolsburg fut signé, la Prusse n'avait pas eu le temps de déployer toutes ses forces, mais il paraît certain qu'elle avait bien près de 600 000 hommes sous les armes. Les nouvelles annexions, comptant environ 4 millions et demi d'habitants, porteront l'armée prussienne à 850 000 soldats. La Confédération du Nord, avec 29 200 000 âmes, en aura un peu plus d'un million. L'armée fédérale compte aujourd'hui 13 corps d'armée complets ainsi divisés :

1er. Corps comprenant la Prusse orientale, quartier général Kœnigsberg.

2e Corps comprenant la Poméranie, quartier général Stettin.

3e Corps comprenant le Brandebourg, quartier général Francfort-sur-l'Oder.

4e Corps comprenant la province de Saxe, quartier général Magdebourg.

5e Corps comprenant Posen, quartier général Posen.

6e Corps comprenant la Silésie, quartier général Breslau.

7e Corps comprenant la Westphalie, quartier général Munster

8e Corps comprenant la province rhénane, quartier général Coblentz.

9e Corps comprenant le Slesvig-Holtsein, quartier général Slesvig.

10e Corps comprenant le Hanovre, quartier général Hanovre.

11e Corps comprenant la Hesse et le Nassau, quartier général Cassel.

12e Corps comprenant la Saxe royale, quartier général Dresde.

13e Corps comprenant la garde, quartier général Berlin.

L'instruction donnée au soldat prussien mérite aussi d'être connue. La cavalerie fut d'abord l'arme de prédilection de la Prusse. C'est grâce à elle que le grand-électeur remporta sa fameuse bataille de Fehrbellin, et Frédéric dut une partie de ses succès à ses deux incomparables généraux de cavalerie Zieten et Seidlitz; mais depuis 1813 c'est à perfectionner l'infanterie qu'on s'est surtout attaché. De 1830 à 1848, on dressa le soldat à la méthode russe. Régularité automatique des mouvemens, précision irréprochable des défilés dans les

parades, obtenir un seul choc quand on déposait l'arme ou une seule détonation quand on faisait l'exercice à feu, tel était l'idéal. C'était le règne de cet esprit étroit « du bouton de guêtre » que les Allemands appellent le *Kaporalimus*, et que l'empereur Nicolas, le dieu des cours allemandes à cette époque, avait mis en vogue.

Pendant la guerre de Crimée, quand elle vit le soldat russe, si admirablement dressé, vaincu par les Français, par les Anglais, et même, sur le Danube, repoussé par les Turcs, la Prusse s'aperçut qu'elle avait fait fausse route. Elle comprit qu'il faut développer l'initiative individuelle plutôt que le mécanisme collectif. Elle adopta la méthode française qu'elle systématisa suivant l'usage d'outre-Rhin. On s'efforça de donner à chaque homme l'intelligence de son métier; on dégourdit ses membres par la gymnastique, on lui apprit à faire bon usage de ses armes, à courir, à profiter du terrain pour attaquer ou se défendre, à tirer avec adresse, à s'escrimer à la baïonnette, à parer l'attaque d'un cavalier, enfin on s'appliqua surtout à lui faire comprendre le pourquoi de tous ses mouvements. L'enseignement obligatoire et le service obligatoire pour tous offrent sous ce rapport de grands avantages. Tous les soldats ont fréquenté l'école, et les jeunes gens de la classe aisée disséminés dans les rangs font sentir autour d'eux l'in-

fluence de leur intelligence plus développée, ce qui contribue à élever le niveau intellectuel de toute l'armée. Il est digne d'attention que les deux peuples dont les succès militaires ont le plus marqué dans ces derniers temps sont précisément ceux chez qui l'instruction est le plus répandue, les États-Unis et la Prusse. La vivacité d'esprit et la prévoyance sont utiles partout, même sur un champ de bataille; mieux vaut commander des hommes intelligents, comprenant bien ce qu'ils ont à faire, que les troupiers les plus irréprochables à l'exercice. Tous les officiers prussiens sont d'accord sur ce point, c'est à la décision intelligente de leurs soldats qu'ils ont dû le succès. Le vainqueur de Sadowa, a-t-on dit, ce n'est pas le fusil à aiguille, c'est le maître d'école. Aucun enthousiasme guerrier n'animait les armées prussiennes. Les hommes rappelés sous les drapeaux étaient partis à regret pour une guerre généralement condamnée; mais, une fois au régiment, ils voulurent soutenir l'honneur militaire du corps et faire bravement leur devoir [1]. L'idée du devoir est le ressort des armées

1. J'ai eu l'occasion de lire plusieurs lettres écrites par des soldats en campagne dans l'armée de Bohême, avant Sadowa. « Nous ferons notre devoir, écrivaient-ils ; mieux nous nous battrons, plus tôt nous aurons achevé la besogne, et plus tôt nous rentrerons dans nos foyers. » Raisonnement du travailleur qui veut achever sa tâche, non du soldat pour qui la guerre est une carrière.

du Nord, tandis que l'amour de la gloire est celui des armées du Midi. Nelson dit à ses marins : « L'Angleterre attend de chacun de vous qu'il fasse son devoir. » Napoléon dit à ses soldats : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent, » ou bien : « Revenus dans vos foyers vous pourrez dire : « J'étais à Marengo, à Austerlitz. » Ainsi parler de soi aux autres ou leur en faire parler, tel est le but à atteindre. Le sentiment du devoir à remplir est un plus noble et plus puissant levier que celui de la gloire à acquérir, car le premier soutient même dans la mauvaise fortune, tandis que l'autre n'enlève que dans le succès. Fais ce que dois, advienne que pourra; avec cette devise l'homme est prêt à tout : s'il n'a soif que d'illustration, les revers le découragent, car son but lui échappe.

La nouvelle organisation de l'armée française diffère grandement du système prussien. Les forces militaires de la France se composent de l'armée active, de la réserve et de la garde nationale mobile. Tous les hommes valides sont enrôlés pendant six ans soit dans l'armée active, soit dans la réserve. Après ces six années, ils entrent dans la garde nationale mobile pour trois années encore : donc durée totale du service, neuf années. Les jeunes gens de la réserve sont formés dans les dépôts, à moins qu'ils n'aient appris chez eux

le maniement du fusil et le tir. Dans ce cas, après examen, on les dispense des exercices annuels, et on ne les convoque que pour les prises d'armes. La réserve est divisée en deux bans, le premier ban étant spécialement destiné à compléter les régiments de ligne en cas d'expédition, ou même en temps de paix, sur l'ordre du ministre de la guerre. Ainsi donc tout homme valide de vingt ans est tenu de servir, mais l'exonération et la permutation sont tolérées. C'est le tirage au sort qui détermine ceux qui entrent dans l'armée active et ceux qui forment la réserve. On compte en France environ 326 000 jeunes gens atteignant chaque année l'âge de vingt ans, dont 160 000 seulement sont considérés comme ayant les qualités requises de taille, de force et de santé. La moitié, soit 80 000 hommes, constitue le contingent annuel et l'armée active. L'autre moitié entre dans la réserve.

Six années de service à 80 000 hommes donnent donc un effectif de 400 000 soldats et d'autant de *réservistes*. En ajoutant encore 400 000 gardes nationaux, on arrive à un total de 1 200 000 hommes. Ce projet semble avoir soulevé dans le pays une répulsion très-vive. Cependant, quand un peuple prétend augmenter ses forces militaires, il faut bien qu'on lève plus d'hommes. D'ailleurs la durée du service est réduite d'une année, et le

contingent annuel de 20 000 hommes. C'est ailleurs que pourrait porter la critique.

Le premier point qui diffère du système prussien réside dans le mode même du recrutement. En Prusse, tout le monde, riche ou pauvre, est tenu de payer sa dette en personne à la patrie. En France, le riche s'exonère à prix d'argent. Ainsi la Prusse, pays aristocratique, applique le principe égalitaire de la révolution française; la France, pays démocratique, le repousse[1]. Le système fran-

1. Il y a pourtant dans l'armée prussienne un côté où l'influence aristocratique conserve un grand empire : c'est dans le mode de recrutement des officiers. En principe, le droit de nomination appartient au gouvernement, mais il n'en fait usage que sur l'avis conforme d'un comité permanent d'officiers du régiment, qui tient compte tout autant de la naissance et de la fortune que de l'aptitude. Le corps d'officiers forme ainsi une caste qui n'accueille volontiers que les jeunes gens de son monde. La noblesse n'est pas riche et elle a beaucoup d'enfants; l'armée permet de les caser. Les élèves des écoles militaires seuls sont nommés directement. Le traitement des grades inférieurs est extrêmement réduit, celui des grades supérieurs assez élevé. Ainsi, tandis que le colonel touche 10 122 f., les sous-lieutenants doivent vivre avec 1323 fr. Il est vrai que des avantages leur sont réservés. Ils dînent à une table commune très-économiquement tenue, souvent dans un établissement de l'État; leur uniforme coûte peu : une paire d'épaulettes, 7 fr. 50 par exemple; — le drap leur est fourni par les magasins de l'État; ils ont droit à des congés périodiques avec frais de route et solde entière. Ici encore on retrouve le caractère propre à tout établissement prussien : l'esprit de la caste militaire, mais de l'ordre, de l'économie, de la discipline, une grande simplicité dans la manière de vivre, qualités plus précieuses qu'on ne croit.

çais est certainement peu juste. Que ceux qui n'ont égard qu'aux faits veuillent bien considérer les conséquences pratiques de cette injustice. A mesure qu'un plus grand nombre de familles arrivent à l'aisance, le chiffre des exonérations augmente, et l'armée ne se recrute plus que dans les dernières classes de la population. Les soldats de métier, engagés volontaires, remplaçants, réengagés, forment une si grande partie de l'effectif, que le nouveau projet contient des mesures pour en limiter le nombre. En Prusse, on en trouve au plus, suivant le ministre de la guerre, M. von Roon, 60 par bataillon.

Par un singulier contraste, la Prusse, à peine sortie de la féodalité, a une armée nationale dans laquelle toutes les classes de la société sont représentées, tandis que la France de 89 n'aura bientôt plus qu'une armée où les mercenaires seront en majorité; formant ainsi un corps séparé du reste de la nation, elle sera un danger constant pour le maintien de la liberté et de la paix. La guerre sera dans ses vœux, car elle lui donnera une raison d'être, des avancements rapides, des dotations, des distinctions, de la gloire. Le gouvernement le plus pacifique, au moment même où il déclarera que son nom est le synonyme de la paix, pourra être entraîné à faire la guerre. La classe dirigeante n'en a pas à souffrir, et elle en

profitera peut-être, en prenant une part heureuse aux opérations financières que ces aventures rendent nécessaires.

En Prusse, la guerre, à moins qu'elle ne soit entreprise pour défendre le sol allemand, ne sera jamais populaire, parce qu'elle atteint toutes les familles, et que le soldat qui passe au régiment ne fait pas du service un métier ou une carrière. Même après les étourdissants succès de l'année 1866, « nous n'aimons pas la guerre, me disait-on; voyez nos villes en deuil. » Et en effet, à Berlin, à Aix-la-Chapelle, à Magdebourg, le crêpe funèbre témoignait des douloureuses conséquences des batailles même gagnées, tandis qu'en France elles n'atteignent guère que ceux dont les regrets passent inaperçus. La mobilisation complète prend tant d'hommes de toutes les classes engagés dans les différentes poursuites de la vie civile qu'elle désorganise complétement l'industrie. Ainsi les levées de l'été 1866 avaient réduit presque toutes les usines du pays rhénan à cesser le travail. Ces pertes, ces ruines qui réduisent les industriels au désespoir font détester toute guerre non indispensable, ce qui est une grande garantie de paix.

Le système français, en tenant les classes élevées éloignées de l'armée, contribue à les amollir. Qu'on soumette les fils de famille à la discipline, à la vie plus rude, plus réglée du régiment, ne

fût-ce que pendant un an, comme les *einjährigen* prussiens, et on leur aura rendu un grand service. Douze mois de l'école du soldat seraient probablement pour la jeunesse dorée un régime très-bienfaisant. Une fiction qu'affectionne le théâtre moderne nous représente un *viveur* régénéré par le sévère métier des armes : l'idée est juste. Le régiment, inutile ou nuisible au travailleur, serait salutaire pour l'oisif. Les fils de familles aisées se trouvant sous les drapeaux, celles-ci ne les verront point d'un œil insouciant partir pour des expéditions lointaines, et elles ne songeront plus à des conquêtes qui devraient s'acheter au prix du sang de leurs enfants. S'agit-il de défendre la patrie, le père marchera à côté du fils ; s'agit-il de s'annexer une province à coups de canon, il votera pour la paix. La suppression de l'exonération serait aussi un avantage pour l'armée, dont elle élèverait le niveau moral et intellectuel en introduisant dans ses rangs les représentants des classes lettrées. Elle serait une garantie de conservation pour les institutions libres, car, sans cesse recrutée dans de nouveaux éléments tirés directement du sein de la nation, elle serait moins préparée à devenir un instrument d'oppression qu'un corps permanent dont tous les liens avec la vie civile sont rompus.

L'organisation territoriale de l'armée prussienne

lui donne aussi un caractère très-différent de celui de l'armée française. En Prusse, les diversités de mœurs, de lois, de traditions des anciennes provinces ont été respectées. C'est une fédération monarchique où l'unité n'est imposée que pour les services essentiels sans lesquels un État ne peut subsister. Chaque province, avons-nous vu, a son corps d'armée, chaque arrondissement son régiment. Ainsi le soldat n'est jamais éloigné du foyer. Fréquemment il peut revoir les siens; il retrouve dans les rangs les jeunes gens de son village, ses camarades d'enfance. Les souvenirs du lieu natal l'entourent, les influences de la famille ne sont pas amorties, ni les liens d'affection brisés. Aussi avec quelle joie il rentre chez lui ! Le train qui m'emportait en Prusse quand je visitai ce pays après la guerre de 1866, ramenait un grand nombre de soldats congédiés par la mise sur pied de paix. Ils chantaient leurs beaux *lieder* populaires, d'une poésie si douce, si pénétrante, heureux de déposer l'uniforme et même le fusil à aiguille. A chaque arrêt, les parents attendaient en foule, et quels transports en se revoyant ! Le devoir rempli, comme ces jeunes hommes disaient volontiers adieu à la gloire, pour reprendre la charrue, l'outil ou la plume ! En France, par horreur de ce crime détesté, le fédéralisme, la révolution a voulu extirper toutes les diversités pro-

vinciales, et l'armée a été un irrésistible instrument d'unification en éloignant le conscrit du lieu natal, en coupant les racines qui le retenaient au sol, en le dépaysant, en le mêlant avec d'autres conscrits des différentes parties du pays, afin qu'au lieu de Lorrains, d'Alsaciens, de Bretons, de Provençaux, il n'y eût plus que des Français. L'homme du Nord est envoyé au Midi, et l'homme du Midi au Nord, le Bordelais à Strasbourg et le Champenois à Marseille. La vie commune de la caserne agit : beaucoup de soldats ne lisent et n'écrivent pas; les liens de famille se relâchent, les naïves amours du village s'oublient; le but est atteint. Le troupier est prêt à partir pour Rome aujourd'hui, demain pour Mexico ou pour la Cochinchine avec la même insouciance : ce n'est qu'un changement de garnison. Les fondateurs d'ordres religieux qui voulaient former des agents toujours prêts à obéir aux ordres d'un maître absolu y arrivaient de la même façon.

L'organisation provinciale de l'armée prussienne présente encore un autre avantage : elle facilite beaucoup la mobilisation et l'incorporation des réserves. Les hommes vivent tous à peu de distance du régiment qu'ils doivent compléter, ou du dépôt qu'ils doivent rejoindre. Ils sont sous la main des autorités civiles et militaires. En deux jours, ils peuvent être sous les armes. C'est ainsi

que pour sa dernière campagne, la Prusse a pu mettre sur pied un demi-million d'hommes dans l'espace de quelques semaines. L'organisation territoriale prussienne est donc en résumé meilleure pour la défensive; le système unitaire français vaut mieux pour la guerre offensive et pour les expéditions lointaines. C'est dire que la première convient mieux que la seconde à un pays qui veut établir la liberté chez lui et respecter l'indépendance des autres.

La réserve créée par la loi française pour faire équilibre à la landwehr en diffère notablement. La landwehr se compose, pour la plus grande part, d'hommes sortant de l'armée active; la réserve au contraire comprend en France les hommes qui n'entrent pas dans l'armée. La landwehr forme des corps tactiques indépendants; la réserve ne paraît destinée qu'à renforcer les régiments de ligne. Le temps de service dans la landwehr s'ajoute à celui qu'on doit passer dans l'armée active; en France, le service dans la réserve tient lieu de celui dans la ligne. La landwehr fournit donc probablement une force mieux exercée. En Prusse, les hommes de la ligne en congé et les hommes de la milice se valent à peu près. En effet, un homme de la landwehr est un vétéran parfaitement dressé, ayant passé trois ans sous les drapeaux qui, de vingt-sept à trente-deux

ans est dans toute la force de l'âge; régulièrement exercé aux grandes manœuvres et au tir, une fois rappelé au régiment, il y reprend bientôt toutes les habitudes militaires. En France, l'homme de la nouvelle réserve, n'ayant pas servi, dispensé même de toute présence au corps dès qu'il saura manier le fusil, sera inférieur au garde national actuel, parce qu'il sera moins intelligent, attendu qu'il sortira des classes peu aisées [1].

Le système français apporte au mariage plus d'obstacles que le système prussien. En effet, en Prusse, le mariage n'est interdit que pendant les trois années que les jeunes gens passent sous les drapeaux, c'est-à-dire de vingt à vingt-trois ans, tandis qu'en France l'interdiction dure six ans

1. Les hommes de la landwehr, pendant la guerre du Slesvig-Holstein, furent versés dans les régiments de la ligne, et les officiers des deux catégories servirent ensemble sans que la meilleure entente cessât de régner entre eux. Ceux de la milice paraissent ne l'avoir cédé aux autres sous aucun rapport. Sur 1286 lieutenants de l'armée en campagne, 259, soit environ un cinquième, appartenaient à la landwehr. Ceux-ci comptèrent 6 tués sur 25 et 18 blessés sur 74, soit un quart. Un cinquième d'entre eux reçurent des récompenses honorifiques pour leur bravoure, proportion exactement en rapport avec leur nombre. Ainsi, relativement à la ligne, ils se distinguèrent tout autant et s'exposèrent davantage. Tous les écrivains militaires de la Prusse qui se sont occupés de la campagne de 1866 reconnaissent les services rendus par la landwehr. (Voyez notamment les écrits de M. Rustow, qui jouit d'une grande autorité en cette matière.)

pour ceux qui sont dans l'armée active, et quatre ans pour la réserve. Si l'on considère l'accroissement de la population comme une chose désirable, il faudrait favoriser les mariages plus de ce côté-ci que de l'autre côté du Rhin, car là la population double en un demi-siècle, en France à peine au bout d'un siècle.

L'établissement militaire de la Prusse coûte aussi relativement beaucoup moins que celui de la France. La France dépense environ 410 millions pour 400000 hommes sous les drapeaux. Le budget de la guerre de 1867 a été fixé en Prusse à 155625000 francs pour 206000 hommes. La dépense revient donc en France à 1040 francs par soldat et à 11 fr. 50 par habitant; en Prusse, à 750 francs par soldat et à 7 francs par habitant. En 1869, la dépense par soldat a été de 735 francs. La différence paraît encore bien plus grande quand on sait qu'au moyen de 150 millions de francs la Prusse peut mettre 700000 hommes sous les armes en quelques semaines, tandis que pour ses 400 millions la France arriverait difficilement à un chiffre pareil. Le mécanisme prussien est donc bien plus économique, puisqu'au moment du besoin il donne le même résultat utile pour un sacrifice presque trois fois moindre.

L'armée française a certes des qualités exceptionnelles; mais le système adopté en Prusse

présente de grands avantages, que nul ne conteste, puisque partout on cherche à se les approprier. D'où résultent ces avantages? De ce que la Prusse s'est rapprochée du système des milices locales. Sa force militaire est vraiment la nation en armes. Aujourd'hui plus que jamais, ce sont les gros bataillons qui décident. Grâce aux chemins de fer, on peut concentrer en très-peu de temps sur le point décisif des masses énormes d'hommes, et au moyen d'armées secondaires tourner l'ennemi avec une promptitude accablante; mais pour opérer ces grandes manœuvres il faut beaucoup de soldats. Or comment se les procurer sans ruiner le pays en temps de paix et sans l'affaiblir par le désordre des finances? Le système perfectionné des milices résout le problème. Par la conscription généralisée, faire passer tous les hommes valides sous les drapeaux, les y retenir juste le temps nécessaire pour apprendre l'école du soldat, puis les renvoyer dans leurs foyers comme réserves, avec le droit de les rappeler en cas de danger, voilà l'organisation qui a été le salut de la Prusse en 1813, et que, seule aujourd'hui, la Suisse applique dans toute sa rigueur[1].

1. En Suisse, tout homme valide se doit à la défense de la patrie de 20 à 45 ans. Il sert huit ans dans l'élite, qui comprend 80 000 hommes, six ans dans la réserve, qui en compte 45 000, et dix ans dans la landwehr, qui en comprend encore 75 000,

La réserve du système français n'est, il est vrai, pas autre chose que la milice suisse; mais on se demande si la France ne devrait pas aller plus loin dans ce sens. Ne pourrait-on pas, en combinant les avantages des systèmes prussien et suisse, faire passer la réserve par le régiment, afin de lui donner une instruction plus solide, mais l'y retenir peu de temps, de façon à abréger notablement la durée du service dans l'armée active, et à se rapprocher du système des milices provinciales? On n'aurait ainsi d'une manière permanente que 200 000 hommes au plus sous les drapeaux, mais on en trouverait 3 millions bien exercés dans la réserve. On serait moins puissant pour l'attaque, mais invincible pour la défense. Mieux que tout autre peuple, la France pourrait donner au monde ce salutaire exemple. Elle a conquis assez de

soit en tout 200000 hommes pour 2 millions et demi d'habitants. Dans la même proportion, la France disposerait de 3 millions de soldats; mais la Suisse n'a pas d'armée permanente. Les hommes de ses milices se réunissent chaque année pour des exercices et des manœuvres pendant quelques jours sous l'inspection d'officiers fédéraux. Quoique les dépenses pour l'entretien d'une artillerie très-nombreuse et d'un armement très-perfectionné soient relativement considérables, les sacrifices qu'ont à faire la confédération et les cantons ne s'élèvent qu'à 8 millions, soit à 41 francs par soldat au lieu de 1000 fr. en France et de 750 francs en Prusse. L'adoption du système prussien vient d'être proposée aux chambres par le gouvernement suédois.

gloire pour inaugurer sans regrets l'ère de la paix, et ses populations sont assez belliqueuses pour que nul ne songe jamais à venir provoquer ses innombrables milices. La France, dit-on, doit se tenir prête à arrêter l'accroissement de la Prusse. Et pourquoi? Par quelle déplorable contradiction la France, qui a passé les Alpes pour faire, au nom du principe des nationalités, l'unité italienne, passerait-elle maintenant le Rhin pour s'opposer à l'unité germanique? Ce serait la rendre inévitable et prochaine. La Bavière, si hostile à la Prusse, ne vient-elle pas de déclarer récemment qu'elle se mettrait sous ses ordres pour repousser toute agression étrangère, et ne voyons-nous pas déjà les autres États du Sud se grouper autour de la Prusse?

La crainte de l'Autriche a unifié l'Italie, celle de la France unifierait l'Allemagne. Quelle compensation espérer d'ailleurs pour tant de sang et de millions qu'il faudrait sacrifier? Quelques lambeaux de territoire le long du Rhin, arrachés tout palpitants à la grande patrie allemande, cause éternelle de haines et de luttes, sorte de Venise rhénane attachée au flanc de la France, qui serait condamnée désormais à garder toujours l'arme au bras et la mèche allumée pour conserver une conquête si contraire au droit sans cesse invoqué des nationalités? Non, il faut l'espérer, c'est vers

un autre avenir que nous marchons. Les anciennes rivalités de peuple à peuple cesseront, car il est démontré qu'elles n'ont pas de raison d'être. Jadis on croyait que les intérêts étaient en opposition, aujourd'hui on sait qu'ils s'accordent. Le profit de l'un est le dommage de l'autre, disait Montaigne, et je ne puis, répétait Voltaire, désirer la grandeur de ma patrie sans vouloir l'abaissement de ses voisins. Tel était le préjugé antique qui a duré jusqu'à la fin du siècle dernier. Éclairée par les études économiques, l'humanité prendra bientôt pour devise l'idée chrétienne traduite en ces deux beaux vers :

Se faire aimer, c'est être utile à soi;
Aimer, aimer, c'est être utile aux autres.

Mon voisin accroît-il sa richesse, sa puissance, ses connaissances, l'échange commercial et littéraire m'y fait aussitôt prendre part. Si l'Allemagne, reconstituée conformément à ses aspirations nationales, voit augmenter les produits du travail ou du génie de ses enfants, la France ne sera-t-elle pas la première à en recueillir les avantages? Les œuvres de Goethe et de Schiller, de Beethoven et de Mozart, les conquêtes de la science d'outre-Rhin, n'en jouit-elle donc pas comme si elles étaient les siennes? Supposez l'Allemagne dévastée, ses villes en cendres, ses universités détrui-

tes, ses usines renversées et des populations misérables et ignorantes à la place d'un peuple éclairé et florissant, la France serait-elle plus grande, plus heureuse, plus libre?

Nous vivons à une époque de transition entre l'âge du despotisme et du matérialisme qui va finir et l'ère de l'industrie et de la liberté qui s'ouvre. De là ces contractions qui étonnent et scandalisent. N'est-il pas étrange qu'on ne s'occupe que des moyens de se détruire et de se nuire? S'il faut passer par la période de l'armement général, que du moins on ne s'arme que pour se défendre. Le système des milices fortement organisées devrait alors remplacer celui des armées permanentes. La Prusse y a trouvé ces forces qui ont accablé ses ennemis et étonné le monde. Que la France la devance dans cette voie. Instruction obligatoire, service obligatoire pour tous, exercice militaire dans les colléges comme dans les écoles de cadets de la Suisse, un petit nombre de soldats sous les drapeaux, mais dans leurs foyers des millions d'hommes bien exercés, prêts à se lever pour défendre la patrie, voilà des réformes qui seraient pour l'Europe un exemple et un apaisement, pour la France elle-même une garantie de liberté, une source de force, de richesse, de virilité, d'instruction, de moralisation, dont il est difficile de mesurer les salutaires effets.

II

LE SOL DE LA PRUSSE ET LA CONSTITUTION DE LA PROPRIÉTÉ

§ 1

De tous les grands États européens, il n'y en a point qui aient été moins favorisés par la nature que la Prusse. Le roi de Hanovre appelait Frédéric II l'archi-sablier de l'Allemagne, et Frédéric lui-même ne se faisait pas faute de plaisanter sur les sables du Brandebourg.

Quand on traverse la Prusse dans sa grande longueur, depuis le Rhin jusqu'à Königsberg ou Gumbinnen, l'aspect du pays est d'une monotonie désolante et dénonce la pauvreté native du sol. Presque partout domine la céréale des terres arides, le seigle, qui est même généralement petit et maigre. Des bruyères, des plaines de sable aussi nues, aussi désolées que celles du désert, attris-

tent le regard et s'avancent jusqu'aux environs de la capitale; puis viennent des eaux dormantes, des étangs mélancoliques qu'entourent des bois clair-semés de sapins mal venus, des tourbières, des marais, et à l'horizon les silhouettes transparentes de quelques bouleaux rabougris. La plupart du temps, un ciel gris laisse filtrer sur ce morne paysage une lumière blafarde. L'ennui vous saisit en le traversant; on hâte de ses vœux le vol rapide de la locomotive. La nuit arrive et toujours s'étend à l'infini la même plaine uniforme. Le lendemain on retrouve encore les mêmes sapins maladifs, les mêmes bouleaux rachitiques, les mêmes champs de seigle, le même aspect de pauvreté souffreteuse; il semble qu'on n'ait point changé de place.

Le climat est extrêmement rigoureux; trois mois de neige, un froid qui dépasse 30 degrés centigrade, et, circonstance plus fâcheuse encore, des gelées tardives jusqu'en juin et juillet, qui grillent les pommes de terre et le sarrasin. Cependant les habitations rurales sont bien soignées, propres et correctement tenues dans leur médiocrité, comme le vêtement d'un sous-officier en demi-solde. Dans les villages, l'église et l'école, en excellent état, annoncent qu'on ne néglige pas les intérêts moraux et intellectuels; les routes, les cours d'eau sont dans un admirable état d'entretien. Tout in-

dique l'effort d'une volonté persévérante et prévoyante.

Le touriste qui cherche des sites pittoresques, l'agronome qui désire visiter des régions de riche culture, ne doivent point aller en Prusse. Même dans le district si renommé de Magdebourg, la Prusse n'a rien à offrir qui puisse se comparer aux Flandres française et belge, à la Normandie ou aux comtés de Norfolk et de la Basse-Écosse; mais celui qui voudra savoir comment l'homme parvient à vaincre les résistances d'une nature rebelle et à tirer d'une terre inféconde d'abondants moyens de subsistance, comment surtout l'instruction généralisée et la science appliquée peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture, celui-là trouvera dans l'étude de l'économie rurale prussienne les plus utiles enseignements. Sans doute c'est pour les yeux de l'amateur un beau spectacle que celui des gras pâturages de la Lombardie ou de la Hollande, tout couverts de magnifiques troupeaux; mais s'il désire améliorer son domaine, que peut-il emprunter à ces contrées exceptionnellement favorisées, pour qui la nature a tout fait? Vient-il à les citer, on lui répondra qu'il faudrait commencer par se procurer le fertile limon qui produit spontanément ces nourrissants fourrages. Que si, au contraire, il a vu des terres de la plus mauvaise qualité donner

un revenu rémunérateur, il pourra facilement en faire son profit en introduisant les procédés qui ont réussi ailleurs. De même en cherchant comment un État naturellement pauvre et déshérité a pu grandir rapidement en puissance et en richesse, les nations plus favorisées et qui pourtant n'avancent pas aussi vite, trouveront peut-être l'occasion de salutaires réflexions et d'utiles réformes..

§ 2

Avant les récentes annexions, le territoire de la Prusse avait une étendue de 28 millions d'hectares; il en comprend aujourd'hui 35 millions. Il présente l'aspect d'une grande plaine de formation tertiaire qui va mourir en pente insensible sous les eaux de la mer du Nord et de la Baltique, de façon à n'y pas ouvrir de ports d'une profondeur suffisante pour la marine de guerre, sauf Kiel; elle se relève ensuite peu à peu vers le sud, où elle est bornée par les massifs de roche cristalline des monts Sudètes, par la chaîne des Géants, du Harz, du Teutoburger-Wald et de l'Eifel avec ses coulées de lave et ses cratères éteints. La superficie est composée d'un mélange d'argile et de sable, dépôts opérés au fond de la mer et soulevés au-dessus du niveau des eaux pendant l'épo-

que géologique la plus récente. Dans le sous-sol, on rencontre tantôt une croûte ferrugineuse, bien connue dans les Landes, et qui fait le désespoir du cultivateur; tantôt de la marne de formation éocène, qui permet d'amender la terre en lui donnant les éléments calcaires qui lui font généralement défaut. La craie même apparaît parfois au jour comme dans l'île de Rugen, où elle se dresse du côté de la mer en falaises de plusieurs centaines de pieds de hauteur. Parcourons rapidement les différentes provinces. La plus orientale est la plus grande. La Prusse confine à la Russie, dont elle reproduit assez exactement les caractères physiques. Le bassin et le delta de la Vistule aux environs de Dantzig, le delta de Memel à partir de Tilsit, le district de Marienwerder, offrent des terres d'excellente qualité produisant du froment, du lin, de l'orge en abondance; mais presque tout le reste de la province est peu fertile, entrecoupé de marais, de petits lacs et de bruyères absolument stériles, où le sapin même, le plus sobre des arbres, refuse de pousser.

Sous le 54e degré de latitude nord, le climat est sévère, et la période de végétation très-courte. La récolte se fait tard, les semailles d'automne très-tôt; il faut ainsi exécuter tous les travaux agricoles en peu de temps et employer beaucoup de chevaux et d'hommes, qu'on ne peut utiliser pen-

dant le long hiver qui suit un rapide et brûlant été. Cette circonstance augmente les frais de production. D'autre part, le prix des denrées reste relativement assez bas, parce que la population est clair-semée et les voies de communication encore peu nombreuses. La conséquence naturelle de cet état de choses est que le produit net et le produit des terres ne sont pas considérables. Les chiffres suivants donneront une idée de ces conditions économiques.

La population s'élève seulement à 2559 habitants par mille carré, tandis que la moyenne pour tout le royaume est de 3771. Le prix de la viande de bœuf est de 60 à 80 centimes par kilo. On ne compte par mille carré que 4125 mètres de routes et de canaux, et les estimations officielles du cadastre, faites il y a quelques années, n'attribuent à la terre arable qu'un produit net de 12 fr. 50 par hectare, et une valeur vénale de 375 francs.

La province de Posen, au sud de la précédente, n'a pas d'aussi belles terres d'alluvion, et le sable y domine aussi dans toute la partie occidentale. Cependant le bassin de la Netze, dans le cercle de Bromberg, et celui de l'Obra présentent des prairies fertiles, et le climat y est moins défavorable à la végétation des récoltes d'été. Il y a une trentaine d'années à peine, la contrée était couverte de grands bois, continuation des sauvages forêts

de la Pologne et de la Lithuanie où vivent encore quelques représentants de l'antique race du *bos urus*, l'*aurochs*, qui est près de disparaître. Depuis lors on a défriché la plus grande partie de ces massifs forestiers. La terre arable prend 61 p. 100 de la superficie, et les bois seulement 21, proportion inférieure à celle qu'offre le royaume, et qui est de 24 p. 100. Malheureusement, la terre obtenue par le défrichement est encore très-humide, remplie d'un humus aigre, exigeant beaucoup de chaux, d'engrais, et un drainage profond que le peu de pente du terrain rend souvent très-difficile à exécuter. La densité de la population est un peu plus grande que dans la province de Prusse : elle est de 2842 habitants au mille carré. La viabilité est meilleure, puisqu'il y a 5550 mètres de voies par mille. Le prix des terres a beaucoup augmenté. Le cadastre le portait à 450 francs l'hectare. En réalité, il dépasse maintenant 700 francs.

La province de Posen est, comme on sait, d'origine polonaise; les Allemands s'y sont introduits peu à peu pour la germaniser. Il s'est produit dans le chiffre relatif des deux races de singulières vicissitudes. En 1815, il n'y avait que 160 000 Allemands et 615 000 Polonais. En 1861, sur 1 467 604 habitants, il y avait 666 083 Allemands et 801 521 Polonais. L'élément germanique

avait donc fait d'étonnants progrès, puisque de 26 il s'était élevé à 83 p. 100 de l'élément slave; mais à partir de 1861, celui-ci s'accroît rapidement, tandis que l'autre diminue. En 1864, on ne trouve plus que 75 Allemands pour 100 Polonais. Cela s'explique par un double mouvement d'émigration et d'immigration. Les Allemands émigrent vers l'Amérique; les Polonais fuyant le joug russe, s'infiltrent en Prusse. Toutefois, par un mouvement continu, la propriété, paraît-il, passe des mains des Slaves dans celles des Allemands.

La Poméranie, qui s'étend des deux côtés des bouches de l'Oder, le long de la Baltique, est mieux partagée que les deux provinces précédentes. Les districts de Stralsund, de Stettin, l'île de Rugen et tout le littoral présentent des terres fertiles propres à la culture du froment, de l'orge et même de la betterave. L'intérieur du pays est plus médiocre; le seigle et le sapin y reprennent leur empire. La proximité de la mer, la facilité des exportations, donnent aux produits agricoles à peu près la valeur qu'ils atteignent sur les marchés régulateurs de l'Europe occidentale. C'est un pays de grande propriété. Les domaines dépassent 300 *morgen*[1], c'est-à-dire environ 75 hectares, oc-

1. Le *morgen* de Magdebourg, la mesure agraire généralement employée dans les statistiques prussiennes, contient 2550 mètres carrés. Quatre *morgen* font ainsi un peu plus d'un hectare.

cupent les 68 centièmes de la superficie. La petite propriété des paysans, de 1 à 7 hectares, n'en prend que 4 p. 100; grande différence avec la France, où la classe des petits propriétaires est si nombreuse. La Poméranie est aussi la province la moins peuplée du royaume : on n'y compte que 2492 habitants par mille carré, et la même étendue offre 7000 mètres de routes et de canaux. Le prix moyen de l'hectare dépasse 900 francs.

Le Brandebourg, noyau primitif de la monarchie prussienne, en est la région la plus stérile; on n'y rencontre guère de bonnes terres qu'aux bords de l'Oder et de la Wartha, et elles forment à peine 4 pour 100 de la superficie. Les districts de Priegnitz, de l'Uckermark et du Havelland, contiennent quelques parties assez productives. Dans tout le reste de la province domine un maigre sable qu'on n'a pu mettre en valeur que par des efforts persévérants bien dirigés.

C'est ici que le lupin, enterré vert comme engrais ou donné comme fourrage aux moutons, a fait merveille. De magnifiques travaux d'assainissement ont été exécutés à différentes époques à partir du moyen âge, et, grâce aux résineux, on a pu tirer parti des zones les plus rebelles. La consommation de villes importantes, comme Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Potsdam, l'étendue des voies de communication, qui atteint 10 000 mètres par

mille carré, assurent aux produits un prix rémunérateur. La viande se vend un bon tiers plus cher que dans les provinces orientales : elle vaut 1 fr. 50 le kilogramme. Le prix de la terre s'en ressent et monte à 1100 francs l'hectare. La propriété est plus divisée que dans l'est. Les domaines dépassant 75 hectares n'occupent plus qu'environ la moitié de la surface, et les fermes de 7 à 70 hectares, exploitées par des cultivateurs propriétaires, sont nombreuses : elles prennent 38 pour 100 de la superficie. La culture est généralement très-bien conduite, et les progrès accomplis dans ces dernières années sont très-frappants. De meilleures races d'animaux, les vaches d'Ayr et de Hollande, les moutons et les porcs anglais, se propagent, les instruments aratoires perfectionnés se répandent et l'emploi des engrais commerciaux prend une extension rapide.

La Silésie présente un aspect très-différent de celui des provinces du Nord. Traversée dans toute sa longueur par l'Oder, elle s'avance comme un coin entre les populations slaves de la Pologne et de la Bohême. Toute la région méridionale est montagneuse. Les contre-forts des Eulen et des Riesen-Gebirge, s'y soulèvent en croupes assez hautes où la couche végétale d'une froide argile est mince et peu favorable à la végétation des céréales. Le climat est rude, la tempé-

rature subit de brusques changements. Dans la haute Silésie, les semailles du printemps ne peuvent se faire qu'à la mi-avril, et celles d'automne doivent être terminées au commencement d'octobre. Le foin ne se coupe qu'à la mi-juillet et le froment ne mûrit qu'en août. La petite culture domine dans cette région : il n'y a que peu d'exploitations dépassant 75 hectares. Dans la basse Silésie le climat est moins rigoureux, la propriété moins divisée. L'étendue des fermes ordinaires est de 25 à 50 hectares. Cette province est la seconde sous le rapport du bétail; on y compte par mille carré 2573 bêtes à cornes, 510 chevaux et 5149 moutons dont la laine est très-renommée. La capitale, Breslau, est après Berlin la ville la plus peuplée du royaume, elle compte 164 000 habitants.

La province de Saxe était la plus riche de celles qui formaient la Prusse avant les récentes annexions. A l'exception des hauteurs du Harz et du Thuringer-Wald, que l'âpreté du climat et du sol rend peu propre à la culture, le reste du territoire est de bonne qualité, et les districts de Magdebourg, Mersebourg, Kalbe, Erfürt, sont même excellents. C'est aussi la contrée où les procédés agricoles sont le mieux entendus, et les améliorations nouvelles le plus promptement introduites. Les riches cultures industrielles, celles de la bet-

terave surtout, y sont très-répandues et donnent les meilleurs résultats. La moyenne propriété y domine. Les domaines de plus de 150 hectares n'occupent que 30 pour 100 de la superficie.

Située au centre intellectuel de l'Allemagne, la Saxe est sous tous les rapports le pays le plus avancé de la Prusse. La Westphalie au contraire en est un des plus arriérés. Le sol y est peu fertile. Au sud s'élève la région montagneuse du Sauerland ou « pays amer, » avec ses bois de peu de valeur, ses terres humides et son rude climat. Au nord s'étend la grande plaine de Munster avec ses sables et ses bruyères. Il n'y a que les quarante-trois centièmes de la superficie qui soient cultivés. C'est à l'extrémité méridionale de la province que se trouve le district de Siegen, dont les prés arrosés servent de modèle et d'objet d'étude à toute l'Allemagne.

La façon dont les habitants de cette région exploitent leurs bois et leurs prairies mérite d'être connue. Ces bois s'appellent *haubergen* et occupent toutes les déclivités des montagnes, qui s'élèvent jusqu'à 1700 pieds de hauteur. Au dix-huitième siècle, le duc de Nassau, à qui le pays appartenait, craignant que la division de la propriété en parcelles ne nuisît à la bonne exploitation, entreprit une opération générale de conso-

lidation. Voici en quoi elle consistait. Toutes les propriétés particulières d'une commune furent réunies en un ensemble indivis, dans le produit duquel chaque propriétaire vint prendre une part proportionnée à ce qu'il possédait d'abord. L'administration du bien commun est confiée à un directeur (*vorstand*) élu en assemblée générale pour six ans. Les *haubergen* de chaque commune formant un tout sont divisés en dix-huit ou vingt coupes annuelles d'un seul tenant. Quelquefois la coupe est vendue, et le produit partagé entre les ayants droit, proportionnellement aux parts que chacun possède. D'autre fois la superficie à exploiter est découpée en bandes parallèles s'étendant depuis le pied des hauteurs jusqu'au sommet, et chacun des copropriétaires tire parti de la lisière de bois que le tirage au sort lui assigne. D'après les règlements, on pèle le taillis de chêne quand la séve monte, pour obtenir des écorces à tan. En mai, le bois est coupé; la superficie du sol est enlevée par mottes qu'on met en tas et qu'on brûle au mois d'août; dans les cendres, on sème du seigle qui est récolté, avec précaution, l'an d'après entre les pousses nouvelles des souches, que cette opération ne fait pas du tout souffrir. Le sol étant ainsi bien nettoyé et ameubli, on met de jeunes plants dans les places vides. Une herbe abondante succède au seigle sous le taillis qui repousse.

Quatre ans après on y mène paître les moutons et un peu plus tard les vaches.

Les *haubergen* donnent donc successivement des écorces à tan, du bois à brûler, du seigle et de l'herbe. Le produit brut monte à 900 francs par hectare pour 18 ans, soit 50 francs annuellement. Le produit net est d'environ 24 francs, ce qui est très-considérable, vu qu'il s'agit de bois situés sur des déclivités très-raides, et dans ce calcul le pâturage n'est compté pour rien. L'organisation des *haubergen* ressemble beaucoup, on le voit, à celle d'une société anonyme. Les actions sont remplacées ici par des parts appelées *stammjähne* et inscrites au grand-livre. Le propriétaire dispose librement de sa part indivise, mais non de la quotité du bois qu'elle représente, et qui reste soumise à l'administration sociale, comme c'est le cas pour les actions d'un chemin de fer. Les habitants du pays de Siegen sont très-satisfaits de ce régime, qui ne donne jamais lieu, paraît-il, à des réclamations sérieuses. Nous voyons ici comment, par l'association appliquée aux biens-fonds, on arrive à combiner la division de la propriété et la grande exploitation. C'est un type intéressant à étudier, car la société démocratique de l'avenir sera forcément amenée à adopter des institutions du même genre, afin de réunir les avantages de la propriété arrivant aux mains de

tous avec ceux qu'assure l'emploi des machines sur une large échelle.

L'irrigation dans le district de Siegen est aussi bien entendue qu'en Lombardie et aux environs de Valence. Des eaux abondantes descendant des hauteurs sont retenues par des digues et des barrages afin de communiquer la force motrice aux petites forges répandues dans les vallées. Un canal d'alimentation les amène sur les prés et un canal parallèle de décharge les enlève. Ces prés sont disposés en ados, au sommet de chacun desquels s'ouvre une petite rigole d'irrigation. Les travaux d'installation d'un hectare de prairie s'élèvent à 1800 francs; il est vrai que le produit est énorme : il monte à 12 000 kilogrammes de foin, d'une valeur de 800 francs au moins. Le principal arrosement a lieu à l'automne; au printemps on abreuve de nouveau le pré avant la première coupe, et l'été avant la seconde.

L'hectare se vend de 10 000 à 11 000 francs et se loue 400 francs. Les travaux de premier établissement et d'entretien des grands canaux s'exécutent à frais communs par les soins d'une administration que les intéressés désignent. La minorité, après avoir fait valoir ses objections au sein de l'assemblée générale, est obligée de se soumettre aux décisions de la majorité. Cet exemple montre une fois de plus quelle valeur extraordinaire peut

communiquer à un sol de qualité médiocre le travail humain bien dirigé. Il existe à Siegen une école de praticulture dont les élèves, habitués en dehors de leurs études théoriques à établir eux-mêmes des prés irrigués, sont partout recherchés en Allemagne.

Le nord de la Westphalie et presque tout le Hanovre présentent encore les modes de culture les plus primitifs. Les bruyères occupaient autrefois le tiers de la superficie. Grâce au partage des biens communaux, elles n'en prennent plus que le quart. Dans le sous-sol se trouve une croûte ferrugineuse qui, arrêtant l'écoulement des eaux, s'oppose à la croissance des arbres et rend les herbages aigres. Le système de culture généralement en usage est celui que l'on nomme en Allemagne *Plaggen-Withschaft*. On coupe la superficie de la bruyère qui contient un peu d'humus et de force végétale; on transporte les mottes sous le bétail, où elles se transforment en engrais, et on entretient ainsi la fertilité des terres cultivées, soumises cependant au plus détestable assolement. On y met du seigle dix et vingt ans de suite, avec parfois un peu de pommes de terre et de sarrasin.

La partie du territoire qui est cultivée s'appelle *Esch;* elle s'est élevée de plusieurs pieds par suite de l'adjonction constante des mottes de bruyère. Un mur de terre et un fossé planté en taillis

l'entourent et la préservent du bétail. Chaque cultivateur exploite sur le *esch* plusieurs parcelles entremêlées avec celles des autres habitants du village. Naguère régnait encore ce que l'on appelait le *flurzwang*, antique coutume qui obligeait tous les cultivateurs à faire à la même époque les semailles, et la moisson afin de permettre aux troupeaux de paître sur les chaumes. Maintenant que ces entraves ont disparu, les cultures sont plus variées : fourrages et racines commencent à se montrer après les céréales. Dans la Frise orientale et dans l'Oldenbourg on retrouve les mêmes usages ; seulement le *esch* s'appelle ici *gest* ou *gast*.

Autrefois *la marche*, terrain vague entourant les champs cultivés, était commune ; et au 1er mai l'assemblée des habitants désignait l'étendue où chaque chef de famille avait le droit d'aller couper la bruyère. Aujourd'hui beaucoup de ces communaux ont été partagés, et les anciens usages ne survivent que dans l'immense plaine qui s'étend entre l'Elbe et le Weser, la Lunebürgerheide. Pour tirer meilleur parti de cette terre ingrate, il faut, après avoir répandu sur le sol la marne qu'on trouve en beaucoup d'endroits à une très-petite profondeur, planter des résineux ou adopter une meilleure rotation.

En Hanovre, les associations provinciales d'a-

griculture ont pris une excellente mesure qu'il faudrait imiter ailleurs. Elles tracent pour les cultivateurs qui le désirent un plan d'amélioration, et envoient même des agents spéciaux qui en surveillent l'exécution. Un chiffre fera comprendre l'importance de cette innovation. En Hanovre, les associations agricoles, pendant la seule année 1863, ont contribué à transformer la culture de 771 exploitations situées dans 302 communes. L'assolement auquel on arrivé est le système alterne appliqué à un mauvais sol, et il comprend : 1° pommes de terre et lupin; 2° seigle; 3° trèfle blanc et graminées; 4° seigle; 5° pois; enfin, 6° avoine. De cette façon, on obtient de quoi entretenir un bétail suffisant, tout en se passant du secours qu'apportait la bruyère. Celle-ci, partagée entre les habitants, est peu à peu mise en valeur, et chaque année la région productive s'étend.

Quoique la terre soit peu fertile et le climat humide et froid, la Westphalie et la partie avoisinante du Hanovre nourrissent une classe nombreuse de paysans aisés. La plupart d'entre eux sont propriétaires d'une exploitation de 25 à 50 hectares. Nulle part dans le royaume la grande propriété n'occupe aussi peu de place qu'ici; elle ne prend que les seize centièmes du territoire. Le chiffre des bêtes à cornes est élevé, 1550 par mille carré et 342 par mille habitants; mais chose sin

gulière pour un pays de bruyères, le nombre des moutons est très-restreint, il ne dépasse guère celui des bêtes à cornes. On élève aussi beaucoup de porcs dont les jambons sont renommés, et beaucoup de chèvres. Le nombre de ces utiles animaux s'est élevé, dans la province, de 28 000 en 1816 à 131 000 en 1861; c'est du lait pour cent mille ménages pauvres.

La plus grande partie de la province rhénane est montagneuse. Sur la rive gauche du Rhin s'élèvent les hautes croupes du Hunsruck, que la Moselle contourne et celles de l'Eifel, qui, au sommet du Hohe-Acht montent à 2360 pieds. Sur la rive droite se prolonge le soulèvement du Wester-Wald, riche en minerai, mais extrêmement défavorable à la culture. Dans toute la région haute, le sol, formé par l'effritement des schistes argileux et de la grauwacke, est froid et peu perméable. Le climat est en outre des plus rudes : l'hiver dure près de six mois, et les gelées de juillet brûlent fréquemment les pommes de terre. Au fond des vallées qui sillonnent le pays s'étendent de bonnes prairies, et, comme on sait, la vigne se cultive avec grand succès aux bords du Rhin, de la Moselle, de la Nahe et de l'Ahr. A partir de Cologne s'ouvre une plaine couverte d'un riche limon qui atteint dans le pays de Juliers le plus haut degré de fertilité. C'est avec le district

de Magdebourg la plus belle région agricole du royaume. L'étendue des voies de communication, le développement de l'industrie favorisé par le bon marché des charbons de la Ruhr, la densité de la population qui arrive à 6000 âmes par mille carré, la division de la propriété, tout contribue à faire de la province rhénane, malgré beaucoup de terrains de mauvaise qualité, la partie la plus riche de la Prusse. Les propriétés inférieures à 8 hectares y prennent environ la moitié de la superficie, proportion tout à fait exceptionnelle dans le royaume. Les grandes propriétés supérieures à 150 hectares y existent aussi, elles occupent encore les 22 centièmes du territoire.

La plus belle acquisition que la dernière guerre ait value à la Prusse est sans contredit le Slesvig-Holstein, qui comprend 1 859 000 hectares avec 1 022 000 habitants. La côte orientale vers la Baltique et le centre forment la partie haute, le *Geest*, dont le sol d'argile et de sable est également favorable aux prairies et aux céréales. Sur la côte occidentale, aux bords de la mer du Nord, le *Marsch* formé, comme les *polders* de la Hollande, par des dépôts d'alluvion, est d'une merveilleuse fertilité. Cette zone d'argile, que l'on appelle *Klei*, convient parfaitement à l'engraissage du bétail. Ses paysans sont partout très-aisés, et la classe rurale constitue les trois quarts de la

population totale. Les fermes (*bauernhöfe*), entourées de fossés, se cachent sous d'épais massifs d'arbres qui les protégent contre la violence des vents de mer. Il y règne un confort rustique, non sans élégance, qu'on ne rencontre nulle part en Europe, sauf dans les provinces néerlandaises de Groningue dont les conditions physiques et sociales ressemblent beaucoup à celles du Slesvig-Holstein. 120 000 hectares sont boisés, 300 000 en prairies et 1 300 000 en terres arables. Sur celles-ci se pratique un assolement particulier, connu en Allemagne sous le nom de *holsteinische koppelwirthschaft*.

Les champs (*koppel*) sont entourés de deux fossés entre lesquels s'élève un épaulement de terre où croît un taillis de bouleaux et d'aunes coupé tous les neuf ans. Par ce système de clôture on assèche les terres, on obtient du bois et on protége les récoltes des atteintes du bétail. La rotation suivie sur les *koppels*, et qui constitue l'assolement holsteinois, comprend neuf années : pendant la première année, la terre est en jachère; la deuxième on sème le froment; la troisième, l'orge; la quatrième et la cinquième, l'avoine; la sixième, le trèfle; la septième, la huitième et la neuvième année sont réservées au pâturage. Voilà, il est vrai, quatre années de récolte verte et quatre années de céréales;

mais celles-ci ont le tort de se suivre sans interruption.

Les progrès récents tendent à introduire la culture alterne et à supprimer les clôtures des *koppels*, qui prennent une place précieuse. Le principal produit du pays est le beurre et le bétail, que les bateaux à vapeur emportent chaque semaine du port de Tonning pour le marché de Londres. Ils enlèvent ainsi au moins 200 bœufs et 2000 moutons par semaine. Le beurre s'expédie aussi par Kiel et toujours dans des tonnelets de chêne de 50 à 75 kilos, portant la marque de la ferme d'où ils proviennent, excellente coutume qui entretient l'émulation et empêche les fraudes. Par ses exportations, le Slesvig-Holstein dépend de l'Angleterre plutôt que de l'Allemagne et il n'a pas à s'en plaindre, car le haut prix des produits enrichit le fermier et les propriétaires[1].

Le bétail appartient à deux races très-distinctes : la race angle au pelage rougeâtre, aux jambes fines, donnant beaucoup de lait, et la race du Jutland, à la robe pie, noir et blanc, moins grande, mais plus robuste. Les petits cultiva-

1. Les exportations ont monté dans ces dernières années à 7 millions de kilos de beurre, 3 millions de kilos de viande dépecée, 20 millions de graines de colza et 5 millions de tourteaux, enfin à 50 000 têtes de bétail, chiffres considérables, qui donnent une idée de la fertilité du pays, et du bien-être qui doit y régner.

teurs du *Geest* élèvent les jeunes bêtes, les grands fermiers du *Marsch* les achètent et les engraissent dans les prairies, à raison de deux bêtes à cornes et de deux moutons par hectare. Les chevaux sont excellents, et le jour du marché les paysans aiment à s'y rendre au trot rapide de leurs brillants attelages.

Les ouvriers agricoles, *insten*, ne reçoivent que 90 centimes par jour. Lorsqu'ils battent le grain au fléau, ils obtiennent le seizième du produit et le vingtième quand ils battent à la mécanique. Dans les *marschen*, où les bras sont rares, la journée se paye pendant la moisson 1 fr. 50 et 1 fr. 80 centimes, non compris la nourriture, qui doit être copieuse et forte. Les habitations des ouvriers, grandes, bien tenues et presque toujours ornées de fleurs, contiennent au moins quatre pièces. Les relations entre maîtres et serviteurs sont restées patriarcales, ce qui devient rare en Allemagne comme partout. L'ivrognerie, vice habituel des peuples du Nord, est peu répandue. On exporte de l'eau-de-vie et on importe de la bière, ce qui est bon signe. Le sentiment de la prévoyance est développé. Les ouvriers s'associent à des caisses de secours mutuels; les fermiers font assurer leurs maisons, et ils ont établi des caisses d'assurances mutuelles pour le bétail *kuhgilden*, afin de recevoir une indemnité en cas

de perte. C'est une population fière et faite pour se gouverner elle-même. Les habitants des *Dithmarschen*, d'où était l'historien Niebuhr, prétendent n'avoir jamais perdu leur liberté antique depuis le temps héroïque de la Germanie. L'ouvrier lui-même ne veut travailler que douze heures par jour, de six heures du matin à six heures du soir.

Bien différent du Slesvig-Holstein, le Hanovre est un pays pauvre et peu peuplé. Sur 3 800 000 hectares, il n'y a que 1 500 000 hectares de terre arable ; le reste est bruyères ou prairies et bois de qualité médiocre. Il n'avait en 1864 que 1 920 000 habitants, ce qui fait 50 par kilomètre carré, tandis que la moyenne pour la nouvelle Prusse est de 67 et pour la France de 68. Il possédait en 1862 214 000 chevaux, 950 000 bêtes à cornes, 2 212 000 moutons et 554 000 porcs, ce qui revient à une tête de gros bétail pour 2 hectares et demi et par 1,3 habitant, proportion très-élevée et qui prouve que la population a su tirer bon parti d'un sol rebelle.

En Hanovre la propriété est beaucoup plus divisée qu'en Prusse. On compte 350 000 propriétaires ; la plupart cultivent leurs propres terres. Les biens nobles, *rittergüter*, ne comprennent que 120 000 hectares. Les domaines inférieurs à 60 hectares couvrent la moitié de la superficie. Les

parcelles de moins de 4 hectares n'en prennent que 10 pour 100. La moitié de la population est employée aux travaux des champs et les trois quarts y résident. Dans la portion méridionale du pays, qui est montagneuse, des mines importantes sont exploitées. Elles produisent environ par an 60 000 tonnes de métaux divers et 300 000 tonnes de charbon d'une valeur totale de 11 millions de francs.

Le Hanovre était l'État le moins imposé de l'Allemagne. Sur les 20 millions de thalers formant les recettes du budget, il n'y en avait que 7 et demi qui provinssent des impôts, ce qui faisait 15 fr. par tête. En France on paye trois fois et demi plus. Dans ce pays exceptionnel, le sel échappait à l'impôt : c'est tout dire. Le Hanovrien a les qualités solides de l'homme du Nord; il est loyal, honnête, persévérant, bon travailleur et bon soldat, comme il l'a montré encore récemment à Langensaltza. Ce pays fournira 19 000 hommes à l'armée prussienne.

La Hesse-Électorale, avec 737 000 habitants sur 951 700 hectares, est un pays peu prospère, malgré l'aspect agréable de sa capitale, Cassel, fière de ses belles promenades et de son riche musée si peu connu[1]. La population y était presque sta-

1. Les princes de ce petit État avaient la manie des palais. Cassel en est rempli : il y en a un dont on n'a jamais pu achever

tionnaire : depuis 1855, elle n'augmentait que de 0,13 par an. Les naissances présentaient un excédant marqué sur les décès; mais l'émigration enlevait chaque année un assez grand nombre de familles, fatiguées de vivre sous un gouvernement détestable qui étouffait l'esprit de liberté et d'entreprise. Les gens de la campagne ont un aspect misérable, triste, résigné. La contrée est toute coupée de hauteurs ordinairement couvertes de bois et bordant des vallées assez fertiles. L'étendue boisée est plus considérable que celle qu'occupent les terres arables, chose rare et indice certain d'une région où la culture est encore peu productive. Aussi ne retrouve-t-on plus ici les beaux chevaux du Hanovre; les chariots sont traînés par de petites vaches ou de maigres haridelles. Le bétail est cependant assez nombreux; il consiste en 51 300 chevaux, 225 000 bêtes à cornes, 561 000 moutons et 150 000 porcs, ce qui revient à une tête de gros bétail par deux hectares et demi et par deux personnes environ. Le nombre des propriétaires doit être à peu près de 150 000.

La production minérale est représentée par un

le premier étage et qui offre l'aspect d'une ruine au centre de la ville. Le château et le parc de Wilhelmshöhe sont une des merveilles de l'Allemagne. La construction de ces imitations de Versailles n'était pas faite pour augmenter le bien-être du peuple.

peu de charbon et de fer et par beaucoup de lignite, combustible très-employé dans les villes parce qu'il coûte très-peu. Ce petit pays naguère gouverné, contrairement au vœu des habitants, par un prince affolé d'idées absolutistes, gagnera certainement par son annexion à la Prusse, qui lui communiquera le ressort, l'esprit d'entreprise et la confiance en l'avenir.

Le Nassau, arrosé par le Rhin et son pittoresque affluent la Lahn, offre tous les signes d'une grande prospérité. Quoique les bois qui couronnent les hauteurs occupent presque la moitié de la superficie du pays, la population y est très-dense: elle s'élève à 466 000 habitants sur 469 000 hectares, ce qui fait 99 par kilomètre carré. Il faut que le pays soit bien cultivé pour nourrir tant de monde.

La propriété est assez divisée, car on compte plus de 50 000 propriétaires, soit 1 par 9 hectares; néanmoins le chiffre du bétail est extrêmement satisfaisant puisqu'on trouve 13 000 chevaux, 267 000 bêtes à cornes, 169 000 moutons et 69 000 porcs, ce qui représente 256 000 têtes de gros bétail, ou 1 tête par 1,8 habitant et par 1,8 hectare, proportion plus élevée qu'aucune de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici. La production minérale monte à une dizaine de millions de francs. Les meilleurs vins du Rhin mûrissent sur les bords de ce fleuve et les voyageurs, atti-

rés par les eaux célèbres de Wiesbaden, d'Ems, de Schwalbach, Schlangenbad, Wilbad et Selters contribuent à augmenter l'aisance de la population. Quoique celle-ci soit déjà très-dense, elle augmente encore de 1 pour 100 par an. Avant 1866 les impôts étaient peu élevés, et ne dépassaient pas 17 francs par tête.

En résumé, la Prusse nouvelle contient 35 millions d'hectares et 23 590 000 habitants. La densité de la population est ainsi de 67 habitants par kilomètre carré, ce qui correspond à peu près à celle de la France. Pour la qualité du sol, la France l'emporte de beaucoup, car en Prusse le quart de la superficie au plus peut être considéré comme bonne terre à froment et un autre quart comme terre à seigle; la dernière moitié donne encore des produits, mais ils sont plus que médiocres. Le climat aussi est bien moins favorable que de ce côté-ci du Rhin. La longueur des hivers, la brièveté de la bonne saison entravent les progrès de la culture et la rendent plus onéreuse, en réduisant à l'inaction pendant longtemps les forces humaines et animales employées aux travaux agricoles. Il est une circonstance qui compense en partie ces désavantages: tandis que dans la moitié la France qui s'étend au sud de la Loire, la sécheresse des étés nuit, à défaut d'irrigations, au développement des cultures fourragères et par

suite à l'élève du bétail, partout en Prusse l'abondance des pluies et des sources favorise l'extension des prairies naturelles et artificielles. Or, maintenant que la concurrence des blés russe et américain force le cultivateur à demander aux animaux domestiques ses principaux profits, la facilité de leur donner une abondante nourriture constitue un précieux avantage.

Ces influences climatériques ne peuvent manquer de se traduire dans la répartition de la culture. La Prusse sur ses 31 millions d'hectares productifs, en a 17 en terres arables et jardins, 6 en prairies et pâturages, 8 en bois.—La France sur 43 millions en a 37 en terres arables et vignes[1], 8 en bois et 4 seulement en prés, auxquels il faudrait joindre cependant encore au moins 3 millions d'hectares de pâturages comptés parmi les 10 millions de terre inculte, mais que les Allemands rangeraient aussi sous la dénomination de *weiden*. La France a donc deux fois autant de terre arable que la Prusse, pas plus de bois et guère plus de prairies; aussi produit-elle relativement plus de céréales, beaucoup plus de vin, mais moins de beurre et de viande.

On estime que la Prusse ancienne produisait

1. Je compte comme terre arable les racines et les prairies artificielles, parce que ces cultures rentrent dans l'assolement des terres que travaille la charrue.

9 millions d'hectolitres de froment, 38 millions de seigle, 9 millions d'orge, 44 millions d'avoine, et 80 millions de pommes de terre. La consommation par habitant est portée en moyenne à 40 kilogrammes de froment, 135 kilogrammes de seigle, 250 kilogrammes de pommes de terre, 20 kilogrammes de viande, et 14 litres de bière. Le Français mange, paraît-il, 150 kilogrammes de froment, 60 kilogrammes de seigle, 19 kilogrammes de viande, 120 kilogrammes de pommes de terre, 60 kilogrammes de céréales diverses, et il boit 45 litres de vin[1]. La consommation totale du Prussien serait de 491 kilogrammes et celle du Français de 409 kilogrammes; mais celui-ci mange principalement du froment, et l'autre surtout du seigle et des pommes de terre. La population française tire ainsi du sol une nourriture plus légère, plus substantielle, produisant du sang et non de la lymphe. De là proviennent, le climat et la race aidant, ses formes légères et dégagées, son teint chaud et coloré, sa démarche élastique, son humeur enjouée, sa verve et son entrain. Sous un climat froid et sous un ciel privé souvent de soleil, l'Allemand du Nord a dû se contenter d'une masse considérable d'aliments indigestes qui alourdissent le corps et appauvris-

1. Voyez la Statistique de la France par Maurice Block.

sent le sang; pour arriver à la vigueur et à la beauté de la race anglaise, qui a la même origine que lui, il devra s'appliquer à produire autant de viande que l'Angleterre, de manière que la succulence de la nourriture animale compense la qualité inférieure des produits végétaux. Il faut que l'homme métamorphose les plantes en chair afin d'emprunter à la terre les forces nutritives qu'elle renferme sous la forme la plus condensée.

La production totale de l'agriculture prussienne était portée en 1860 à 583509416 thâlers ou 2184258000 francs; celle de la France à plus de 4 milliards et demi, non compris des deux côtés les produits non alimentaires, comme les laines, les peaux. La population et l'étendue de la France étant presque le double de celles de la Prusse de l'an dernier, la production par tête et par hectare est environ la même de part et d'autre, quoique probablement un peu plus élevée de ce côté-ci du Rhin. Seulement, comme nous le verrons, le progrès agricole marche plus vite en Prusse qu'en France, de sorte que l'égalité relative sera bientôt établie.

§ 3.

La division de la propriété et la situation agraire offrent en Prusse des traits bien différents de

ceux qu'on rencontre dans l'Europe occidentale, en France, en Belgique, dans les Pays-Bas ou en Angleterre. Il faut les connaître, si l'on veut se rendre compte de la vie politique de ce pays, des résultats qu'y donnent généralement les élections et de ceux qu'on peut attendre dans l'avenir.

Au moyen âge, le nombre des paysans propriétaires était relativement considérable. Les guerres de Trente ans et de Sept ans les ruinèrent et détruisirent même complétement beaucoup de villages. La terre restée en friche avait perdu toute valeur; la noblesse en profita pour arrondir ses domaines, soit par voie d'achat, soit en occupant tout simplement les terres vagues.

Aujourd'hui la Prusse, sauf la province rhénane et la haute Silésie, est encore un pays de grande propriété. La statistique de 1861 pour le territoire prussien, qui comprenait alors un peu plus de 28 millions d'hectares, porte 2 141 730 possessions rurales, mais seulement 1 200 000 propriétaires, ou 1 propriétaire par 12 habitants et par 28 hectares de superficie, tandis qu'en France on compte 1 propriétaire sur 5 habitants et par 7 hectares.

Dans toutes les provinces orientales de la Prusse, les grandes propriétés occupent plus de la moitié du territoire, et celles de 7 à 75 hectares prennent presque tout le surplus, de sorte qu'il ne reste

pour la propriété parcellaire qu'environ 5 pour 100; mais ce qu'il y a de plus étrange dans l'organisation de l'exploitation rurale, c'est que presque toutes les terres sont mises en valeur par leurs propriétaires. Contrairement à ce que l'on trouve en Angleterre et en France, le faire valoir est général; le bail à ferme forme l'exception, et le métayage est inconnu. La statistique contient à ce sujet des chiffres presque incroyables : le nombre des fermiers ne serait que de 30 348 pour tout le royaume; à ce nombre il faudrait joindre, à la rigueur, 30 296 locataires pour qui la culture n'est qu'une occupation accessoire [1].

Cette constitution agraire si extraordinaire présente son bon et son mauvais côté. Il est sans doute très-désirable que la terre soit exploitée par celui à qui elle appartient. Il est ainsi stimulé à introduire toutes les améliorations profitables, car lui seul en recueille le fruit, et on échappe à cette iniquité périodique du bail à ferme, qui fait qu'à chaque renouvellement du contrat le propriétaire touche souvent le revenu de la plus value que le travail du locataire ou le progrès de la société a produite. Donc point de

1. *Jahrbuch für die amiliche Statistik des preussischen Staats.* Berlin, 1863, p. 282. — On trouvera un excellent résumé de l'histoire de la propriété rurale en Prusse, dans un essai de M. R. Morier C. B. publié par le Cobden Club, *Systems of Land* tenure, 1870.

régime plus juste, plus favorable au progrès que celui où les propriétaires exploitent eux-mêmes leur bien, à la condition qu'ils soient nombreux comme en Suisse, en Norvége, aux États-Unis. Dans ce cas, ce régime est très-propice à une démocratie réunissant l'ordre et la liberté, car elle a pour base solide la possession du sol.

Quand au contraire des propriétaires en petit nombre, possédant des terres considérables, les font valoir par des ouvriers à gages ou des cultivateurs attachés au domaine, comme en Russie, en Pologne ou dans la Prusse orientale, alors les conditions de l'ancien régime se retrouvent, et sur un sol ainsi possédé la liberté constitutionnelle a grand'peine à prendre racine. A moins que d'autres influences n'y fassent obstacle, la domination d'une aristocratie féodale est inévitable.

En Angleterre, la propriété est bien moins divisée encore qu'en Prusse, puisqu'il n'y a, affirme-t-on, que 30 000 propriétaires; mais au-dessous de cette classe supérieure se trouve celle des fermiers plus ou moins aisés, qui constitue la bourgeoisie rurale, et les classes puissantes qui tirent leur richesse de l'industrie et du commerce. Or on ne trouve rien de semblable dans les provinces orientales de la Prusse; la poulation rurale y forme les trois quarts de la population

totale, et les grands propriétaires, les *rittergutsbezitzer*[1], y exercent une influence irrésistible sur le nombreux personnel qu'ils emploient. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que le parti féodal soit encore si puissant, et que, dans les élections pour le parlement de la Confédération du Nord, le suffrage universel direct lui ait assuré tant de nominations. La Prusse présente un singulier contraste : par la diffusion générale de l'instruction primaire, par le rayonnement puissant de ses universités, par les hautes études scientifiques, elle devance les autres peuples de l'Europe ; mais par sa constitution agraire elle demeure encore engagée dans le régime féodal, dont elle vient à peine d'abolir les derniers priviléges.

Comment se fait-il, dit-on, que dans un pays où tout le monde sait lire et écrire, le suffrage universel n'assure point, comme aux États-Unis, le triomphe incontesté des principes démocratiques ? C'est que, pour voter en faveur de la liberté, les lumières ne suffisent pas ; il faut être

1. Le *rittergut*, bien de chevalier ou bien noble, ne jouit plus que d'un seul privilége, celui d'être spécialement représenté aux états provinciaux. Chacun peut en devenir propriétaire et n'acquiert point la noblesse en le devenant. Cependant c'est une possession dont on est très-fier s'il faut en juger par les registres des hôtels et des villes de bains en Allemagne, où l'on voit souvent revenir à côté du nom des voyageurs le titre de *rittergutsbesitzer* et même celui de *rittergutsbesitzerin* (propriétaire de bien noble au féminin).

indépendant, et l'indépendance il n'y a que la propriété qui la donne. La France est plus mûre que la Prusse pour la liberté, en raison de son organisation sociale; mais elle l'est moins à cause de son ignorance. Si la France avait plus de lumières et la Prusse plus de propriétaires, tout gouvernement autocratique y serait de part et d'autre impossible. La Prusse, en s'agrandissant, a fait un pas assuré vers la conquête définitive de la liberté politique et du régime parlementaire, car les états qu'elle s'est annexés, le Hanovre, le Slesvig-Holstein et le Nassau sont des pays de moyenne propriété où les idées féodales ont perdu tout empire.

Autrefois, en Prusse, chaque domaine formait un tout indivisible qui ne pouvait être ni morcelé ni réuni à une autre propriété. La loi du 9 octobre 1807 et l'édit du 4 septembre 1811, dus à l'initiative intelligente et novatrice de Stein, affranchirent la propriété de ces entraves. Il y a peu d'années, le parti aristocratique voulut les rétablir, afin de constituer ainsi partout des majorats sous prétexte d'échapper au fléau du morcellement. Une enquête fut ouverte; les résultats publiés en 1865 sont extrêmement curieux.

Les *rittergüter* (biens nobles) étaient en 1837 au nombre de 12 015, comprenant 25.046 936 *morgen*. En 1858 on en comptait 12 827 avec une étendue

totale de 27 550 000 *morgen*. Les *rittergüter* avaient donc gagné en vingt ans 2 503 063 *morgen* ou plus de 600 000 hectares. L'étendue moyenne de ces domaines s'était élevée de 2083 à 2148 *morgen*. Le plus petit mesurait un *morgen* ou 25 ares, le plus grand 72 904 *morgen*. La libre disposition de la propriété foncière, loin de nuire aux grands domaines, leur avait donc été favorable. Il est vrai qu'une circonstance particulière était venue contribuer à l'extension des grands biens. Même après les réformes de Stein, les domaines roturiers étaient restés grevés de beaucoup de servitudes au profit du domaine seigneurial: vaine pâture, corvées, etc. Les paysans pour se libérer eurent à verser des sommes considérables. Une commission spéciale fut même établie (*Auseinandersetzungscommission*) pour présider à cette œuvre de libération du sol. Un chiffre suffira pour donner l'idée de l'importance de ses travaux : 1 500 000 propriétaires et 14 millions d'hectares ont été affranchis par son intervention. Mais afin de se libérer de ces charges féodales à prix d'argent, le paysan dut emprunter. Jusque vers 1840, les produits agricoles étaient à un bon marché extrême, les voies de communication manquaient, le débouché extérieur était nul. Beaucoup de petits propriétaires, ne pouvant faire face à leurs engagements, furent obligés de vendre. L'offre

excéda la demande, et les terres tombèrent à vil prix. Ce fut une crise longue et cruelle. Les propriétaires aisés se rendirent alors adjudicataires des terres des paysans au moyen du produit du rachat des servitudes féodales. Plus d'un cultivateur préféra transiger et abandonner une partie de sa propriété pour affranchir le reste. C'est ainsi que les *Rittergüter* gagnèrent du terrain, malgré le mouvement naturel en raison duquel la propriété se divise à mesure que la population augmente.

On avait craint aussi que le morcellement ne s'attaquât aux exploitations entretenant un attelage (*spannfähige Bauerhöfe*) et ne les émiettât en parcelles que de pauvres ouvriers cultiveraient à la bêche. C'était le spectre du « sol réduit en poussière, » évoqué jadis par Arthur Yong à propos de la France, si souvent invoqué par l'aristocratie de tous les pays et dont les statistiques françaises ont si bien fait justice. En Prusse aussi, l'enquête a montré que ce n'est point de ce côté que la société est en péril. On comptait en 1816, moins le pays rhénan et le district du Stralsund, laissés en dehors des relevés, 354 607 exploitations de paysans à charrues (*spannfähige Nahrungen*) comprenant 34 425 731 *morgen*. En 1859, on en trouve 344 737 avec 33 498 433 *morgen*, soit seulement une diminution de 6870 exploitations et de

927 198 *morgen* ou 230 000 hectares ; mais comme les *Rittergüter* se sont accrus de plus de 600 000 hectares, on peut affirmer que la grande propriété a plus gagné que perdu. La moyenne de l'étendue des exploitations à charrue est restée exactement la même depuis un demi-siècle, 97 *morgen* ou 23 hectares environ, ce qui correspond exactement au travail d'une charrue ou d'un attelage.

Les petites exploitations sans attelage étaient au nombre de 604 501 en 1859, mais elles ne contenaient en tout que 4 833 826 *morgen* ou 1 300 000 hectares environ, soit seulement la vingtième partie du sol. Ces propriétés ne se multiplient que dans la province rhénane et en Westphalie ; partout où se développe l'industrie, l'ouvrier veut acquérir un lopin de terre pour y établir sa demeure. La condition de la Prusse, sous ce rapport, est bien préférable à celle de l'Angleterre, où l'ouvrier n'est presque jamais propriétaire de son habitation, et où, par crainte des *poor-rates*, de la taxe des pauvres, on refuse d'en construire pour lui.

C'est une erreur singulière de l'esprit de parti de croire que les envahissements de la petite propriété menacent la société moderne. On ne citera pas un État dont elle ait causé la ruine, tandis que le cri de douleur de Pline, *latifundiâ perdidere Italiam*, retentit encore à travers les siècles comme

un lugubre avertissement. C'est la grande propriété qui a perdu les empires de l'Orient et l'Empire romain, et c'est elle encore qui arrête le développement économique de l'Espagne, de la Russie et de l'Autriche. Il ne faut point sortir de la Prusse pour se convaincre que la petite propriété n'exerce pas du tout sur les progrès de l'agriculture l'influence défavorable qu'on lui attribue. Il suffit de comparer les provinces orientales, avec leurs grands domaines, aux provinces occidentales, où le sol est beaucoup plus divisé. Dans celles-ci, la valeur des terres est deux fois et demie plus forte. D'après les relevés du cadastre, le produit est trois fois plus grand, et celui des bois trois fois et demie. Dans l'échelle des estimations cadastrales, les premières classes ne sont point du tout représentées vers l'Orient, pas plus que les dernières vers l'Occident. Les voies de communication s'élèvent à 17 000 mètres par mille carré dans le pays rhénan et à 14 000 mètres en Westphalie; elles n'ont que 4000 mètres dans la province de Prusse et 5000 dans celle de Posen. La grande propriété ne l'emporte même point par le nombre du bétail, car sur un mille carré de terrain productif on trouve dans ces dernières provinces 2980 têtes, en ramenant les différents animaux domestiques au type d'une bête à cornes, tandis qu'en Westphalie on en compte 3569 et

4024 dans le pays rhénan. La densité de la population est au moins deux fois plus forte dans les provinces occidentales, et cependant les habitants y sont mieux nourris et même plus largement logés. On y compte 6000 habitants par mille carré et 5 1/2 habitants par maison. En Prusse, en Poméranie et dans le duché de Posen, il n'y a que 3000 habitants par mille carré, et il n'y a qu'une maison par 9 habitants.

Il est donc démontré qu'en Prusse, comme dans le reste de l'Europe, sauf peut-être l'Angleterre, la grande propriété donne non-seulement un moindre produit brut, mais aussi un produit net et un revenu inférieurs. Dans un avenir prochain, les questions sociales deviendront pressantes, et l'égalité politique fera naître d'ardentes aspirations vers l'égalité des conditions. Heureux alors les peuples où la propriété trouvera des millions de défenseurs dans ceux qui en possèdent une part[1] !

Fait bien remarquable à noter, les partages entre héritiers, qui en France produisent fréquemment un morcellement défavorable aux bons

1. La gravité de la situation de l'Angleterre sous ce rapport a été très-bien indiquée par M. Cliffe Leslie dans un travail publié par le *Frazer's Magazine* (janv. 1867). (Voyez aussi *la Crise de l'Angleterre à propos de la réforme* dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1867.)

procédés de culture, tendent en Prusse à amener un résultat tout opposé. En effet, de 1816 à 1860, ces partages n'ont détruit que 2298 exploitations à charrue, et ils en ont créé 5040 par la réunion de parcelles jusque-là divisées ; différence : 2742. C'est un phénomène d'économie sociale curieux et tout à fait inattendu.

La conservation des fermes à attelage provient de l'habitude qu'ont les paysans de régler le partage de leur vivant. Quand ils deviennent vieux, ils cèdent leur exploitation pour un prix équitable à celui de leurs fils qui est le plus apte à leur succéder ; celui-ci se charge de payer la part qui revient à ses frères et sœurs, et il le fait tantôt en leur fournissant du bétail, quand ils s'établissent à leur tour, tantôt au moyen de la dot que sa femme lui apporte. Le respect d'une exploitation considérée comme un ensemble indivisible, dont les nécessités de la culture déterminent l'étendue, est un sentiment très-puissant, héréditairement transmis, et qui suffit presque toujours pour empêcher un morcellement regrettable. Les héritiers vendront le bien plutôt que de le diviser en parcelles qui se refuseraient à un bon système de culture. Il en est de même dans les Flandres. Ce qui prouve la généralité de ces excellentes coutumes, c'est qu'en examinant les tableaux de statistique qui indiquent l'étendue des propriétés,

on les trouve presque toutes rangées dans certaines catégories qui répondent aux exigences du labourage. Ainsi les biens de 30 à 300 *morgen* occupent plus de 38 pour 100 de la superficie, et ceux dépassant 600 *morgen* 44 pour 100; ceux de 300 à 600 *morgen* ne prennent que 6,45, et ceux au-dessous de 30 *morgen* que 11,37 pour 100. La grande propriété d'origine féodale et la moyenne propriété cultivée par la classe des paysans qui la possèdent, couvrent donc les 82 centièmes du territoire. Il n'y a donc point lieu de se plaindre que le morcellement émiette le sol prussien, ni surtout de prendre des mesures pour entraver la liberté des transactions foncières. Il est à désirer plutôt que dans les provinces orientales les paysans, désormais complétement affranchis des servitudes de l'ancien régime, puissent acquérir une partie des *Rittergüter*, souvent trop étendus relativement au capital d'exploitation qu'on y applique.

Le parti féodal avait rêvé un moment de faire de la Prusse un grand Mecklembourg, avec de vastes domaines nobles indivisibles, constitués en majorats et mis en valeur par des ouvriers agricoles assujettis à la terre, assurés de leur sort, soumis à une sorte de patronage patriarcal, mais bâtonnés à l'occasion et fournissant des soldats au moyen desquels on aurait dompté les aspira-

tions libérales des villes et de la bourgeoisie. Cet idéal, qu'on a pu croire réalisable il y a quelques années, a été emporté par le mouvement contemporain et par l'élan qui a jeté la Prusse dans la carrière des transformations hâtives et violentes. Pour arriver à son but, le gouvernement n'a pas craint de faire appel à la démocratie.

Si le nouvel État, qui a surgi comme par enchantement des prodigieux événements de l'été 1866, veut conserver son ascendant en Allemagne, il doit rompre franchement avec l'ancien régime, dont les influences survivantes arrêtent encore l'émancipation de la classe moyenne, dans toute la partie orientale du royaume. C'est en définitive la constitution de la propriété qui donne à toute société son caractère distinctif. Il faut qu'en Prusse la population, qui s'accroît si rapidement, puisse arriver, sans obstacle par le travail et l'épargne, à la possession du sol. Le progrès de la richesse et de la liberté est à ce prix.

III

LES PROGRÈS RÉCENTS DE L'AGRICULTURE EN PRUSSE.

Presque tous les gouvernements ont dérangé leurs finances et appauvri leurs peuples en entretenant de trop nombreuses armées. On gémit quand on songe que c'est pour des intérêts dynastiques, pour des conquêtes souvent funestes au vainqueur même, ou pour un faux point d'honneur, qu'on pousse les peuples à s'entr'égorger, et qu'en temps de paix on consomme en armements ruineux l'argent que le travailleur gagne avec tant de peine. Si tous les États obérés, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, avaient le bon esprit d'imiter en ce point la Suisse ou les États-Unis quel soulagement pour les contribuables! Comme leur patriotisme, maintenant refroidi ou boudeur, se retremperait dans le sentiment de satisfaction

que leur inspireraient un bien-être plus grand et un avenir mieux assuré !

En fait de dépenses militaires, la Prusse n'a pas été plus sage que les autres, et depuis le Grand-Électeur elle a toujours entretenu un nombre de soldats hors de proportion avec le chiffre de ses habitants ; mais du moins elle a donné à son armée une organisation économique et égalitaire, et ses souverains ont compris que, pour la soutenir, il fallait à tout prix développer l'agriculture. Tandis que les rois de France ruinaient les campagnes en bâtissant des palais, en fomentant un luxe insensé, en attirant leur noblesse à leur cour, les rois de Prusse desséchaient des marais, fondaient des colonies agricoles, ouvraient des routes, creusaient des canaux, créaient des haras et des bergeries pour améliorer les races de chevaux et de moutons. L'élan ainsi donné ne s'est ralenti que pendant les guerres de l'Empire. Aussitôt après 1815, le progrès a repris, et il a été surtout remarquable dans ces dix dernières années. C'est ce progrès, ce sont les moyens par lesquels il a été obtenu que nous allons faire connaître. Cette étude nous révélera en partie le secret de la position que la Prusse a pu prendre en Allemagne. Si sa population a doublé depuis un demi-siècle, c'est que la production agricole a doublé aussi. Une paix non interrompue de cin-

quante années lui a permis d'atteindre ce résultat. Pendant tout ce temps, elle a eu la sagesse de se désintéresser des questions extérieures, de ne point aspirer à des agrandissements nouveaux et d'appliquer ses forces au développement de ses ressources intérieures. De nos jours, la base réelle de la puissance des États est la production de la richesse. Si l'Autriche avait employé à mettre en valeur les merveilleuses richesses de son territoire, les centaines de millions inutilement dépensés en Italie, elle aurait fait une tout autre figure au jour suprême de Sadowa. Espérons que de malheureuses rivalités nationales n'entraîneront plus les peuples civilisés à des luttes fratricides; en tout cas, il est bon de savoir comment un pays parvient à tirer parti de ses ressources naturelles, de façon à pouvoir défendre efficacement son indépendance et ses frontières.

§ 1

Il n'y a point en agriculture de question plus importante que celle des assolements. Le chiffre de la population que la terre peut nourrir dépend de la succession des récoltes qu'on lui fait porter. L'homme pour vivre a besoin de pain et de viande. Dans un pays peu peuplé, la végétation spontanée des vallées et des forêts suffit à entre-

tenir le bétail, et on obtient les céréales sur de vastes étendues dont la plus grande partie se repose; mais, quand la population s'accroît, il faut avoir recours à un mode de culture de plus en plus perfectionné. En Allemagne, dès l'époque de Charlemagne, on trouve l'assolement triennal, qui correspond à un état social assez avancé déjà, et qui a régné jusqu'à la fin du siècle dernier. Au dix-septième siècle, le trèfle, venu des Flandres, au dix-huitième, la pomme de terre, firent leur apparition dans l'année de jachère. Ce qui montre toutefois combien cette innovation s'était peu répandue, c'est que l'empereur Joseph II crut devoir donner le titre de seigneur de Kleefeld, c'est-à-dire du Champ-de-Trèfle, au propriétaire Schubart, qui avait contribué à introduire cette utile légumineuse en Autriche.

Les droits féodaux rendaient impossible l'adoption d'un meilleur assolement, car il fallait respecter le privilége de la vaine pâture que le troupeau seigneurial exerçait sur les chaumes. Même après les réformes de Stein, les corvées furent maintenues. Les paysans devaient exécuter tout le travail agricole (*Hand-und-Spanndienst*) nécessaire pour mettre en valeur le domaine de leur maître, labourer, semer, récolter et transporter le blé sur leurs chariots, dans leurs propres sacs, jusqu'au marché voisin, souvent éloigné de dix.

ou douze lieues. Ces corvées ne furent définitivement abolies qu'en 1833, au moins dans la partie orientale du royaume. Il se peut que la valeur en argent de ces charges féodales fût inférieure au fermage que paye ailleurs le locataire; mais un pareil régime abaissait le paysan, tuait en lui tout esprit d'initiative, toute aspiration vers un sort meilleur, et opposait ainsi un obstacle invincible aux améliorations. Sur les biens nobles exploités par leurs propriétaires, l'assolement alterne [1] est aujourd'hui généralement appliqué. Dans ces dernières années, les paysans ont commencé à l'adopter également. Cependant la province de Posen et celle de Prusse offrent encore par endroits l'ancien système triennal avec jachère complète la troisième année. Dans la partie occidentale de ces provinces et du côté de la Baltique, on arrive à l'assolement holsteinois avec ses quatre années consécutives de céréales suivies de quatre années de plantes fourragères et de

1. L'assolement alterne consiste, on le sait, à ne jamais demander deux années de suite des céréales au même champ. Entre les soles de grains, on intercale des plantes sarclées comme la pomme de terre, le navet, la betterave, ou des plantes fourragères comme le trèfle, le lupin, le sainfoin, la luzerne. Les avantages de ce système sont considérables : on supprime la jachère, le sol se repose et se nettoie en portant des récoltes vertes; on peut nourrir plus de bétail, puisque la moitié de la superficie lui est consacrée, et on obtient tout autant de grains, parce qu'on fume deux fois plus la terre.

pâturages. Vers la Russie, où la grande propriété domine, des distilleries nombreuses avec machines à vapeur ont été établies pour tirer de la pomme de terre un produit susceptible d'exportation.

En Poméranie, des progrès considérables se sont accomplis en peu de temps. L'assolement triennal a presque entièrement disparu, et l'on adopte une rotation où les plantes sarclées et les fourrages prennent la moitié de la superficie. Ayant plus de nourriture pour les bestiaux, les cultivateurs en ont augmenté le nombre. Ils en ont aussi amélioré la qualité en faisant venir des reproducteurs de la race d'Ayr et du Danemark. La stabulation permanente s'introduit, et on élève la vache hollandaise, qui donne tant de lait. Le cochon du pays, efflanqué et haut sur jambes, cède la place au petit porc anglais, qui, avec moitié moins de dépense, se transforme en une boule de lard. Le mouton Rambouillet et le Southdown se disputent la faveur des éleveurs. L'académie d'agriculture d'Eldéna et l'association de la Baltique (*baltische Verein*), qui organise des expositions agricoles dans les principales villes de la province, ont beaucoup contribué à ces progrès.

Dans le Brandebourg, des efforts intelligents ont été faits pour augmenter le capital d'exploitation. Le système alterne avec culture du trèfle

ordinaire, du trèfle incarnat, du lupin et de la pomme de terre, est presque général. La jachère nue (*reine Brache*) n'apparaît plus que sur quelques communaux indivis et écartés. Presque partout le mérinos et le mouton de boucherie ont remplacé le petit mouton des bruyères.

La Silésie est moins avancée, malgré la fertilité plus grande du sol. Cependant les plantes industrielles, le lin surtout, ont pris plus de terrain, et des récoltes vertes sont mises dans la sole de la jachère ; mais la succession de deux céréales, l'une d'hiver, l'autre de printemps, rappelle encore le type de l'ancienne rotation. Dans les plaines des provinces de Saxe, de Westphalie et du Rhin, l'assolement alterne avec fourrages et récoltes industrielles a fait d'importantes conquêtes. Grâce à la hausse constante des prix, le cultivateur n'a plus peur de faire des avances; il achète des engrais au commerce, beaucoup de phosphate de chaux, composé d'os traités à l'acide sulfurique, des phosphates de la saline de Steinfurth et même du guano, quoique le kilogramme coûte 35 centimes, c'est-à-dire plus cher que le même poids du grain qu'il est destiné à produire. Les districts montagneux, plus isolés, restent seuls en arrière, mais là même la jachère complétement improductive tend à disparaître. En résumé, dans le pays entier, elle n'occupe plus

que la septième partie du sol au lieu du tiers. C'est une révolution économique de la plus grande importance, semblable à celle qui s'est accomplie en Angleterre à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Les racines et les fourrages nouvellement introduits ont permis de nourrir un poids vif de bétail double. Les céréales mieux fumées ont livré beaucoup plus de grains. La masse des subsistances a augmenté rapidement, la population s'est accrue dans la même proportion et a favorisé le développement de l'industrie, soit par l'offre des bras, soit par la demande des produits.

Conformément aux conseils du professeur d'agriculture Burger, on a introduit dans les provinces orientales un système d'agglomération territoriale, nommé *consolidation*, qui a grandement contribué à l'adoption d'une rotation meilleure. Voici en quoi il consiste : les parcelles qu'un même propriétaire possède dans différentes parties de la commune sont échangées contre d'autres parties de valeur égale, de manière à lui assurer désormais un bien d'un seul tenant, et ceux qu'il a fallu exproprier reçoivent une compensation équivalente. On taille des propriétés sans enclaves, qu'on attribue à chaque propriétaire en raison de ce qu'il possédait auparavant. De cette façon, on obvie aux inconvénients du

morcellement exagéré, et quand l'opération se fait équitablement avec le concours des autorités locales, tout le monde y gagne, la culture surtout. Il est plus d'une région en France où l'application de cette variété de l'expropriation pour cause d'utilité publique serait très-profitable aux cultivateurs. Ce n'est en réalité qu'un échange obligatoire qui a pour résultat certain d'augmenter la valeur de toutes les propriétés qui y sont soumises. Si les hommes étaient assez raisonnables pour discerner leur propre intérêt, ils feraient l'opération spontanément, sans l'intervention de la loi. Ce qui rend celle-ci nécessaire, c'est que la mauvaise volonté et les prétentions exagérées d'un seul suffiraient pour rendre le travail d'agglomération impossible.

Les instruments aratoires perfectionnés et les machines commencent à se répandre. La charrue généralement employée dans la Prusse orientale était un araire d'une forme très-primitive (*Zoche*), mais qu'on dit être facile à tirer. La charrue du Brabant et la charrue américaine, avec leurs socs bien aiguisés et leurs grands versoirs, qui retournent les sillons en volutes régulières, deviennent chaque jour moins rares; cependant elles le sont encore beaucoup trop. Sur le domaine princier de Pless, une charrue à vapeur marche depuis 1863. C'est une admirable machine qui fait un bon tra-

vail; mais elle a l'inconvénient de coûter fort cher et de ne fonctionner que pendant quelques jours de l'année. Les machines qu'emploie l'industrie coûtent encore davantage, mais elles rendent au moins des services continus, et gagnent d'une façon permanente l'intérêt du capital engagé. Les machines à battre avec manége sont très-nombreuses; celles à vapeur sont plus rares, on en compte de quinze à vingt par province. La province de Saxe seule en a soixante-dix. Le semoir à cheval est d'un usage assez général, surtout pour les betteraves. L'emploi des locomobiles agricoles s'étend. Dans différentes localités, entre autres à Bittburg et à Schweich, des cultivateurs se sont associés pour acheter une batteuse locomobile qu'ils emploient d'abord pour battre leur propre récolte et qu'ils louent ensuite aux autres fermiers, spéculation excellente qui offre un placement sûr aux petites épargnes villageoises, et qui, généralisée, rendrait de grands services aux campagnes. Il serait à désirer que dans chaque commune il se formât des sociétés par actions de ce genre. La machine serait mise à la portée de tous, même du petit cultivateur. Les paysans pourraient surveiller eux-mêmes l'emploi de leur argent, et ils apprendraient à administrer une affaire industrielle. C'est ce qui se fait déjà dans les communes rurales de la Flandre.

L'esprit d'association a encore donné naissance à d'autres bonnes institutions. Ainsi, dans les provinces rhénanes, il s'est formé des sociétés ayant pour but de servir d'intermédiaire entre les cultivateurs et les constructeurs d'instruments aratoires. Un dépôt a été établi où ces instruments sont exposés avec indication du prix ; une légère commission est abandonnée par le vendeur pour couvrir les frais généraux, d'ailleurs très-peu considérables. Dans d'autres endroits, notamment dans le district de Trèves, les cultivateurs se réunissent pour acheter et nourrir à frais communs des taureaux de bonne race. C'est l'institution des haras appliquée à la commune et soutenue uniquement par l'initiative individuelle. Qu'on le remarque bien, ce qui rend ces améliorations possibles, c'est la diffusion de l'instruction dans les campagnes. Sans instruction, les cultivateurs ne parviendraient ni à comprendre les avantages de l'association, ni à s'entendre pour la constituer et la diriger.

Parmi les cultures industrielles, il en est une qui a pris dans ces derniers temps un merveilleux essor en Allemagne : c'est celle de la betterave, qui, comme on sait, favorise singulièrement tous les progrès agricoles. Par un curieux échange de services réciproques entre peuples voisins, c'est un Allemand, Marggraf, qui le premier a conçu

l'idée d'extraire du sucre de cette racine indigène, et c'est un Français, Achard, qui a introduit cette industrie en Allemagne, où elle s'est si rapidement développée à partir de 1836. En 1837, on comptait dans le Zollverein 122 fabriques qui de 25 millions de kilos de racines extrayaient seulement 1 408 000 kilos de sucre, ce qui constitue un rendement de 5 pour 100. En 1851, il y avait 184 fabriques, et 736 millions de kilos de betteraves produisaient 53 millions de kilos de sucre, soit un rendement de 7,25 pour 100. La production correspondait à 1 kilo 565 grammes par habitant. En 1865, 270 fabriques ont travaillé 2 milliards de kilos de betteraves, livrant à la consommation 170 millions de kilos de sucre ou 5 kilos 130 grammes par tête. En France, la production donna 4 kilos par tête. En Prusse le rendement montait à 8 1/2 pour 100, et la production moyenne par fabrique était de 632 000 kilos de sucre, tandis qu'en France elle ne s'élevait qu'à la moitié; mais le nombre des fabriques y était plus grand : il était de 364. Sur les 270 fabriques du Zolleverein, 234 étaient prussiennes.

Si le développement de l'industrie saccharine est beaucoup plus rapide en Prusse, où en dix ans elle a triplé, qu'il ne l'est en France, cela tient d'abord à la modicité relative des droits, ensuite au mode mieux entendu de perception.

Les droits d'accise s'élèvent en France et en Belgique à 45 francs par 100 kilos, en Prusse à 22 fr. 50 centimes environ, donc environ à la moitié. En France, l'impôt se perçoit sur la quantité effective de sucre produit; il n'en échappe pas un atome à l'impôt. Ce système est juste, mais il est vexatoire dans la pratique. Il comporte un nombre de règlements compliqués et nécessite des mesures de surveillance rigoureuse, non-seulement dans la fabrique même, mais aussi dans tout le rayon d'alentour, sur les voies de communication et dans les magasins.

En Prusse, on paye le droit sur le poids brut des betteraves. Les racines sont pesées au sortir de l'appareil à laver, et le fisc les impose comme si elles devaient rendre environ 8 1/2 pour 100 de sucre, c'est-à-dire à raison de 15 silbergros (1 fr. 87 centimes) par 100 kilogrammes. Tout ce qui dépasse le produit moyen échappe donc à l'impôt. Ce système a l'inconvénient de rendre la fabrication impossible dans toutes les régions à sol médiocre, où la betterave ne peut acquérir une richesse saccharine égale à 8 1/2 pour 100 de rendement : de là vient que l'industrie sucrière se concentre dans certains districts, comme dans la Saxe prussienne, où se trouvent réunies plus de la moitié des fabriques que compte le Zollverein; mais il l'avantage de favoriser, d'appeler

même tous les progrès que les régimes français, belge ou hollandais ont pour effet d'entraver. En Prusse, la loi ne s'occupe pas du mode de fabrication ni du rendement obtenu. Pourvu que les employés puissent peser exactement les betteraves, opération bien simple, le fabricant est en règle. Il est affranchi de toute réglementation, de toute surveillance, de toute crainte de contravention et d'amendes. Il n'a qu'un seul intérêt, celui-là très-puissant, retirer des racines sur lesquelles il a payé l'impôt le plus de sucre au meilleur marché possible. Il se trouve sous le régime commun à toutes les industries libres, stimulé d'abord par la concurrence, en second lieu par le désir de bénéficier sur les droits qu'il a dû acquitter. Comme il est facile de le prévoir, il est résulté de ce système fiscal que les procédés de fabrication se sont perfectionnés plus rapidement en Allemagne que dans les autres pays [1], et la

1. Dans l'ancien système de fabrication, on râpe la betterave, on comprime la pulpe dans des sacs de laine au moyen de presses hydrauliques, et l'on fait passer le jus obtenu par une série d'opérations qui ont pour but de le débarrasser des matières impures par l'addition de chaux et par le filtrage sur du noir animal. Il est ensuite concentré par l'évaporation et cuit jusqu'à consistance d'une pâte sirupeuse ; enfin le sucre est séparé de la mélasse à l'aide de turbines. La cuite dans le vide, l'évaporation dans les appareils dits à triple effet, la *carbonatation trouble*, sont des perfectionnements récents qui ont notablement élevé le rendement de la fabrication ; mais le moyen d'obtenir le jus

quantité de sucre produite augmente chaque année dans des proportions inconnues ailleurs, au grand bénéfice de l'agriculture.

§ 2

Pour mieux comprendre comment le progrès agricole s'est accompli, il est bon de sortir des généralités et de considérer un cas particulier. Tout deviendra plus vivant ainsi, et l'on saisira mieux la réalité des choses. Transportons-nous donc dans le domaine de Steinbusch, situé aux limites des trois provinces de Prusse, de Poméranie et de Posen. Cette terre est immense; elle comprend 54 927 *morgen*[1], dont 12 786 en terre arable, 31 370 en bois, 3000 en prés et 6161 en

ne s'était pas modifié, et présentait de graves inconvénients. L'emploi des sacs et des presses était coûteux. La râpe, en détruisant les cellules où le jus est contenu, y mêlait des substances très-sujettes à fermentation, qui colorent les sirops et entravent la formation de la matière saccharine dans les appareils de cuisson. Extraire le sucre des cellules sans détruire celles-ci, tel était le problème à résoudre, et pour y parvenir il fallait transformer en procédé industriel le phénomène physique appelé *endosmose*, qui permet aux sucs végétaux de sortir de la cellule sans la rompre. Un fabricant de la Moravie, d'origine française, M. Robert, de Seclowitz, y est parvenu par la macération des racines simplement découpées en tranches dans de l'eau chauffée à 60 degrés et maintenue sous une pression d'une atmosphère. C'est ce qu'on appelle le système de diffusion.

1. Le *morgen* équivaut à 25 ares 5 centiares.

lacs et étangs. Cet imposant ensemble a été constitué par son propriétaire, mort il y a quelques années, M. Sydow. Ce n'est pas une terre princière, que domine un vieux château féodal transmis de génération en génération. M. Sydow, à force d'ordre et d'économie, l'a formée par la réunion de sept *Rittergüter*, biens nobles acquis successivement de 1811 à 1849. C'est ainsi que s'est constituée la Prusse elle-même. A l'origine, M. Sydow avait peu de fortune ; mais à l'époque des grandes guerres de l'Empire les propriétés dans cette région se vendaient à vil prix, et elles restèrent dépréciées jusqu'après 1830. Un détail donnera l'idée de l'état de l'agriculture en ce temps là. Le *Rittergut* de Steinbusch, comprenant 1000 hectares en 1816, ne possédait que 2 chevaux, 10 bœufs, 22 bêtes à cornes, 500 moutons, et en fait d'instruments aratoires que trois charrues et deux herses de bois en mauvais état. Le produit net que pouvait donner un pareil bien était à peine suffisant pour faire subsister le propriétaire. Le sol était sablonneux et humide, entre-coupé de marais et d'étangs. Sur ce triste domaine végétaient quelques rares familles de paysans, vivant de seigle et de pommes de terre. M. Sydow étudia les ressources naturelles de sa propriété, visita avec soin les contrées avancées en culture, s'enquit partout des bonnes méthodes, et les appliqua

chez lui avec un discernement, une persévérance et une sage économie que couronna le plus brillant succès. Les bois étaient dévastés par les troupeaux des paysans, qui y exerçaient de temps immémorial le droit de vaine pâture. Il acheta les petites propriétés des pauvres cultivateurs, leur donna du travail et un bout de pré pour leur vache. Les servitudes se trouvèrent ainsi abolies. Les bois, divisés par des avenues parallèles en carrés réguliers de 50 hectares, furent replantés ou ressemés dans les parties vides et traités systématiquement par un chef de sylviculture (*Forstmeister*); mais à quoi bon des forêts, même admirablement aménagées, dans une contrée où la population manque pour en faire usage ? Les produits des coupes annuelles de ces 8000 hectares couverts de résineux et de bouleaux ne trouvaient pas d'emploi; il fallait en imaginer un. M. Sydow établit une verrerie dont les fourneaux, chauffés avec ce bois, convertirent le sable, qui ne manquait pas, en bouteilles expédiées et vendues à Berlin. Cette industrie rapporte aujourd'hui annuellement 32 500 thalers, somme très-supérieure au revenu primitif du domaine tout entier.

Pour transporter à moindres frais ses matières premières, il creusa un canal de 22 kilomètres de long, passant en tunnel sous une colline, ce qui lui permit d'établir des prairies arrosées, de con-

struire quatre moulins et de se mettre en communication avec la rivière la Drage, et par suite avec les marchés consommateurs. C'est un grand travail qui a exigé une forte avance, mais qui en paye largement l'intérêt. Sur ses terres arables, il remplaça l'antique assolement triennal, misérablement conduit, par une excellente rotation alterne dont le type suivant donnera l'idée : première année, pommes de terre fumées; deuxième, seigle d'été; troisième, pommes de terre; quatrième, lupins avec trèfles blanc et graminées; cinquième, pâturage pour les moutons; sixième, seigle d'hiver. Il arriva ainsi à entretenir 160 chevaux, 660 bêtes à cornes et 11 000 moutons, ce qui revient à une tête de bétail par 2 hectares, proportion déjà satisfaisante pour un sol si médiocre. Le lait des 330 vaches est converti en fromages envoyés au marché des grandes villes. Huit distilleries utilisent le seigle et les pommes de terre, qu'on ne pourrait faire arriver aux lieux de consommation que grevés de frais exorbitants; la pulpe sert à engraisser le bétail. Ces distilleries livrent 4150 hectolitres d'esprit payant 15 700 thalers d'impôt. Voilà donc 59 000 fr. de revenu annuel procuré à l'État par l'industrie d'un seul homme. L'impôt foncier pour les bâtiments et les terres monte à 1980 thalers, ce qui fait environ 60 centimes par hectare. Tous les bâtiments

d'exploitation ont été successivement reconstruits en briques conformément aux exigences d'une exploitation moderne. L'habitation centrale de Steinbusch, où est concentrée toute l'administration de cette petite province, s'élève au milieu d'un parc disposé en jardin anglais. Les 250 hectares de prairies arrosées donnent une énorme quantité de foin. Aucun produit n'est négligé, pas même celui de la pêche dans les étangs, qu'on repeuple par la pisciculture, ou celui de la chasse, qui, en sangliers, cerfs et chevreuils, s'élève, année moyenne, à 1 800 thalers. 518 personnes sont employées sur le domaine à l'exploitation rurale, à la verrerie, aux briqueteries et aux moulins ; avec leur famille, elles peuplent plusieurs petits villages. Le salaire n'est pas élevé. Aux ouvriers fixés sur la terre et qui ont une bonne maison, 1/2 hectare de terre, le droit de prendre du bois et de faire paître gratuitement une vache ou six moutons, on paye 62 centimes l'hiver, 74 centimes l'été. Les ouvriers étrangers ont 92 centimes l'hiver et 1 fr. 25 centimes l'été. C'est peu sans doute, mais c'est plus qu'en Belgique et en Hollande, où le travailleur rural ne gagne guère davantage, et où il paye toutes les denrées bien plus cher.

En résumé, M. Sydow a supérieurement résolu ce difficile problème où tant d'autres ont échoué, et qui consiste à mettre en valeur une terre de

mauvaise qualité, située dans une province écartée, loin des grands centres de consommation. Il l'a fait en créant le capital sur place par l'emploi judicieux de l'épargne et en transformant en produits industriels, facilement transportables, les produits bruts qui manquaient de débouchés.

Nous n'aurions pas insisté sur ces détails, si l'on ne pouvait en tirer le plus utile enseignement. D'où vient que l'accroissement de la richesse a été beaucoup plus rapide en Prusse qu'en Autriche ou en Russie? D'abord de ce que les lumières sont ici plus répandues, ensuite de ce que l'épargne y a créé plus de capital. Pour créer du capital, il faut ne pas consommer le produit net en jouissances personnelles; il faut l'employer d'une façon reproductive en ouvrant des routes, des canaux, en construisant des machines, en bâtissant des fermes, en drainant la terre, en y appliquant des amendements, des engrais, en y plantant des arbres, en exploitant des mines nouvelles, en élevant des usines, en faisant des travaux d'irrigation, c'est-à-dire en tirant parti de tous les dons naturels que le pays possède. Si celui qui a 100 000 livres de rente les consomme, le pays ne s'enrichit pas; mais s'il vient à se contenter d'une dépense de 30 000 francs, et s'il emploie le surplus à améliorer sa propriété, il y aura épargne. L'année suivante, le revenu de

ce bien sera plus grand, la production générale accrue, et la nation se trouvera enrichie. Qu'un grand nombre de ceux qui disposent du revenu net agissent ainsi, et la fortune nationale se développera rapidement. Si M. Sydow n'avait pas épargné et fait ensuite de son épargne un emploi intelligent, au lieu d'un magnifique domaine donnant un produit brut d'au moins un million, il y aurait une maigre lande peuplée de quelques pauvres paysans et d'une demi-douzaine de hobereaux relativement aussi misérables qu'eux.

L'étranger se plaint ou se moque parfois de l'économie du Prussien; il a tort. Cette vertu solide, dont les souverains ont toujours donné l'exemple, a été le salut et la force du pays. En Russie, en Autriche, les habitudes de dissipation, d'incurie, de prodigalité, ont été trop longtemps le cachet distinctif des gens comme il faut. Les propriétaires dépensaient leurs revenus dans les capitales, dans les villes de bains à l'étranger, souvent même ils grevaient leurs biens d'hypothèques pour satisfaire de ruineuses fantaisies. Si ceux qui disposent du produit net le consomment tout entier, d'où viendra le progrès économique? Que dans un pays riche comme l'Angleterre l'aristocratie use avec prodigalité de son immense fortune, cela n'arrêtera point l'accumulation du capital, parce qu'au-dessous d'elle il y a une

classe moyenne compacte disposant aussi d'énormes ressources et portée par tempérament aux emplois reproductifs. Mais chez les nations de l'Europe orientale, au-dessous du grand propriétaire, on ne trouve guère que de pauvres cultivateurs, des paysans à peine échappés au joug du servage, vivant au jour le jour, sans instruction, sans prévoyance, sans aspiration vers une condition supérieure. Est-ce donc de cette classe déshéritée et impuissante qu'il faut attendre le persévérant effort d'intelligence et de volonté nécessaire au développement économique du pays?

Presque partout en Europe, même en Angleterre, le salaire de l'ouvrier agricole est extrêmement réduit, et suffit à peine à satisfaire les besoins les plus urgents de la famille. La Suisse d'abord et puis la France sont les pays où la condition du travailleur de la campagne est la moins gênée. En Prusse, le salaire, partout assez modique, est plus élevé dans les provinces occidentales, quoique la population y soit deux fois aussi dense que dans les provinces orientales. A l'est, la journée de l'ouvrier n'arrive même pas à 1 franc, tandis qu'à l'ouest elle dépasse 1 fr. 25 c. Dans les provinces de Posen, de Poméranie et de Prusse, chaque exploitation s'attache le nombre de familles qui lui sont nécessaires pour exécuter

les travaux ordinaires de la culture. A ces travailleurs appelés suivant la localité *Insleute, Gärtner, Komorniks*, on accorde une habitation, un demi-hectare de terre, souvent le bois de chauffage et le pâturage pour une bête à cornes. En échange, ils s'engagent à travailler toute l'année sur le domaine à un *silbergros* (12 centimes 1/2) meilleur marché que l'ouvrier ordinaire. Beaucoup de travaux se font à la tâche : ainsi on paye pour faucher un *morgen* de blé 8 *silbergros*, ce qui revient à environ 4 francs l'hectare; on donne la moitié pour faucher le foin, et 7 francs s'il faut aussi le sécher et aider à le rentrer. Les gages d'un domestique de ferme sont en moyenne de 80 francs, ceux d'une servante de 50 francs. Dans les provinces de Saxe, de Westphalie et du Rhin, ils montent presque au double, preuve nouvelle de l'avantage qui résulte pour tous d'une plus grande subdivision de la propriété.

Voici comment était constitué en 1861 le personnel adonné aux travaux agricoles : d'abord 1 119 134 propriétaires et 60 644 locataires formant le groupe des entrepreneurs et comptant, avec leur famille 6 149 462 individus ; ensuite 46 384 directeurs, chefs de culture, femmes de ménage, 558 424 domestiques, 500 500 servantes, 574 934 ouvriers, et 565 704 ouvrières, soit en tout 2 245 946 personnes employées au service des en-

trepreneurs de l'industrie agricole. Les provinces occidentales présentent de nouveau ici un contraste frappant avec les provinces orientales. Tandis que dans celles-ci on trouve trois salariés pour un maître, dans les autres on n'en compte qu'un seul. Le travail est donc exécuté pour la plus grande part d'un côté par ceux qui en retirent le profit, de l'autre par ceux qui doivent être indifférents aux résultats. Quoi d'étonnant que le produit brut à l'ouest soit le double de celui de l'est?

Depuis 1816, la population rurale a augmenté dans toutes les provinces. Elle s'élevait à cette époque à 7 438 460, en 1849 à 11 714 285, en 1860 à 12 865 368. Celle des villes montait à cette dernière date à 5 611 132, de sorte qu'elle était inférieure au tiers de la population totale. L'accroissement dans les villes était plus rapide que dans les campagnes. Pendant ces quarante-deux dernières années, d'un côté le chiffre de 1000 âmes était monté à 1817, de l'autre à 1672 seulement, différence assez faible qui correspond à un phénomène observé partout et qu'explique l'amélioration des voies de communication.

On sait qu'en France les résultats que présentent les mouvements de la population sont loin d'être aussi satisfaisants. Le nombre total des habitants s'accroît très-lentement, et celui des

naissances diminue. C'est là, il est vrai, un phénomène auquel certains économistes applaudissent, qu'ils ont même appelé de leurs vœux et favorisé de leurs conseils; mais le fait extrêmement grave et que nul ne considérera comme avantageux, c'est la dépopulation persistante des campagnes. Depuis 1846, elles ont perdu 749 044 habitants. Pendant la même période, la population rurale de la Prusse s'est accrue d'un million. Ainsi diminution d'un côté, augmentation de l'autre, tel est le résultat qu'il faut constater et qui est doublement fâcheux, soit qu'on considère les intérêts permanents de la paix, soit qu'on pèse les chances éventuelles de la guerre, car ce sont les campagnes qui produisent les denrées alimentaires, élément principal du bien-être des peuples, et ce sont elles aussi qui fournissent aux armées les soldats les plus sains, les plus robustes, les plus durs à la fatigue.

Toutes les améliorations introduites dans la culture doivent se traduire par une hausse dans le prix des terres. C'est précisément ce qui a eu lieu en Prusse dans ces dernières années. Jusque vers 1840, la valeur des immeubles ne s'était guère relevée de la dépréciation dont les avaient frappés les guerres de l'Empire et la crise du rachat des servitudes féodales. Les grains étaient à un bon marché inouï dans toute la Prusse

orientale. De 1820 à 1830, le seigle s'est vendu en moyenne 6 francs l'hectolitre, de 1830 à 1840 8 francs environ. Le revenu des terres était presque nul; tout le monde était dans la plus profonde misère. La crise n'épargnait même pas les grands propriétaires. M. de Lavergne-Peguilhen [1] a pu affirmer, sans être contredit, que dans le gouvernement de Stettin, dont la situation est pourtant exceptionnellement favorable, sur 1600 *Rittergüter*, 1300 étaient à vendre. La terre ne valait plus les lettres de gage qui représentaient l'hypothèque dont elle était grevée. Exproprier était souvent inutile; on ne trouvait pas d'acheteurs.

A mesure que les entraves de l'ancien régime disparurent et que les voies de communication s'améliorèrent, le prix des produits agricoles se releva. Le courage revint, on se mit à l'œuvre, et aujourd'hui la valeur des biens-fonds a triplé. Cette hausse est si rapide qu'elle étonne même ceux qui la constatent dans les rapports officiels [2].

1. Ce nom, en France comme en Prusse, a bien mérité de l'économie rurale. M. de Lavergne-Peguilhen, entre autres services rendus à l'agriculture de son pays, a présidé à l'amélioration de plus de 6000 hectares de terres marécageuses, travaux considérables entrepris par différentes associations de propriétaires.

2. Voyez le rapport de M. Salviati, secrétaire de la commission centrale d'agriculture. *Jahres-Bericht des Kön. Landes-Œconomie-Kollegiun* 1864.

Ainsi dans le district de Posen le *morgen* se payait, il y a dix ans, 40 thalers; en 1864, il se vendait sur le pied de 60 thalers, et du côté de Kosten et de Franstadt 70 et 78 thalers. Dans la province de Prusse, les estimations d'il y a quelques années portaient le prix du *morgen* à 35 thalers; maintenant on parle de 100 thalers dans la région haute, de 120 thalers dans la région basse. En Lithuanie, de 30 thalers on est passé à 50 et 60; même dans la haute Silésie, il n'y a rien au-dessous de 30 thalers, et les fermages des biens domaniaux au dernier renouvellement des contrats ont été doublés. Dans le Brandebourg, par suite de l'influence qu'exerce la proximité de Berlin, la hausse est encore plus rapide. Le prix de vente monte à deux, trois et quatre fois la valeur estimée lors de la constitution des hypothèques pour les lettres de gage. Dans les provinces occidentales, la hausse se produit aussi; mais elle est moins énorme, parce que la situation agraire y était dès longtemps plus favorable. Les causes de cette augmentation si prodigieuse et si rapide du prix des immeubles sont multiples. La première est sans contredit le progrès de la culture, qui a considérablement accru la quantité des produits. En second lieu, ces produits se sont vendus plus cher, parce que l'argent a un peu perdu de sa valeur, que les frais de transport, supportés

toujours par le producteur, ont été réduits, et qu'enfin le développement de l'industrie, en augmentant les profits des maîtres et les salaires des ouvriers, a ouvert à la production agricole de nouveaux débouchés à l'intérieur, les plus assurés, les plus vastes et les plus profitables qu'un pays puisse conquérir. Il faut ajouter que l'impôt n'est pas venu arrêter l'essor de la propriété immobilière. Quoique la contribution foncière ait été augmentée récemment d'environ 4 millions de francs, elle ne monte encore qu'à la somme de 10 millions de thalers pour les 28 millions d'hectares que comprenait l'ancienne Prusse, soit 1 franc 32 centimes par hectare. En France, elle s'élève à plus du triple de cette somme, différence qui paraît énorme, même en tenant compte de la fertilité plus grande du sol français. L'impôt foncier est le meilleur qui existe, car il n'a pas pour effet d'augmenter le prix des produits, et je ne crois pas qu'il soit trop élevé en France; mais ce n'en est pas moins un grand avantage pour le propriétaire prussien de payer trois fois moins que le propriétaire français.

C'est surtout à l'accroissement du chiffre du bétail qu'on peut mesurer la prospérité agricole d'une contrée. D'abord les animaux domestiques livrent les produits les plus recherchés, ceux dont le prix s'élève le plus rapidement dans les socié-

tés avancées, c'est-à-dire la viande, le lait, le beurre, le cuir, la laine; ensuite c'est au moyen du fumier qu'ils laissent dans l'étable qu'on parvient à augmenter le rendement du sol. Le bétail donne à l'homme la nourriture la plus substantielle et à la terre le plus haut degré de valeur. Les recensements officiels qui le concernent[1] permettent d'affirmer que l'agriculture prussienne n'a cessé de progresser depuis 1816, et que c'est durant ces dernières années que les améliorations les plus marquées ont été introduites. Pour qu'on puisse saisir ces résultats d'un coup d'œil, nous croyons nécessaire d'insérer ici le tableau suivant :

Années.	Chevaux[1].	Bêtes à cornes[2].	Moutons.	Porcs.	Chèvres.	Total[3].
1816	1 243 261	4 013 912	8 260 396	1 494 369	143 433	7 090 387
1864	1 856 623	5 793 905	19 314 667	3 242 059	869 351	11 399 369
Augm.	613 362	1 779 993	11 054 271	1 747 690	725 918	4 308 982

1. Non compris les chevaux de l'armée, qui étaient au nombre de 41 750.
2. Non compris les veaux au-dessous de six mois.
3. Pour établir ce total, on prend comme équivalent d'une bête à cornes deux tiers d'un cheval, 10 moutons, 4 porcs, 12 chèvres.

1. Dans aucun pays, les statistiques concernant le bétail n'ont été publiées aussi régulièrement qu'en Prusse. C'est en Angleterre que, faute de documents antérieurs, il est le plus difficile d'établir des comparaisons. En France, il a été fait plusieurs recensements, mais on n'a pas jugé opportun de publier les der-

L'augmentation totale est donc de 61 pour 100 environ en cinquante ans. Elle avait été très-rapide de 1830 à 1840, — 16,45 pour 100 ; — ensuite presque insignifiante de 1849 à 1858, — 1,19 pour 100 seulement ; — pendant les sept années écoulées entre 1858 et 1864, elle avait été de nouveau très-considérable, puisqu'elle s'était élevée à 12,26 pour 100. Ces chiffres, tout satisfaisants qu'ils paraissent, ne suffisent pas à donner une idée du progrès accompli, parce qu'ils n'expriment pas l'amélioration des différentes races, qui a été aussi très-remarquable. On estime que le produit moyen de chaque animal a augmenté d'un tiers en viande, beurre et laine, de façon que la valeur du produit total aurait en réalité doublé, et que l'augmentation aurait marché aussi vite que celle de la population.

Le cheval de Prusse, même celui qu'on emploie au labour, est léger ; on lui fait tirer non une charrette, mais un chariot à quatre roues, et dans l'ouest on attelle généralement quatre chevaux. L'Allemagne manque de ces fortes races de gros trait qu'on trouve en Flandre, dans le Bou-

niers. En Belgique, le recensement de 1846 a été fait avec soin. Celui de 1856 a laissé à désirer, mais celui de 1866 promet de donner des résultats mieux contrôlés. La Saxe, le Wurtemberg, les Pays-Bas publient aussi régulièrement des chiffres assez exacts.

lonnais et en Angleterre. Pour le travail, c'est un désavantage de ne pas avoir cette puissante espèce; mais le service de l'armée s'en trouve bien, la plupart des chevaux prussiens étant bons pour la remonte : aussi l'Allemagne du nord suffit-elle largement à ses besoins. Le gouvernement et les particuliers ont rivalisé d'efforts pour améliorer la race chevaline. L'État possède trois grands haras, ceux de Neustadt, de Graditz et de Trackenen. Ce dernier est le plus considérable et le plus renommé : situé dans la Prusse orientale, il comprend douze exploitations et environ 4000 hectares. Plus de 1300 chevaux y sont entretenus; on y produit des chevaux de selle, mais surtout des carrossiers forts et élégants qui sont très-renommés en Prusse. Les attelages de la cour appartiennent à la race trackène. Outre les haras, le gouvernement a établi huit stations d'étalons dans les différentes provinces; il possède en tout 1100 étalons, qui, en 1865, ont produit 35 000 poulains. C'est un résultat énorme, car il équivaut au cinquième des naissances annuelles dans la race chevaline; il faut donc bien peu d'années pour la modifier entièrement. Si l'on veut apprécier l'ordre et l'économie qui règnent dans l'administration des haras en Prusse, il est bon de noter que la dépense n'a dépassé les recettes que d'environ un demi-million de francs. Il se forme

en outre des associations libres pour se procurer de bons reproducteurs ; récemment il s'en est constitué quatre en une seule année le long du Rhin, à Duisburg, Wesel, Moers et Rees. Elles achètent des étalons danois, percherons et trackènes de la plus forte espèce.

Pour l'amélioration de la race bovine, l'État s'en est fié à l'initiative individuelle, et celle-ci n'est pas restée inerte. Des animaux de choix ont été importés d'Angleterre et de Hollande, et les races indigènes ont été à peu près partout améliorées. Cependant c'est pour les moutons que le progrès a été le plus marqué. Frédéric II fit à plusieurs reprises des tentatives pour introduire le mérinos; mais elles n'aboutirent point. Ce n'est que depuis 1815 que des résultats sérieux ont été obtenus. L'État fit acheter 2000 moutons mérinos en France et les plaça dans les bergeries royales de Frankenfeld, près de Berlin, et de Panthenau, près de Liegnitz, en Silésie. Des ventes annuelles répandirent rapidement dans le pays la race Rambouillet, ainsi nommée de la célèbre bergerie d'où elle provenait. En 1822, des associations se formèrent pour faire venir des troupeaux d'Espagne. Les grands seigneurs, les riches propriétaires, suivirent leur exemple; ce fut une mode qui heureusement ne pouvait que faire beaucoup de bien. L'introduc-

tion du mouton français eut pour effet de tripler la valeur du produit de la tonte, qui doit approcher maintenant de 150 millions de francs. La laine est plus abondante et vaut deux fois plus. Une autre race très-recherchée dans toute l'Allemagne du nord, c'est le *negretti*, dont la forme est admirable et la laine de première qualité. Elle date du siècle dernier. En 1755, l'impératrice Marie-Thérèse acheta un troupeau de mérinos en Espagne et le donna au baron Geisler, qui le plaça dans sa fameuse bergerie de Hoschstitz, en Moravie. La race s'acclimata, se multiplia et se répandit au dehors. Le baron de Maltzah[1] en possède un troupeau superbe dans son domaine de Lenshow, en Mecklembourg. Les plus beaux sujets se vendent 10 000 ou 12 000 francs pièce, et s'exportent en Russie, en Amérique, en Australie. Les béliers dépouillent de 12 à 22 livres de laine non lavée, et les brebis de 8 à 17.

Maintenant que le prix de la viande a tant haussé, on commence à se tourner vers le mou-

1. A l'Exposition universelle de 1867, on rencontrait dans le secteur allemand un compartiment exclusivement consacré aux laines en suint. Plusieurs grands propriétaires de la Prusse et de la Silésie y avaient exposé des toisons et les portraits photographiés de leurs moutons. Ce salon, consacré à la gloire de la race ovine, était gardé par deux béliers, admirables *negretti*, reproduits en plâtre. L'arrangement était aussi coquet qu'instructif.

ton de boucherie, et c'est à l'Angleterre nécessairement qu'on le demande. L'introduction des races à laine fine n'a pas été une de ces innovations isolées qu'on ne rencontre que chez quelques amateurs. Grâce à la diffusion des lumières et à l'abondance des informations qu'un grand nombre de recueils a vulgarisées, une véritable transformation s'est opérée. Les 79 centièmes des moutons appartiennent aux races anoblies. Les races communes ne comptent plus que pour un cinquième, et on ne les trouve guère que dans les districts où l'extrême pauvreté du sol ne convient qu'aux espèces les plus rustiques. La France, on ne doit pas se le dissimuler, présente sous ce rapport un pénible contraste. Depuis 1829 jusqu'en 1852, le nombre des moutons s'était constamment accrû : il s'était élevé de 28 930 000 à 33 510 000. S'il eût suivi la même progression, en un siècle il eût été doublé ; mais à partir de 1852 se produit un fait désolant, le nombre des moutons diminue rapidement. En 1857, il ne monte plus qu'à 27 185 000, accusant ainsi une réduction de 6 325 000 têtes, soit en somme 1 745 000 de moins qu'en 1829[1]. De 1858 à 1864, la Prusse

1. Nous devons ces chiffres à l'obligeance de M. Léonce de Lavergne, qui les a empruntés aux statistiques officielles de 1857, qu'on n'a pas jugé utile de publier. La diminution du nombre des moutons est parfois le résultat d'un progrès de l'agriculture

au contraire est passée de 15 362 196 à 19 314 667, soit une augmentation de 3 952 471. Ainsi d'un côté perte de 6 millions, de l'autre accroissement de 4 millions, différence relative 10 millions, — voilà comment se résume le bilan de la race ovine dans les deux pays pour la période qui commence en 1852. En France, il n'y avait lors des derniers recensements que 100 moutons par 200 hectares et 133 habitants; en Prusse, il y en avait le même nombre par 140 hectares et par 100 habitants.

La Prusse possède aussi plus de chevaux que la France relativement à son étendue et à sa population, car la statistique y constate la proportion d'une tête de cheval par 10 habitants et par 15 hectares. La France, ayant environ 3 millions de chevaux, n'en offre qu'un par 17 hectares et pour 12 habitants. Cette infériorité ne se fait guère sentir dans les travaux agricoles, qui sur une grande partie du pays s'exécutent au moyen de bœufs; mais elle rend ordinairement impossible la remonte de la cavalerie et de l'artillerie par les ressources nationales, et c'est précisément à l'Allemagne que l'armée demande le contingent

quand on les remplace par des bêtes à cornes nourries à l'étable, comme cela a lieu en Belgique, où la race ovine décroît régulièrement; mais en France la dépopulation a atteint les départements du centre, c'est-à-dire précisément ceux qui se prêtent le mieux à l'entretien des bêtes à laine.

qui lui fait défaut. Pour la race bovine, la situation des deux pays doit être à peu près la même. Le recensement français non publié donne pour 1857 12 765 000 têtes au total, ce qui faisait sur le recensement précédent de 1852 une légère augmentation, le nombre étant à cette dernière époque de 12 150 000. En Prusse le dernier relevé porte 5 837 000, sans compter les veaux au-dessous de six mois. En ajoutant cette catégorie, on arriverait au chiffre d'environ 6 500 000, soit de part et d'autre une tête par 4,2 hectares et par 2,9 habitants. Quant aux produits, ils doivent aussi être équivalents. L'espèce bovine française, étant généralement plus grande, donne plus de viande; mais les vaches de la Prusse, naturellement plus lactifères et recevant dans un climat humide beaucoup plus de fourrages, livrent plus de lait. Le seul point où la France l'emporte considérablement, c'est la volaille, dont le produit annuel en œufs seulement est porté à 100 millions de francs.

Si, pour établir une comparaison générale, nous ramenons les différents types d'animaux à celui d'une tête de gros bétail, nous trouvons pour la Prusse un avantage assez marqué, car la proportion y est de 100 têtes par 214 hectares et 138 habitants; elle est pour la France de 100 têtes par 267 hectares et par 185 habitants, ce qui signifie

qu'en Prusse la même étendue de terrain entretient plus de bétail, et que la population a plus d'animaux domestiques à sa disposition pour répondre à ses divers besoins. Quand M. Royer, inspecteur général de l'agriculture, exécutant en 1847 un voyage agricole en Allemagne [1], établit une comparaison semblable pour les chiffres de 1837, les derniers qui fussent à sa disposition, il arrivait à un résultat inverse. La France alors possédait l'équivalent d'une tête par 23 ares, la Prusse une tête seulement par 26 ares, ce qui constituait une différence d'un huitième à l'avantage de la France. En prenant le poids d'un mouton à 40 kilogrammes, la France entretenait 175 kilogrammes de viande par hectare, la Prusse seulement 153. Si aujourd'hui la balance penche du côté de l'Allemagne, ce n'est pas que la France ait précisément rétrogradé, sauf pour les moutons ; mais elle est restée stationnaire, tandis que les peuples du nord avançaient à grands pas. Il y a vingt ans, l'auteur que nous venons de citer prévoyait ce résultat. Après avoir dépeint l'agriculture prussienne sous les plus tristes couleurs, très-exactes à cette époque, il ajoute : « Il ne nous semble pas douteux que la Prusse fait pour l'amé-

1. *L'Agriculture allemande*, par M. Royer, inspecteur général de l'agriculture (1847).

lioration des races de chaque espèce des progrès plus rapides, plus généraux et surtout plus intelligents que la France. »

§ 3

On vient de constater que l'agriculture en Prusse a marché dans ces dernières années d'un pas si rapide que ce pays, si peu favorisé par la nature, s'est trouvé porté presque au niveau de la France avec son riche territoire, son beau climat et sa population si intelligente et si bien douée sous tous les rapports. Quelles sont les causes qui ont amené ce résultat? Voilà ce qu'il faut examiner maintenant. La première, la principale, a été indiquée par l'auteur dont nous invoquions le témoignage : c'est l'instruction largement répandue dans les campagnes. La connaissance des lois naturelles et économiques a opéré le miracle de la multiplication des produits; cette action toutefois est insensible et lente. Dans le champ intellectuel, on sème aujourd'hui, on ne récolte que dans vingt ou trente ans; l'effet se fait attendre. Il ne suffit pas que le paysan sache lire et écrire; il faut qu'il lise, qu'il comprenne ce qu'il lit et qu'il apprenne à en tirer profit. Aux États-Unis, quelque découverte utile se produit-elle, au bout de deux ou trois ans elle est appli-

quée partout. L'année dernière, on y a vendu 70 000 machines à faucher. Combien en a-t-on placé en France et même sur tout le continent européen? Une vive lumière ressort de ce simple chiffre. Il ne faut point s'étonner qu'une nation qui s'empare avec cette ardeur impatiente de tout ce qui peut abréger le travail et le rendre productif devienne, en moins d'une génération, l'État le plus riche, le plus puissant du globe.

La Prusse, à peine échappée aux entraves de l'ancien régime et à ses morbides influences, ne va pas aussi vite, il s'en faut, que la vigoureuse démocratie américaine; mais elle a pris ses mesures pour regagner le temps perdu. Non contente d'ouvrir dans chaque village, dans chaque hameau, une bonne école, et de forcer les enfants à la fréquenter, elle a organisé un système complet d'enseignement agricole pour les différentes classes sociales qui sont appelées à diriger les travaux des champs. Au sommet et représentant l'enseignement supérieur, on trouve d'abord quatre académies royales d'agriculture, celles d'Eldena, de Proskau, de Poppelsdorf et de Waldau. En outre un institut agricole très-fréquenté est attaché à l'université de Halle et un autre à celle de Berlin. Ces institutions sont destinées à des jeunes gens ayant quelque aisance et désirant apprendre à bien diriger un domaine soit comme

régisseurs, soit comme propriétaires. Celle d'Eldena est peut-être la plus intéressante à visiter et il peut être utile d'en faire connaître l'organisation.

L'école d'Eldena est établie dans un vaste bâtiment, ancien couvent de l'ordre de Cîteaux, qui appartient à l'université de Greifswald. Cette université est l'un des grands propriétaires fonciers de la Poméranie. Elle possède un immense patrimoine de 55 000 *morgen*, renfermant 16 domaines et 18 villages peuplés de 7000 habitants. La situation de l'école est très-bien choisie, elle s'élève dans le village d'Eldena, à quelques kilomètres de la petite ville de Greifswald et au bord du golfe que ferme l'île de Rugen. 300 hectares forment le champ d'exploitation, terminé par un beau bois de hêtres disposé en parc et coupé de promenades, le Elisenhain. Les ruines de l'ancienne chapelle sur le rivage de la mer complètent l'aspect pittoresque du paysage. La ferme entretient 26 chevaux de travail, 17 bœufs, 70 bêtes à cornes et 1200 moutons, de façon que les élèves peuvent s'initier à tous les détails d'une grande exploitation. Une brasserie, une briqueterie et une fabrique de tuyaux de drainage y sont annexées. La forêt voisine sert de champ d'expérience pour les leçons de sylviculture. La ferme est conduite de façon à réaliser des bénéfices, seule manière de

donner une instruction pratique. Rien de pis que ces prétendues fermes modèles qui apprennent à gaspiller le capital et donnent à rire aux paysans, ceux-ci regardant toujours, et avec raison, aux résultats pécuniaires.

Sur le revenu net de l'exploitation, une partie — 5000 thalers — sert à former un fonds au profit de l'académie, et le reste à améliorer la propriété. Le cours complet dure deux ans : il comprend l'économie politique et rurale appuyées sur la statistique, l'agriculture, l'arboriculture et la sylviculture ; en fait de technologie la fabrication du suere, de la bière, des briques, des tuyaux de drainage ; en fait de sciences naturelles la minéralogie, la géologie, la botanique, la chimie, avec des expériences et des excursions, enfin les mathématiques, la trigonométrie, l'arpentage, la mécanique usuelle, l'art vétérinaire, le droit rural, l'histoire du pays et le droit constitutionnel. Des excursions faites dans les régions les plus intéressantes à étudier complètent ce programme, qui, comme on le voit, est très-étendu et peut ouvrir l'esprit du jeune homme tout autant que des études latines. Il ne lui enseignera pas seulement à bien diriger une exploitation, il relèvera à ses yeux ses occupations champêtres en lui apprenant à y suivre l'œuvre merveilleuse des lois naturelles. On ne donne jamais trop

d'instruction à l'homme de métier, pourvu qu'on ne lui enseigne rien qui n'ait un rapport direct avec le travail qu'il exécute. L'Allemand a l'instinct de la pédagogie : il naît professeur. Autrefois la science germanique était abstraite, pédante, enfouie dans les formules; aujourd'hui elle devient vivante, et elle excelle surtout à ennoblir les plus humbles travaux par l'exposition des théories qui les expliquent.

Pour être admis à l'école d'Eldena, il faut avoir terminé ses études moyennes. Le cours entier coûte 390 francs pour les deux ans, et il se termine par un examen facultatif, dont un diplôme vient constater le succès, s'il y a lieu. Les élèves vivent en chambre dans le village, comme les étudiants a l'université. Les Allemands désapprouvent complétement pour la jeunesse studieuse la vie cloîtrée des colléges d'internes. Ils veulent que le jeune homme s'habitue de bonne heure à se gouverner lui-même et à jouir de la liberté, à laquelle il faut bien qu'il arrive tôt ou tard. La ville de Greifswald, quoiqu'elle n'ait que 16 000 âmes, n'est ni pauvre ni triste. Pendant les longs hivers sur ces sombres rivages de la Baltique, les familles aisées donnent de petites fêtes de musique et des bals avec cette simplicité d'outre-Rhin qui favorise l'expansion et le plaisir. Les élèves de l'école d'agriculture y sont invités avec les étu-

diants de l'université. Ils se forment ainsi aux relations du monde, ce qui n'est pas superflu, car cela leur apprend à rendre agréable la vie à la campagne.

Outre ces quatre académies, 19 écoles d'agriculture existent dans les différentes provinces. Elles comptent en tout 232 élèves et ne coûtent à l'État qu'un subside de 21 158 thalers, soit 233 fr. 75 cent. par élève, ce qui est fort peu; mais ces écoles sont montées sur un pied très-modeste. Elles sont ordinairement tenues par quelque grand fermier aidé de deux ou trois maîtres, le vétérinaire, le maître d'école ou le chimiste du voisinage. Le but est de former de bons régisseurs de fermes, travaillant eux-mêmes, mais d'une façon plus intelligente que les autres. La plus ancienne de ces institutions est celle de Riesenrodt, qui date de 1845; la plus récente est établie à Polko depuis 1863. Il existe en outre un grand nombre d'écoles de perfectionnement (*Fortbildungschule*) et différentes écoles spéciales. Une école forestière est établie à Neustadt; elle est fréquentée par beaucoup de boursiers. Récemment encore l'Allemagne était le seul pays où faire produire aux bois le plus qu'ils peuvent rendre était réellement une science, et où le mot de sylviculture avait un sens.

L'art vétérinaire a deux écoles, l'une à Ber-

lin et l'autre à Munster; la praticulture en a trois, l'une à Kramenz en Poméranie, l'autre à Janowitz, près Hoyerswerda en Silésie, la troisième à Siegen. Potsdam possède une école supérieure de culture maraîchère et d'arboriculture qui exerce une grande influence. Le goût des jardins anglais, des fleurs rares, des arbres exotiques, des bons fruits, s'est singulièrement répandu, et contribue à donner plus de charme aux campagnes. En une seule année, la froide Prusse a expédié 3000 kilogrammes d'ananas aux rives du Bosphore pour la consommation de Constantinople. Il existe dans les anciennes provinces 134 écoles de pomiculture, dont 26 dans celle de Silésie. Dans celle de Posen, les maîtres d'école se chargent d'enseigner cet art, dont le plus humble ouvrier peut tirer parti en plantant près de sa chaumière quelques bons arbres fruitiers.

Comme le paysan n'est pas toujours disposé à aller chercher l'instruction, on s'efforce de la lui apporter sous la forme la mieux faite pour agir sur son esprit. Les associations agricoles entretiennent des instituteurs d'agriculture ambulants (*Wander-Instruktoren*); chaque instituteur va de village en village donner des conférences pour expliquer les améliorations les plus urgentes à adopter. Il cite les exemples de celles qui ont réussi et invite les auditeurs à aller visiter ces

exploitations modèles. Ces apôtres nomades de l'économie rurale ne prêchent pas dans le désert, car les rapports annuels de la commission centrale constatent les progrès qui leur sont dus. Ils ont contribué surtout à l'introduction des rotations plus rationnelles et à une meilleure conservation des engrais, qu'on commence même dans certains districts à couvrir d'un toit; c'est une pratique excellente qui en augmente notablement l'efficacité. Parmi ces professeurs ambulants qui ont le plus de succès, on cite dans le pays rhénan M. Gsell au nord et M. Schneider au sud de la province.

Une autre institution non moins intéressante est celle des stations de chimie expérimentale. Dans la patrie de Liebig, on attendait beaucoup des conquêtes de la chimie organique. L'agriculture est un art dont le résultat dépend d'une série d'opérations chimiques qui jusqu'ici échappent pour une large part au contrôle de l'homme. Des causes mystérieuses font échouer l'entreprise la mieux conduite. Dans l'industrie, il n'en est pas ainsi : certaines préparations donnent toujours les mêmes résultats, prévus et voulus. Les puissances naturelles sont domptées; elles obéissent régulièrement à celui qui les évoque. Pourquoi, s'est-on dit, n'en serait-il pas de même en agriculture? Il devrait suffire d'analyser exactement

la composition des terrains et celle des engrais pour amener les réactions chimiques qu'on désire et assurer ainsi le succès des récoltes. Voilà le brillant espoir qu'on avait conçu et qui, ne se réalisant pas, a abouti à un certain découragement. Néanmoins la chimie a déjà rendu d'incontestables services à la culture, et c'est pour les mettre à la portée de tous qu'on a établi les stations expérimentales. Dans sept endroits différents, à Salzmunde, à Regenwalde, à Lauersfort, à Schmiegel, à Insterburg, à Ida-Marienhütte et à Dahme, des chimistes ont été chargés d'exécuter toutes les expériences qui peuvent être utiles aux cultivateurs. Déterminer la constitution des terrains, indiquer la valeur relative et la composition des engrais du commerce, mettre le public en garde contre les tromperies dont il est trop souvent victime, étudier l'influence des diverses nourritures sur l'engraissement du bétail, telles sont quelques-unes des questions qui leur sont soumises. On comprend sans peine de quelle utilité peuvent être ces hommes de science dans un pays où l'on veut introduire une culture rationnelle et où l'on aime à procéder méthodiquement.

Nulle part, semble-t-il, les études chimiques ne sont plus avancées qu'en Allemagne ; nulle part en tout cas elles ne sont plus répandues. Il y a un

très-grand nombre de jeunes gens qui entourent les maîtres en renom, qui travaillent avec eux dans le laboratoire, et qui se répandent ensuite dans toute la contrée, se contentant d'une position très-modeste et y rendant de grands services à l'industrie et à l'agriculture.

Afin de pousser au progrès et de généraliser les bonnes pratiques, il s'est formé de tous côtés des associations agricoles. La Prusse en comptait, en 1864, 519 avec 64 000 membres et un revenu de 141 000 thalers. Depuis dix ans le nombre des membres a augmenté d'un tiers, et le revenu a doublé. Ces sociétés ont souvent un local et une bibliothèque de littérature rurale tenue au courant. A l'exemple de l'État, elles se sont formé par l'épargne *un trésor*, un capital placé de 600 000 francs. Elles organisent des expositions, — 102 en 1865, — et des concours, distribuent des prix pour des mémoires dont elles indiquent le sujet, et enfin discutent elles-mêmes les questions à l'ordre du jour. Celles qu'on a étudiées l'an dernier (1866) sont des plus intéressantes. Il s'agissait d'examiner la théorie de Liebig sur l'épuisement progressif du sol, de déterminer le rapport à établir entre le chiffre du bétail et l'étendue de l'exploitation, enfin de décider quelle était l'espèce la plus avantageuse, le mouton ou la vache. Ces sociétés font un bien incalculable : elles répandent

la vie, réveillent l'initiative individuelle et donnent le goût des innovations[1].

Il s'est fondé aussi des associations spéciales de sylviculteurs, d'apiculteurs, de distillateurs, de fabricants de sucre, qui se réunissent de temps à autre pour se communiquer leurs observations ou pour défendre leurs intérêts. L'État n'intervient ni pour les guider, ni pour les soutenir, ni même pour les surveiller. Il prête seulement son concours aux associations dites d'amélioration (*Landes-Meliorationen*), parce qu'il leur est indispensable. Quand il s'agit d'un grand travail de desséchement, de reboisement, d'irrigation, les intéressés peuvent demander à l'État qu'il les constitue en une sorte de société où les décisions de la majorité l'emportent sur les résistances de la minorité. C'est une sorte de demi-expropriation pour cause d'utilité publique qui frappe les opposants, mais qui les enrichit malgré eux, comme dans le système des *polders* en Hollande et des *wateringen*

1. Le goût des innovations propre à l'Américain commence aussi à distinguer l'industrie et l'agriculture prussiennes. C'est ainsi que sur le domaine de Neudorf l'*Ober-Amtman* Korbe a établi un télégraphe électrique pour transmettre ses ordres à une autre ferme distante d'une lieue et demie. Ce moyen de communication instantanée est utile en cas d'orage et de changement de temps, ou quand il faut demander des ouvriers, un attelage. C'est toujours l'application de la science à la production qu'il faut généraliser.

dans les Flandres. La province ou l'État leur prête souvent des fonds à un petit intérêt et les autorise à employer leurs ingénieurs. En 1865, 102 de ces associations opéraient sur une étendue de 450 000 hectares.

Le budget des dépenses faites pour l'agriculture, les haras et les écoles ne s'élevait, dans la Prusse d'avant 1866, recettes déduites, qu'à 3 141 000 francs, et celle pour les quatre académies agricoles ne dépassait pas 92 000 fr. Sous le ministère de l'agriculture fonctionne une commission centrale, *Landes-Œconomie-Collegium*, dont le secrétaire est un écrivain agronome bien connu, M. C. von Salviati. En 1862, l'entretien des bâtiments et du mobilier de ce ministère n'a coûté que 1200 thalers (4410 fr.) C'est un mince détail, mais ces chiffres montrent avec quelle merveilleuse économie procède l'administration.

Nous venons de voir que la diffusion de l'instruction et des notions scientifiques est la cause principale du récent progrès de l'agriculture prussienne. Il convient d'ajouter que les habitudes de la classe aisée y ont contribué, et que l'action économique de l'État n'y a point apporté d'obstacle. Voilà deux points qu'il nous reste à éclaircir. En Prusse, les villes ne sont ni belles ni gaies. L'homme d'étude y rencontre de quoi satisfaire largement ses goûts; l'homme de plai-

sir n'y trouve que de l'ennui. Heureux le pays dont les villes sont ennuyeuses, elles chassent les riches à la campagne, et celle-ci en profite. Il n'est point de contrée où les villes soient plus sombres qu'en Angleterre; il n'y en a point dont l'agriculture soit plus prospère. Jusqu'à ces derniers temps, le propriétaire prussien était pauvre parce que la terre rapportait fort peu. Comme il avait de l'ordre, il résidait la plus grande partie de l'année dans son domaine, dont il s'efforçait d'augmenter le revenu en y appliquant ses épargnes et son intelligence. L'hiver, s'il se décidait à quitter les champs, il se contentait en ville d'un appartement modeste où il vivait avec économie; mais il voulait que sa résidence d'été fût aussi confortable que ses moyens le lui permettaient. C'est ainsi que s'est élevé ce nombre considérable de maisons de campagne qu'on rencontre dans presque toutes les provinces et pour lesquelles les architectes allemands ont adopté un style mixte qui n'est pas sans grâce. Dans le drame de Goëthe, Hélène et la Grèce viennent se mêler à la légende de Faust et aux souvenirs du moyen âge; de même, dans ces constructions des motifs d'ornementation byzantine ou romane relèvent les lignes droites et les profils sévères de l'architecture antique.

Presque tous les propriétaires font valoir eux-

mêmes leurs biens; à moins qu'il ne s'agisse de parcelles, la location est l'exception. Ils sont donc retenus aux champs par le soin de leurs intérêts, car rien n'exige plus impérieusement l'œil du maître qu'une exploitation rurale. Il est vrai qu'ils y sont aidés par une classe d'employés qu'on ne retrouve dans aucun autre pays. Ce sont des jeunes gens instruits, appartenant à des familles assez aisées, sortant souvent d'une école d'agriculture et qui vont faire un stage dans quelque grande propriété afin d'apprendre à diriger une entreprise pour leur propre compte.

En Allemagne le noviciat est un usage ancien conservé dans beaucoup de métiers. C'est ainsi que fréquemment le fils d'un riche hôtelier, appelé plus tard à tenir une maison considérable, n'hésitera pas à s'engager dans un autre hôtel en qualité de sommelier ou de domestique (*Kellner*), pour s'initier à tous les détails du service auquel il devra présider un jour. Lorsqu'on visite les *Rittergüter*, on est très-étonné d'y trouver comme chef de culture les fils d'un banquier, d'un baron ou d'un riche propriétaire. Vous voyez ces jeunes gens conduire la charrue et la herse. A midi, ils rentrent, soignent leurs chevaux, puis vont s'habiller et dînent à la table du maître de la maison, auquel ils ne sont inférieurs, il s'en faut, ni par l'instruction, ni par la naissance, ni par la dis-

tinction des manières. Après le repas, ils remettent leur costume de travail et retournent sans fausse honte à leurs rustiques occupations. On rencontre ainsi dans la Prusse féodale un trait de mœurs propre à la société démocratique des États-Unis et qui plus tard se généralisera. En France, en Angleterre surtout, un jeune homme de la classe aisée croirait compromettre sa dignité en faisant l'ouvrage d'un domestique de ferme. Le mépris du travail manuel, cet inique préjugé des époques antérieures, infecte encore, quoi qu'on en dise, nos sociétés modernes. En paroles, on célèbre le travail, créateur du capital; en fait, c'est le capitaliste et non le travailleur qu'on respecte. A mesure que la classe laborieuse s'élèvera, ces sentiments changeront. Le moment viendra où l'homme de travail et l'homme de science se confondront. Il est singulier que ce soit en Prusse, pays de caste et d'esprit aristocratique, qu'il faille chercher ce type du producteur tel qu'il sera dans l'avenir. Ces jeunes gens facilitent beaucoup la tâche des propriétaires-cultivateurs, qui ne sont pas ainsi sans cesse attachés au champ qu'ils font valoir; ils peuvent voyager, aller aux eaux ou s'occuper d'une autre affaire, certains qu'en leur absence leurs intérêts ne seront pas compromis. C'est grâce à la présence du propriétaire et de ces employés instruits que l'es-

prit de progrès a pénétré dans les campagnes de l'ouest. Sans cette circonstance, la moitié orientale de la Prusse ne serait encore que la continuation de la Russie.

Dans beaucoup de pays, le pouvoir central a entravé l'essor de l'agriculture en lui enlevant l'argent dont elle a besoin. La Prusse a eu le bonheur de n'avoir ni colonie qui l'épuise, ni capitale qui la dévore. Sauf Java, vaste ferme à café, dont la Hollande possède le sol et qui lui livre une partie de ses produits comme équivalent de la rente, toute colonie enlève au pays qui se croit heureux de la posséder une partie de ses capitaux et de sa population. Quand les capitaux et les hommes se recréent avec une merveilleuse fécondité comme en Angleterre, le mal n'est pas grand; mais on n'en peut dire autant des contrées où il reste beaucoup à faire pour développer les ressources nationales. La Prusse a placé ses épargnes sur son propre territoire; elle a colonisé ses sables et ses marais. La fertilité qu'elle a communiquée au sol, les bâtiments d'exploitation qu'elle y a élevés, les animaux qu'elle y entretient, tout cela est bien à elle, c'est une conquête définitive qui ne peut lui être enlevée par quelque revers maritime, comme des colonies lointaines. Elle aspire aujourd'hui, dit-on, à en posséder et à y associer une forte marine militaire.

Ce sont là de ces ambitions creuses empruntées aux vues erronées de l'ancien régime. La science économique en a montré l'inanité, et l'Angleterre, qui comprend ces enseignements, travaille patiemment à se libérer des charges et des responsabilités que ses colonies lui imposent. Supposez que la Prusse ait possédé depuis trente ans quelque Algérie ; quel plus bel établissement colonial eût-elle pu désirer ? Pourtant il lui eût coûté pour la flotte, l'armée, l'administration, 100 millions par an, c'est-à-dire de quoi mettre en valeur définitive 400 000 hectares annuellement ou 12 millions d'hectares depuis le moment de la conquête. Qu'elle n'ambitionne donc point ces brillantes possessions d'outre-mer et ces formidables vaisseaux cuirassés nécessaires pour les défendre. Ce n'est point cela qui donne aux peuples le bien-être et le bonheur.

On reproche à Berlin d'avoir des monuments en briques et point d'égouts[1]. Croit-on qu'il eût mieux valu suivre l'exemple de Paris, qui en ce moment éblouit le monde ? C'est le cas de relire le petit écrit de Bastiat, *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*. Ce qu'on voit dans la capitale de la

1. Il faut noter d'ailleurs que la construction des égouts y rencontre une difficulté presque insurmontable. Dans ce pays tout plat, la pente est insuffisante, et les eaux de la Sprée sont presque au niveau du sol.

France, ce sont ces boulevards interminables, ces palais alignés, ces édifices en pierres sculptées où de toutes parts l'or étincelle au soleil. Ce qu'on ne voit pas, ce sont les campagnes qui se dépeuplent et où l'argent fait défaut pour mettre en valeur des terres fertiles. Dans une de ces tirades hautes en couleur dont abonde *l'Ami des hommes*, Mirabeau le père tonne contre l'accroissement de la capitale. « Une capitale, dit-il, est aussi nécessaire à l'État que la tête l'est au corps ; mais si la tête grossit trop et que tout le sang s'y porte, le corps devient apoplectique, et tout périt.... L'accroissement de la capitale doit être pris pour une preuve d'abondance dans l'État à peu près comme d'énormes loupes le sont de la santé du corps. Tout l'argent vient à Paris, et l'homme suit le métal, comme le poisson suit le courant de l'eau. De là le prodigieux gonflement de cette ville, cause réelle de l'engourdissement dont souffre le reste du pays. » Si l'irascible et spirituel marquis parlait déjà ainsi en 1762, qu'eût-il dit aujourd'hui ! Maintenant que les chemins de fer favorisent à un si haut degré la concentration de la population dans les grandes villes, c'est un crime de lèse-économie que d'accélérer ce mouvement par d'énormes dépenses auxquelles le pays tout entier doit contribuer. L'argent qu'a coûté le théâtre de l'Opéra à Paris aurait suffi

pour bâtir tous les bâtiments d'école que réclame l'enseignement primaire dans la France entière.

Jusqu'à présent, la Prusse n'a point commis la faute d'enlever aux campagnes les capitaux et les hommes qui font leur richesse. Au contraire, par l'excellente organisation de l'instruction primaire, par les institutions de tout genre que l'État a fondées ou encouragées, il a contribué à répandre dans toutes les provinces le goût des améliorations économiques et les lumières nécessaires pour les accomplir; mais il faut qu'il se garde des visées chimériques et des ambitions impatientes. Toute l'Europe a besoin de paix, la Prusse au moins autant que les autres peuples. C'est grâce aux cinquante dernières années de paix, dont seule elle a joui, qu'elle a pu réaliser les progrès que nous venons d'indiquer. Elle souffrirait plus qu'un autre pays de la guerre, parce que, étant naturellement pauvre, le capital péniblement accumulé par l'épargne se fondrait vite dans les crises d'un conflit européen. La guerre de 1866 n'a duré que six semaines, et cependant la gêne et la misère qu'elle a produites durent encore. Les États nouvellement annexés souffrent des charges assez dures que leur impose l'honneur d'être incorporés dans la monarchie de Frédéric II. Pour qu'ils s'y résignent, il faut qu'une grande prospérité matérielle vienne alléger le far-

deau des contributions nouvelles et du service militaire obligatoire pour tous, et ce résultat, la certitude de la paix peut seule le faire atteindre. Le rôle de la Prusse est tracé; qu'elle renonce à l'inique et maladroite prétention de retenir sous sa loi malgré eux quelques milliers d'hommes d'une autre race, sur les limites du Danemark, qu'elle évite de blesser le sentiment de justice de l'Europe, qu'assurée ainsi du respect des peuples voisins pour ses droits légitimes elle étende son influence non par la conquête, mais par le rayonnement et l'exemple d'institutions libres, de l'activité scientifique, de la gloire littéraire, d'une bonne administration, du développement industriel et agricole, et la France considérera des succès de ce genre sans malveillance et sans envie, car elle sera la première à en profiter.

IV

LE MOUVEMENT UNITAIRE ET LA CONFÉDÉRATION DU NORD.

La dissolution de la Diète germanique, l'établissement d'une Confédération du nord de l'Allemagne que la Prusse dirige et dont l'Autriche est exclue, l'annexion du Hanovre, de la Hesse et du Nassau au territoire prussien, tous ces changements si grands et si brusques se sont produits aux yeux de l'Europe stupéfaite comme des combinaisons hâtives, improvisées en un jour de victoire, et cependant ils ont été prédits, il y a plusieurs années déjà, de la façon la plus précise. Dans un écrit publié en 1861, M. Heinrich von Sybel disait : « Aussi certainement que les rivières coulent vers la mer, il se formera en Allemagne, à côté de l'Autriche, une fédération restreinte

sous la direction de la Prusse. Pour y arriver, on aura recours à tous les moyens de la persuasion et de la diplomatie, mais à la guerre en cas de résistance[1]. »

Par quel don de prophétie l'éminent historien a-t-il pu annoncer ainsi les événements à l'avance? C'est qu'ils étaient la conséquence d'un enchaînement de faits où l'on peut voir se dérouler cette logique de l'histoire qu'on appellerait loi providentielle, si l'ambition humaine n'y avait une si grande part. Celui qui connaîtrait bien toutes les forces que le passé a engendrées pourrait aussi prévoir les résultats qu'elles vont produire dans l'avenir. C'est pour ce motif que l'étude de l'histoire est l'école des hommes d'État, et qu'on voit souvent des historiens devenir ministres et des ministres se faire historiens.

Quelles sont les causes qui ont amené les transformations récentes que nous avons vues s'accomplir de l'autre côté du Rhin? Quels principes a consacrés la constitution de la Confédération du nord de l'Allemagne? Cette Constitution est-elle le couronnement de l'édifice de la nationalité germanique, ou bien l'ancienne Confédération se reconstituera-t-elle sous une forme plus appro-

1. Voyez la très-instructive étude intitulée : *la Nation allemande et l'Empire* (*Die Deutsche Nation und das Kaiserreich*),

priée aux vœux populaires et aux besoins de l'époque, mais en embrassant comme l'autre toutes les tribus de la race teutone? Voilà les points que nous allons examiner.

§ I

La cause du mouvement qui emporte maintenant l'Allemagne peut se définir d'un mot, c'est la passion de l'unité. A cette expression assez vague, voici le sens qu'il faut attacher. Les Allemands se sentaient unis par la langue, par l'origine, par la littérature, par la possession d'un territoire contigu, par les souvenirs de l'antique empire germanique, enfin par tout ce qui peut créer une nationalité compacte, et cependant ils n'étaient point parvenus à constituer un État avec un pouvoir central assez fort pour empêcher les guerres intestines, pour défendre la patrie commune contre l'étranger, pour favoriser le développement des forces matérielles et morales qui portent un peuple au degré de prospérité et de puissance auquel il peut atteindre. Ils se voyaient entourés de deux nations fortement centralisées, la Russie et la France. A côté d'eux, en Suisse, trois races diverses, en Autriche, dix nationalités, étaient reliées par une autorité unique, tandis qu'en Allemagne une nationalité unique

était divisée en trente-trois États différents et souvent hostiles.

Dans ces pays le pouvoir maintenait la paix et commandait à toutes les forces du pays, et l'Allemagne, la grande Germanie, n'avait pour organe de ses intérêts communs qu'une assemblée assez forte pour arrêter tout progrès, trop faible pour se faire obéir, livrée aux tiraillements incessants des rivalités dynastiques, refuge des idées arriérées, débris du moyen âge plus débile que l'institution gothique dont elle était la copie, objet enfin de dérision pour ceux mêmes qui la soutenaient, c'est-à-dire *la haute Diète de la sérénissime Confédération germanique.*

L'Allemagne se croyait semblable, parmi les autres États, à un vaillant équipage naviguant sur un radeau formé de vieilles poutres à moitié pourries et toujours prêtes à se disjoindre, au milieu d'une escadre de vaisseaux cuirassés, obéissant à la main d'un pilote unique et pouvant couler à chaque instant la lourde épave. L'idée de leur impuissance inspirait aux fières descendants de Teutch un sentiment d'humiliation, une irritation sourde qui se tournait assez vite en une sorte d'animosité maussade contre les autres peuples. La situation leur paraissait intolérable.

Les gens soi-disant pratiques voulaient une monarchie unitaire, formée par l'annexion des pe-

tites principautés à la couronne prussienne; les exaltés rêvaient l'établissement d'une république pangermanique; les modérés se contentaient de demander que le lien fédéral fût fortifié par suite d'une entente amicale entre ces deux frères ennemis, la Prusse et l'Autriche. La plupart se bornaient à discourir, à boire et à chanter en l'honneur de la grande patrie allemande, en répétant le *lied* d'Arndt *Was ist des Deutschen Vaterland,* mais sans donner à leurs aspirations patriotiques une forme précise. Divisés jusqu'à la fureur sur la Constitution à adopter et sur les moyens d'y arriver, ils étaient d'accord sur le but tant qu'ils n'essayaient pas de le déterminer; tous voulaient l'unité et tous en parlaient, depuis les souverains dans leurs harangues officielles jusqu'aux « philistins, » dans leurs longues séances nocturnes au *Bierschenke*, au cabaret, ce forum enfumé de la bourgeoisie d'outre-Rhin. Le mot d'ordre était une antithèse dont il vaut la peine que l'on approfondisse le sens : plus de fédération d'États (*Staatenbund*), mais un État fédératif (*Bundesstaat*).

Les Allemands voulaient l'unité surtout pour deux raisons, dont l'une me paraît très-creuse et l'autre très-sérieuse. Malheureusement, il faut l'avouer, la première a exercé et exerce peut-être encore plus d'empire que la seconde. Cette raison, la voici : Les Allemands se considèrent comme

la branche la plus pure, la plus noble de la race âryenne, et ils trouvent que leur pays ne fait pas dans le monde la figure qui convient à une si haute origine. Ils aspirent à devenir un grand État, ayant une grande flotte, une innombrable armée, jouissant d'une influence considérable et en mesure d'acquérir beaucoup de gloire. Or il n'y a pas un seul de ces vœux qui n'aboutisse à une déception.

Ce n'est pas au chiffre de la population ni à l'étendue du territoire que se mesurent le bonheur, l'éclat, les lumières, et les États les plus vastes sont souvent les plus tourmentés et les moins libres. La Judée, ce coin de cailloux brûlés, comme dit Voltaire, et Athènes, cette bourgade peuplée de 20 000 hommes libres, n'ont-elles pas fait incomparablement plus pour la civilisation que l'empire des satrapes ou celui des césars? Et, en Allemagne même, quel foyer de vie intellectuelle que Weimar, ce duché microscopique! Quelles sources de science que Göttingue, Heidelberg, Tubingue, ces grandes universités de petits États! Exercer de l'influence! prétention inique des forts d'imposer leur volonté aux faibles, système d'intervention aussi funeste à celui qui le pratique qu'à celui qui en est la victime. Notre influence est compromise, s'écrie la diplomatie avec désespoir : tant mieux! car la seule profitable à tous

est celle qui résulte de l'exemple d'un bon gouvernement et d'institutions libres. Les pays où l'expérience sert à quelque chose, comme l'Angleterre, commencent à le comprendre. Les petits États sans rôle politique à l'extérieur sont les plus heureux, car ils n'ont à s'occuper que d'eux-mêmes et ne peuvent nuire aux autres. Sur la surface de notre pauvre planète, toute trempée de sang et de larmes, est-il des contrées plus fortunées, plus prospères que la Belgique et la Suisse, ces petites oasis de liberté et de paix où les proscrits des grands empires trouvent tour à tour un asile?

Une puissante flotte de guerre! Que l'Allemagne, hantée depuis 1848 par la manie d'en avoir une, considère l'Union américaine, qui vend tous ses vaisseaux cuirassés à la France, au Japon, à la Russie, à tous ceux qui veulent lui en acheter, elle qui a pourtant à protéger la marine marchande la plus considérable de l'univers.

Et la gloire! Ce vain mot qui a fait tomber tant de générations humaines sous le fer des capitaines habiles et des conquérants illustres, faut-il que la patrie de Kant se mette à poursuivre cette sanglante chimère au moment où les autres nations arrivent à en reconnaître la vanité? Oui, heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire et ceux dont les souverains ne portent pas de lauriers au front, sur l'effigie de leurs monnaies!

Ces aspirations que nous venons de combattre ne sont que des bouffées d'ambition malsaine, écloses dans cette atmosphère d'idées politiques arriérées qui a si longtemps pesé sur l'Allemagne. Elles se dissiperont, elles se dissipent déjà devant le courant d'idées justes que le dix-neuvième siècle a le mérite d'avoir vulgarisées, et qui font voir que la vraie gloire consiste à faire régner au profit de tous le bien-être et la justice.

La seconde raison qui pousse les Allemands à vouloir l'unité est d'une tout autre nature. Ils désirent ne plus être forcés à se battre les uns contre les autres au profit de leurs souverains ou de l'étranger. Tandis qu'en Angleterre, en Espagne, en France, à peu près partout en Europe, les luttes intestines de province à province suscitées par les grands vassaux s'apaisaient vers le seizième siècle, à l'époque où la royauté moderne s'affermit, la guerre civile en Allemagne continua jusqu'à nos jours, tantôt pour cause de religion, tantôt par suite de rivalités dynastiques, toujours faute d'un pouvoir central assez fort pour imposer à tous le respect d'une décision suprême. Les pays voisins, la Suède, la France, la Russie; sont intervenus tour à tour dans ces discussions intérieures, appelés par l'un ou l'autre souverain en quête d'alliances. Rien n'est plus naturel : un prince préférera toujours l'étranger

qui le protége au compatriote qui le menace. Donnez un roi à l'Irlande ou à l'Écosse et il bénira une invasion américaine, si elle lui assure une province de plus. L'homme est ainsi fait, même sur le trône c'est un être égoïste; vous ne ferez jamais qu'il ne sacrifie sans hésiter la théorie des nationalités à l'intérêt de sa couronne.

C'est précisément pour ce motif que les Allemands veulent soustraire les vingt-neuf souverains qui leur restent à de dangereuses tentations, en instituant un État fédératif assez puissant pour enlever à chacun d'eux le pouvoir d'attaquer les autres. Sans admirer en tout la France, ils la trouvent cependant bien heureuse de n'avoir plus à craindre que le préfet de la Gironde déclare la guerre au préfet des Alpes-Maritimes, l'un livrant Bordeaux aux Anglais et l'autre Nice aux Italiens, pour prix d'un secours en hommes ou en argent. Ce qu'ils demandent donc c'est de ne plus être forcés de s'entr'égorger dans les plaines de la Saxe ou de la Franconie, et ce vœu paraît assez naturel. L'idée seule que les jours de la guerre de Trente ans ou de la Confédération du Rhin pourraient revenir transporte de fureur les plus placides[1]. C'est pour cela que la constitution

1. Je ne puis mieux faire comprendre ces sentiments qu'en citant un extrait d'une lettre de M. Schulze-Delitzch, le paci-

de la Confédération du Nord, quelque imparfaite qu'elle puisse paraître, a été saluée comme une première garantie de paix à l'intérieur et de sécurité à l'extérieur.

Mais, objectera-t-on, si l'Allemagne est restée divisée en un grand nombre d'États, c'est apparemment que le caractère de la nation ne se prêtait pas à constituer un empire unitaire. Les Allemands se vantent d'avoir apporté au monde moderne le principe de l'indépendance individuelle, ce que l'on a nommé *l'individualisme* par opposition au principe de l'autorité venu de Rome. Ils sont *particularistes*, comme on dit là-bas, et ils ont fait une Allemagne conforme à leurs instincts. Ce

fique fondateur des banques populaires : « Nous sommes, dit-il, nous autres Allemands ; le plus paisible des peuples civilisés Des dissensions intérieures nous ont mis dernièrement les armes à la main, mais c'était contre une partie de nos frères, non contre des peuples voisins que personne ne songe à inquiéter. Le sentiment national a pris chez nous une telle force que nous ne souffrirons plus à aucun prix l'ingérence étrangère. Une histoire lamentable de plusieurs siècles de déchirement, d'impuissance et de honte est là comme un avertissement sous nos yeux. Depuis les terribles guerres de religion des quinzième et seizième siècles jusqu'aux campagnes sanglantes du premier Empire, presque toutes les grandes luttes européennes se sont vidées sur notre sol et ont fait de notre patrie un désert. Pour empêcher le retour de semblables calamités, nous nous lèverions tous comme un seul homme. Un parti politique qui se laisserait seulement suspecter d'une apparence d'hésitation sur ce point serait perdu pour toujours. » Ne croirait-on pas lire une circulaire de M. de Bismarck?

n'est donc que par la force qu'on parviendra à les réunir sous une autorité unique, et bientôt ils retourneront à ces souverainetés multiples qui correspondent seules à leurs traditions et à leurs goûts.

Est-ce en effet le génie national ou bien les circonstances qui ont empêché la formation d'un grand royaume allemand? Il est important de se fixer sur ce point, car s'il était éclairci, il permettrait de prévoir les événements que l'avenir amènera.

Les tribus germaniques, quand elles apparaissent dans l'histoire, forment une des races les plus tranchées de l'espèce humaine. Elles ont toutes les mêmes caractères physiques : la peau blanche, l'œil bleu, les cheveux blonds, les mêmes usages, les mêmes croyances religieuses, les mêmes mythes; mais, répandues dans l'empire romain lors des grandes invasions, elles se mêlent aux vaincus ; ce n'est qu'au delà du Rhin qu'elles se conservent pures. Dépourvu de l'administration savante et des armées régulières qui permirent à Rome de soumettre l'univers à sa loi, l'empire de Charlemagne embrassait trop de peuples divers pour durer.

C'est seulement sous Louis le Germanique que s'établit un royaume qui correspond à peu près à l'Allemagne actuelle. Avec les premiers princes

de la ligne saxonne commence un travail de fusion et d'unification qui semblait devoir aboutir à la formation d'une nation et d'un État vraiment allemands. Pour y arriver il suffisait de soumettre les grands vassaux, et l'empereur pouvait compter sur deux alliés prêts à le seconder, le clergé d'une part et de l'autre la chevalerie et la bourgeoisie naissante. Henri l'Oiseleur le comprit. En s'appuyant sur les forces bien-organisées de son propre pays, il fit respecter partout son autorité, repoussa et vainquit les Slaves, — Wendes et Bohêmes, — et les Hongrois. L'ordre régnait, la population augmentait rapidement, l'industrie et le commerce faisaient de toutes parts surgir des villes nouvelles. L'Allemagne, au dixième siècle, jouissait d'une prospérité, d'une organisation, d'une unité inconnues ailleurs. Mais chose étrange, tandis que dans les autres pays le mouvement unitaire commence, et se poursuit sans interruption, ici il s'arrête et semble même rétrograder.

Ainsi en France les Capétiens forment leur royaume en réunissant sous leur pouvoir, par des mariages et des conquêtes, les races les plus diverses, Bretons, Provençaux, Gascons, Flamands, Allemands même. — En Allemagne au contraire le pouvoir central perd constamment de sa force jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un vain nom, planant majestueusement dans le vide sur une foule

d'États réellement indépendants. D'où vient ce contraste? Les empereurs allemands ont-ils donc eu moins de génie ou moins d'ambition que les rois de France? Point du tout, mais les premiers poursuivent une chimère funeste, et les seconds un but raisonnable. Si les empereurs n'ont pu d'une seule nationalité faire surgir un État unique, tandis que les rois de France constituaient un État avec des nationalités multiples, cela tient à deux causes : la première est que la couronne impériale était élective, la seconde qu'il s'y rattachait le rêve de l'empire universel, souvenir de la Rome antique renouvelé par Charlemagne. Ces leçons de l'histoire sont bonnes à recueillir.

Le chef de l'État peut être électif sans compromettre l'existence du pays, mais c'est quand l'État est définitivement constitué et que les attributions du pouvoir exécutif sont bornées. C'est ainsi que les républiques de Rome, de Venise et des États-Unis ont duré, tandis que la Pologne a succombé.

Moins le chef de l'État a de puissance, moins il est dangereux de le faire élire. Quand le pouvoir est aux mains d'un conseil, comme en Suisse, le renouvellement se fait sans secousses. Quand il s'agit d'un président comme aux États-Unis, chaque élection produit une convulsion telle que les peuples européens ne voudraient pas en supporter de pareilles : aussi s'efforce-t-on de res-

treindre son autorité. Mais rendre électif un empereur, un roi, c'est conduire l'État à sa perte ou en empêcher la formation : le despotisme ou l'anarchie est inévitable. En Allemagne, c'est l'anarchie qui n'a point permis à l'État de naître. Les empereurs, pour assurer leur élection ou celle de leurs fils, ont consacré l'indépendance de leurs grands vassaux et celle des évêques, préparant à la fois le triomphe de l'Église et le morcellement de l'empire.

La seconde cause de faiblesse a été le rêve de la monarchie universelle, qui a poussé successivement la ligne saxonne, la ligne salique, les Hohenstauffen et enfin les Habsbourg à épuiser leurs forces pour saisir l'Italie, qui leur échappait toujours. Cette vaine poursuite les a tous perdus et a ruiné l'Autriche contemporaine. Il n'y a point dans l'histoire de plus colossale application de la fable du chien qui lâche sa proie pour l'ombre. Ils voulaient faire une réalité de ce titre pompeux *le saint empire romain*, qui, comme on l'a dit, ne mérita jamais aucun de ces trois noms, n'étant ni romain, ni saint, ni même un véritable empire. Un empereur universel sous un pape universel, tel était l'idéal qui, en précipitant pendant huit cents ans l'Allemagne sur l'Italie, les a empêchées de se constituer en paix chacune sur son territoire. Solférino et Sadowa ayant brisé le

nœud fatal qui les reliait l'un à l'autre pour leur commun malheur, les deux pays cherchent maintenant chacun de son côté une constitution appropriée à leurs besoins.

Tandis que les empereurs, absorbés par leurs conquêtes au dehors, négligeaient d'accomplir au dedans l'œuvre unitaire que poursuivaient avec persévérance les autres souverains de l'Europe, la nation elle-même s'efforçait parfois d'établir l'ordre en créant un pouvoir central et un véritable État fédératif. De toutes ces tentatives de *paix perpétuelle*, nous ne citerons que le projet préconisé par la diète de 1490, parce qu'il a plus d'un rapport avec l'organisation réclamée encore aujourd'hui. Il devait y avoir d'abord un tribunal suprême de l'empire, décidant les difficultés et maintenant la paix entre tous, ensuite un impôt général destiné à entretenir une armée impériale pour garantir la sécurité intérieure et extérieure, enfin une réunion annuelle de la Diète et un comité permanent disposant de l'impôt et de l'armée pour le bien du pays. Maximilien, au lieu d'exploiter ce mouvement au profit de son autorité, le fit avorter, afin de consacrer les forces allemandes à ses guerres d'influence et de conquête contre la France et l'Italie.

Cette occasion perdue ne se retrouva plus. Les querelles de religion déchirèrent l'Allemagne et

étouffèrent tout esprit national. Il n'y eut plus d'Allemands, il y eut des catholiques et des protestants, préférant leurs coreligionnaires étrangers à leurs compatriotes hérétiques.

Après la paix de Westphalie, l'indépendance des États particuliers et le patriotisme local allèrent s'accentuant de plus en plus jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Le corps germanique était définitivement déchiré, et malheureusement, après la guerre de Sept ans, l'antagonisme de deux grandes puissances rivales s'établissait dans son sein, l'Autriche et la Prusse étant toujours prêtes à se disputer la suprématie, l'épée à la main. C'est alors que Voltaire dit : « La multiplicité des États sert à tenir la balance jusqu'à ce qu'il se forme en Allemagne une puissance assez grande pour engloutir les autres. »

Le patriotisme allemand, ce sentiment puissant qui a produit les événements contemporains, était inconnu à cette époque. Frédéric II n'était pas patriote : il savait à peine sa langue maternelle, dont il se moquait volontiers. Il n'aimait, n'admirait que les Français. Les grands écrivains dont les œuvres allaient donner aux Allemands l'unité d'une patrie intellectuelle, n'étaient pas nationaux, ils étaient humanitaires ; ils pensaient aux progrès du genre humain plutôt qu'à celui de l'Allemagne.

Le patriotisme est un beau sentiment, car il pousse l'homme à se sacrifier pour son pays; mais ce n'est pas un de ces instincts innés, éternels comme celui de la famille; il n'a pas toujours existé, il n'existera pas toujours. Quand on trouvera en tout pays même sécurité, mêmes libertés, mêmes droits, on considérera la terre entière comme sa patrie et tous les hommes comme des frères. Déjà, maintenant, on tend au *cosmopolitisme*. C'est une conséquence du christianisme qui ne connaît que l'humanité et la justice, et qui veut que la conformité des doctrines l'emporte sur les liens du sang. « Ceux qui font la volonté de mon père sont mes frères. » Sublime parole où l'on a voulu voir une attaque à la famille, et qui sera la base des sociétés futures. S'il faut aimer par-dessus tout la justice, le jour où mon pays sera engagé dans une guerre inique, il me faudra souhaiter sa défaite. En Grèce, ce sentiment national qui unit toutes les tribus de même origine et de même langue n'existait pas ; mais le civisme était très-exalté et prêt à tous les sacrifices, parce que, la société succombant, le citoyen perdait tous ses biens, sa vie ou au moins sa liberté. Au moyen âge, on ne rencontre guère non plus le patriotisme : les seigneurs ne connaissaient que leur intérêt, et les vilains ayant à peine une famille n'avaient point de patrie. C'est à la

Révolution que le sentiment national éclate en France comme une flamme. C'était l'amour d'un pays qui venait d'assurer aux citoyens affranchis la liberté et l'égalité : il se tourne en fureur patriotique quand les armées étrangères franchissent la frontière, et il anime de ses feux ce chant proscrit depuis, qui alors décidait de la victoire ; mais sous l'Empire il dégénère en orgueil militaire.

De l'autre côté du Rhin, malgré l'éclat de sa littérature, le peuple allemand était plongé à cette époque dans cette torpeur d'ancien régime que Mme de Staël a si bien décrite. L'humiliation de la défaite et la haine du joug napoléonien le réveillent. Pour combattre l'empire, Stein emprunte les armes de la Révolution et affranchit le peuple. Le *Tugendbund*, réunissant des citoyens de toutes les parties de l'Allemagne, leur inspire la même passion, la haine de l'étranger, et leur fait sentir qu'ils ont une patrie commune à défendre. Les discours de Fichte et les chants de Körner, ces *Marseillaises* germaniques, enflamment le patriotisme. Ce sont les principes de la Révolution française qui, accueillis à l'étranger, se dressent alors contre la France qui les a désertés. Les peuples anciens croyaient aussi que, quand ils avaient offensé leurs dieux, ceux-ci passaient à l'ennemi et combattaient contre eux. Napoléon reconnut

aussitôt son adversaire. En partant pour la lutte suprême de Leipzig, il fit mettre dans le *Moniteur* « qu'il allait affranchir l'Allemagne de la démagogie dont l'ennemi avait embrassé la cause. »

On sait comment la Sainte-Alliance déçut les grandes espérances qu'avait éveillées « la guerre de délivrance (*Befreinungskrieg*). » Mais le sentiment national allemand dont Napoléon avait provoqué l'explosion ne devait plus s'éteindre. Metternich le comprima en vain ; les universités le systématisèrent et en firent une théorie, et la jeunesse l'entretint comme un feu sacré qu'elle insinua dans tous les cœurs. A la moindre occasion, il éclatait, comme lors des complications de 1840, quand Becker entonna son chant patriotique : *Sie sollen ihn nicht haben den freien deutschen Rhein*, et que Musset improvisa la vive mais assez étroite réplique : *Nous l'avons eu votre Rhin allemand*.

A partir de 1844, le sentiment national, rassuré du côté de l'étranger, se tourna vers les réformes intérieures, et attendit de l'institution d'une assemblée délibérante à Berlin la régénération de la patrie. L'avénement de Frédéric-Guillaume IV réveilla un moment les anciennes espérances et une fermentation inouïe agita toute l'Allemagne. Après la déception nouvelle des états généraux de 1847, le besoin d'unité et de liberté

trouva enfin en 1848 sa complète expression dans le parlement de Francfort, jailli spontanément des entrailles mêmes du peuple et réuni dans l'antique capitale de l'empire germanique. Tous les députés voulaient l'unité ; mais comment la constituer ? C'est sur cette question que se formèrent les deux partis qui se sont depuis lors disputé la prééminence. Il importe de les faire connaître.

Le premier, le parti de la « grande Allemagne (*Gross-deutch*), présentait un programme d'une splendeur faite pour enivrer le patriotisme tudesque ; tous les pays allemands, y compris l'Autriche, étant groupés sous la main de l'empereur, les autres possessions autrichiennes, la Hongrie, le Lombard-Vénitien, la Galicie, y étaient nécessairement rattachées, et alors se formait au centre de l'Europe un formidable empire de soixante-dix millions d'habitants, occupant le nord de l'Italie et la Toscane, et disposant à son gré du reste de la péninsule, absorbant le Danemark par le Sleswig-Holstein, les provinces danubiennes au moyen des Valaques de la Transylvanie, et les Slaves de la Turquie, par leurs compatriotes de la Croatie et du Banat, régnant ainsi sur la Baltique et la mer Noire, dominant de haut la France par le chiffre de sa population, la Russie par l'industrie, la richesse, la culture intellectuelle, réa-

lisant enfin le rêve magnifique des Othon, des Hohenstauffen et des Habsbourg.

L'autre parti, celui de l'Allemagne restreinte (*Klein-deutch*), repoussait ce plan si séduisant, parce qu'il croyait que l'hostilité désespérée de la Russie le ferait échouer. Il se rattachait au contraire à cette puissance et voulait grouper sous son hégémonie, en un faisceau étroitement uni, tous les États allemands, sauf l'Autriche. Celle-ci, il fallait bien l'exclure de la patrie commune, car jamais elle ne se serait soumise à sa rivale. On aurait perpétué le dualisme, et l'unité de direction — il ne s'agissait bien entendu que de celle-là — aurait été impossible.

Au parlement de Francfort, la lutte entre les deux partis fut passionnée et douloureuse, car il devait en coûter beaucoup à ceux qui prétendaient fonder enfin la nation allemande, de repousser les provinces si essentiellement allemandes de l'Autriche; au moment de reconstituer le corps germanique, il était dur de lui amputer un de ses principaux membres. Aussi quand le poëte Arndt, le chantre de la grande patrie, eut émis son vote, il tomba évanoui sur son banc[1]. L'éloquence et l'au-

1. M. Saint-René Taillandier a raconté ces scènes avec une grande sagacité et une vraie éloquence (voyez les nos des 1er juin, 1er juillet, 1er août et 1er octobre 1849 de la *Revue des Deux-Mondes*). On ne peut remuer ces cendres d'un passé si

torité de M. Henri de Gagern firent enfin pencher la balance longtemps incertaine en faveur de l'Allemagne restreinte. L'assemblée adopta à une forte majorité l'article suivant, qui de fait excluait l'Autriche : « Aucune partie de l'empire ne pourra être réunie en un seul État avec des pays non allemands. » On voit d'où date l'art. 4 de la paix de Prague rejetant l'Autriche hors de l'Allemagne.

Pour faire comprendre le mouvement unitaire actuel, il faut rappeler en quelques mots les brusques péripéties de l'année 1850, car c'est de là que sont sortis les événements de 1866. Le parlement de Francfort offrit, on s'en souvient, la couronne héréditaire au roi de Prusse ; mais quoiqu'il eût promis au peuple soulevé d'être le « roi allemand, » et que l'agrandissement de son pays fût la constante ambition de sa vie, Frédéric-Guillaume n'osa pas accepter. Orateur éloquent, poëte mystique, il n'était pas homme d'action ; l'esprit était brillant, mais la volonté faible. Dominé par des idées d'ancien régime, que les insurrections de Berlin venaient de raviver en lui, il ne voulait pas pactiser avec « la révolution ; » il savait d'ailleurs qu'il n'aurait pu conserver la couronne impériale qu'au prix d'une guerre avec l'Autriche soutenue probablement par la Russie.

rapproché sans être ému, en pensant à l'incendie qui en est sorti.

Toutefois il essaya de reprendre l'œuvre de l'unité en lui donnant une tournure moins révolutionnaire. Il voulait constituer « une Allemagne restreinte » en faisant accepter sa suzeraineté par les petits États. A cet effet, il conclut le 26 mai 1849 un traité avec les rois de Hanovre et de Saxe, puis s'appuyant sur les nationaux modérés du parti de Gotha, il convoqua un autre parlement à Erfurt. Frédéric-Guillaume suivait alors les conseils du général von Radowitz, écrivain distingué et érudit, esprit élevé, homme d'État philosophe, patriote ardent, aspirant à bâtir une Allemagne glorieuse sur la base solide de la monarchie prussienne, mais aveuglé évidemment sur les difficultés presque insurmontables que présentait alors l'œuvre à laquelle il s'était dévoué, et incapable de les surmonter. Il voulait donner l'hégémonie à la Prusse sans l'appui de la révolution et sans la guerre avec l'Autriche. Il provoquait les défiances, la colère de la cour de Vienne, sans se préparer à repousser ses entreprises. C'était marcher à un inévitable échec.

L'Autriche avait été paralysée jusqu'à la fin de 1849 par le soulèvement de l'Italie et de la Hongrie ; mais celle-ci domptée, elle rentra en scène avec une prodigieuse vigueur. Elle était conduite par le prince de Schwarzenberg, homme

aux décisions promptes, à l'exécution rapide, tout l'opposé de Radowitz et de son roi. Il isola d'abord la Prusse, en détachant d'elle la Saxe et le Hanovre. Quand les princes avaient eu peur de la révolution, ils s'étaient appuyés sur la Prusse; maintenant qu'ils avaient plus peur de la Prusse que de la révolution, ils se retournaient vers leur chef de file naturel, le vrai représentant de l'esprit conservateur, l'Autriche. Le parlement d'Erfurt avorta, car Frédéric-Guillaume prit peur de son œuvre, et se hâta de clore la session le 29 avril. On touchait aux limites du ridicule.

Schwarzenberg, lui, n'hésite pas; il marche bravement sur ses adversaires; il propose de ressusciter l'ancienne Diète, et même il prétend faire entrer dans la Confédération tous ses peuples, Hongrois, Slaves, Roumains, intimement associés par une Constitution unitaire. Il parvient à grouper autour de lui les souverains du Sud, et en octobre, à Bregenz, les rois de Bavière et de Wurtenberg boivent au succès des armes autrichiennes. Il va ensuite à Varsovie demander le *satisfecit* de l'empereur Nicolas, le sauveur de l'Autriche, l'Agamemnon devant qui tremblaient alors tous les potentats de l'Allemagne, grands et petits. Schwarzenberg se plaisait à dire de ces mots vifs qui peignent une situation. Il s'écria,

dit-on : « Pour démolir la Prusse, il faut l'avilir, » et il remplit ce programme à la lettre.

Frédéric-Guillaume s'était engagé dans deux affaires très-épineuses. Pour s'assurer la faveur du parti libéral, son seul appui en Allemagne, il soutenait les insurgés du Holstein, qui voulaient enlever le Sleswig au Danemark, et dans la Hesse il encourageait le peuple, qui avait chassé l'électeur et son ministre exécré, Hassenpflug. L'Autriche prit aussitôt la défense de l'électeur et se posa en restaurateur de l'ordre. Tous les princes l'ayant suivie à Francfort, la Prusse se trouva réduite à un complet isolement. Schwarzenberg exigea impérieusement que Frédéric-Guillaume retirât ses troupes des duchés de l'Elbe et de la Hesse : c'était lui imposer la plus honteuse reculade. Que faire en présence de ces humiliantes exigences?

Le roi était indécis et malheureux. Il prit un moment le parti de la résistance. A l'ouverture des chambres il prononce un discours belliqueux et appelle M. de Radowitz au ministère. L'armée est mise sur pied de guerre et la landwehr convoquée; un souffle guerrier soulève le pays; il se croit revenu aux jours glorieux de Frédéric II; mais Schwarzenberg resserre son alliance avec la Bavière, et réunit sur les frontières de la Hesse une formidable armée de 180 000 hommes

avec une promptitude qui étonna l'Europe et qui révéla, pour la première fois, les profonds changements que l'emploi des chemins de fer avait introduits dans la stratégie. La guerre semblait inévitable. Le prince de Prusse, le roi actuel, la voulait, et même le parti conservateur était entraîné. Déjà, le 8 novembre, des coups de fusil sont échangés entre les avant-postes.

Pour en finir, l'envoyé autrichien, M. de Prokesch, le 26 novembre, somme la Prusse d'avoir à évacuer la Hesse dans les vingt-quatre heures. A ce moment suprême, le roi recula de nouveau devant la responsabilité d'une lutte entre Allemands. Il céda; M. de Radowitz fut renvoyé, et le nouveau ministre, M. de Manteuffel, se précipita jusqu'à Olmutz pour subir la dure loi de Schwarzenberg. La Prusse était obligée de sacrifier ses alliées du Sleswig et de la Hesse et de reconnaître l'autorité de la Diète, où sa rivale régnait souverainement. Pour mettre le comble à l'humiliation de son adversaire couché à ses pieds, l'orgueilleux ministre autrichien publia le 7 décembre une dépêche où d'un ton hautain il prononçait l'oraison funèbre des tentatives avortées de Frédéric-Guillaume et se vantait d'avoir rétabli l'ordre en Allemagne.

Ce sont, on le voit, les mêmes péripéties que celles de l'année 1866, seulement les rôles sont

renversés. C'est l'Autriche qui avait alors son Bismarck. Elle devait d'ailleurs l'emporter, car elle était soutenue par ce violent courant de réaction qui en ce moment entraînait tout en Europe; tandis que la Prusse s'accrochait en désespérée aux épaves de 1848.

Pour réussir en politique, il faut savoir nettement ce qu'on veut, ne poursuivre que le possible et surtout ne rien vouloir de contradictoire. Si Frédéric-Guillaume visait à unifier l'Allemagne, malgré ses princes, œuvre éminemment révolutionnaire, il devait s'allier franchement à la révolution en Hongrie, en Italie, et renverser l'État conservateur par excellence, l'Autriche, au moment où il était aux prises avec ses sujets soulevés, sinon il fallait se tenir coi et rester dans l'ornière. On s'est aperçu depuis que la leçon n'a pas été perdue. La journée d'Olmutz est une date mémorable : elle se grava dans le cœur de la Prusse, de l'armée surtout, comme un souvenir de pusillanimité honteuse et d'impuissance ridicule. C'était pour la monarchie militaire de Frédéric II une flétrissure dont elle n'a cessé de rêver sourdement la vengeance. C'est sans doute à partir de ce jour que le roi actuel conçut le projet de fortifier l'armée. Sadowa n'a été que la revanche d'Olmutz.

L'Autriche triomphait; elle se crut toute-puis-

sante. Aux laborieuses conférences de Dresde, elle reprit l'idée de la grande Allemagne, et demanda de nouveau à entrer dans la Confédération avec tous ses peuples. Ce projet grandiose échoua devant la résistance décidée des puissances étrangères [1] et même des petits États qui ne voulaient point que l'Autriche, pas plus que la Prusse, acquît une prépondérance absolue. L'Allemagne fut donc ramenée, malgré elle, au régime que la Sainte-Alliance lui avait imposé en 1815. De tant d'efforts, de tant d'espérances, de tant de projets de réforme il ne restait rien qu'un grand découragement et une irritation profonde. Chaque élan vers l'unité produisait une désunion plus grande.

Les Allemands, avait écrit Börne, ne savent que souffrir ensemble, ils ne savent point agir en commun. L'ironie dédaigneuse des conservateurs victorieux irritait encore la plaie vive de la nation. « L'unité allemande, disait une brochure autrichienne qui fit beaucoup de bruit à cette époque, c'est la quadrature du cercle ; quand on croit la saisir, c'est alors qu'on la reconnaît impossible : elle ressemble à nos cathédrales, il n'y en a pas une de finie. »

1. L'envoyé français, baron Brenier, dans une dépêche remarquable, s'opposa énergiquement à ce projet.

Malgré tous ces mécomptes, le sentiment national persista. Il reçut comme un choc électrique au 2 décembre 1851. L'Allemagne ne put se défendre d'une vive inquiétude en voyant la résurrection de la dynastie napoléonienne, entourée de cette auréole de gloire militaire acquise jadis sur tant de champs de bataille allemands. En 1859, quand l'empereur Napoléon, passant les Alpes, souleva l'Italie, ses paroles trouvèrent de l'écho au delà du Rhin et y déchaînèrent le mouvement unitaire. Les souverains, surtout celui de la Bavière ultramontaine, songèrent à s'allier à l'Autriche contre la France. Les libéraux au contraire bénissaient l'intervention française, parce qu'en brisant l'Autriche elle détruisait l'obstacle qui rendait l'unité impossible. Les démocrates allèrent même jusqu'à convier la Prusse à profiter du moment pour unifier l'Allemagne [1]. C'est de cette époque que date la fameuse association du *Nationalverein*, qui se donna pour mission d'amener ce résultat.

1. Le chef de la démocratie socialiste Lasalle publia alors une brochure intitulée : « La guerre d'Italie et la mission de la Prusse (*Der Italiänische Krieg und die Aufgabe Preussen*). » Il y disait : « La guerre d'Italie n'est pas seulement sanctifiée par tous les principes de la démocratie, elle est un avantage énorme pour l'Allemagne. Elle lui apporte le salut. Napoléon III en conviant, par sa proclamation, les Italiens à chasser les Autrichiens de la péninsule, accomplit une mission allemande; il

Jusqu'à la guerre d'Italie, le mouvement unitaire avait été comme un rêve entretenu par les souvenirs de l'antique grandeur germanique. Les fanatiques de cette idée remontant à Arminius et à la défaite de Varus, vantaient les institutions du Saint-Empire. On aurait dit qu'ils attendaient que l'immortel Barberousse sortît de son tombeau pour restituer à son peuple le sceptre du monde. Après que la guerre eut effleuré les frontières de la Confédération, des vues plus pratiques se répandirent : la crainte d'être entraîné dans la mêlée, sans moyens suffisants de se défendre et sans une organisation solide, fit qu'on se retourna de nouveau vers la Prusse, qui offrait une force respectable et qui pouvait servir de point d'appui à l'État fédéral qu'il s'agissait de constituer. La Diète ne soulevait que des sentiments de haine, de défiance ou de dédain. On se souvenait que Metternich s'en était servi pendant trente ans pour étouffer tout progrès vers la liberté, et depuis qu'elle avait été

renverse l'Autriche, l'éternel obstacle qui s'est opposé à l'unité de notre patrie. Si la carte de l'Europe est refaite au nom des nationalités dans le Sud, appliquons le même principe au Nord. Que la Prusse agisse sans hésiter, sinon elle aura donné la preuve que la monarchie est incapable d'une action nationale. » M. de Bismarck, si longtemps le chef et le type des conservateurs, n'a fait qu'exécuter le programme révolutionnaire de Lasalle.

rétablie par l'Autriche, on la savait trop faible pour contenir l'antagonisme des deux grandes puissances qui se disputaient la suprématie en Allemagne.

La conviction qu'il fallait une réforme devint si universelle que les princes eux-mêmes se mirent à l'œuvre pour chercher de nouvelles combinaisons constitutionnelles. En 1860 le duc de Saxe-Meiningen proposa le système de la « triade » (*trias idee*). Pour arriver à plus d'unité et de force dans l'action, la Confédération aurait eu trois directeurs : un nommé par la Prusse, un autre par l'Autriche, un troisième par les petits États. En 1861, le duc de Saxe-Cobourg lança l'idée d'une représentation générale du peuple allemand : il fut hué comme un révolutionnaire. La même année, M. de Beust, alors premier ministre en Saxe, répliqua en reprenant pour son compte le système de la triade, mais en le rendant beaucoup plus compliqué encore. M. de Bernstorff, ministre prussien, profita du moment pour remettre au jour le programme d'Erfurt. Enfin l'empereur d'Autriche, dans la fameuse « journée des princes, » à Francfort, communiqua un projet évidemment supérieur à tous les autres, attendu que le pouvoir aurait été exercé par quatre assemblées superposées.

Les souverains allemands auraient dû pourtant se rappeler la fable du dragon aux sept têtes, com-

posée précisément à l'occasion de l'empire germanique. Le peuple, lui, voulait au contraire arriver à ne plus avoir qu'un parlement; mais tout projet de réforme devait nécessairement se briser contre le *veto* soit de la Prusse, soit de l'Autriche, soit des petits États, suivant qu'il favorisait l'une ou l'autre des puissances rivales. Une organisation condamnée par tous ne pouvait être améliorée par personne, parce que nul ne voulait aliéner une parcelle de son indépendance. La situation était donc sans issue, pacifique du moins. La pauvre Allemagne ressemblait beaucoup à un homme égaré dans un marais, qui ne tire une jambe de la vase que pour y enfoncer plus profondément l'autre. Ainsi le mouvement unitaire devenait plus impatient et plus universel à mesure que l'horizon de l'Europe se couvrait de nuages plus menaçants. L'Autriche remise de ses défaites et faisant sentir partout le poids de son autorité reconquise; la Prusse isolée, dévorée d'ambition, sombre, n'oubliant ni sa « mission historique » ni sa blessure d'Olmutz toujours saignante, mais comme Sparte, se transformant en un camp, exerçant sa vigoureuse jeunesse, préparant ses armes de précision et ceignant ses reins pour le jour de la lutte; enfin les moyens États inquiets, effarés, se portant tantôt à droite, tantôt à gauche, dans l'espoir de maintenir par ce jeu de bascule l'équi-

libre qui sauvegardait leur autonomie : tel est le spectacle que présentait la Confédération vers la fin de 1862, quand apparut sur la scène un personnage qui allait résoudre le problème insoluble de l'unité par le moyen employé jadis à défaire le nœud gordien. Pour suivre désormais le mouvement unitaire et pour essayer d'en deviner l'issue, il faut connaître les faits et gestes de M. de Bismarck et pénétrer s'il se peut sa politique.

§ 2

Otto von Bismarck-Schönhausen est né le 1er avril 1815, d'une famille ancienne de l'Altmark qui a toujours eu quelques-uns de ses membres engagés dans la carrière des armes. Son père, ancien capitaine de cavalerie, lui fit étudier le droit et les sciences économiques et administratives aux universités de Göttingue, de Berlin et de Greisfswald. C'est dans cette dernière ville qu'il s'acquitta, en qualité de « volontaire pour une année, » du service obligatoire dans le corps des chasseurs. Le jeune Bismarck semble s'être distingué surtout par son aptitude pour la gymnastique et l'escrime. Il recherchait les duels, distraction favorite des étudiants allemands à cette époque, s'en tirait en bretteur exercé, et plus d'un de ses adversaires politiques au parlement de Berlin portait, disait-

on, la cicatrice des coups de rapière reçus de sa main. Son humeur batailleuse, sa haute taille, sa force corporelle semblaient le prédestiner à devenir officier de cuirassiers. C'est donc par une sorte d'affinité élective qu'il en porte si volontiers l'uniforme. Cependant il entra dans la carrière administrative, où il exerça des fonctions assez modestes à Berlin d'abord, puis à Aix-la-Chapelle.

En 1845, à la mort de son père, il se fixa à la campagne pour faire valoir les propriétés rurales dont il venait d'hériter dans les provinces de Saxe et de Poméranie. Les états généraux de 1847, où il représenta la noblesse de son canton, vinrent l'arracher aux utiles occupations d'un gentilhomme campagnard. Se rangeant sans hésiter dans le parti qui, pour conserver et accroître les privilèges de l'aristocratie, prétendait maintenir intact le pouvoir absolu de la royauté, il se fit remarquer par la fougue de ses sentiments rétrogrades et par ses attaques furieuses contre les idées nouvelles d'égalité politique et de liberté constitutionnelle.

Après 1848, il ne fut élu ni au parlement de Berlin ni à celui de Francfort. Retiré à la campagne, le triomphe de la révolution, l'humiliation du roi aux journées de mars et l'apparition du drapeau tricolore allemand remplirent son âme d'indignation et de fureur. « Le seul moyen d'en

finir, disait-il, est de brûler toutes les villes, ces foyers de la révolution. » En 1849, lorsque le roi Frédéric-Guillaume eut octroyé une constitution nouvelle, M. de Bismarck fut élu d'abord à la chambre prussienne, ensuite à ce parlement d'Erfurt qui devait fonder la confédération restreinte. Avec cette logique inflexible propre aux partis extrêmes, il blâmait énergiquement ces tentatives malhabiles et impuissantes qui forçaient le roi à s'allier au parti populaire. Il disait aux ministres : « Ce drapeau tricolore dont vous avez fait orner nos bancs, ne sera jamais le mien, car c'est celui de l'insurrection et des barricades. »

« La couronne impériale de Francfort, disait-il encore, est sans doute très-brillante, mais pour obtenir l'or dont on la ferait, il faudrait d'abord fondre la couronne de Prusse, et je ne crois pas que cette transformation réussisse. » Il n'est pas une des aspirations nationales de l'Allemagne qu'il ne combattit avec rage. Il défendait les droits du Danemark et condamnait la guerre du Sleswig. La Prusse, en soutenant le peuple dans la Hesse, trahissait le principe monarchique. Il fallait, suivant lui, s'allier à l'Autriche, se subordonner à elle, et de commun accord travailler à extirper tous les ferments révolutionnaires. « Je ne puis comprendre, disait-il, qu'on conteste à l'Autriche le titre de puissance allemande. N'est-elle donc

pas l'héritière de l'ancien empire germanique, et n'a t-elle pas en maintes circonstances porté avec gloire l'épée de l'Allemagne? » Il ne regretta pas la journée d'Olmutz, si amère pour tous ceux qui voulaient placer la Prusse à la tête du mouvement unitaire, et pendant les sessions de 1850 et 1851 à Berlin, il conquit la faveur du roi par le fanatisme arrogant de ses opinions monarchiques, et par sa haine implacable et bruyante de toute nouveauté. En mai 1851, il fut envoyé à la diète de Francfort pour y représenter la Prusse. En ce temps où l'on restaurait tous les abus, il était l'homme qui convenait à cette place.

Jusqu'à cette époque M. de Bismarck ne nous apparaît que comme un type outré de ce parti des hobereaux (*Junker-Partei*), qui cache sous une roideur militaire et une morgue tranchante l'étroitesse de ses idées et la médiocrité de ses ressources. « J'appartiens, disait-il lui-même, à cette opinion du moyen âge et des ténèbres, comme on l'appelle, et j'en ai sucé les préjugés avec le lait de ma mère. » Toutefois la précision de ses idées, la vigueur de sa parole imagée faisaient déjà deviner alors l'homme extraordinaire qui s'est révélé depuis.

Un conservateur comme M. de Bismarck devait aimer l'Autriche, cet empire gothique qui était resté soumis à la foi des ancêtres et qui avait re-

poussé par le fer toutes les hérésies et toutes les nouveautés; mais il n'était pas à sa place dans cette Prusse qui, née d'une insurrection religieuse, a grandi sous Frédéric II et sous Stein, par l'adoption des idées nouvelles. Les défenseurs du passé y sont toujours gênés, car ce passé qu'ils invoquent se dresse contre eux.

Il paraît que les huit années, de 1851 à 1859, pendant lesquelles M. de Bismarck résida à Francfort lui ouvrirent les yeux à cet égard et modifièrent complétement ses idées. Il était arrivé plein de respect pour l'Autriche et d'hostilité contre le mouvement unitaire, il partit décidé à favoriser celui-ci et à combattre celle-là. Comment se produisit ce changement si complet? On n'a là-dessus que quelques indications assez vagues, des anecdotes[1], des extraits de lettres, quelques mots échappés au ministre prussien qui du reste n'affecte aucune réserve diplomatique et qui parle

1. M. de Bismarck aurait dit au correspondant d'un journal français, *le Siècle* : « J'ai été élevé dans le culte de la politique autrichienne ; mais en entrant à la Diète les écailles me tombèrent des yeux, et je devins un adversaire décidé de l'Autriche. » On raconte qu'un jour M. de Rechberg, représentant de l'Autriche à la Diète, ayant invité ses collègues à une conférence chez lui, les reçut en robe de chambre. M. de Bismarck, froissé de ce manque d'égards, tira un cigare de sa poche et l'alluma afin de rétablir l'égalité du sans façon. — Il est probable qu'il comprit enfin la force des idées nouvelles et qu'il vit qu'il avait besoin d'elles pour réussir.

gaiment et avec *amour* de ses opinions particulières non moins que de la politique générale.

Il se persuada, paraît-il, que l'Autriche voulait réduire la Prusse à la condition de vassale, que les petits États ne visaient qu'à perpétuer l'antagonisme entre leurs puissants voisins, et que la Diète était une institution absurde (*unsinn*) funeste à son pays, dangereuse pour toute l'Allemagne, qu'elle pouvait entraîner dans une guerre européenne pour défendre des intérêts purement autrichiens. Il crut voir que l'unique façon de maintenir l'indépendance de la Prusse était de la mettre à la tête de l'Allemagne, et dans une lettre datée du 2 avril 1858, il indiqua, pour y parvenir, le moyen qu'il a mis en œuvre récemment : la constitution d'un parlement douanier (*Zollparlament*).

« La chambre et la presse, écrit-il, doivent adopter une politique allemande en fait de douane, et ainsi notre parlement deviendra une force en Allemagne. » Il arrivait ainsi à invoquer l'appui de ces forces libérales qu'il avait passé sa vie à honnir et à conspuer. A la vérité, il ne repoussait pas l'emploi de moyens plus énergiques. Dans une lettre du 12 mai 1859, il disait, dans ce style imagé qu'il affectionne : « Les relations de la Prusse avec la Diète sont une maladie qu'il faut guérir en temps opportun, sinon tôt ou tard il y faudra appliquer le fer et le feu. »

Au commencement de 1859, à la veille de la guerre d'Italie, il voulait que la Prusse, au lieu de menacer la France, se tournât au contraire contre l'Autriche et profitât de cette situation pour réorganiser l'Allemagne. Il exprima même si vertement son opinion à ce sujet, que le prince-régent le rappela de la Diète, toute dévouée à l'Autriche, et l'envoya à Saint-Pétersbourg. Il y resta jusqu'au printemps de 1862. A cette époque, l'empereur des Français fit savoir, paraît-il, qu'il verrait avec plaisir M. de Bismarck représenter la Prusse à Paris. Après six mois de séjour dans cette capitale, il fut appelé à Berlin en septembre, pour y diriger le ministère, dans sa lutte mémorable contre la chambre des députés. C'est alors qu'il inaugura cette politique entreprenante et téméraire qui, sous les apparences d'un *conservatisme* outré, ne visait à rien moins qu'à réaliser par l'emploi de la force le programme révolutionnaire de 1848.

Quel était le but de la politique de M. de Bismarck? C'était évidemment de reprendre les projets de M. de Radowitz et de conduire la Prusse à l'accomplissement de ce qu'elle considérait comme sa mission historique. Pour cela, il fallait d'abord lui donner, au moyen de quelques annexions, une meilleure configuration et ensuite la placer à la tête de l'Allemagne réorganisée. Quant au pre-

mier point, Louis Börne avait dit, il y a longtemps déjà : « La Prusse, avec ses frontières mal faites, ressemble à un jeune homme qui porte un vêtement trop large ; mais attendez, il le remplira en grandissant. » M. de Bismarck avait signalé ce vice de construction à la chambre dès les premiers jours de son ministère, et ce défaut devait être bien désagréable pour les Prussiens, puisqu'il a choqué même le goût du gouvernement français, ainsi qu'il a pris soin de le faire savoir. Quant à la réorganisation de l'Allemagne, il suffisait de mettre en branle la passion militaire.

Mais pour arriver à l'unité, deux systèmes étaient en présence, celui « des conquêtes morales, » et celui des conquêtes militaires. Les uns disaient : « Que la Prusse donne l'exemple de toutes les libertés, et aussitôt les autres États se grouperont spontanément autour d'elle. » Leur devise était : *Durch Freiheit zur Einheit* : l'unité par la liberté. Les autres prétendaient qu'il fallait d'abord vaincre la résistance des souverains hostiles à toute réforme, celle de l'Autriche surtout : « Ce n'est que par l'unité qu'on arrivera à la liberté, » disaient-ils, *durch Einheit zur Freiheit.* Quant à M. de Bismarck, il ne faisait aucun mystère de ses projets ; il les proclamait avec une forfanterie si tapageuse qu'on croyait alors pouvoir s'en moquer. Quand on parlait de conquêtes morales, il

haussait les épaules. On n'a pas oublié ce passage d'un discours prononcé en octobre 1862 : « Ce qui importe à l'Allemagne, ce n'est pas le libéralisme de la Prusse, c'est sa force. Elle doit l'accroître et la concentrer pour saisir le moment favorable qu'on a déjà laissé échapper. Nos frontières ne sont pas celles d'un État bien constitué. D'ailleurs, souvenez-vous de ceci, ce n'est point par des discours et des votes que se décideront les grandes questions — ce fut l'erreur de 1848 et de 1849 de le croire — ce sera par le fer et le sang. »

Il ne suffisait pas de tracer ce retentissant programme d'une voix de Jupiter tonnant, il fallait l'exécuter ; or, les difficultés, les impossibilités même semblaient se dresser en foule devant lui. Dès le début, l'audacieux ministre se trouvait pris dans une impasse. Pour rester au pouvoir, il devait s'appuyer sur le pouvoir féodal et sur le roi, qui voulait obstinément la réorganisation de l'armée, le rêve de sa vie. D'autre part, pour conquérir la faveur de l'Allemagne, il devait gouverner avec l'appui de la chambre, et celle-ci ne voulait à aucun prix voter le projet du roi. Pour conjurer le conflit qui allait entraver ses projets en lui enlevant toute chance de popularité, il essaya de se réconcilier avec l'opposition. Il lui présenta un jour, au sein d'un comité, un rameau d'olivier cueilli récemment à la fontaine de Vaucluse en

disant : « J'ai rapporté ceci d'Avignon pour le présenter au parti populaire comme un gage de paix, mais je vois que le moment n'est pas encore favorable. » Ses tentatives demeurant infructueuses de ce côté, il résolut de marcher seul en avant à la réalisation de ses projets.

Le grand obstacle à l'intérieur était l'Autriche qui, déjà relevée de ses échecs en Italie, s'essayait à la vie constitutionnelle, et qui, soutenue par tous les conservateurs catholiques et protestants, venait d'enlever à l'influence prussienne même la Hesse et le Hanovre, tenant ainsi toute la Confédération dans sa main. Pour l'emporter sur un si formidable adversaire, il fallait d'abord une puissante armée, ensuite un allié sûr et enfin sinon la complicité, au moins la tolérance des grandes puissances. C'est faute d'avoir réuni ces éléments de succès que M. de Radowitz avait misérablement échoué en 1850; maintenant il s'agissait de mieux préparer le terrain.

Quant à l'armée, M. de Bismarck pouvait s'en rapporter au roi. L'allié était tout indiqué, c'était l'Italie et peut-être la Hongrie[1]; mais pourrait-on

1. Fait à noter : les Hongrois intelligents étaient favorables à l'unité germanique. Le premier écrivain hongrois de ce temps-ci M. le baron Eötvös, aujourd'hui ministre de l'instruction publique, s'est nettement prononcé en ce sens dans un écrit publié avant les derniers événements. C'était logique. L'Autriche

amener le roi Guillaume à s'allier avec le roi Victor-Emmanuel pour attaquer l'Autriche, lui qui, en 1859, avait été à la veille de s'allier à l'Autriche pour combattre Victor-Emmanuel?

Il était une autre difficulté bien plus menaçante. Quelle attitude prendraient les gouvernements étrangers quand ils verraient renverser l'ancienne diète pour y substitmer un lien fédéral plus étroit? En 1847, la Suisse, ayant entrepris une réforme du même genre, fut menacée d'une intervention européenne dirigée par la France libérale. En 1848, la France républicaine refusa de recevoir l'envoyé du parlement unitaire de Francfort. Enfin, en 1850 et en 1851, la France et surtout la Russie s'opposèrent énergiquement à toutes les tentatives, tant de la Prusse que de l'Autriche, ayant pour but de concentrer les forces de l'Allemagne sous une direction unique. Pouvait-on espérer que désormais ces États se montreraient favorables, ou du moins indifférents à

expulsée de l'Allemagne devait s'appuyer sur la Hongrie, en lui rendant la liberté; victorieuse en Allemagne, elle ne cédait rien aux Hongrois. C'est pour ce motif que les magyars ne se sont guère affligés de la défaite des armées impériales. Aiment-ils pour cela la Prusse, comme on l'a fait dire à M. de Werther? Pas précisément, car la reconnaissance pour les services rendus n'est point une vertu à l'usage des peuples. Ils se souviennent à peine des événements de la veille, et n'agissent que d'après les sentiments et les situations du moment. Il est puéril de se faire illusion à cet égard.

un changement qu'ils avaient toujours combattu? La seule puissance dont on n'avait pas à craindre l'opposition était l'Angleterre, et c'est précisément celle-là dont il allait falloir provoquer les ressentiments et la colère, car, pour acquérir en Allemagne la popularité indispensable à l'exécution de ses projets, la Prusse était conduite à arracher violemment le Sleswig-Holstein au Danemark; et l'Angleterre avait promis sa protection au Danemarck.

Il est curieux de voir comment M. de Bismarck parvint à naviguer au milieu de tous ces écueils, dont le moindre semblait menacer d'une perte certaine la barque qu'il dirigeait. On ne peut lui contester une merveilleuse habileté à tirer parti des chances favorables que lui offraient les complications de la politique européenne. On reconnaît les procédés de Frédéric II! Nul respect incommode pour les traités conclus ou les affirmations récentes, les procédés révolutionnaires mis au service du principe monarchique, une vue claire, une appréciation juste de la situation, une exécution rapide et violente des décisions prises, ne jamais attendre que les difficultés s'amoncellent, mais les dénouer ou les balayer en marchant dessus et en prenant l'initiative de l'attaque, beaucoup de perspicacité et d'audace, jamais d'hésitations, précisément ce qu'il faut pour réussir au

milieu d'hommes d'État qui ne prévoient guère, ignorent ce qu'ils veulent et par suite hésitent toujours.

Le point principal était d'obtenir que la France tolérât l'hégémonie prussienne et l'unité allemande. M. de Bismarck avait compris depuis longtemps qu'il fallait s'appuyer sur l'alliance française. En 1859 il conseilla de soutenir la France pendant sa campagne au delà des Alpes. En 1860, quand l'empereur des Français rencontra le régent de Prusse à Baden, M. de Bismarck quitta Saint-Pétersbourg pour engager Guillaume Ier à s'entendre franchement avec Napoléon III, afin de faire pour l'Allemagne ce que Cavour avait fait pour l'Italie. Le régent ne s'était point encore élevé à la hauteur de cette politique nouvelle : il persistait à rêver honnêtement « les conquêtes morales. » Aussi repoussa-t-il le tentateur qui lui offrait la couronne d'Allemagne, et pour rassurer les petits princes, très-épouvantés des combinaisons qu'on pouvait machiner dans un tête-à-tête, il décida qu'il ne verrait l'empereur des Français qu'en présence des autres souverains. Étrange défiance! il semblait que deux potentats ne pussent se rencontrer sans comploter dans l'ombre la ruine de leurs confrères.

M. de Bismarck fut accusé dans les journaux allemands de travailler à Saint-Pétersbourg à une

triple alliance qui permettrait à la Prusse de s'arrondir en Allemagne, moyennant une compensation pour la France sur le Rhin. Il ne semble pas qu'il ait été jusqu'à parler de cessions territoriales[1], mais il est certain que, pendant sa mission à Saint-Pétersbourg et à Paris, il s'occupa sans relâche à capter la faveur de la Russie et de la France. Ce n'est que plus tard, à Biarritz, que, devenu premier ministre, il put arriver à cette entente parfaite avec Napoléon III, dont son modèle Cavour lui avait donné l'idée. Il saisit l'occasion que son souverain avait laissé échapper à Baden. N'y eut-il qu'un échange d'idées générales et de prévisions théoriques, ou arriva-t-on à un résultat plus pratique et à des promesses réciproques? Les plages de la baie de Biscaye ne nous ont encore rien révélé des entretiens où se discutait certainement le prochain avenir de l'Europe. Il y eut probablement d'un côté des vues larges

1. Dans une lettre à un ami, datée de Saint-Pétersbourg, 22 août 1860, M. de Bismarck écrit ce qui suit : « J'apprends par des bonapartistes que la presse allemande a entrepris une campagne de diffamation systématique contre ma personne. J'aurais appuyé ouvertement des combinaisons franco-russes, qui nous auraient permis de nous arrondir à l'intérieur moyennant cession des bords du Rhin; je serais un second Borries, etc., etc. Je paie mille frédérics d'or à celui qui pourra prouver que jamais de semblables offres m'aient été faites par n'importe qui. Je n'ai jamais songé à nous appuyer que sur nous-mêmes, et, en cas de guerre, sur les forces nationales de toute l'Allemagne. »

et hardies exposées avec une grande éloquence et de façon à séduire l'impérial interlocuteur; de l'autre un silence bienveillant, nullement fait pour décourager ou inquiéter sur l'issue finale de ces vastes projets de remaniement européen. Quoi qu'il en soit, le ministre prussien était certain de s'avancer sur un terrain bien préparé pour la réalisation de ses grands desseins.

En effet, l'alliance avec la Prusse était une idée napoléonienne. Déjà Napoléon Ier avait voulu agrandir la monarchie de Frédéric II, pour l'interposer comme un rempart entre l'Occident et la Russie. En 1850, au moment où Frédéric-Guillaume était sur le point d'engager la guerre avec l'Autriche, pour défendre la confédération d'Erfurt et sauver l'honneur de son pays, le président Louis-Napoléon, représenté à Berlin par un de ses confidents, offrait, contrairement à l'avis de son ministère, de soutenir la Prusse, dans l'espoir d'obtenir pour la France quelque accroissement territorial. Le voyage de Bade, en 1860, avait été inspiré évidemment par le désir de s'entendre avec la puissance, dont l'attitude avait décidé la paix trop hâtive de Villafranca. L'empereur Napoléon, depuis son arrivée au pouvoir, M. de Bismarck, depuis son séjour à Francfort, avaient toujours, chacun de leur côté, nourri la même idée. Se rencontrant, ils devaient aisément s'en-

tendre. La situation de l'Allemagne contribuait aussi à amener ce résultat.

Le besoin de réforme et d'unité y était universel et menaçait de provoquer une crise décisive. La Confédération n'était plus qu'un champ clos où la Prusse et l'Autriche se disputaient la suprématie. En 1863, à Francfort, l'empereur François-Joseph, entouré de tous les princes de l'Allemagne, avait semblé sur le point de ressaisir le sceptre de Barberousse et de réduire la Prusse à un isolement aussi complet que du temps de Schwarzenberg. Comme aux conférences de Dresde, il voulait se faire garantir tous ses territoires et entrer dans l'union allemande avec tous ses peuples. C'était toujours l'empire aux 70 millions d'âmes qui reparaissait, et, en effet, c'était pour l'Autriche une question de vie ou de mort. Elle devait arriver à avoir toute l'Allemagne dans sa main pour contenir les Italiens, les Hongrois et les Slaves, sinon il était évident que la Vénétie irait à l'Italie, et que les autres races reconquerraient leur antique autonomie. Puisque l'empereur Napoléon devait choisir entre la Prusse et l'Autriche, était-il possible qu'il inclinât vers une puissance qui représentait alors l'ultramontanisme et l'ancien régime, qui menaçait l'intime alliée de la France, l'Italie, et qui aurait employé les forces allemandes à maintenir sous le joug

d'un despotisme abhorré ses populations diverses, mûres déjà pour la liberté, dont elles trouvaient d'ailleurs les titres dans leurs constitutions héréditaires?

L'empereur des Français, ayant entrepris de fonder l'unité italienne par le Piémont, était forcément amené à laisser faire l'unité germanique par la Prusse. Ayant encouragé Cavour, il ne pouvait repousser M. de Bismarck. Les événements s'enchaînent en réalité avec une conséquence logique aussi serrée que les termes d'un théorème mathématique. Si l'on ne veut pas de telles ou telles conclusions, il faut se garder de poser les prémisses qui doivent infailliblement y conduire. Sadowa n'est que le second acte de Solferino.

La Prusse, assurée de la neutralité bienveillante de la France, et peut-être de son concours dans certaines éventualités et moyennant certaines compensations, n'avait plus à redouter que la Russie renouvelât l'opposition décidée et menaçante apportée en 1856 par l'empereur Nicolas aux entreprises de Frédéric-Guillaume en Allemagne et dans le Sleswig. L'alliance russe est une tradition de famille pour les Hohenzollern depuis 1815. Pendant la guerre de Crimée, la Prusse seule n'avait point menacé la Russie. Enfin récemment, M. de Bismarck venait de rendre à son

puissant voisin un service signalé en rompant la triple alliance formée un moment entre la France, l'Angleterre et l'Autriche pour reconnaître la Pologne, et le prince Gortchakof n'ignorait pas ce qu'il devait à son fidèle ami de Berlin[1]. Celui-ci, de son côté, savait qu'il pouvait compter sur l'amitié des Russes, fraîchement retrempée dans le sang polonais.

Restait le Sleswig-Holstein, qu'on ne pouvait abandonner sans s'aliéner définitivement l'Allemagne, et qu'on ne pouvait prendre, sans risquer une guerre avec l'Angleterre. On sait comment M. de Bismarck se joua amicalement de lord Russell et entraîna l'Autriche à une œuvre inique dont elle ne pouvait retirer aucun profit. Il est difficile de rencontrer plus d'aveuglement exploité avec plus de décision et d'audace. Le ministre prussien, — et c'est là sa principale force, — fait reposer ses combinaisons, non sur les volontés changeantes et l'humeur fantasque des hommes, mais sur l'accord des intérêts et sur la nécessité des situations. Il prévit que, même pour sauver le Danemark, l'Angleterre ne s'allierait

1. Ces étranges complications de la politique contemporaine ont été racontées de main de maître par M. Klaczko dans ses instructifs articles intitulés : *Deux négociations diplomatiques.* (Voyez les nos des 15 septembre, 1er octobre 1864, 1er janvier, 1er avril, 15 juillet, 15 août 1865 de la *Revue des Deux-Mondes.*)

pas à la France dans une guerre contre l'Allemagne. Afin d'intervenir en cas de besoin sur le continent, l'Angleterre a impérieusement besoin des armées allemandes. L'annexion de Nice et de la Savoie lui avait été assez indifférente, mais lui avait fait craindre d'autres rectifications de territoire qui lui auraient été plus désagréables. Elle ne pouvait donc, à moins de rendre celles-ci inévitables, attaquer la Prusse. C'est pourquoi, assuré de l'impunité, M. de Bismarck a pu s'avancer vers l'unité allemande sur le corps du Danemark, et c'est pour le même motif qu'on a vu les Anglais, après avoir donné carrière à l'expression de la plus violente indignation, se retourner brusquement après Kœnigsgraetz, et applaudir à la constitution d'une Allemagne assez forte pour n'avoir plus à payer la tolérance des autres puissances, d'un prix qui eût paru à l'Angleterre une atteinte à sa propre sécurité.

Nous venons de voir les circonstances qui, de 1863 à 1866, ont préparé le triomphe du mouvement unitaire. D'insurmontables obstacles semblaient le rendre impossible ou très-éloigné encore : un souffle favorable les a successivement écartés. *Fata viam invenient*, s'écriait M. de Radowitz dans un de ces éloquents écrits où il cherchait les moyens de reconstituer l'Allemagne sans pouvoir les trouver ou sans oser les dire. Il eût sans doute

été très-étonné de voir ceux que son successeur a mis en œuvre pour arriver au but qu'il avait entrevu. Le résultat aurait-il pu être autre qu'il n'a été? Les observateurs sagaces[1] croient que l'Autriche devait toujours finir par succomber devant l'entente infaillible des aspirations unitaires de l'Italie et de l'Allemagne. Sans les scrupules du prince régent, ce qui est arrivé en 1866 serait arrivé en 1859. Il s'en faut donc que ce soit le hasard qui ait tout décidé. Il n'était pas possible que l'Allemagne de Luther, de Kant, de Lessing, de Gœthe, acceptât la direction de cet empire, qui, livré aux jésuites depuis la guerre de Trente ans, avait, sous la main de Metternich, étouffé pendant un demi-siècle dans l'Europe entière toute tentative libérale, et qui venait, par un concordat récent, de sacrifier même les lois de Joseph II aux exigences ultramontaines. Certes les amis de la liberté doivent appuyer de leurs vœux les efforts que fait l'Autriche ac-

1. Il est intéressant de lire à ce sujet un livre publié avant la guerre par un membre du Parlement anglais, M. Grant Duff. Dans ses *Studies in European politics* (1866), l'œuvre d'un homme d'État parfaitement informé et étonnamment clairvoyant, il arrivait à cette conclusion que par la paix ou par la guerre la Prusse et l'Italie devaient arriver à leurs fins.

« Même des victoires signalées de l'Autriche ne pourraient, disait-il, changer le résultat final, parce qu'il est amené par la force des choses. »

tuelle pour échapper aux influences morbides qu'un long passé d'obscurantisme a fait peser sur elle; mais l'Autriche, qui ne voulait régner en Allemagne que pour asservir la Hongrie et l'Italie et pour tout soumettre à la domination du clergé, cette Autriche-là ne devait pas triompher. Il est remarquable de voir comment s'écroulent partout les institutions d'ancien régime, et comment échouent les entreprises qui ont pour but de les soutenir. Malheur à ceux qui y mettent la main, tout tourne contre eux; la fatalité les poursuit et les accable. Tout réussit au contraire à ceux qui marchent dans le sens des idées nouvelles. Celui qui descend le cours d'un fleuve finit toujours par arriver, malgré ses fausses manœuvres; mais celui qui prétend le remonter, dès qu'il se lasse ou gouverne mal, est rejeté en arrière et poussé sur les écueils.

Résumons en quelques mots ce qui précède. Le mouvement unitaire de l'Allemagne a sa source dans les souvenirs de l'ancien empire germanique, dans la communauté de la langue, des mœurs, des aspirations; il a été préparé par la littérature, la poésie et le travail des universités; récemment il s'est transformé en passion fébrile et en besoin de réforme immédiate, quand l'insécurité des relations extérieures et la guerre éclatant de divers côtés, tantôt à l'ouest, tantôt au sud, tantôt

au nord, ont fait craindre aux Allemands que leur patrie morcelée entre trente dynasties ayant chacune ses intérêts, ses vues et ses entraînements particuliers ne trouvât point dans son organisation politique et militaire la garantie de son indépendance et de son intégrité territoriale. Ce mouvement a eu en 1866 cette bonne fortune d'être appuyé par l'Italie sur les champs de bataille, favorisé par la France dans le mystère des combinaisons diplomatiques, toléré par la Russie, enfin chaudement acclamé par l'Angleterre, — après son éclatant succès. C'est ainsi qu'il a abouti à l'établissement de la Confédération du Nord dont il nous reste à examiner la constitution et les chances d'avenir.

§ 3

La Confédération de l'Allemagne du nord s'est fondée en 1866 en vertu du traité de Prague. C'est la réalisation de l'idée que Fréderic-Guillaume avait ébauchée à Erfurt en 1850. Au mois de février de l'année 1867 une assemblée nommée par le suffrage universel direct s'est réunie à Berlin et de ses délibérations est sortie une constitution dont il importe de connaître les principales dispositions. Elle a été bâclée assez lestement, parce que M. de Bismarck avait dit en son

style imagé qu'il fallait que l'Allemagne fût «mise en selle avant le 18 août. » Elle l'était bien longtemps avant cette date fatidique, car dès le mois d'avril tous les articles étaient votés.

Les États allemands au nord du Mein forment maintenant une fédération dont le lien est presque aussi étroit que celui qui réunit les cantons de la Suisse ou les États de l'union américaine. Comme dans ces républiques fédératives, chaque pays conserve et modifie à son gré ses lois politiques et civiles. Il n'est soumis à l'autorité centrale qu'en ce qui concerne les objets d'intérêt commun, pour lesquels la sécurité et la prospérité nationales réclament une direction unique. Ces objets sont l'armée, les douanes et les impôts indirects, les monnaies, les banques, les poids et mesures, les brevets et la propriété intellectuelle, le commerce, la marine, les postes, les chemins de fer et les télégraphes, le droit pénal et commercial, les mesures sanitaires. Tout citoyen de la Confédération jouit dans chaque État où il se transporte de tous les droits de l'indigénat. Comme aux États-Unis, le pouvoir législatif est exercé par deux chambres, l'une, le conseil fédéral (*Bundesrath*), représentant les différents États, l'autre le Parlement (*Reichsrath*), représentant le pays tout entier. Le vote concordant de ces deux assemblées suffit pour la confection d'une loi. Les membres du conseil fé-

déral, au nombre de 43, sont nommés par les gouvernements des différents États. La Prusse est loin d'y être représentée en raison de sa population, car elle n'a que 17 voix pour ses 25 millions d'habitants; les 5 millions des autres États, disposant de 26 voix, ont une majorité écrasante.

Les conditions d'élection des membres de la Chambre basse ont de quoi effrayer tout autre que le plus intrépide démocrate; ils sont nommés par le suffrage universel direct au scrutin secret, et en Allemagne les gouvernements n'ont pas encore appris l'art de faire réussir les candidatures administratives. Déjà quelques députés ont été élus récemment comme les représentants exclusifs des classes ouvrières, et même en tant que socialistes.

Le parlement jouit des droits que la tradition des pays libres a fait considérer comme nécessaires à l'exercice de sa mission. Il vote annuellement le budget. Il ne peut être ajourné pour plus de trente jours, ni dissous sans que les élections nouvelles aient lieu dans les dix mois. Tous les trois ans il est sujet à un renouvellement intégral. Aucune entrave n'est apportée à sa liberté d'action; il possède le droit illimité d'adresse, d'interpellation, d'amendement et même d'initiative en fait de lois. Enfin, condition essentielle

d'un régime vraiment constitutionnel, il a devant lui un ministre responsable, le chancelier fédéral (*Bundeskanzler*). Seulement il faut ajouter qu'en pratique le pouvoir de la Chambre des représentants se trouve singulièrement réduit parce que toute loi devant être votée aussi par le conseil fédéral qui représente la volonté des princes, ceux-ci sont investis ainsi d'un *veto* absolu.

Le pouvoir exécutif appartient à la présidence fédérale (*Bundespræsidium*), laquelle est déférée à la couronne de Prusse. C'est par ce point que la Constitution nord-allemande se distingue de celle des républiques fédératives, avec lesquelles elle a plus d'un rapport, et se rapproche au contraire de celle d'un royaume unitaire en voie de formation. Ce n'est pas que les pouvoirs de la présidence soient exorbitants : ils sont moins étendus que ceux du président de l'Union américaine ; mais ce qui paraît singulier, et ce qui est inévitable, c'est qu'ils soient attribués au souverain héréditaire de l'un des États de la confédération, lequel devient ainsi le suzerain de tous les autres princes, réduits à la condition de grands vassaux comme au moyen âge. Il n'en pouvait être autrement, si l'on voulait fonder un État fédératif, car la Prusse exigeait absolument l'hégémonie. Elle ne pouvait évidemment se mettre à la merci des petits souverains qui gravitent autour d'elle. Il

est très-difficile de fonder une fédération avec un groupe de rois. Pour qu'ils se soumettent aux décisions du pouvoir central, il faut que ce pouvoir soit exercé par un monarque plus puissant qu'eux tous. C'est pour ce motif que le parlement de Francfort avait décerné la couronne impériale au roi Frédéric-Guillaume, Le président, c'est-à-dire le roi de Prusse, représente la confédération dans les relations internationales; il déclare la guerre, fait la paix, signe les traités, convoque la Diète, publie les lois fédérales et en surveille partout l'exécution par des fonctionnaires spéciaux; il désigne le chancelier fédéral, commande l'armée et la marine fédérales, détermine la composition des corps, nomme les commandants en chef, ceux des forteresses et ceux qui ont sous leurs ordres plusieurs contingents. Il nomme aussi les employés supérieurs des postes et des télégraphes.

C'est surtout à l'armée qu'on a voulu donner une forte organisation unitaire. Tout citoyen de la confédération est tenu au service militaire sans pouvoir se faire exempter. Ce service est de sept ans dans l'armée permanente, — dont trois sous les drapeaux, — et de cinq ans dans la landwehr. Jusqu'à la fin de 1871, le chiffre de présence en temps de paix est fixé à un pour cent de la population, et les États particuliers sont tenus de verser dans la caisse fédérale 225 thalers (843 fr.

75 cent.) par homme[1]. Après cette période de transition, le budget fédéral et l'effectif de l'armée seront fixés par voie de législation fédérale. Tous les contingents ne forment qu'une seule armée; ils portent l'uniforme prussien et sont soumis à tous les règlements en usage en Prusse.

Le budget des recettes est formé du produit net des impôts de consommation et des postes, et, en attendant que d'autres taxes fédérales aient été introduites, de versements opérés par chaque État en proportion du chiffre de la population. La constitution est, du reste, susceptible de perfectionnement. Elle peut être modifiée par la législature ordinaire, si ses décisions sont ratifiées par les deux tiers des membres du conseil fédéral. C'est, il faut l'avouer, une méthode très-expéditive et qui pourrait ouvrir une large porte au progrès, si le dernier mot n'était pas, en défini-

1. Le budget fédéral soumis récemment au Parlement porte en dépenses ordinaires et extraordinaires 72 158 243 thalers, dont 66 417 573 thalers (249 065 897 fr.) pour l'armée, ce qui, pour un effectif de paix d'environ 300 000 hommes est extrêmement peu. L'effectif de guerre, réserve et garnisons comprises, est estimé à 892 141 hommes, 22 653 officiers, 209 055 chevaux et 1654 canons. L'armée de campagne dépasserait 600 000 hommes. L'énorme avantage du système prussien est de pouvoir disposer, en cas de besoin, d'une force défensive très-sérieuse, tout en ayant sur pied de paix un effectif très-réduit et entretenu avec une remarquable économie.

tive, laissé à la décision des princes, c'est-à-dire si le conseil fédéral était composé autrement qu'il ne l'est actuellement.

Le dernier article est important, il parle des rapports de la Confédération du Nord avec les États du Sud. « Ils seront réglés, dit-il, par des traités qui seront soumis au parlement. » Le paragraphe suivant porte : « L'entrée des États du Sud ou de l'un d'eux dans la confédération a lieu par décision fédérale, sur la proposition du président fédéral. » Cet article final est en opposition avec l'interprétation qu'on donne assez généralement à l'article IV du traité de Prague; mais il faut remarquer que cette interprétation, comme nous le verrons, n'est nullement admise en Allemagne.

Ce qui donne à la constitution nord-allemande un caractère très-particulier et conforme à l'esprit de notre temps, c'est la place prédominante qu'y occupe le règlement des intérêts matériels; on croirait lire les statuts d'une société industrielle plutôt que le pacte fondamental d'une fédération politique. On n'y dit pas un mot des droits de l'homme; mais tout ce qui touche aux consulats, aux douanes, aux télégraphes, aux chemins de fer, est réglé jusque dans le dernier détail. Le parlement veillera, par exemple, à ce que l'unité soit introduite jusque dans les tarifs des voies ferrées,

qui devront être administrées comme un réseau unique, de façon à faciliter le transport des hommes et des marchandises à grande distance par la réduction des prix aux plus extrêmes limites. Ces stipulations peuvent paraître vulgaires et indignes de figurer dans la constitution d'une grande nation. Elles ont pourtant leur importance. Il ne suffit pas de décréter l'unité pour qu'elle devienne une réalité vivante et durable, il faut que les intérêts communs relient ensemble les diverses parties de l Allemagne, et rien n'est plus propre à établir un lien pareil que les communications fréquentes, journalières des hommes, et l'échange rapide de leurs produits. C'est l'union douanière qui a préparé l'unité politique; la confédération allemande est sortie du *Zollverein*. En voyant l'Allemagne si occupée maintenant de soins matériels, ne dirait-on pas que, fatiguée de ses longues et brillantes spéculations métaphysiques, elle est pressée de descendre sur la terre, pour y conquérir sa place, en s'adonnant avec ardeur aux arts industriels? Qu'elle se rassure d'ailleurs; pour y parvenir, le temps consacré aux sciences n'aura pas été perdu.

La constitution nouvelle donnera-t-elle à l'Allemagne la sécurité intérieure et extérieure qu'elle poursuivait avec une si fiévreuse impatience? Elle a pourvu à la défense du territoire en mettant

sous un commandement unique toutes les forces dont elle peut disposer et en se soumettant à cette dure obligation du service militaire imposé à tous. Quant aux dissensions intérieures, aux guerres d'État à État, elles sont devenues impossibles dans le sein de la confédération. Les souverains ont été désarmés, et toute puissance de mal faire sous ce rapport leur a été enlevée. Les peuples n'ont plus à craindre de guerre civile suscitée par des rivalités dynastiques : l'exécution fédérale y mettrait bon ordre. Le danger viendra d'ailleurs. La constitution met en présence le président fédéral, qui est un roi héréditaire, imbu peut-être d'idées absolutistes et un parlement élu d'après le mode le plus démocratique qui se puisse concevoir. Si l'on a vu une lutte à outrance éclater entre le président des États-Unis et le Congrès, nommés tous deux par le peuple, ne faut-il pas redouter ici un conflit entre deux forces appartenant évidemment à deux mondes différents? Les occasions peuvent manquer quelque temps, parce que les questions les plus délicates sont réservées aux législatures particulières; mais il reste une matière bien grave et qui a donné lieu en Prusse à un conflit constitutionnel qui, sans les événements de l'été 1866, durerait encore : l'organisation de l'armée et le budget de la guerre. Aussi longtemps que l'Allemagne se croira menacée, elle sera prête à tous

les sacrifices d'hommes et d'argent nécessaires à sa défense ; mais quand par quelque faveur céleste la paix sera assurée, elle voudra appliquer ses ressources aux travaux de l'industrie, et alors le souverain qui d'un mot peut mettre en mouvement un million de baïonnettes, consentira-t-il à une diminution des dépenses militaires, et sa volonté cédera-t-elle devant une assemblée de bourgeois qui n'ont pour armes que leur droit et leur parole?'

Parmi les dispositions de la constitution allemande, il en est une sur laquelle je voudrais appeler l'attention parce qu'elle peut être de mise dans tout pays dont les institutions sont démocratiques. Le parlement du Nord ne compte que 297 députés. Aux États-Unis, les représentants ont toujours été moins nombreux encore, et le législateur a pris soin que leur nombre n'augmentât pas aussi vite que celui de la population [1]. Cette mesure est fondée sur la connaissance profonde des conditions dans lesquelles une assemblée peut

1. La loi du 23 mai 1850 a fixé le nombre des représentants à 233. — On divise le nombre total de la population par 233 et le quotient détermine le chiffre de la population qui aura droit à nommer un représentant. Après le cens de 1860 ce quotient s'est trouvé être de 241 183. — Voici des indications qui ont leur intérêt : Nombre des représentants au Congrès, 1789, 65 ; cens de 1793, 105 ; cens de 1803, 141 ; cens de 1813, 181 : cens de 1823, 213 ; cens de 1833, 240 ; cens de 1843, 223 ; cens de 1853,

le mieux remplir sa mission. Dans une très-grande réunion, un homme même très-éminent, s'il a la voix faible, a peu de chance d'être écouté; tandis qu'un orateur doué d'une voix sonore pourra faire entendre jusqu'à des lieux-communs creux, mais retentissants, et ainsi la puissance des poumons l'emportera sur la force de l'esprit. Une assemblée nombreuse a toujours les instincts de la foule. Or la foule est soumise à des impressions communicatives, soudaines, magnétiques. Ce qui agit sur elle, c'est le langage des passions, tantôt généreuses et pures, tantôt désordonnées ou aveugles. Elle a horreur des tempéraments, et se porte du premier coup aux extrêmes, parce que chaque impulsion s'accélère en raison du nombre de ceux qui la partagent. Ce qui entraîne les masses, ce sont donc des discours pathétiques qui, par de vives images, remuent les âmes et surprennent les convictions. Sur elles le simple bon sens et la froide raison n'exercent guère d'empire. Sans doute il est des moments où il faut réveiller l'en-

234; censde 1860, 233 élevé à 241 en mars 1862, pour arriver à une répartition plus équitable. — Le nombre des habitants par représentant, qui était de 30 000 en 1793, s'élevait à 93 423 en 1853, et à 124 183 depuis 1860. — Le nombre des représentants a été réduit en 1853. Quand dans un État la population n'augmente pas aussi vite que dans les autres, le nombre de ses représentants diminue, par exemple la Virginie avait 23 représentants en 1813 et 11 seulement en 1860.

thousiasme et provoquer l'héroïsme : les grandes choses ne s'accomplissent que par des passions fortes; mais les faire naître lorsqu'il le faut doit être l'œuvre de la presse et des réunions populaires, non celle des assemblées souveraines ; car si c'est par l'enthousiasme qu'on conquiert la liberté, c'est par une vertu plus modeste, la sagesse, qu'on la conserve et surtout qu'on la pratique.

En France on a souvent cru que l'intérêt de la démocratie était que les chambres législatives fussent nombreuses, et que celui du despotisme était qu'elles ne le fussent point. Dans l'État le plus démocratique que nous connaissions, on a toujours été persuadé du contraire. Si en Amérique on a donné pleine carrière à la démocratie au moment de l'élection, on a cherché à en modérer les emportements au moment de la délibération ; on a voulu que les représentants nommés par la multitude pussent, une fois élus, écouter la voix du bon sens. C'est un des motifs pour lesquels le congrès américain, quoique composé d'hommes passionnés et malgré les scènes violentes qui le troublent parfois, adopte ordinairement des mesures sages, et arrive après les débats les plus orageux à des transactions qui révèlent un véritable esprit de modération. Que dans une assemblée de 500 membres on soulève une de ces ques-

tions qui mettent les partis aux prises, et aussitôt l'explosion des colères, le tonnerre des interpellations qui se croisent empêchent de rien comprendre et le système parlementaire cesse de fonctionner. Que la multitude règne dans les comices, soit, pourvu qu'au moins la raison puisse se faire entendre dans le parlement.

Est-ce au nom des minorités qu'on réclamera une assemblée nombreuse? Certainement il est à désirer que toutes les opinions, même dans les nuances extrêmes soient représentées au sein des chambres, afin que toutes se fassent juger au grand jour, de la discussion publique, et qu'on puisse connaître les différentes idées qui fermentent dans le pays; mais il est de l'intérêt des partis et de la nation entière que chaque opinion ait pour organe ceux qui pourront le mieux l'exposer et le plus dignement la défendre. Les minorités auront plus d'influence, représentées par un seul orateur habile, que si elles l'étaient par tout un groupe d'hommes indisciplinés, impatients, maladroits. Elles pourront au moins, dans une assemblée peu nombreuse, exposer leurs vœux, car un député énergique se fera écouter de deux cents auditeurs même hostiles; mais s'il y en a neuf cents, les conversations particulières, à défaut même d'interruptions acharnées, suffiront pour réduire à l'impuissance tout orateur impor-

tun. En résumé, la prompte expédition des affaires, la nécessité de faire triompher le langage du bon sens sur celui des passions, la bonne police des assemblées, l'intérêt même des minorités et du peuple, toutes ces considérations font une loi de limiter le nombre des élus, d'autant plus qu'on augmente le nombre des électeurs, dans tout pays qui fonde le régime parlementaire sur des bases démocratiques.

§ 4

Quels sont les partis qui se meuvent dans l'arène législative ouverte par la constitution de l'Allemagne du Nord? Les partis se forment d'après les situations, ils durent tant que les situations restent les mêmes; viennent-elles à se modifier, ils se dissolvent pour se reformer d'après d'autres principes. C'est ce que nous avons vu se produire avec éclat de l'autre côté du Rhin. Aussi longtemps que le roi de Prusse contestait à la chambre son droit constitutionnel de fixer le budget militaire, l'opposition était formidable. Après chaque dissolution, elle grandissait et les partisans de M. de Bismarck étaient réduits à une infime minorité Dès que Guillaume Ier devint réellement ce que son frère avait vainement promis d'être, c'est-à-dire « le roi allemand », comme tout le monde

voulait l'unité, presque tous les anciens adversaires se rallièrent autour de lui. La réconciliation fut scellée au retour de Sadowa par le vote d'un bill d'indemnité que M. de Bismarck consentit à demander à la chambre.

Aujourd'hui le parlement du Nord contient trois partis, les progressistes, les conservateurs et le parti national libéral. Le parti progressiste, qui autrefois embrassait tous les membres de la chambre prussienne, à l'exception de trente-cinq, est maintenant le moins nombreux. Son nom n'exprime plus son but, car il dérive d'une situation qui n'existe plus. Il représente l'opposition absolue, et se compose de ceux qui ont refusé de voter la constitution fédérale, de quelques « particularistes, » de républicains et enfin de certains amis de la liberté qui croient que M. de Bismarck, une fois l'unité faite, supprimera les garanties constitutionnelles pour faire régner le despotisme militaire.

Les conservateurs craignent, au contraire, qu'on n'ait fait à la démocratie des concessions dangereuses sur lesquelles on ne pourra plus revenir ; mais ils sont dans la plus fausse position, attendu que le roi et M. de Bismarck, leurs chefs naturels, sont les auteurs de ces institutions qu'ils condamnent, et favorisent le mouvement qu'ils redoutent.

Le parti national libéral veut à la fois l'unité

et la liberté, qu'il considère comme inséparables, l'une devant nécessairement conduire à l'autre. Il accepte la constitution fédérale, non comme la meilleure qui se puisse concevoir, mais comme répondant aux besoins présents, et parce que, ainsi que le disait M. de Forckenbeck à ses électeurs, elle doit conduire à l'unité allemande et qu'une législation unitaire et libérale en matière d'économie sociale assurera le progrès matériel et intellectuel de 30 millions d'Allemands. » Ce parti qui soutient franchement le gouvernement, est le plus nombreux, et il tend à s'accroître. Une fraction des progressistes et un autre groupe, celui des « conservateurs libéraux, » se sont récemment ralliés à lui. La raison en est simple. L'Allemagne ne se croit pas assez en sécurité pour se permettre la fantaisie d'une opposition sérieuse ; chaque fois qu'elle s'imagine être menacée, la majorité ministérielle devient plus compacte. L'accord est facile entre la chambre et le chancelier fédéral, M. de Bismarck, car tous deux sentent qu'ils ont besoin l'un de l'autre. Le seul point sur lequel il semble y avoir une légère dissidence, c'est au sujet de l'Allemagne du Sud que l'assemblée paraît plus pressée de recevoir dans le sein de la Confédération que ne le voudrait le ministre ; mais il ne s'agit tout au plus que d'une nuance. Pour le reste, l'entente au commencement

a été parfaite. Le gouvernement ne proposait rien que l'assemblée ne le votât, et l'assemblée n'introduisait aucun amendement que le gouvernement ne l'acceptât sans hésiter. La besogne s'est expédiée ainsi avec une rapidité merveilleuse, et toutes les lois d'affaires, très-utiles et très-bien accueillies d'ailleurs, que le roi annonçait dans le discours d'ouverture de la première session ont été sanctionnées par le parlement. Cet accord entre les deux pouvoirs s'explique : ils avaient les mêmes inquiétudes, les mêmes ambitions, les mêmes désirs. Un vaisseau navigue-t-il au milieu des récifs, l'équipage est toujours prêt à obéir au pilote. Gouverner devient facile quand une même passion, le sentiment national, s'est emparée de toutes les âmes et règne dans le palais avec autant de force que dans les chaumières; mais on peut se demander si, la crise passée, l'Allemagne gardera ses libertés actuelles et jouira en paix d'un véritable gouvernement constitutionnel. Déjà dans les sessions suivantes l'accord a été moins complet et la chambre a voté plusieurs résolutions, malgré l'opposition du chancelier fédéral. Le péril qui menace les institutions libres réside dans l'infatuation d'absolutisme militaire des souverains et de la noblesse[1],

1. Un soir, me promenant à Berlin, sous les *Linden*, il y a

Le roi de Prusse actuel ne se décidera probablement jamais à se courber pour un point essentiel devant la volonté d'une assemblée. Qu'une majorité parlementaire l'emporte sur la prérogative royale, c'est ce qu'il ne peut comprendre. Ce qu'il veut au fond, lui et tout le parti féodal, c'est le gouvernement personnel déguisé sous des formes constitutionnelles; il admet un parlement, mais il abhorre le régime parlementaire; il consent bien à souffrir des députés à ses côtés, dans un salon de son palais, mais à la condition qu'ils se conduisent comme des hôtes polis, qui ne se permettent pas de contredire trop ouvertement le souverain magnanime qui daigne les recevoir et demander leur avis. Si la constitution prussienne n'a pas été balayée par un coup d'État, c'est uniquement parce que le roi avait juré de la respecter et qu'il

plusieurs années déjà, avec un représentant convaincu et éloquent des idées féodales, nous discutions la question des libertés modernes : « Écoutez, me disait-il, le régime constitutionnel n'est qu'une transition qui mène à la république et par suite au socialisme. Comme je ne veux pas des conséquences, je prétends qu'il faut s'opposer aux prémisses : *Principiis obsta.* Le peuple est un animal dangereux qu'il faut museler, et la bourgeoisie, qui elle-même a besoin d'un frein, n'est pas de force à le faire. Regardez, ajouta-t-il au moment où nous passions sous la statue de Blücher, voyez-vous le sabre sur lequel s'appuie ce véritable héros prussien, voilà la seule constitution qui convient aux nations modernes. » Les idées du parti conservateur prussien sont celles de Joseph de Maistre avec la teinte particulière du piétisme protestant et du militarisme borussien.

a conservé cette idée un peu vieillie qu'un serment lie celui qui le prête. Il a pour la couronne qu'il porte une sorte de culte religieux. Il s'imagine que la Prusse n'a grandi que par une protection spéciale de la Providence, et que Dieu lui réserve une grande mission dans ce monde. De là à croire que les souverains prussiens jouissent d'une inspiration divine particulière, il n'y a qu'un pas, et une certaine exaltation piétiste le fait aisément franchir. Ils auraient donc, dans l'ordre temporel, le même privilége que réclame la papauté dans l'ordre spirituel, et en marchant à l'unité allemande, ils ne seraient que les ministres des desseins providentiels.

Les rois de Prusse, il faut l'avouer, prennent leur rôle très au sérieux. Se souvenant du mot de Frédéric II, ils se conduisent comme les premiers serviteurs de l'État. L'exercice du pouvoir n'est point pour eux une occasion de plaisirs. C'est l'accomplissement d'un devoir, et dans un pays de bureaucratie laborieuse, on peut faire d'eux cet éloge, qu'ils sont le modèle des fonctionnaires; mais plus ils tiennent à s'acquitter consciencieusement de leur charge, moins ils sont disposés à s'incliner devant la volonté d'un parlement. — Tant qu'un souverain se croira favorisé par une inspiration d'en haut, le régime constitutionnel ne sera point définitivement fondé.

Ces chimères toutefois ne peuvent durer. Le droit divin est une idée tellement surannée qu'elle paraît ridicule, et celui qui y croit fait l'effet d'un homme qui, avec le costume de notre temps, aurait coiffé le heaume de don Quichotte. La critique, qui ose ébranler des mystères dont l'origine se perd dans la nuit des siècles et qu'entoure une vénération puisant sa source dans un sentiment inné, ne respectera pas une doctrine dont l'expérience de chaque jour démontre l'absurdité. Comment le culte superstitieux du pouvoir absolu pourrait-il vivre à une époque où les rois eux-mêmes, déracinant de tous côtés les vieilles souches dynastiques, font pleuvoir les couronnes à terre, comme les feuilles qu'enlèvent les tempêtes de l'automne? Le gouvernement personnel cessera infailliblement, car il ne s'accorde pas avec les conditions économiques des sociétés modernes. Il fait plus qu'offenser le droit, il alarme les intérêts. Les nations agricoles d'autrefois pouvaient subsister même sous des souverains absolus et belliqueux, parce que la guerre ne ravageait alors que les cantons où elle sévissait. Les nations industrielles d'aujourd'hui ont avant tout besoin de sécurité, parce que sans elle les entreprises s'arrêtent, ce qui amène la misère des travailleurs et la détresse des capitalistes. Cette idée qu'il peut dépendre du caprice d'un

seul homme de précipiter les peuples, malgré eux, dans des luttes qu'ils payent de leur sang et de leurs richesses, était naturelle jadis : elle est devenue intolérable maintenant.

Le triomphe du régime parlementaire est infaillible, car un peuple éclairé et riche ne supportera jamais longtemps qu'on dispose de ses destinées sans son assentiment. La nation doit finir par l'emporter, parce qu'elle dure et que sa volonté agit toujours dans le même sens, tandis que ses adversaires se succèdent, meurent ou se fatiguent. L'homme qui prétend soutenir un mur qui penche ne peut manquer d'être un jour écrasé sous sa chute; s'il faiblit ou s'endort un seul instant, il est perdu.

La prétention de fonder le despotisme a toujours abouti à la défaite de la royauté qui visait à devenir absolue. En Angleterre, elle a coûté la vie à Charles Ier et le trône à Jacques II; en France, elle a coûté la couronne à deux dynasties. M de Bismarck disait à la fin d'un de ses discours (23 janvier 1863) : « La royauté prussienne n'a pas rempli toute sa mission. Elle n'est pas encore prête à devenir tout simplement la corniche qui orne l'édifice constitutionnel ou le rouage inerte que le mécanisme parlementaire fait tourner à sa guise. » Il se peut que le moment ne soit pas venu, mais il viendra, parce que l'Al-

lemagne est mûre pour se gouverner elle-même.

Déjà maintenant la Prusse même, malgré sa mauvaise réputation sous ce rapport, n'a rien à envier, en fait de liberté, à bien des pays qui l'ont jadis précédée de loin dans la carrière. La plupart des articles qui garantissent les droits du citoyen prussien sont empruntés aux constitutions françaises de la Révolution et traduits presque mot pour mot. Tous les Prussiens sont égaux devant la loi et admissibles à tous les emplois. Tous les priviléges sont abolis. La liberté personnelle est garantie. Le domicile et le secret des lettres sont inviolables. Nul ne peut être soustrait à son juge légal. La liberté des cultes et des associations religieuses est reconnue. La science et l'enseignement sont libres. Quiconque possède la capacité et la moralité requises peut enseigner et fonder des établissements d'instruction. Chacun a le droit d'exprimer librement ses opinions par la voie de la parole, de l'écriture, de la presse ou de l'art. La censure ne peut être rétablie, et les délits commis dans l'exercice de ces libertés sont soumis aux tribunaux et à la législation ordinaires. Tous les Prussiens ont le droit de s'associer et de se réunir, sans autorisation préalable, dans les lieux fermés. Les réunions en plein air doivent être autorisées, mais ne peuvent être interdites

que quand elles menacent l'ordre public. Les chambres votent le budget et jouissent du droit de présenter des lois, de les amender et même de modifier la constitution, après deux votes identiques émis par une majorité ordinaire à vingt et un jours d'intervalle. Ainsi, liberté des cultes, d'association, de réunion, de la presse, de l'enseignement, voilà certes le groupe des libertés nécessaires assez complet.

Il est vrai qu'on peut dire que la Prusse a été trop gouvernée, mais elle l'a été bien : ce qui est plus dur, c'est de l'être à la fois trop et mal.

Ce que le peuple prussien doit désirer, c'est que le gouvernement n'essaye plus de gêner l'exercice de ses droits par de pitoyables chicanes, comme il l'a fait durant ces dernières années[1]. Que la royauté s'en souvienne, la nation saura défendre ses libertés pacifiquement, mais obstinément; elle l'a montré dans ce mémorable

1. Une réforme essentielle, pressante est celle de la Chambre haute; organisée spécialement en vue de permettre aux hobereaux de tenir en échec les aspirations libérales. Au milieu de l'Allemagne renouvelée, cette pitoyable contrefaçon d'une Chambre des lords, pour être un anachronisme ridicule, n'en peut pas moins devenir dangereuse à un certain moment. Plus royaliste que le roi, elle compromettrait la dynastie par une aveugle obstination à défendre tous les anciens abus. Déjà M. de Bismarck, excédé de ses résistances étroites, lui a signifié qu'il pourrait « se séparer d'elle et s'engager dans une voie où ils ne se rencontreraient plus. »

conflit où la Chambre, semblable aux fameux parlementaires anglais du temps de Charles Ier, a résisté sans fléchir pendant cinq sessions à l'arbitraire, et où les électeurs, malgré toutes les influences du pouvoir, renvoyaient, après chaque dissolution, une majorité libérale plus compacte, plus inébranlable. La Hesse, dans sa lutte contre Hassenpflug, a déployé une fermeté plus méritoire encore, car on a vu des fonctionnaires, des officiers en nombre considérable, renoncer à leur carrière plutôt que d'obéir aux ordres illégaux d'un ministre détesté. Quand un peuple est capable de soutenir la résistance légale avec cette ténacité froide et invincible, il triomphe de toutes les tentatives absolutistes ; il sera libre, car il est digne et capable de pratiquer la liberté.

§ 5

Il reste une dernière question à examiner. Les États de l'Allemagne méridionale entreront-ils dans la Confédération, ou, comme on dit plus souvent, la Prusse franchira-t-elle le Mein?

En France on exagère, me semble-t-il, la gravité de ce point quand on veut en faire dépendre la paix ou la guerre. Le Mein était franchi avant le traité de Prague, car dès le 26 août 1866, en vue de repousser l'intervention étrangère qu'on

appréhendait en ce moment, la Bavière, le Wurtemberg et Bade concluaient avec la Prusse des conventions, nécessairement tenues secrètes alors, qui plaçaient toutes leurs armées sous le commandement direct du roi Guillaume. A partir de ce jour, l'union militaire était faite, et c'est la seule qui puisse inquiéter les puissances voisines. Le 8 juillet 1867, un autre traité a été signé, qui établit l'unité économique. Le *Zollverein* est reconstitué sur la base d'un parlement unitaire où se rassemblent les représentants de toute l'Allemagne, de façon qu'une décision prise par la majorité fasse loi et qu'il ne puisse plus dépendre du *veto* d'un seul État de rompre une union indispensable aux progrès matériels de tous.

C'est sans doute en vue de ces conventions que l'article IV du traité de Prague portait que « le lien national à établir entre les États du Sud et la Confédération du Nord serait réglé par une entente ultérieure entre les deux parties. » La séparation absolue du Nord et du Sud en deux tronçons n'a donc jamais existé, et n'a pu être admise par quiconque s'est donné la peine de lire le texte du traité de Prague. Un « lien national » sera établi entre le Nord et le Sud ; une alliance offensive et défensive est conclue entre eux ; le système militaire prussien est établi dans le Midi, et en cas de guerre ses contingents se con-

fondront avec l'armée prussienne ; un parlement douanier unitaire siége à Berlin ; des conventions au sujet des monnaies, des lois civiles et commerciales ne tarderont pas à établir l'uniformité complète. En présence de ces faits, quelle importance conserve encore la prétendue barrière du Mein, et quel intérêt l'étranger peut-il avoir à ce que cette uniformité s'établisse par des conventions plutôt que par des lois votées dans une diète commune ?

Quoi qu'il en soit, le Nord et le Sud finiront par se réunir complétement ; nul ne se fait illusion à cet égard. C'est le vœu de l'immense majorité de la population des deux côtés du Mein.

L'adresse de la Chambre des députés de Bade de 1867 exprimait ce sentiment de la façon la plus nette : « La nation allemande, disait ce document, ne retrouvera son calme et sa paix à l'intérieur qu'après avoir trouvé la forme définitive suivant laquelle il sera possible d'organiser plus complétement le lien national nécessaire entre la Confédération du Nord et les États du Sud, et de fournir ainsi à l'Allemagne des conditions de vie et de bien-être. De même l'Europe n'arrivera au plein sentiment d'une paix assurée que lorsque la réorganisation de l'Allemagne sera accomplie en deçà comme au delà du Mein, car l'unité allemande signifie la garantie du droit naturel,

le respect de la liberté des peuples, le progrès pacifique de la civilisation et le refrénement nécessaire de la politique de conquête. » Il est très-clair que le mouvement unitaire, aujourd'hui plus impétueux que jamais, ne s'arrêtera pas devant une frontière qui semble avoir été tracée seulement pour arrêter l'ambition conquérante de la Prusse et non pour empêcher le Sud de suivre son impulsion spontanée.

Il est intéressant de connaître quels sont les adversaires de l'unification complète. Ce sont précisément tous les partis extrêmes. Au Nord, le parti féodal, dont la *Gazette de la Croix* est l'organe, craint une union intime avec le Sud, parce que le génie prussien, le *Preussenthum*, c'est-à-dire l'esprit d'ordre, de subordination, de respect pour la royauté et la religion, se perdrait dans les masses méridionales animées de tendances démocratiques ou ultramontaines.

Le roi Guillaume semble être partagé entre des appréhensions du même genre et le désir, comme l'a dit son fils, le prince royal, au vingt-cinquième anniversaire de la reprise des travaux de la cathédrale de Cologne, « de poser la dernière pierre de l'édifice auquel on travaille depuis si longtemps. » Guillaume Ier doit être dans la situation de Victor-Emmanuel qui, lui non plus, n'a pu voir sans regret son honnête et dur petit

Piémont se noyer dans la grande et molle Italie.

Quant à M. de Bismarck, il n'est nullement impatient de hâter cette réunion de tous les peuples allemands, du moins il le dit[1], et on peut le croire, car il est certain que le parti libéral recevrait du Sud un si puissant renfort, que toute

1. Un journal anglais, le *Daily Telegraph*, publiait récemment (1867) le récit d'une curieuse conversation entre son correspondant et M. de Bismarck : « Je crois à la paix, disait celui-ci, parce que jamais la Prusse n'attaquera la France, et que la France, de son côté, comprend que l'unité allemande, même tout à fait complète, ne peut inquiéter ni son orgueil national, ni sa position continentale. Notre attitude est toute passive; nous ne menaçons, nous ne contraignons, nous n'influençons même personne. Si le Sud gravite vers nous, croyez-le bien, c'est par un mouvement naturel, et que nous n'avons provoqué par aucune manœuvre. Nous ne repoussons point nos frères s'ils arrivent vers nous les bras ouverts, mais nous ne demandons rien; nous pouvons rester dans l'état actuel dix ou vingt ans, si l'Allemagne veut nous laisser tranquilles. Nous avons arrêté tant que nous avons pu le mouvement d'agglomération. Nous souhaitons la prospérité de l'Autriche. Je ne crois pas et nul homme raisonnable ne croira à une alliance franco-autrichienne suscitée contre nous par l'empereur Napoléon. L'Autriche ne peut pas attaquer l'Allemagne, car c'est l'élément allemand qui forme le ciment qui tient encore réunies les parties de ce gigantesque édifice. » Il peut paraître naïf d'attacher quelque importance à ce que dit un homme d'État; cependant, tous ceux qui ont approché M. de Bismarck vantent sa franchise aisée et humoristique. Le mérite, il est vrai, n'est pas grand, car le chancelier fédéral a ce bonheur de n'avoir rien à craindre de la vérité qu'il fait connaître. La situation qu'il s'est faite est telle que ce qu'il veut, tout le monde en Allemagne le veut avec lui. C'est sur les moyens seulement qu'on diffère.

tendance absolutiste viendrait se briser contre une majorité énorme et compacte. Seulement, le chancelier fédéral ne peut, sous peine de compromettre son prestige et son influence, manifester cette crainte, ni même montrer la moindre hésitation à recevoir le Sud au sein de la Confédération, dans le cas où il voudrait unanimement y entrer.

Au Sud, les adversaires de la Confédération du Nord sont d'abord les démocrates républicains, assez nombreux dans le Wurtemberg, et les ultramontains extrêmes de la Bavière. Les démocrates veulent une unité fédérative comme en Suisse, mais ils détestent la Prusse parce qu'elle représente le militarisme et l'absolutisme. Ils s'appuient sur l'impopularité du Prussien qui, en effet, est souvent rogue et roide, et sur la répugnance des populations à subir le service militaire universel et de nouveaux impôts. Les ultramontains extrêmes sont opposés à la Prusse parce qu'elle est protestante et qu'elle a vaincu l'Autriche, qui était toute dévouée à l'Église ; mais, chose curieuse, un grand nombre de catholiques inclinent au contraire vers la Prusse et demandent l'union immédiate du Nord et du Sud. Tout en regrettant amèrement l'exclusion de l'Autriche, ils se prononcent pour la Prusse, où le gouvernement s'appuie sur le principe d'autorité et ne

gêne l'influence catholique ni dans les écoles ni dans la société, ce qui n'est pas toujours le cas dans les États du Sud[1]. Le jour où M. de Beust abolira le concordat, les ultramontains en seront réduits à se tourner vers la monarchie protestante de Frédéric II.

A part les dissidences que nous venons d'indiquer, l'immense majorité dans le Sud veut l'union avec le Nord. M. Varnbühler, ministre du Wurtemberg, en soumettant à la chambre la convention militaire avec la Prusse, a indiqué la raison de cet entraînement : « La fédération du Sud, disait-il, nul n'y songe, personne ne la croyant possible. Les États méridionaux ne peuvent cependant rester isolés. Sur qui donc s'appuyer? Sur l'Autriche? qui oserait le proposer sérieusement? Reste donc la Confédération du Nord, dont

1. L'évêque de Mayence, M. von Ketteler, a fait paraître un livre intitulé : *l'Allemagne après la guerre de* 1866 (*Deutschland nach dem Kriege von* 1866), qui a produit une grande sensation dans le monde catholique en Allemagne, et qui développe ces idées. La situation d'un prélat ultramontain défendant dans cet écrit même la doctrine du *Syllabus* et, d'autre part, réclamant l'union immédiate avec la Prusse, est assurément fort étrange au premier abord. Elle est pourtant logique au fond. Les dames du parti féodal prussien n'avaient-elles pas voté un bouclier d'argent à la reine de Naples? Toute la colère du vénérable évêque est dirigée contre l'empereur des Français, parce qu'il a déchaîné, dit-il, la révolution contre Rome en Italie et contre l'Autriche en Allemagne. Lui seul est cause des succès de la Prusse et de la journée de Sadowa.

il faut accepter l'alliance si l'on ne veut pas trahir la patrie allemande. » Ce sentiment est si puissant que la chambre badoise a voté à l'unanimité, moins une voix, le service obligatoire pour tous, cet impôt du sang, le plus dur de tous. Rien ne fait mieux comprendre l'intensité du sentiment national.

Les hommes d'affaires et les industriels désirent l'union économique avec le Nord, parce que les débouchés du *Zollverein* leur sont indispensables, et qu'ils espèrent prendre part au remarquable développement de l'industrie en Prusse pendant les dernières années[1]. Tout fait donc croire que tôt ou tard les deux tronçons se réuniront en une seule confédération, comme ils l'ont été depuis mille ans.

Les Allemands soutiennent d'ailleurs que le

1. A l'Exposition universelle de 1867, la Prusse avait eu l'idée ingénieuse de montrer d'une manière sensible les progrès de quelques-unes de ces industries. Des cubes superposés, en cuivre doré, représentaient la quantité d'or pur que valaient les produits des mines de métaux à différentes époques. Le progrès est remarquable. La valeur annuelle moyenne était de 25 900 000 fr., dans la période décennale de 1835 à 1845, de 46 700 000 fr. dans celle de 1845 à 1855, de 123 600 000 fr. de 1855 à 1865, enfin de 180 000 000 de fr. dans l'année 1865. Pour les usines travaillant les métaux la progression est aussi très-frappante. La valeur annuelle de leurs produits montait, 1839 à 1845, à 45 millions; en 1851 elle atteint 100 millions, et, en 1865, 300 millions. L'accroissement est constant : il est d'abord de 15 millions, puis de 30 millions par an.

traité de Prague n'y fait pas obstacle. Le but de ce traité, disent-ils, est de garantir aux États du Sud une existence nationale et de leur permettre de constituer une fédération indépendante; mais ils n'en veulent point, et s'ils désirent profiter de leur indépendance pour s'unir librement à leurs frères du Nord, qui peut le leur interdire? On a voulu brider les convoitises prussiennes, non priver le Sud de sa liberté d'action[1].

Quel est l'intérêt de la France dans cette question? On l'a parfaitement défini quand on a dit : « L'unité allemande avec le despotisme pourrait être un danger; sous un gouvernement libre, elle n'a rien qui doive alarmer. » Or, il est presque

1. Voyez, entre autres, les écrits suivants des auteurs les plus considérables : *die Neugestaltung von Deutschland* (1867), par M. Bluntchli, conseiller en Wurtemberg; *der Anschluss Suddeutschland an den norddeutschen Bund* (1867); *die Verfassung des Norddeutschen Bund und die Wurtembergische Freiheit* (1867), par R. Römer, représentant.

Voici le texte du traité de Prague : « Sa Majesté l'Empereur d'Autriche reconnaît la dissolution de l'ancienne Confédération germanique et donne son assentiment à une nouvelle organisation de l'Allemagne, sans la participation de l'État impérial autrichien. Sa Majesté promet également de reconnaître les rapports étroits de fédération que Sa Majesté le Roi de Prusse établira au nord de la ligne du Mein, et de consentir à ce que les États allemands situés au sud de cette ligne forment une union dont le lien national avec la Confédération du Nord demeure réservé à une entente ultérieure, et cette union aura une existence internationale indépendante. »

certain que la fusion du Nord et du Sud aurait pour effet d'assurer le triomphe définitif de la liberté.

Longtemps, malheureusement, l'Allemagne n'a eu qu'une pensée, concentrer ses forces pour défendre son territoire. Inquiète, elle regardait sans cesse l'horizon pour voir si les « pantalons rouges » ne franchissaient pas le Rhin. La France, se disait-elle, est un pays mûr pour la liberté et avide de la posséder. Le seul moyen de la lui refuser plus longtemps est de l'enivrer de gloire militaire. Les Allemands ont donc été poursuivis de la crainte que le gouvernement français ne fût obligé « de chercher à l'extérieur une diversion aux embarras intérieurs. » Mais si la France parvenait à reconquérir le régime de liberté dont elle est digne, la situation changerait complétement en Allemagne. C'en serait bientôt fait du droit divin borussianiste, en cas d'union du Nord et du Midi. Devant les éléments libéraux que le Sud enverrait au parlement, le gouvernement personnel devrait céder, ou bien il périrait. Il périrait parce que, du moment qu'il serait démontré que la monarchie allemande est incompatible avec la liberté, les idées républicaines, qui ont de fortes racines dans le génie individualiste de la nation, y feraient de nombreux prosélytes. Comme le fait remarquer l'évêque de Mayence dans l'ouvrage que

nous citions tantôt, le roi de Prusse, en détrônant des souverains comme on renvoie des préfets, a fortement ébranlé le principe monarchique.

Quand un prince s'annexe brusquement de nouveaux États, il ne peut s'y soutenir que par la popularité, les appuis naturels que créent d'antiques relations avec le peuple lui faisant défaut. Les Hohenzollern ont chez eux de fortes racines : ils ont créé la Prusse, ils l'ont presque constamment bien gouvernée, ils sont identifiés avec ses jours de gloire et de revers ; les souvenirs historiques relient intimement le peuple et la dynastie. Il n'en est pas de même dans les pays annexés ou confédérés : ils n'y apparaîtront longtemps encore que comme une nécessité que l'on subit ou comme une sauvegarde qu'on invoque. Quand l'Allemagne se sera unifiée tout entière, ils ne se maintiendront à sa tête qu'en gouvernant conformément au vœu national. L'adjonction du Sud serait donc très-probablement une garantie pour la liberté et une sûre barrière contre le retour du despotisme.

Qu'on le remarque bien, ce n'est point par la guerre qu'on parviendrait à s'opposer à l'achèvement de l'unité allemande. Jadis on pouvait arrêter les armes à la main un souverain qui prétendait agrandir ses États par la conquête. Vaincu il se lassait, et son fils tournait ailleurs ses visées ;

à un ministre intelligent succédait un ministre incapable. C'est ainsi que s'est conservé jusqu'à notre époque l'équilibre européen. Depuis que le sentiment national s'est éveillé, la situation est toute différente : nulle force humaine ne peut en venir à bout. Il s'enflamme par les défaites et s'irrite par les obstacles. Il passe des pères aux enfants, et pour l'étouffer, il faut anéantir la race elle-même qui l'entretient dans son cœur. Voyez l'Italie et la Pologne : l'Italie qui renaît après mille ans de servage et la Pologne que rien n'apaise et que rien ne lasse.

Après vingt victoires, vous iriez dicter la paix à Kœnigsberg, vous occuperiez pendant dix ans l'Allemagne morcelée et saignée à blanc; c'est dans ce dernier degré d'humiliation et de misère que, comme en 1811, le patriotisme se retremperait pour se redresser un jour contre le tout-puissant vainqueur. La faute du gouvernement français a été d'inquiéter le sentiment national allemand par des ingérences maladroites, des revendications intempestives de territoires, et des visites impériales destinées, disait-on, à raffermir la paix, mais qui avaient le tort de faire craindre la guerre. C'est ainsi qu'on fortifiait le mouvement unitaire, qu'on jetait le Sud dans les bras de la Prusse, malgré elle peut-être, et qu'on décourageait l'opposition libérale qui ne pouvait rien refuser au pou-

voir sans s'entendre reprocher qu'elle trahissait la patrie. Maintenant que la France semble s'absorber complétement dans les réformes que réclame son régime politique, l'opposition à la Prusse paraît grandir en Wurtemberg et en Bavière, mais il suffirait d'une apparence d'intervention pour faire triompher les partisans de l'unité, parce que l'ingérence étrangère viendrait démontrer la nécessité de fortifier la nation allemande par un lien fédéral commun.

Un autre inconvénient d'une politique sourdement hostile serait de rejeter l'Allemagne vers la Russie, et de miner l'Autriche, à qui on veut du bien, en faisant naître les conditions qui favorisent les progrès du panslavisme. On a prétendu qu'à Salzbourg, lors de l'entrevue de l'empereur d'Autriche et de l'empereur Napoléon, on avait exhibé la copie du traité secret conclu entre la Prusse et la Russie. C'est probablement une fable, car point n'est besoin ici d'un de ces traités que chacun interprète ou viole selon ses convenances. En notre siècle, ces chiffons de papier n'ont nulle importance. Les fortes alliances résultent, non de combinaisons arbitraires, tramées dans le mystère des cabinets par des ministres ou des princes, mais de l'identité des intérêts. Tant que la Prusse se sentira menacée du côté de l'ouest, elle se tournera vers l'est; inquiétée par la France et par

l'Autriche, elle demandera secours à la Russie et soutiendra l'agitation slave.

Supposez, au contraire, la France libre tendant à l'Allemagne une main sympathique, la situation change à l'instant. Le mouvement libéral prend le pas sur le mouvement unitaire. La frontière n'étant plus en péril, les Allemands, au lieu de dire : « L'unité d'abord, la liberté ensuite, » diront : « La liberté avant tout, l'unité plus tard. » L'absolutisme militaire perdrait toute raison d'être, du moment qu'au bout de chaque argument il ne pourrait plus faire luire une baïonnette ennemie. La première préoccupation de l'Allemagne serait alors d'éviter les progrès du panslavisme. Les intérêts de la Prusse et de l'Autriche deviendraient identiques, et ces deux États s'entendraient bientôt, car ils ont besoin l'un de l'autre.

La situation changée, les alliances se modifieraient. Le panslavisme n'est pour l'Occident qu'un cauchemar lointain, car jamais il ne lui réclamera un pouce de terre. Pour l'Allemagne, c'est un grave péril, car les Slaves s'avancent jusqu'au cœur de ses provinces, et Trieste est située en pays slave. On croit sauver l'Autriche en menaçant la Prusse, et on fait surgir à l'intérieur de l'empire son plus dangereux ennemi.

L'Allemagne, même unie, si elle est libre, et elle le sera inévitablement, ne peut être un dan-

ger pour la France, car les deux pays ont les mêmes intérêts, les mêmes besoins, les mêmes aspirations. L'unité allemande n'est-elle pas d'ailleurs, pour une bonne part, l'œuvre de la France ? Frédéric II, élevé par des réfugiés de l'édit de Nantes et formé par Voltaire, n'a été qu'un Français sur le trône de Prusse. La Révolution française, en substituant le droit des peuples au droit des dynasties, a donné naissance au sentiment national allemand, les guerres de l'Empire en ont amené l'explosion, les révolutions de 1830 et de 1848 lui ont imprimé un élan nouveau et décisif, et enfin, sous nos yeux, la proclamation du principe des nationalités, l'affranchissement de l'Italie, la neutralité bienveillante du gouvernement français, ont hâté l'accomplissement de ce qui était inévitable. Faut-il le regretter, et la France doit-elle saper l'édifice qu'elle a contribué à élever ? Il est probablement trop tard pour le tenter : contre les faits naturels, résultant de la logique de l'histoire, il est difficile de lutter.

D'ailleurs, le danger n'est pas dans une Allemagne fondée sur le droit national et sur la liberté ; il résidait dans la constitution possible du grand empire germanico-slave avec ses soixante-dix millions de sujets, les enchaînant malgré eux sous un même joug, opprimant les différentes races les unes par les autres, les Hongrois par les

Allemands et les Slaves par les Hongrois, s'appuyant sur l'ultramontanisme par des concordats, empire nécessairement despotique parce que le despotisme seul peut maintenir ensemble des peuples que la liberté rendrait à leurs aspirations nationales, fatalement hostile à l'Italie, à la France surtout, non à ses intérêts passagers de dynastie ou d'ambition, mais à ses institutions, à ses principes, à son génie même, parce qu'elle est malgré tout, elle qui a fait la révolution de 1789, le représentant des idées d'affranchissement et de justice. Voilà le péril historique, traditionnel, que l'ancienne monarchie a toujours combattu, que le gouvernement actuel a conjuré en 1851, en 1859, en 1863, et qui ne s'est définitivement évanoui qu'à la journée de Kœnigsgrætz.

V

L'AUTRICHE ET SA CONSTITUTION NOUVELLE.

Naguère encore les amis de la liberté n'étaient pas ceux de l'Autriche. Elle écrasait du poids de ses baïonnettes deux nations, l'Italie et la Hongrie. Répudiant les réformes libérales de Joseph II, elle avait aliéné entre les mains de Rome, par un concordat fameux, l'indépendance du pouvoir civil. Elle était en Europe le foyer ou plutôt la forteresse de toutes les idées rétrogrades. Ses succès en 1849 avaient été dans toute l'Allemagne le signal de la réaction, et plus tard chacune de ses défaites était considérée comme une victoire pour la cause du progrès. Cet empire, qui semblait fatalement voué au despotisme, pesait comme une chape de plomb sur l'essor des peuples de

l'Europe orientale et méridionale. Aussi que de sympathies s'acquit la France, quand en 1859 elle lui porta le coup qui affranchissait l'Italie, et qui devait bientôt précipiter la formation de l'unité germanique! Les hommes d'État anglais, qui persistaient à croire que l'empire d'Autriche était indispensable à l'équilibre européen, étaient honnis alors comme les représentants aveugles d'une politique égoïste et surannée. Certes à cette époque des cris de joie eussent salué le jour de la dissolution finale du vaste héritage des Habsbourg! Aujourd'hui l'opinion publique, non-seulement en France et en Angleterre, mais sur presque tout le continent, s'est complétement modifiée. Elle est sympathique à l'Autriche. On désire qu'elle parvienne à surmonter les difficultés qui l'assiégent et à se reconstituer sur la base des principes modernes.

D'où provient ce changement si complet de l'opinion? Est-ce simplement d'un sentiment de commisération pour le vaincu? Non, quand celui-ci a mérité sa défaite, il y en a peu qui le plaignent. Est-ce parce qu'en France quelques-uns espèrent que l'Autriche, après avoir recouvré ses forces, pourra se venger de la Prusse et reconquérir son ancienne suprématie en Allemagne? Non, car ces sentiments, exclusivement français, n'auraient point trouvé d'écho dans les autres pays. Ce se-

rait d'ailleurs préparer la perte de l'Autriche que de la précipiter dans une nouvelle lutte avec l'Allemagne du Nord. La victoire, même la plus complète, pourrait flatter l'orgueil du souverain, mais elle serait funeste à ses peuples. Les intérêts des populations germaniques du Rhin et de la Baltique sont trop différents de ceux des populations danubiennes pour qu'une même assemblée délibérante puisse les régler à la satisfaction des unes et des autres. Il faudrait donc une autorité despotique, un gouvernement absolu pour maintenir réunis des groupes ayant des aspirations si diverses. Demandez aux Hongrois s'ils souhaitent que celui qu'ils appellent leur roi, replacé à la tête de l'unité allemande, ceigne la couronne de Charlemagne; tous répondront : non ! car nul d'entre eux n'ignore que la nationalité hongroise serait inévitablement subordonnée aux intérêts allemands. J'ai noté dans un ancien historien des révolutions de la Hongrie le mot suivant : « La Hongrie n'est jamais plus près d'être asservie que lorsque l'empereur est puissant en Allemagne, » et ce mot, résumant l'expérience de deux siècles de lutte, exprime encore la conviction unanime des Hongrois. Tous les Slaves de l'empire, ceux du nord comme ceux du sud, pensent de même. Ils se trompent donc singulièrement, ceux qui s'imaginent que les populations du Danube sont disposées à

se jeter sur l'Allemagne pour y rétablir la suprématie de la maison de Habsbourg.

Si aujourd'hui l'on désire généralement que l'Autriche sorte rajeunie et reconstituée de la crise redoutable qu'elle traverse, c'est pour des motifs plus conformes à l'intérêt de la civilisation; c'est parce que l'on croit qu'il lui reste une grande mission à remplir dans l'Europe orientale. Elle doit y faire pénétrer les lumières et la culture de l'Occident, non par l'intermédiaire d'une langue étrangère uniformément imposée ou par l'action de la centralisation administrative, mais par le développement autonome des dialectes nationaux et des institutions locales. Tel est d'ailleurs le programme que semblent avoir adopté les hommes d'État qui dirigent les affaires dans les deux moitiés de l'empire. Seulement il est bon de ne pas se faire d'illusion sur les difficultés qu'ils rencontreront dans l'accomplissement de leur tâche. Ces difficultés, il en faut mesurer toute la gravité, afin de mieux apprécier le mérite de ceux qui parviendront à les vaincre, et aussi afin de provoquer le concours et de réchauffer le zèle de tous les hommes de bonne volonté. C'est en ce sens que parlait récemment M. de Beust avec une franchise dont il faut le louer sans réserve. « Nous gravissons, disait-il, une montagne escarpée : le char est lourd, la route

est mauvaise et bordée de précipices. Pour que nous arrivions au sommet, il faut que tout le monde donne son coup d'épaule. »

Qui n'a pas visité les différentes provinces de l'Autriche après la guerre de 1866 ne peut s'imaginer les obstacles sans nombre qui semblaient s'opposer à la reconstitution de l'empire. Tout paraissait annoncer une dissolution prochaine, irrémédiable. Ce n'étaient que conflits de nationalités aigries, chocs de prétentions inconciliables, jalousies invétérées de races diverses cantonnées dans leurs territoires respectifs ou, ce qui est plus fâcheux encore, entremêlées dans le même district, réclamations violentes de vingt dialectes différents exigeant tous des droits égaux, opposition des priviléges héréditaires et des exigences de l'organisation moderne, inextricable mêlée de haines, de rancunes, d'aspirations contradictoires, chaque province enfin agitée par quelque question brûlante, menaçant le repos ou l'intégrité de l'empire : — dans le Tyrol italien, le vœu tout au moins très-bruyant de s'unir à l'Italie ; dans le Tyrol allemand, une population fanatique, surexcitée par les prédications ultramontaines ; à Vienne, la question du concordat mettant aux prises les défenseurs de la domination de l'Église et les partisans des idées modernes ; à Trieste, un groupe *italianissime* décrié, mais remuant, saisis-

sant toutes les occasions de faire des manifestations anti-autrichiennes; à Fiume, la guerre civile déclarée entre le parti national croate et les amis de la Hongrie; à Agram, les Slaves exaspérés contre l'union avec la Hongrie et maudissant l'Autriche, qui les abandonne à leurs anciens ennemis; dans le Banat, les Serbes tournant les yeux vers Belgrade et rêvant le rétablissement de l'empire de Douchan sous la protection de la Russie; en Transylvanie, les Roumains humiliés, parlant de Bucharest et se comptant en silence, eux les plus nombreux; les Saxons inquiets se méfiant des magyars et n'acceptant qu'à regret l'organisation nouvelle; en Hongrie, les populations appauvries par les mauvaises récoltes, presque en proie à la famine, incapables de payer les contributions en retard, ruminant leur vieille haine contre les Allemands et aspirant à l'indépendance absolue; en Galicie, lutte des Polonais et des Ruthènes, les premiers désirant de tous leurs vœux la résurrection de la Pologne, les seconds criant à l'oppression et appelant le secours des bandes moscovites; en Bohême, Tchèques et Allemands aux prises à propos de tout, l'agitation nationale prête à dégénérer en une guerre de race et arborant hardiment le drapeau du panslavisme; au centre, l'empereur animé des meilleures intentions, mais élevé dans des idées d'un autre âge, et complète-

ment jeté hors de sa voie par les coups répétés que lui portent d'anciens alliés qui invoquent hautement les principes révolutionnaires; un premier ministre étranger, protestant au sein d'une cour ultra-catholique, récemment échappé du naufrage de son pays, qu'il n'a pas su conduire à bon port, et encore tout meurtri des catastrophes de la veille; l'armée elle-même, le dernier lien de ce faisceau d'États qui va se briser, l'armée, sombre, humiliée, irritée des défaites subies malgré sa valeur, parce qu'on ne lui a pas fourni à temps les armes et les moyens de concentration qui lui eussent assuré la victoire; puis le gouffre sans fond du déficit engloutissant le produit d'emprunts contractés chaque année; la banqueroute imminente; dans tout l'empire, pas un écu métallique en circulation, la monnaie de papier dépréciée d'un quart, l'industrie aux abois, les recettes des chemins de fer et le total des exportations diminuant sans cesse, les impôts déjà si exorbitants qu'une partie n'en rentre plus; enfin partout la détresse, le mécontentement, l'irritation ou le découragement, et entre tant de populations diverses rien de commun, sauf le désir de sortir d'un état qui les opprime, les ruine et les humilie! Ce tableau n'a rien d'exagéré. A mesure que je passais d'une province dans une autre, il se déroulait devant

moi avec ses mille détails, tous également affligeants. C'était comme un cauchemar. Il me semblait descendre dans ce cercle de l'enfer, où Dante a dépeint la mêlée des *désespérés*, dans leur nuit sans étoiles :

> Quivi sospiri, pianti ed alti guai
> Risonavan per l'aér senza stelle,
> Diverse lingue, orribili favelle,
> Parole di dolore, accenti d' ira
> Voci alte e fioche e suon di man con elle.

Supposez qu'en France les anciennes provinces, — Bretagne, Flandre, Alsace, Franche-Comté, Provence, Languedoc, Guienne, — sortent de leurs tombeaux, sanglantes et mutilées, reprochant au pouvoir central les crimes ou les fautes de l'ancien régime depuis la croisade des Albigeois jusqu'aux dragonnades, la violation de leurs priviléges, la misère de leurs campagnes, la mort de tout esprit public, réclamant leur autonomie et l'emploi exclusif de leur dialecte local, prétendant relever au besoin les douanes intérieures afin de mieux établir leur indépendance absolue, demandant chacune un ministère responsable et des milices provinciales, indignées de ne pas obtenir aussitôt la satisfaction qu'elles réclament, aspirant à s'unir, celle-ci à l'Espagne, celle-là à l'Italie, une autre à l'Allemagne, une autre enfin à la

Belgique ou à l'Angleterre; représentez-vous ce déchirement de l'ancien royaume constitué au prix de tant d'efforts et de luttes; rappelez-vous les fureurs sanguinaires qu'inspirait à la génération de 89 l'idée seule du fédéralisme, et vous ne parviendrez pas encore à vous représenter l'effroyable confusion qui, en 1866, menaçait de dissoudre l'Autriche, la moderne Babel. La fresque allégorique où Kaulbach a représenté, sur l'escalier du musée de Berlin, la confusion des langues et la dispersion des peuples semblait l'image du dramatique spectacle qui s'offrait à ma vue. Dans ce tableau, Jéhova foudroie le despotisme qui a voulu élever jusqu'aux nues le monument de son orgueil. L'heure de la délivrance sonne, et les différentes races, ivres d'allégresse d'échapper à un joug détesté, se dispersent vers les quatre points cardinaux. L'empire des Habsbourg allait-il donc s'écrouler ainsi? De toutes parts et en toute langue, on me l'affirmait et avec joie. Ce mot sinistre, *finis Austriæ*, retentissait sans cesse à mon oreille. Pourtant je me rassurais en songeant que l'Autriche, déjà plus d'une fois à la veille de périr, s'était toujours relevée, parce que la cause qui l'avait fait naître continuait à rendre son existence nécessaire. Il fallait jadis sur le Danube un État assez fort pour résister aux Turcs; or aujourd'hui n'en faut-il pas un encore pour leur suc-

céder et pour résister aux Russes? Mais comment arrêter l'œuvre de la dislocation imminente et retenir ensemble des nationalités hostiles qui n'aspiraient qu'à se séparer? Pour y parvenir, la compression la plus dure, la plus inexorable, paraissait nécessaire. M. de Beust et l'empereur eurent là glorieuse inspiration d'essayer un moyen qu'on eût été tenté d'appeler une héroïque folie. A ces populations si profondément ulcérées, ils ont osé accorder le régime parlementaire avec toutes ses prérogatives et toutes ses libertés, y compris la liberté de réunion et d'association. Ils lui ont donné même la liberté de la presse et le jury, refusés naguère encore à la France, plus de trois quarts de siècle après 89, par un gouvernement fort des millions de suffrages dont il est issu, du dévouement sans réserve de l'armée et de la magistrature qui le soutiennent, dans un pays complétement unifié, où un même sentiment d'ardent patriotisme a depuis longtemps effacé les animosités de race et les diversités d'origine.

Partout, non-seulement à Vienne, mais dans toutes les provinces et dans tous les idiomes, à côté de journaux où les idées libérales sont défendues avec autant d'éloquence que de mesure, paraissent des feuilles où se font jour, dans un langage acerbe et violent, les ressentiments et les aspirations des partis extrêmes. Chose qui doit

surprendre les défenseurs du régime absolu, la tolérance produit l'innocuité des attaques, et ce qui devait perdre l'empire le raffermit. Il y a dans les principes modernes une telle force curative que l'État qui semblait le moins pouvoir en supporter l'application se relève de ses désastres rien que pour les avoir proclamés. Après chacune de ses défaites, l'Autriche retrouve ses forces, parce qu'en perdant une province elle conquiert une liberté, — après Solferino le régime parlementaire, après Sadowa tous les droits des peuples affranchis. Ne dirait-on pas la réalisation du mythe d'Antée? Chaque fois qu'elle est jetée à terre, sa chute lui communique une vigueur nouvelle. On est vraiment tenté de souscrire au paradoxe si brillamment développé par M. Eugène Pelletan dans ces pages piquantes qu'il a intitulées : *Qui perd gagne.*

Après l'expérience commencée si heureusement en Autriche, nul pays, si prudent qu'il soit, ne pourra se refuser à suivre son exemple, car nul ne s'est trouvé exposé à de si nombreuses et de si redoutables difficultés. Des différentes questions que le choc de l'ancien et du nouveau régime a fait surgir, les autres nations n'en ont guère qu'une seule à résoudre; toutes assiégent l'Autriche au même moment. Rapports de l'Église et de l'État, réorganisation politique de l'empire,

formes du régime constitutionnel, conflit des races et des langues, relations des nationalités, réformes économiques et douanières, équilibre budgétaire, voilà les points qu'il s'agit de régler, les problèmes dont le sphinx inexorable réclame sous peine de mort la solution. Nous essayerons d'exposer chacune de ces questions, en commençant par celle qui se rapporte à la réorganisation politique de l'empire[1].

§ 1.

M. de Metternich se plaisait à dire que l'Italie n'était qu'une expression géographique. C'est à l'empire qu'il gouvernait que ce mot pouvait s'appliquer dans toute sa rigueur. L'Autriche n'était ni un État unifié comme la France ou l'Espagne, ni un État fédératif comme la Suisse ou les États-Unis. Son nom même n'avait un sens précis qu'en tant qu'il s'appliquait à l'archiduché d'Autriche. Quand François Ier, déposant la couronne impériale

1. Ayant été accueilli avec une égale cordialité par les représentants des différents partis, je serais désolé de froisser de justes susceptibilités; mais je crois devoir dire nettement ce qui me paraît la vérité. Un étranger est nécessairement moins bien renseigné que les habitants du pays. Le seul avantage qu'il peut avoir, c'est celui de juger avec moins de passion, et de formuler ses jugements avec plus de franchise. Cet avantage, je ne pense pas que la crainte de déplaire doive m'y faire renoncer.

élective, prit en 1804 le titre d'empereur d'Autriche, il ne constitua point par ce fait un État autrichien, car il s'engagea au contraire à respecter l'existence indépendante et les droits historiques des différents pays dont il était le souverain. Naguère encore, quand on parlait de l'Autriche, on se servait d'un mot auquel rien de réel ne correspondait, mais qui signifiait l'ensemble des nationalités distinctes réunies sous le sceptre de la maison de Habsbourg. Aucun lien organique ne les rattachait les unes aux autres. Chacune d'elles avait sa constitution à part, ses chartes, ses priviléges, ses lois. Elles ne semblaient former un tout que parce qu'elles appartenaient à la même dynastie, à peu près comme des domaines séparés, n'ayant de commun que d'être tous la propriété de la même famille qui les a acquis à des époques et à des titres divers, et qui peut les céder, les hypothéquer ou les donner en dot à son gré. L'Autriche, obstinément maintenue par ses gouvernants dans le droit ancien, doit entrer brusquement dans la pratique des principes modernes; de là l'origine de la crise qu'elle traverse.

Un pareil droit politique est tellement opposé à nos idées actuelles que, quoiqu'il s'offre à nous partout dans le passé, nous avons beaucoup de peine à nous le figurer comme une réalité contemporaine. Pourtant c'est cet ordre de choses

qu'il faut bien se représenter, si l'on veut comprendre les difficultés que rencontre la réorganisation politique de l'Autriche. Les titres que porte l'empereur suffisent pour nous avertir que nous sommes encore en présence d'une situation qui remonte au moyen âge. Ces titres, les voici tels qu'ils figurent en tête des actes publics : « Nous, par la grâce de Dieu, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, de Slavonie, de Galicie, de Lodomérie, de Rama, de Serbie, de Roumanie et de Bulgarie, roi aussi de Lombardie, d'Illyrie et de Jésusalem ; archiduc d'Autriche, archiduc de Toscane, duc de Lorraine, Salzbourg, Styrie, Carinthie, et Carniole ; grand prince de Transylvanie, suprême comte des Szeklers, margrave de Moravie, duc de Silésie, Modène, Parme, Plaisance, Guastalla, Frioul, Raguse, Zara, etc. ; comte de Habsbourg, Tyrol, Kybourg, Goritz et Gradisca ; prince de Trente et de Brixen, marquis de Lusace et d'Istrie, seigneur de Trieste, de Cattaro et de la Marche wende, etc. » Ce n'est point ici, qu'on le remarque bien, un vain étalage de titres pompeux. Tandis que le souverain qui règne sur un État unifié s'appellera roi de Prusse ou roi de France, l'empereur d'Autriche devra énumérer toutes ses possessions, car c'est en vertu d'un droit différent qu'il gouverne chacune d'elles.

La situation actuelle tient par des liens si intimes au passé, qu'il ne sera pas inutile de voir comment tant de pays divers, étrangers les uns aux autres par leur origine, leurs mœurs, leurs lois, leur langue, se sont trouvés réunis sous le sceptre des descendants d'un burgrave suisse. En Autriche, les souvenirs historiques sont encore des réalités vivantes : ils émeuvent les âmes ; en leur nom, on prend les armes, et ils tiennent en échec ceux qui tentent de les méconnaître. En France, un abîme sépare les générations présentes de l'époque antérieure à 1789. S'agit-il de réclamer un droit, jamais ce n'est l'histoire qu'on invoque, c'est la justice abstraite, l'intérêt général, le bon sens. Ici on en appelle à la nature et à la raison, là-bas à la tradition et à des chartes écrites. Rien n'est plus éloigné de nos habitudes d'esprit que les débats des grands partis nationaux en Autriche. Lisez les manifestes où la Hongrie, la Bohême, la Croatie ont exposé tour à tour leurs griefs et leurs prétentions : tous résument des procès politiques dont les pièces remontent au moyen âge, tous s'appuient sur des parchemins que recouvre la poussière de plusieurs siècles. Ce qui naguère a mis aux prises les Hongrois et les Croates, en faisant couler des flots de sang, c'est qu'ils n'ont pu s'entendre sur le sens qu'il fallait donner aux mots *partes adnexæ* inscrits

dans de vieilles constitutions. Donc, puisque nous ne pouvons nous passer de l'histoire, rappelons aussi brièvement que possible comment s'est formé l'empire des Habsbourg.

Tandis que la Prusse a grandi lentement, obscurément, grâce à l'esprit d'ordre des Hohenzollern, comme s'accroît l'aisance d'un propriétaire économe qui entasse écu sur écu et joint arpent à arpent, l'Autriche s'est édifiée rapidement, brillamment, comme la fortune d'un fils de grande maison qui épouse une femme riche et hérite de plusieurs oncles d'Amérique. Après avoir servi dans les armées du roi de Bohême, Rodolphe de Habsbourg était revenu habiter son château héréditaire en Argovie, et les cantons suisses venaient de lui confier le commandement de leurs milices, quand les électeurs réunis à Francfort en 1273 le proclamèrent empereur, parce qu'ils ne voulaient plus se trouver sous la main d'un prince plus fort qu'eux, comme sous les Hohenstaufen. Ainsi que l'écrivait au pape l'évêque d'Olmütz, *volunt imperatorem, sed potentiam abhorrent.* A cette époque, le souverain le plus puissant de l'Europe était Ottocar, roi de Bohême, dont les États s'étendaient depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique. Occupant ainsi tout le centre de notre continent, il s'était aussi emparé du duché d'Autriche, qui était vacant depuis que le dernier

héritier de la maison de Bamberg avait péri à Naples sur l'échafaud de Conradin. Rodolphe, à la tête des forces allemandes, bat les Tchèques à Marckfeld, sur la Morava; Ottocar est tué, et en 1282 la diète d'Augsbourg délègue la possession de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole aux deux fils de l'empereur, Albert et Rodolphe. Albert est élevé à la dignité impériale en 1298. Il essaye de soumettre les Suisses, mais il est repoussé, puis assassiné en 1303, au passage de la Reuss, par l'un de ses neveux.

Pendant un siècle, les Habsbourg n'arrivent plus à la couronne impériale; néanmoins les possessions de la famille s'étendent sans cesse. En 1335, à la mort de Henri, duc de Carinthie, ils acquièrent ce fief important. En 1350, Rodolphe d'Autriche obtient de Marguerite *Maultasch* la cession du Tyrol, et une convention conclue avec Henri, duc de Goritz, lui vaut le comté de Goritz avec Gradisca. Il réunit aussi aux domaines de sa maison l'Istrie et la partie de la Carniole qui ne lui appartenait pas encore. Il se croit alors assez puissant pour prendre le titre d'archiduc, confirmé par l'empereur Frédéric III un siècle plus tard. Trois choses encore existantes rappellent la mémoire de ce prince, bon administrateur et ami des lettres, — la cathédrale de Vienne, l'université de Vienne et le pont de Raperschwyl, sur le

lac de Zurich. Léopold, par l'occupation de Trieste, obtint accès à la mer; mais, faute de voies de communication, les pays de l'intérieur en tirèrent peu de profit. Pendant qu'ils s'avançaient vers l'Orient, les Habsbourg perdaient leurs domaines en Suisse, pays qui semblait destiné à devenir leur patrimoine héréditaire, puisqu'ils en étaient originaires et qu'ils exerçaient une sorte de protectorat sur les cantons. On sait par quels miracles de bravoure les héroïques montagnards écrasèrent à Morgarten et à Sempach les chevaliers bardés de fer, et parvinrent à fonder ainsi au milieu de l'Europe féodale le premier État démocratique. La lutte dura près de deux siècles. Sous Sigismond, les Habsbourg perdirent tout ce qu'ils possédaient encore en Suisse, et après les défaites de Charles le Téméraire à Granson et à Morat, la fédération inspirait assez de respect pour n'avoir plus rien à craindre des princes autrichiens.

Comme le droit de primogéniture n'existait pas dans la famille des Habsbourg, leurs provinces se divisaient et se subdivisaient, puis se réunissaient de nouveau, suivant les vicissitudes des mariages, des partages et des luttes à main armée. C'était l'anarchie féodale, dont aucune force organique ne semblait devoir faire sortir un État. Albert d'Autriche s'éleva tout à coup à une gran-

deur inattendue en réunissant sur sa tête trois couronnes électives (1412), celles de l'empire, de la Hongrie et de la Bohême. Les Turcs, victorieux à Nicopolis et à Semendria, occupant déjà les bords du Danube, on comprit la nécessité de constituer une force assez puissante pour leur résister; mais au moment où Albert s'avançait pour défendre la Hongrie, il mourut, laissant un fils posthume, Ladislas, proclamé roi de Hongrie à sa naissance et roi de Bohême en 1454. Après lui, une autre branche, celle des Habsbourg de Styrie, arriva au trône impérial avec Frédéric. C'est de la mère de ce prince, Cimburgis, fille du duc Ziemovitz de Masovie, que l'Autriche a hérité cette lèvre inférieure proéminente qui, transmise de génération en génération, distingue encore tous ses représentants. Cette princesse polonaise était d'une force prodigieuse; elle enfonçait à coups de poing, dit la tradition, des clous dans les murs, et son mari, le duc Ernest, tué à Sempach, était tellement fort aussi qu'on l'avait nommé le duc de fer.

Le titre d'empereur n'apportait à Frédéric aucune puissance réelle. Quand il alla se faire couronner à Rome par le pape Nicolas V, il y arriva presque nu, dépouillé de tout par une bande de voleurs. Avec la couronne impériale, il y reçut aussi celle de Lombardie; mais il se garda bien de passer par Milan, dont François Sforza ne

l'aurait point laissé sortir. La Bohême et la Hongrie lui échappèrent : l'une élit Podiébrad, l'autre Mathias Corvin. Il ne disposait même pas d'assez de forces pour conserver l'archiduché d'Autriche, qu'il se vit contraint de partager avec son frère et un cousin. Il nous est bien difficile de nous représenter cette situation d'un empereur sans États, sans troupes, sans argent, sans autorité effective. Aujourd'hui il n'y a peut-être que celle du mikado, au Japon, qui puisse nous en donner une idée. C'est du mariage de l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, avec Marguerite, l'unique héritière des ducs de Bourgogne, que datent la grandeur de la maison d'Autriche et sa longue rivalité avec la France. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, fit à ce sujet ce distique fameux :

Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus.

Pour mieux prouver sans doute que Mars ne favorisait pas l'Autriche, Corvin chassa Frédéric de Vienne et s'y établit. Le pauvre empereur, sans asile, errant de couvent en couvent, sans que personne prît garde à son infortune, mourut en 1493 après cinquante-trois année de règne.

Son fils et successeur Maximilien joua également le rôle de chevalier errant, mais avec infiniment plus d'éclat. C'était un grand chasseur de

chamois, et le Tyrol chante encore ses exploits. Sa force, son adresse dans les tournois étaient renommées par toute l'Europe. Un gentilhomme français, Claude de Battré, s'étant rendu à Worms pour défier les plus vaillants champions de l'Allemagne, l'empereur ne dédaigna pas de se mesurer avec lui en champ clos, et il le renversa dans l'arène. Quel contraste entre les titres pompeux dont Maximilien est revêtu et sa puissance réelle! Quand il arrive à Gand pour épouser Marguerite, la riche héritière de Bourgogne doit commencer par donner à son futur les vêtements de noces. Comme il voulait introduire en Flandre des soldats allemands, contrairement aux priviléges des communes, les Brugeois le retinrent prisonnier dans une maison qui subsiste encore, jusqu'à ce qu'il promît de retirer les troupes étrangères. Plus tard il guerroya contre la France, mais en servant comme volontaire dans l'armée anglaise avec une solde de cent écus par jour. Prodigue, remuant, romanesque, mêlé à toutes les grandes affaires de son temps, il se précipite sans cesse d'une extrémité à l'autre de l'Europe sans arriver à aucun résultat, parce qu'il poursuit sans suite et sans moyens d'action la chimère de l'empire universel. Il bat les Français à Guinegate et les Turcs dans la Carniole; mais il ne parvient pas à arrêter les progrès du croissant, et il ne peut arracher

la Bourgogne à la France. Battu en huit combats par les Suisses, il est obligé de signer la paix; vaincu par les Vénitiens que commandait l'Alviane, il perd l'Istrie et le Frioul; enfin, pour mettre quelques écus dans sa bourse toujours vide, il consent à épouser la nièce de Ludovic le More, l'empoisonneur, qui lui donne une dot de 500 000 florins. Malgré ses défauts, son nom est resté populaire en Allemagne, parce qu'il est le dernier représentant de sa maison qui ait eu les qualités de la race germanique. Ses descendants sont plutôt des Espagnols fanatiques ou fantasques, gâtés par l'éducation et l'étiquette castillanes.

Charles-Quint, son petit-fils, héritier par sa mère de l'Espagne et de l'Amérique, et par son père des splendides provinces des Pays-Bas, abandonne sans regret à son frère Ferdinand les fiefs allemands qui appartenaient alors à sa famille, c'est-à-dire, outre l'archiduché d'Autriche, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et ses dépendances, et les possessions situées en Alsace et en Souabe. C'était un bien petit territoire en comparaison de ses immenses États, sur lesquels jamais ne se couchait le soleil. Bientôt l'élection, apportant à Ferdinand les couronnes de Bohême et de Hongrie, vint constituer cette puissance que nous connaissons maintenant sous le nom

d'Autriche. Maximilien II fut, comme son père, proclamé roi de Hongrie à Presbourg, roi de Bohême à Prague et empereur. Ces trois couronnes devenaient héréditaires dans la maison d'Autriche sans cesser, en principe, d'être électives. Son fils, Rodolphe II, établit la primogéniture dans l'archiduché d'Autriche, qui avait été presque toujours subdivisé. Après Mathias, son cousin Ferdinand II monta sur le trône, et avec lui s'ouvrit l'ère des persécutions sanglantes. Jusqu'alors les princes autrichiens, mieux inspirés que Charles-Quint, avaient pratiqué la tolérance en matière de religion. « Ce n'est pas, disait Maximilien II, en rougissant les autels de sang hérétique qu'on honore le père commun des hommes. » Élevé par les jésuites d'Ingolstadt sous les yeux du fanatique Guillaume de Bavière, pénétré des maximes de Philippe II d'Espagne, Ferdinand s'était promis d'extirper de ses domaines le protestantisme, qui y avait fait de grands progrès. Ce fut une faute qui décida de l'avenir de la maison d'Autriche en Allemagne. Non-seulement Ferdinand ruina ses États, qui perdirent dans des luttes atroces plus de la moitié de leur population, mais, à la suite de la guerre de Trente ans, tout le nord lui échappa, prêt à constituer un grand État réformé, rival de l'Autriche. Si au lieu de vouloir imposer par le fer et le feu à la race germanique, toute pénétrée du

sentiment de l'individualisme et de la liberté, le joug de l'orthodoxie ultramontaine et de l'absolutisme espagnol, il avait adopté les idées nouvelles, et s'était placé franchement à la tête du mouvement émancipateur jailli du cœur de l'Allemagne, l'empire, depuis les rives de l'Adriatique jusqu'à celles de la mer du Nord, lui eût appartenu. Toujours on a vu ceux qui s'attachent au progrès grandir et triompher, et ceux qui s'obstinent à défendre les institutions du passé, malgré un succès apparent, s'affaiblir et tomber avec elles.

Léopold, que l'on a appelé le grand, parce qu'il tenta d'imiter Louis XIV, organisa le despotisme, dont son père avait jeté les bases. Nous avons peine à comprendre comment les princes qui ont précédé Ferdinand II, l'empereur Maximilien, par exemple, qui possédait le riche héritage des ducs de Bourgogne, se trouvaient si complétement dépourvus de toute puissance effective. C'est que le souverain manquait d'organes pour imposer ses volontés. Il n'existait rien de semblable au pouvoir central actuel avec sa légion de fonctionnaires répandue sur toute la surface du pays. Les villes, à l'abri de leurs priviléges et de leurs murailles, les seigneurs féodaux, fiers de leur indépendance, ne payaient des subsides que quand ils le jugeaient convenable. L'autorité royale rencontrait de tou-

tes parts des limites qu'elle s'était en vain efforcée de renverser. La centralisation administrative, édifiée par la royauté en France avec un grand esprit de suite, était déjà ébauchée à la mort de Louis XI. Elle ne s'établit en Autriche qu'au dix-septième siècle, après que Ferdinand II eut chassé et exterminé les hérétiques et enlevé à la Bohême son autonomie.

Léopold, appuyé sur une armée permanente de 74 000 hommes, essaya de transformer l'Autriche en un État unitaire comme la France : il créa une police régulière, fit régner l'ordre, réforma les abus et publia un code civil. L'idéal qu'il poursuivait était celui qu'on voyait si complétement réalisé en Espagne : uniformité, régularité en toutes choses, le pouvoir du souverain absolu et sans contrôle, nulle dissidence en matière de foi, l'initiative individuelle remplacée par l'obéissance passive, les citoyens dépouillés de toute action sur la marche des affaires, la liberté traquée, punie comme un délit non moins que l'hérésie, l'ordre enfin, mais l'ordre à la façon d'un couvent ou d'une caserne. Léopold ne réussit pas aussi complétement que Louis XIV. Il ne put venir à bout de vaincre les Hongrois, qui, grâce à une indomptable énergie qu'un siècle de luttes ne découragea point, conservèrent leur antique constitution et leurs libertés. Dès lors s'ébaucha ce

dualisme qu'une convention récente vient d'établir en Autriche : d'un côté, les pays de la couronne de saint Étienne formant une espèce de république féodale; de l'autre, les États héréditaires gouvernés despotiquement par le souverain. Le travail d'unification par lequel les Bourbons formèrent la nationalité française des éléments les plus divers, les Habsbourg n'arrivèrent point à l'accomplir dans leurs États. Pour y parvenir, il aurait fallu assurer pendant très-longtemps à l'une des races une prédominance complète. C'est à la race allemande que ce rôle aurait dû revenir, puisque c'était celle de la dynastie et de ses principaux fonctionnaires. Pour différents motifs, la germanisation échoua : d'abord les Allemands n'étant pas assez nombreux, la Hongrie et ses *partes adnexæ* leur demeurèrent fermées; puis la race slave, vaincue avec les hussistes, conserva obscurément, presque à l'insu d'elle-même, mais obstinément, sa langue, ses traditions, son génie propre; enfin la dynastie représentait, non le sentiment et les principes germaniques, mais les idées de l'unité latine empruntées au midi et peu applicables à des populations qui avaient joui jusqu'au dix-septième siècle d'une grande liberté et d'un développement individuel. C'est ainsi que les trois grandes nationalités de l'Autriche actuelle, Allemands, Magyares et Slaves, restèrent

unies par un lien nominal, mais sans se fusionner, et que le problème de la constitution d'un État moderne viable, résolu ailleurs à la sortie du moyen âge, ne l'est pas encore maintenant dans l'empire danubien.

Après Léopold, Joseph Ier, monarque intelligent, brave, tolérant, donna à ses États quelques années de prospérité et y ajouta le duché de Mantoue. Sous Charles VI, de 1713 à 1735, des accroissements considérables semblèrent porter la maison d'Autriche à un degré de puissance qu'elle n'avait pas encore atteint. La descendance de Charles-Quint s'étant éteinte, l'Autriche obtint, à la suite des guerres de la succession d'Espagne, les provinces belgiques, Naples, Milan, la Sardaigne, Parme, Plaisance, la Sicile, et elle arracha aux Turcs la Servie et la Bosnie; mais il ne suffisait pas de réunir sous un même sceptre de vastes possessions, il fallait les attacher les unes aux autres par un lien solide. Ce fut la constante pensée des Habsbourg depuis Charles-Quint. Le testament de Ferdinand II, de 1621, et le codicile de 1635 avaient établi l'indivisibilité des États autrichiens et la succession par ordre de primogéniture. Charles VI n'ayant pour héritière qu'une fille, Marie-Thérèse, il fallait lui assurer la transmission de toutes ses couronnes. Tel fut le but de cet acte fameux, la Pragmatique sanction, que

l'empereur parvint à faire ratifier successivement par les diètes de ses différents États et par tous les gouvernements étrangers, y compris la France et la Prusse. Cet acte est encore aujourd'hui le fondement sur lequel repose cet édifice du moyen âge, composé de tant de matériaux disparates, que nous appelons l'empire autrichien.

A peine Charles VI avait-il fermé les yeux, que, violant les traités récents, la France, la Bavière, le roi de Pologne et Frédéric II se jetèrent sur ses États pour les arracher à sa fille et se les partager. La dissolution de l'Autriche semblait inévitable : on sait comment le dévouement des Hongrois prévint la catastrophe. Marie-Thérèse ne perdit que la Silésie, cédée à la Prusse grandissante. Malgré ses remords, elle accepta plus tard la Galicie, dans le premier partage de la Pologne.

Joseph II, à son tour, s'efforça de constituer l'unité de ses vastes domaines. Sentant sa faiblesse au milieu des autres nations, plus centralisées, il voulait construire de toutes pièces un État moderne, sans tenir compte des anciens priviléges de ses divers pays, qu'il considérait comme vieillis et nuisibles à l'intérêt général. Joseph II est un des meilleurs monarques qui aient paru sur le trône. Aucun juge impartial ne contestera la vérité de ces belles paroles qu'il adressait à Dieu avant de mourir : « oui, toutes mes entre-

prises n'ont eu d'autre but que l'avantage et le bien des sujets que tu m'avais confiés. » Imbu, comme Frédéric II, des idées de réforme que les philosophes anglais et français avaient rendues si populaires au dix-huitième siècle, il voulait, comme lui, la tolérance, l'égalité devant la loi, la suppression de tous les anciens abus, l'abolition du servage, de la torture, l'amélioration de la condition du peuple; seulement, en se dévouant à leur bonheur, il aimait les hommes, que le roi de Prusse méprisait. Dur pour lui-même, plein de bonté pour les autres, il ne sut jamais rien refuser aux malheureux, ni rien accorder à ses plaisirs. D'une intelligence supérieure, travailleur infatigable, il tenta de résoudre les deux questions qui aujourd'hui encore menacent le repos de l'Autriche, celle des rapports de l'État et de l'Église, et celle de l'organisation politique de l'empire. Malgré ses brillantes qualités, il ne réussit à rien, et mourut de douleur d'avoir échoué. L'impatience de bien faire le perdit : il manquait de ce sens pratique qui fait mesurer exactement les moyens au but. Comme le disait Frédéric II, il voulait avancer le pied droit quand le pied gauche n'était pas encore posé à terre. Il aspirait à imiter ces législateurs antiques qui, comme Minos ou Numa, instituent une nation; il ne savait pas que les peuples modernes

ne supportent que les lois qu'ils se donnent à eux mêmes. Tout pour le peuple était sa devise; tout par le peuple est celle des temps démocratiques. Il laissa les Pays-Bas soulevés et la Hongrie à demi insurgée. Il avait refusé de se faire couronner à Presbourg pour ne pas jurer de respecter les libertés hongroises, qu'il jugeait incompatibles avec une bonne administration et avec la puissance de l'État; mais il fut obligé de céder, et la veille de sa mort il mettait à néant toutes les mesures qu'il avait imposées à la Hongrie. Le problème de l'organisation politique de l'État autrichien restait donc à résoudre.

Quand les victoires de Napoléon eurent jeté bas l'édifice vermoulu de l'empire germanique, François Ier, par des lettres patentes du 1er août 1804, créa le nom nouveau d'empire d'Autriche; il déclara en même temps que ses royaumes et pays héréditaires conserveraient leurs constitutions, titres et priviléges, et que le couronnement des souverains comme rois de Hongrie et de Bohême aurait lieu dans les mêmes formes que par le passé. L'autonomie, l'existence individuelle de chaque pays, étant ainsi conservées et le droit historique respecté, aucun lien nouveau ne vint fondre en un tout organique les nationalités distinctes que contenait le nouvel empire. C'est en qualité de propriétaire que François Ier abandonna

à Napoléon les diverses contrées que lui arrachait la victoire, et c'est encore en la même qualité, exactement comme aux siècles passés, que l'empereur François-Joseph a cédé à Napoléon III la Lombardie et la Vénitie, sans consulter le peuple autrichien sur un démembrement territorial qui, d'après les principes modernes, ne peut se faire que du consentement de la nation.

Pendant les années de paix de 1815 à 1848, le travail d'unification et de consolidation de l'empire aurait pu s'accomplir lentement et sûrement, non par la main du pouvoir, qui irrite les préjugés et les antipathies de race dès qu'elle y touche, mais par le progrès naturel de la civilisation et par cette diffusion des lumières et cette communauté chaque jour plus intime des intérêts qui, dans toute l'Europe, portent même les nations les plus hostiles jadis à s'unir par des liens de plus en plus étroits. Malheureusement le prince de Metternich employa toutes les forces de l'État et toutes les adresses d'une politique très-raffinée à enrayer le mouvement qu'il aurait dû favoriser. Il croyait que l'introduction des principes modernes, tels que la souveraineté du peuple, le régime parlementaire, la liberté de la presse, aurait pour effet inévitable d'amener la dissolution de l'empire, qui ne pouvait subsister que sur la base du pouvoir absolu. Cette convic-

tion ne doit pas nous surprendre, car elle est encore partagée par beaucoup d'Autrichiens des plus dévoués à leur pays. Afin d'arrêter l'invasion des idées révolutionnaires, les frontières étaient gardées par un cordon sanitaire pour qui le livre et le journal étaient des fléaux pires que la peste ou le choléra. Toutes les publications à l'intérieur étaient soumises à la double censure de l'Église et de la police. La presse était considérée comme l'ennemi naturel de l'État, et, ne pouvant supprimer la perfide invention de Gutenberg, on s'efforçait de la rendre aussi inoffensive que possible. Les journaux, — et il n'y en avait guère, — rendus muets par la crainte de la prison et manquant par suite de lecteurs, ne contenaient que les actes officiels et le récit des fêtes de la cour. Dans ce silence universel, nul lien entre les esprits, nulle communauté de sentiments ne pouvaient s'établir. Personne ne pensait aux intérêts généraux, attendu que s'occuper de politique était un délit, même un crime de lèse-majesté. Chacun, renfermé dans le cercle de l'intérêt individuel, se livrait uniquement à la poursuite de la fortune et du plaisir. Le pouvoir était débonnaire; on vantait même les douceurs de ce régime patriarcal, et en effet, sauf pour les vertus civiques et les recherches de la science, il était d'une tolérance parfaite. Le vice élégant était

très-bien vu et même encouragé. La bourgeoisie et le peuple ne manquaient pas de suivre l'exemple : on ne s'amusait nulle part plus qu'à Vienne. Les voyageurs parlaient de cette nouvelle Cythère comme Bougainville le fait de Tahiti[1], et le nombre des enfants naturels était près de dépasser celui des légitimes. Pour que les diverses nationalités ne parvinssent point à s'entendre dans un commun besoin d'émancipation, on les tenait isolées ; on excitait leurs défiances, leurs haines réciproques, et au moyen des unes on opprimait les autres. L'unité apparente s'établissait. Au fond couvaient ces animosités de race qui ont éclaté depuis et qui font le désespoir des ministres d'aujourd'hui.

L'Autriche, ainsi ramenée au moyen âge, privée de tout développement intellectuel, de tout éclat littéraire, perdait son prestige aux yeux de l'Allemagne et préparait sa propre déchéance. C'est la Chine de l'Europe, disait Börne, résumant en un mot le jugement de ses compatriotes.

1. Les contemporains vous racontent encore à l'oreille ce qui se passait aux bals des « adamites » que présidait Kutschera, le personnage le plus important de la cour, dans un costume qui dispense de toute description. Pour saisir la physionomie de cette époque, on peut lire l'*Histoire du dix-neuvième siècle*, par Gervinus, *Studies in European politics*, par M. Grant Duff, et un livre anonyme qui fit grande sensation quand il parut en 1846, *OEsterreich und dessen Zukunft* (*l'Autriche et son avenir*).

La puissance qui régnait à Vienne, ce n'était ni la bourgeoisie, exclue de toute participation aux affaires publiques, ni la noblesse, qui, ne pouvant remplir le rôle utile de l'aristocratie anglaise, son idéal, s'amusait, jouait et s'endettait, ni même l'empereur, qui s'acquittait, avec la conscience d'un homme honnête et bon, de ses fonctions de monarque asiatique; c'était la bureaucratie, ce pouvoir invisible qui, s'il n'est pas contrôlé par la libre expression de l'opinion publique, étouffe toute vie, toute spontanéité sous le niveau de plomb de la routine. Deux maximes résument la politique de ce que l'on a appelé *le système* — comme cette politique est celle du moyen âge, ces maximes sont en latin : — *sinere res vadere ut vadunt*, c'est-à-dire la haine du progrès, l'inertie préméditée, l'immobilisme voulu, et *divide ut imperes*, diviser pour régner, comme solution de la question des nationalités.

On ne peut assez détester le despotisme quand on songe que c'est lui qui, en retenant les peuples de l'Autriche dans l'ignorance et l'oppression, les a empêchés de s'élever à ce degré de lumière et de raison où ils verraient que leur intérêt est de s'unir et de s'entendre en se faisant des concessions réciproques.

On vante parfois un bon despote; c'est une funeste erreur. Pour les peuples devenus majeurs,

le despotisme est toujours un mal. Il semble garantir l'ordre, la paix, et les intérêts alarmés le bénissent. Il ne fait que comprimer les tendances qu'on redoute, et en les refoulant il les aigrit, il en rend l'explosion ultérieure mille fois plus redoutable. Il déshabitue l'individu d'agir par lui-même, de compter sur les autres pour une action commune ; il le rend inerte, timide, prêt, au lendemain de la moindre secousse, à invoquer la protection de l'État, et il tue ainsi la force de résistance nécessaire à la société pour traverser les crises où son existence est en jeu. Le despotisme engendre la corruption des mœurs, comme l'eau stagnante produit la boue; il étouffe tout esprit de critique, et cependant, comme le remarque M. Mill, ce n'est que par la critique que les nations progressent. C'est faute de cet esprit que les peuples de l'Orient, les Assyriens, les Égyptiens, les Chinois, sont restés stationnaires. Les Grecs et les Juifs ont sauvé l'humanité, parce que l'esprit critique était représenté chez les uns par les philosophes, chez les autres par les prophètes, qui ont jeté dans le monde occidental l'idée révolutionnaire de l'égalité des hommes et de l'émancipation des pauvres. Toute nation qui interdira la critique au sujet des choses qui l'intéressent le plus, — sa religion, son gouvernement, ses lois, — ne pourra, au bout d'un certain temps, échap-

per à la décadence, quels que soient les avantages exceptionnels dont la nature l'ait favorisée. Je n'en connais pas de preuve plus manifeste que l'exemple de l'Autriche, assiégée aujourd'hui par toutes les difficultés que le despotisme paternel de Metternich a accumulées pendant un règne toujours heureux de quarante ans.

Si les États autrichiens avaient été situés dans une île, sans communication avec le reste de l'univers, le système de Metternich aurait peut-être réussi; mais le moment devait venir où les idées modernes, longtemps exclues, pénétreraient enfin dans l'empire. Elles commencèrent à l'agiter dès 1846; puis la révolution de Février, ébranlant les trônes et soulevant les peuples, appela aux armes toutes les animosités, aigries par la compression et avides de représailles. L'Autriche était incapable de résister à un pareil choc. Elle tomba dans le chaos. Allemands, Italiens, Tchèques, Croates, Roumains, Serbes, Hongrois se ruèrent les uns sur les autres, et cette guerre de races, la plus épouvantable de toutes parce qu'elle aboutit à l'extermination, semblait conduire l'empire des Habsbourg à une invitable dissolution. Nul n'a oublié avec quelle habileté le prince de Schwarzenberg profita de la haine même de ces nationalités pour les vaincre les unes par les autres et pour restaurer le pouvoir absolu.

§ 2.

Nous venons de voir comment s'est formé l'empire autrichien et les circonstances diverses qui ont empêché les différents pays dont il se compose de se fusionner en un État homogène et unifié. Pour qu'on puisse comprendre la constitution actuelle, il faut rappeler encore les nombreuses tentatives faites depuis 1848 pour trouver une organisation politique qui permît à l'Autriche d'exister comme grande puissance. Ces tentatives peuvent se ramener à trois systèmes qui ont chacun pour partisans très-exclusifs l'une des trois grandes races qui peuplent l'empire : le *centralisme*, que préconisent les Allemands, le *fédéralisme*, que réclament les Slaves, et le *dualisme*, que veulent les Hongrois.

Les *centralistes* viseraient à organiser l'empire sur le modèle de l'Angleterre. Malgré l'épithète qui les caractérise, ils se défendent avec énergie de rien admettre qui ressemble à la centralisation française. Pour tout ce qui est d'intérêt local, ils accordent aux communes et aux provinces les plus larges attributions ; mais d'autre part ils demandent que tout ce qui est d'intérêt général soit réglé par un parlement unique, investi de tous les pouvoirs constitutionnels, et dont les déci-

sions fassent loi dans l'empire entier, qu'il représenterait. C'est le seul moyen, affirment-ils, de conserver à l'Autriche le rang qu'elle a occupé jusqu'à présent et d'empêcher sa dissolution dans l'avenir. Ce système n'a rien qui ne soit conforme aux exigences de la liberté et du progrès, et il est facile de deviner que l'empereur et ses ministres ont essayé par tous les moyens de le faire prévaloir, attendu qu'il donnerait à l'Autriche la cohésion et la force qui lui manquent. C'est à coup sûr l'organisation la plus simple et celle en faveur de laquelle se prononceraient la plupart des étrangers; mais ce parlement unique se réunirait à Vienne, ville allemande, la langue des débats serait l'allemand, les fonctionnaires représentant le pouvoir seraient Allemands ou imbus de l'esprit allemand; il en résulterait une prééminence pour l'élément germanique. Or c'est ce que ne veulent à aucun prix ni les Slaves, ni les Hongrois, parce qu'ils ne prétendent pas, disent-ils, se laisser germaniser.

Les *fédéralistes* respectent l'existence autonome des différents pays qui constituent l'empire. Chacun de ces pays ou groupes de pays aurait sa diète et son gouvernement, qui régleraient toutes les matières, sauf celles en très-petit nombre, — armée, finances, relations extérieures, — qui sont incontestablement d'intérêt commun, et dont la

décision serait réservée à un parlement national représentant tout l'empire. Ce système diffère du précédent en ce qu'il réduit autant que possible les attributions du pouvoir central, et qu'il anéantit ainsi l'influence des Allemands et de la bureaucratie viennoise. Appliqué, il transformerait l'Autriche en une confédération comme la Suisse, sauf que le pouvoir exécutif se trouverait aux mains d'un empereur héréditaire, dont l'assentiment constitutionnel serait indispensable aux lois votées par les différents États confédérés. Les Tchèques, les Croates, les Slovènes, tous les Slaves, même les Polonais, sont partisans de ce système, parce qu'étant les plus nombreux ils espéreraient pouvoir exercer dans les diètes provinciales une influence proportionnée à leur nombre. C'est aussi la solution en faveur de laquelle ont penché les écrivains qui, en France, se sont occupés de cette question, comme MM. Saint-René Taillandier, Cyprien Robert, Émile de Langsdorff. On est très-étonné de trouver dans le même camp ceux que l'on appelle « les féodaux, » à la tête desquels se trouve l'un des hommes les plus en vue de l'Autriche, le comte Leo Thun[1]. Ils récla-

1. Ceux qui veulent connaître les idées des *fédéralistes* peuvent lire un remarquable discours du comte Thun publié sous le titre de *Die staatsrechtliche Zweispaltung OEsterreichs*, pour la nuance féodale, — le discours de M. Rieger publié en fran-

ment énergiquement le fédéralisme parce qu'ils redoutent le parlement central, où dominent les savants, les professeurs et les bourgeois, tous également infectés d'idées révolutionnaires, et qu'ils s'imaginent que dans les diètes provinciales l'influence du clergé, de la haute noblesse et des grands propriétaires l'emporterait. Ce système a pour adversaires d'abord les Allemands, qui sont convaincus qu'en donnant la prédominance aux Slaves il conduirait à la dislocation de l'empire et au triomphe du panslavisme, ensuite l'empereur et ceux qui tiennent avant tout au principe monarchique, parce que cette organisation nouvelle réduirait, pensent-ils, à presque rien l'autorité du souverain et aboutirait à l'établissement d'une république fédérative sous le nom d'empire, enfin les Hongrois, qui ne veulent pas être rangés sur la même ligne que les autres États confédérés, et qui ne consentent point à ce qu'une assemblée commune, où ils ne seraient pas en majorité, dispose de l'argent et des soldats du royaume de saint Étienne.

çais sous le titre *le Royaume de Bohême et l'État autrichien*, pour la nuance tchèque, — et enfin deux articles parus dans la *Westminster Review*, *Situation in Austria* (avril 1866), et *Dualism in Austria* (octobre 1867), émanant d'un écrivain parfaitement renseigné, mais trop exclusivement dominé, je crois, par les opinions fédéralistes qu'il a adoptées.

Le troisième système, le *dualisme*, est plus difficile à bien saisir, parce qu'il n'est pas conforme aux principes sur lesquels reposent les États modernes. L'idéal du dualisme se trouve dans la péninsule scandinave, où la Suède et la Norvége n'ont rien de commun que le souverain. C'est ce que l'on appelle *l'union personnelle*. Longtemps l'union personnelle était le seul lien qui rattachât la Hongrie aux autres États de la maison de Habsbourg. Quoique, par une série d'actes que les Magyars appellent des usurpations, l'influence allemande et la chancellerie viennoise eussent créé un mode d'association un peu plus intime, on peut affirmer que, jusqu'en 1848, l'Autriche renfermait deux parties, deux territoires indépendants : d'un côté, les pays de la couronne de saint Etienne, Hongrie, Croatie, Slavonie, Transylvanie, jouissant d'institutions constitutionnelles, et de l'autre, les États dits héréditaires, soumis au régime absolu, avec des diètes provinciales votant sans opposition, sans débats, des impôts directs réclamés chaque année par le commissaire royal. Le dualisme était donc de droit historique, et tous les Hongrois en demandaient le rétablissement. Seulement les uns, le parti démocratique, le voulaient sous la forme de l'union personnelle dans toute sa rigueur; les autres, les modérés, considérant que le temps et les circonstances ont fait

naître des intérêts communs aux deux moitiés indépendantes, consentaient à soumettre le règlement de ces intérêts à une délibération commune, mais avec des réserves minutieuses, dont nous aurons bientôt à exposer le mécanisme compliqué.

Pour obtenir le concours de la Hongrie, on a accepté, après la guerre de 1866, le système de dualisme élaboré par les modérés. Est-il nécessaire de dire qu'il a soulevé l'opposition des autres races et des autres partis? Les Allemands s'y soumettent, parce qu'ils ne croient pas pouvoir faire autrement; mais ils ne l'aiment point, parce qu'il enlève toute la partie orientale de l'empire à leur influence et qu'il conduira, pensent-ils, à une séparation complète de la Hongrie. Les Slaves repoussent le dualisme, parce qu'il livre, disent-ils, les Tchèques et les Slovènes à la merci des Allemands, les Croates et les Serbes à la merci des Magyars. A les en croire, l'élément slave est sacrifié : nulle part il ne peut obtenir la mesure d'influence qui lui revient; nulle part il ne lui est permis de constituer sa nationalité par la culture de sa langue et de sa littérature. Le parti clérical et les *féodaux* maudissent aussi le dualisme, parce qu'il donne la prééminence aux Hongrois, fortement imbus, même dans l'aristocratie, d'idées libérales et démocratiques. Tous enfin, féodaux,

cléricaux et Slaves, s'accordent pour soutenir que le *Reichsrath* est une institution illégale, sans racines historiques, car elle doit représenter un ensemble de pays n'ayant pas d'existence juridique, sans passé, sans nom même, puisque, faute de mieux, on est réduit à l'appeler la « Cisleithanie[1]. » Seuls parmi les Slaves, les Polonais acceptent le système actuel, parce que, détestant la Russie, ils sont prêts à approuver tout ce qui paraît devoir fortifier l'Autriche, et aussi parce qu'ils comptent sortir de l'empire par le rétablissement de la Pologne.

Ce simple exposé des trois systèmes de reconstruction de l'Autriche fait déjà entrevoir les difficultés que doivent rencontrer les ministres di-

1. La situation de l'Autriche est en effet si extraordinaire, si engagée encore dans les formes du moyen âge, qu'il est impossible de trouver des mots justes, même pour en parler. Si je parle de la nation autrichienne, dix nationalités au moins riront de ma naïveté. Si je dis l'Empire, la Hongrie réclamera en invoquant son nom historique de « royaume de saint Étienne, » lequel n'a jamais fait partie de l'empire. Si je me sers du terme les « états héréditaires » ou la « Cisleithanie, » la Bohême se refusera à être confondue avec les autres pays à qui d'ordinaire ce nom s'applique. Si je hasarde ce mot « les provinces autrichiennes, » aussitôt, en vingt dialectes différents, éclatent les plus furieuses réclamations : « nous sommes des États indépendants ayant notre existence autonome, notre histoire, nos droits, et gare à qui les méconnaît ! » Voilà le chaos qu'a préparé le despotisme. D'après le langage officiel il faudrait dire maintenant « l'État hongro-autrichien. » « L'Empire-royaume » est aussi usité.

rigeants, car il est impossible d'adopter une de ces solutions sans soulever l'opposition violente et souvent factieuse des partisans des deux autres. Un résumé rapide des essais tentés pour sortir de cette impasse, depuis 1848, fera encore mieux apprécier les embarras présents.

L'empereur François-Joseph, arrivé au trône le 2 décembre 1848, mit fin au parlement autrichien qui agonisait à Kremsier, et promulga le 4 mars 1849, pour tout l'empire, y compris la Hongrie, une constitution fondant un État unitaire moderne, avec un régime représentatif et des institutions libérales. Les nationalités, vaincues sur les champs de bataille, auraient sans doute accueilli avec joie cette constitution qui consacrait les droits essentiels qu'elles réclamaient. Elles avaient applaudi au manifeste d'Olmütz du 2 décembre, où l'empereur disait qu'en mettant sur sa tête « les couronnes » de son empire, il avait l'intention de le rajeunir par les principes de la vraie liberté, de l'égalité des droits pour toutes les nations de ses États, de l'égalité de tous les citoyens devant la loi et de la participation de tous à la confection des lois; mais la constitution du 4 mars ne fut pas mise en pratique, et une patente impériale 31 décembre 1851 l'abolit formellement.

En l'absence de tout pacte fondamental et après la mort du prince de Schwarzenberg, M. Bach

tenta de rétablir l'ancien absolutisme en s'efforçant de consolider l'unité de l'empire par la *germanisation* des nationalités récalcitrantes. Pour s'assurer le concours actif et dévoué du clergé et pour extirper les ferments révolutionnaires que Joseph II avait introduits dans la législation autrichienne, il conclut avec Rome le fameux concordat de 1855.

La Hongrie, ayant, disait-on, perdu tout droit en s'insurgeant contre l'autorité impériale, fut traitée en pays conquis, ses institutions libres furent anéanties, ses administrateurs électifs remplacés par des fonctionnaires royaux, son territoire ébréché, toutes les races hostiles aux Magyars encouragées dans leur opposition, les patriotes exilés ou emprisonnés[1]. C'est à cette époque que se réveilla, plus envenimée que jamais, l'antique animosité des Hongrois contre les Allemands, qui persiste encore, malgré l'entente actuelle. Il suffit en Hongrie de prononcer le nom abhorré de Bach pour que les yeux s'allument et que des paroles de fureur tombent de lèvres frémissantes.

1. La plupart des membres du cabinet hongrois actuel (1870) sont d'anciens exilés, ainsi qu'un grand nombre de représentants. On rapporte à ce sujet un mot piquant du comte Jules Andrassy, en ce moment président du conseil. Lors de sa visite à Bude, en 1865, l'empereur, l'apercevant, lui dit : « Eh bien! comte, où avez-vous été depuis tant d'années qu'on ne vous a plus vu? — En exil, sire, » répondit le magnat.

La bureaucratie viennoise déploya une fiévreuse activité pour reconstituer sur des bases nouvelles l'empire désormais centralisé ; mais soit incapacité, soit que les difficultés fussent réellement insurmontables, elle échoua misérablement. Ce qui était fait un jour était défait le lendemain ; toutes les instructions étaient inévitablement suivies de contre-instructions, les règlements pédantesquement élaborés dans la capitale étaient inexécutables aux extrémités de l'empire, où mœurs, langue, religion, sentiments, tout était différent. Un mot connu peut résumer cette époque : ordre, contre-ordre, désordre. Un membre du parlement anglais qui l'a bien étudiée, M. Grant Duff, cite un exemple curieux de cette activité impuissante : de 1849 à 1860, le ministère de la guerre fut réorganisé cinq fois, le service médical quatre fois, le corps des ingénieurs trois fois, l'organisation judiciaire trois fois. Les finances s'embarrassaient chaque année de plus en plus : malgré des impôts triplés, la dette s'était élevée de 1200 millions de florins à 2290 millions, et le suicide du ministre Bruck en 1859 vint jeter une désolante lueur sur la moralité de la haute administration. La politique extérieure aboutissait à des résultats non moins désastreux. Les harangues patriotiques de Kossuth enflammaient en Angleterre, en Amérique, sur tout le continent, le sentiment libéral

contre « la tyrannie autrichienne. » Lors de la guerre d'Orient, la célèbre ingratitude prédite par Schwarzenberg avait blessé la Russie au cœur. En Allemagne, la Prusse gagnait tout le terrain que perdait sa rivale. Dans le midi de l'Europe, la France s'engageait avec l'Italie, et ainsi l'Autriche se trouva isolée, avec Rome pour seul allié.

Après la paix de Villafranca, l'empereur, éclairé par les revers, comprit que, s'il voulait sauver l'empire, il fallait changer de système; mais lequel adopter? A la fin de mai 1860, il réunit à Vienne une sorte de parlement consultatif, appelé *verstärkte Reichsrath*, chargé de chercher une solution. Les tendances fédéralistes dominant dans cette assemblée, l'empereur promulgua, le 20 octobre, un diplôme réorganisant l'empire conformément à ce système. De larges attributions étaient accordées aux diètes provinciales; les affaires d'intérêt commun étaient seules réservées aux décisions d'un parlement central qui devait être formé d'une centaine de membres, choisis par l'empereur, au sein des assemblées locales.

Cette constitution venait à peine d'être déclarée « la loi permanente et irrévocable de l'empire, » que déjà, le 26 février 1861, quatre mois après, le comte Goluchowski, fédéraliste, cédant la place à M. Schmerling, centraliste, une nouvelle loi fondamentale fut publiée, établissant un parle-

ment central, composé de deux chambres et investi de tous les pouvoirs qui appartiennent aux assemblées électives dans les autres pays constitutionnels. Partout ailleurs qu'en Autriche, cette mesure aurait été accueillie avec enthousiasme, car elle avait pour but de consolider l'unité de l'État, tout en le dotant d'institutions libérales. Malheureusement elle ne tenait pas compte du « droit historique » et des rivalités de races. Elle semblait devoir favoriser les Allemands, et cela suffit pour la faire repousser par les Slaves et par les Hongrois. La diète hongroise réunie à Pesth, ayant réclamé, comme préliminaire à tout accord, le rétablissement de l'ancienne constitution, fut dissoute, et la compression fut rétablie comme au temps de Bach. La Croatie, la Transylvanie, la Galicie, la Vénétie et l'Istrie refusèrent aussi d'envoyer leurs députés, de sorte que, sur 343 siéges, 140 restèrent vacants. Le mécontentement devint bientôt universel; les Allemands eux-mêmes réclamèrent plus de libertés, et, après un essai qui dura cinq ans, on put croire que le centralisme parlementaire avait échoué aussi complétement que le centralisme absolutiste.

La cause de cet échec n'était autre que l'opposition indomptable de la Hongrie. C'est elle qui avait fait modifier la constitution d'octobre à peine promulguée; c'est elle encore qui frappait d'im-

puissance les réformes libérales de M. de Schmerling. C'est donc avec elle qu'il fallait s'entendre pour fortifier l'empire et lui donner une base généralement acceptée. Mais la même question revenait toujours : cette base, quelle serait-elle, et comment la faire agréer?

L'entente avec la Hongrie fut préparée par des négociations entre les fédéralistes féodaux de Vienne et les magnats hongrois représentant le parti conservateur, Maurice Esterhazy, George Maylath, Paul Sennyeï. Ceux-ci se rapprochèrent de Deák, simple avocat de Pesth, mais qui, par la pureté de son caractère, par la vigueur de son bon sens et par son patriotisme aussi éclairé qu'ardent, était devenu l'organe du grand parti libéral hongrois. Vers Pâques 1865, Deak fit paraître dans son journal, à Pesth, un manifeste conciliant, et la feuille de Vienne, *die Debatte*, publia en trois articles très-remarqués le programme d'un accord que la Hongrie pourrait accepter. C'était le système du dualisme mitigé. La parité de droits serait reconnue aux deux moitiés de l'empire; mais l'armée, les finances, les relations extérieures seraient considérées comme objet d'intérêt général et se régleraient de commun accord, de façon à conserver à l'État sa force vis-à-vis de l'étranger.

Tout le monde à Vienne sentait que, menacée

d'un conflit avec la Prusse à propos de la malheureuse affaire des duchés, qui s'envenimait chaque jour davantage, l'Autriche devait se réconcilier avec la Hongrie. M. de Kaisersfeld, président actuel de la chambre basse, le proclama avec une éloquence entraînante au sein du *Reichsrath*. L'empereur le comprit aussi, et fit au mois de juin cette visite royale qui réveilla partout l'espoir et qui a été racontée à cette époque dans la *Revue des Deux-Mondes*, avec tant de charme et une si parfaite connaissance de la situation[1]; mais, pour régler l'entente avec la Hongrie, M. de Schmerling n'était pas, croyait-on, l'homme qu'il fallait : il était trop impopulaire de l'autre côté de la Leitha. C'est alors que se constitua le ministère Belcredi. D'origine italienne, grand propriétaire en Moravie, ancien *statthalter* de Bohême, le comte Belcredi appartenait au parti fédéraliste. Par le manifeste du 20 septembre 1865, il suspendit d'abord la constitution de février 1861, afin sans doute d'arriver à une organisation nouvelle qui pût satisfaire toutes les nationalités. Cette mesure blessa profondément les Allemands, très-attachés déjà au nouveau régime parlementaire, qui en effet venait de relever l'Autriche aux yeux

1. Voyez, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1865, l'article intitulé : *Deux visites royales.*

de l'Europe. D'autre part, quand on voulut s'entendre avec la diète hongroise, que l'empereur alla en personne ouvrir au mois de décembre, des difficultés imprévues s'élevèrent. Les Magyars réclamaient avant tout « la continuité du droit, » c'est-à-dire le rétablissement de leur constitution et un ministère hongrois responsable. C'était tout simplement le dualisme. Or, ni l'empereur, ni le comte Belcredi n'étaient prêts à pousser les concessions jusque-là. Le comte Belcredi voulait faire accepter le fédéralisme sous la forme du *Gruppensystem*. On aurait groupé les pays, d'après leur langue et leur origine, en plusieurs États assez semblables à ceux qui forment les États-Unis d'Amérique : la Hongrie, — la Bohême et la Moravie, — l'Autriche, — le Tyrol, — la Carinthie, — la Carniole et Trieste; — la Dalmatie, la Croatie et la Slavonie. Chacun de ces États aurait joui d'une autonomie complète pour ses affaires intérieures. Les objets que les Hongrois eux-mêmes admettaient comme d'intérêt commun auraient été seuls réservés à la diète centrale. Ce système est certainement le plus équitable, le plus rationnel, le seul qui puisse satisfaire, semble-t-il, toutes les nationalités, sans trop affaiblir l'unité de l'empire ; mais les Allemands le repoussaient, et les Hongrois n'en voulaient à aucun prix. On aboutissait donc à un inévitable échec, quand la guerre avec la

Prusse vint appeler l'attention sur un autre théâtre.

La paix faite, il était plus urgent que jamais de reconstituer l'Autriche, ébranlée jusque dans ses fondements. Le ministère Belcredi, entraîné, dit-on, par l'éloquence du comte Andrassy et par l'influence de l'impératrice, crut, non sans raison, que le temps était venu de se réconcilier avec les Hongrois. On leur accorda le ministère responsable qu'ils réclamaient, et il fut entendu que l'autonomie de la couronne de saint Étienne serait reconnue, mais qu'un accord interviendrait pour déterminer comment à l'avenir se régleraient les affaires communes aux deux moitiés de l'empire.

Dans le manifeste de septembre, l'empereur avait promis que le projet de constitution qui sortirait des délibérations des diètes hongroises et croates serait soumis aux diètes des pays cisleithans. Ces dix-sept diètes se réunirent le 19 novembre, chacune au centre de la province qu'elle représentait. Celles où dominaient les Slaves, c'est-à-dire celles de la Galicie, de la Bohême, de la Moravie, de la Carniole, auxquelles il faut joindre la diète slave de la Croatie, de l'autre côté de la Leitha, et celle du Tyrol, se prononcèrent contre le dualisme. Les diètes où les Allemands avaient la prépondérance condamnèrent la suspension du régime constitutionnel et réclamèrent le rétablisse-

ment du *Reichsrath*. Le 2 janvier 1867, une nouvelle patente impériale convoqua pour le 25 février un « *Reichsrath* extraordinaire, » c'est-à-dire une sorte d'assemblée constituante qui devait avoir pour mission de discuter le projet d'accord (l'*Ausgleich*) préparé en ce moment par la diète hongroise. La convocation était signée par le comte Belcredi et par M. de Beust, récemment nommé ministre des affaires étrangères. Cette transaction avait pour but de satisfaire les Slaves, et elle fut favorablement accueillie en Galicie, en Bohême et en Moravie; mais elle mécontenta les Hongrois, parce qu'ils savaient que cette constituante n'aurait jamais accepté leur programme dualiste, et aussi les Allemands, parce que dans cette assemblée de 203 membres 120 au moins auraient voté pour le fédéralisme. L'opposition devint si vive à Vienne et à Pesth que le comte Belcredi fut obligé de se retirer. Le dualisme l'emportait définitivement, et M. de Beust devint ministre dirigeant. Il se décida aussitôt à convoquer pour la Cisleithanie, le *Reichsrath* ordinaire, établi par la constitution de février, que les Allemands redemandaient, et à accepter complétement le programme Deak pour la Hongrie.

L'exaspération des Slaves et des fédéralistes fut grande. Ils prétendirent qu'on laissait protester la parole de l'Empereur, qu'on passait sous

les fourches caudines des révolutionnaires de Pesth et qu'on leur sacrifiait la majorité des populations de l'empire. Dans les diètes réunies le 18 février 1867 pour choisir les députés du *Reichsrath* ordinaire, le dualisme fut condamné partout où dominait l'élément slave. La diète de Bohême vota même par 156 voix contre 76 une adresse si vive que le gouvernement crut devoir y répondre par un décret de dissolution. Grâce au concours actif des Allemands habitant les villes et les cantons industriels, grâce aussi à l'influence de la cour, le parti fédéraliste fut vaincu dans les élections; et la nouvelle diète décida qu'elle enverrait des députés au *Reichsrath*. Il en fut de même en Moravie [1]. Les Polonais, satisfaits de la nomination du comte Goluchowski au poste de gouverneur de Galicie, consentirent également à envoyer leurs députés à Vienne. Les représentants des diètes de tous les États cisleithaniens constituèrent ainsi cette assemblée, qui, grâce au sens pratique et à l'esprit de progrès qui caractérisent la majorité de ses membres, est parvenue à régler

1. Les Diètes, conformément à la Constitution de février 1861, sont obligées de choisir dans leur sein leurs députés par districts, de manière à représenter les localités et les intérêts divers du pays. En Bohême, onze membres appartenant au parti tchèque furent ainsi nommés et refusèrent de se rendre à Vienne. Il y en eut également trois en Moravie.

l'accord avec la Hongrie et à doter la moitié occidentale de l'empire-royaume d'institutions et de libertés que plus d'une nation peut lui envier.

On le voit, jamais pays n'avait été soumis en si peu de temps à d'aussi nombreuses expériences constitutionnelles. Tous les systèmes avaient été tour à tour essayés, et tous avaient échoué. Résumons ces nombreux changements par leurs dates : le 25 avril 1848, constitution octroyée par l'empereur Ferdinand — mêlée générale des races et nouvelle constitution octroyée par l'empereur François-Joseph en mai 1849 : — elle est révoquée par la patente du 31 décembre 1851 ; — centralisme absolutiste de Bach ; — retour au régime constitutionnel par le diplôme du 20 octobre 1860 ; — constitution centraliste libérale du 26 février 1861 sous l'inspiration de M. de Schmerling ; — l'opposition de la Hongrie l'ayant fait retirer, elle est suspendue par le manifeste du 20 septembre 1865 ; — tentatives fédéralistes du comte Belcredi en 1866 ; — les résistances de la Hongrie les font aussi échouer ; — en janvier 1867, convocation d'un « *Reichsrath* extraordinaire » par le comte Belcredi en vue d'un règlement fédéraliste ; — enfin, en février de la même année, convocation d'un *Reichsrath* ordinaire par M. de Beust pour faire triompher le dualisme. Ces tiraillements incessants, ces essais infructueux, ces brusques re-

virements, cette perpétuelle incertitude, prouvent assez qu'il s'agit ici du problème politique le plus compliqué qui se puisse concevoir.

On a prétendu que M. de Beust s'est hâté d'accepter le dualisme imposé par les Magyars, parce qu'il pensait avoir besoin de leurs sabres pour affronter les éventualités de la question d'Orient, et qu'il a concédé aux Allemands toutes les libertés parce qu'il voulait les soustraire aux attractions de l'unité germanique. Quand cela serait vrai, il n'aurait pas eu tort, car un ministre doit certainement, pour régler les affaires intérieures, tenir compte de la situation extérieure. Mais aux résolutions de M. de Beust il y a une raison plus forte : à moins d'être aveugle ou de vouloir la perte de l'Autriche, il n'en pouvait prendre d'autres. La réconciliation avec la Hongrie à tout prix était tellement indispensable, que l'empereur était allé la chercher lui-même à Pesth, et que le comte Belcredi, quoique fédéraliste, acceptait en principe le dualisme. Seulement il voulait soumettre le programme Deák aux discussions d'une assemblée constituante où auraient dominé les Slaves, et qui l'aurait inévitablement rejeté. Après des mois de débats violents et de conflits continuels qui auraient exalté jusqu'à la fureur les animosités nationales comme en 1848, on serait venu se briser contre les résistances des

Allemands et des Magyars. Les Slaves sont les plus nombreux dans l'empire, leurs aptitudes naturelles ne sont inférieures à celles d'aucune autre race; ils seront peut-être la grande force de l'avenir, mais dans le présent, sans les Allemands et les Hongrois, il est absolument impossible de rien fonder [1]. On ne peut donc faire à M. de Beust ni un mérite ni un grief d'avoir adopté la ligne de conduite qu'il a suivie; elle lui était imposée par les nécessités de la situation. Toute autre était impraticable, comme le démontrent assez les vaines tentatives faites depuis vingt ans. Le vrai mérite de M. de Beust, rare en Autriche, c'est, ayant vu clair dans cette situation, d'avoir agi avec décision, avec promptitude et avec esprit de suite; c'est d'avoir compris, lui que son passé semblait enchaîner à d'autres idées, toute la force des principes modernes; c'est d'avoir, par la prudence et l'habileté de sa politique extérieure, assuré à l'Autriche cette trêve, ces perspectives pacifiques dont elle a tant besoin pour sa réorganisation politique et pour l'amélioration de sa condition économique. Le succès définitif peut être encore incertain; mais, quoi qu'il arrive, l'histoire aura du

1. On peut consulter sur ce point une très-intéressante étude publiée récemment à Paris, *De l'avenir de l'Autriche*, sans nom d'auteur, mais écrite par une personne qui connaît à fond le pays et les hommes (Mme la baronne Blaze de Bury).

moins à constater que le premier ministre de François-Joseph est parvenu, en tirant un merveilleux parti des seuls moyens possibles de salut, à suspendre cet effrayant travail de décomposition dont la politique rétrograde de ses prédécesseurs avait semé partout les germes, et qui conduisait rapidement l'empire des Habsbourg à une inévitable dissolution.

§ 3

Maintenant que nous avons vu quelle série de causes remontant au moyen âge ont amené l'adoption du dualisme en Autriche, il nous faut examiner sous quelles formes il a été établi et quelles garanties de durée ou de succès il présente. Le pacte fondamental sur lequel repose l'empire-royaume autrichien a la forme d'un contrat bilatéral désigné communément sous le nom d'*Ausgleich*. Voté d'abord par la diète de Pesth et bientôt après (1867) ratifié par le *Reichsrath* de Vienne, cet acte si important n'est autre chose que le programme développé par M. Deák dans le journal *die Debatte*. Voici comment le projet conçu par un avocat de Pesth est devenu la loi de tant de royaumes.

Les Hongrois voulaient unanimement l'indépendance du royaume de saint Étienne confor-

mément au droit historique : à aucun prix, ils ne prétendaient être amalgamés dans un empire unitaire; mais les modérés, inspirés par Deák, admettaient cependant que certains intérêts généraux devaient être réglés en des délibérations communes. Ce programme, la diète de Pesth le fit sien et l'exposa en ces termes dans l'adresse du 24 février 1866 : « Nous reconnaissons qu'il y a des choses qui intéressent à la fois la Hongrie et les autres États de Votre Majesté, et nos efforts tendront, en ce qui concerne le règlement de ces intérêts, à trouver telles combinaisons qui pourront mener au résultat désiré, sans porter atteinte à notre autonomie constitutionnelle et à notre indépendance légale. » La diète, sur la proposition de Deák, nomma en effet une commission de 67 membres, où tous les partis étaient représentés par des hommes éminents, tels que Deák, Eötvös, Andrássy, Trefort, Koloman Ghyczy, Koloman Tisza, Somssich, Gorove, Émerich Mikó, Lónyay, Szentkirályi, Keglevich, Nyári, Jókai, Apponyi. Après une discussion approfondie, elle soumit à l'approbation de la diète un projet qu'on appela l'*élaborat des* 67, *das siebenundsechziger Elaborat*, et qui fut adopté au mois de février 1867. Cet « élaborat, » qui n'est autre chose que l'*Ausgleich*, l'empereur, M. de Beust et le *Reichsrath* de Vienne furent obligés de le ratifier, sous peine de tout re-

mettre en question. Voyons quelles en sont les dispositions.

Le lien rattachant la Hongrie aux autres États de la maison de Habsbourg dérive de la Pragmatique sanction, qui reconnaît l'autonomie législative et administrative de la Hongrie, mais qui proclame en même temps l'indivisibilité de tous les pays appartenant à la maison d'Autriche. Pour garantir la sécurité de cet ensemble d'États, certains objets doivent être réglés de commun accord.

La représentation diplomatique et commerciale à l'étranger sera entretenue à frais communs, avec cette condition que tous les traités internationaux seront soumis à l'approbation des deux législatures par les deux ministères.

Le commandement de toute l'armée, y compris l'armée hongroise, sera exercé par le souverain commun; mais le mode de recrutement, le temps du service, le déplacement et l'entretien des troupes seront, conformément aux lois anciennes, du ressort du parlement hongrois.

La Hongrie concourra aux dépenses du budget de la guerre et de l'extérieur dans une proportion qui a été fixée depuis à 30 pour 100. A la rigueur, la Hongrie ne devrait pas contribuer au payement des dettes qui ont été contractées sans son assentiment; mais, eu égard aux circonstan-

ces et dans un esprit de conciliation, elle consent à prendre à sa charge une rente annuelle à déterminer, et qui a été arrêtée ultérieurement à environ 30 millions de florins.

Tels sont uniquement les objets d'intérêt commun. Quant aux intérêts qu'il est désirable pour les deux parties de soumettre à une législation identique, comme les douanes, les impôts indirects, la circulation monétaire, ils seront réglés par voie de traités à soumettre aux deux législatures. Si les parties ne peuvent s'entendre, chacune d'elles conserve le droit de régler ces matières à sa convenance. Le budget des recettes et des dépenses de la Hongrie est fixé par sa diète et administré par son ministre des finances.

Pour régler les affaires communes, une combinaison a été adoptée, sans précédents dans l'histoire des constitutions, si riche cependant en essais variés. La Hongrie « et les autres États, » c'est-à-dire la Cisleithanie formant deux parties qui jouissent de droits égaux, les deux législatures choisiront chacune dans son sein une délégation composée de 60 membres. Le pouvoir de ces deux délégations expire au bout d'une année, et à chaque session nouvelle l'élection doit les reconstituer. Le souverain les convoque au lieu de sa résidence, qui sera, autant que possible, alternativement Vienne et Pesth.

Un ministère des affaires communes est constitué, mais il ne peut « s'occuper des intérêts particuliers de l'une ou l'autre des deux parties, ni exercer sur ceux-ci aucune influence. » Le ministère est responsable vis-à-vis des délégations, qui peuvent le décréter d'accusation. Chaque délégation tient ses séances séparément. Elle communique ses résolutions à l'autre délégation. Jamais elles ne peuvent délibérer en commun. En cas de désaccord, le débat a lieu par l'échange de notes rédigées dans la langue nationale et accompagnées d'une traduction authentique. Quand trois échanges successifs de notes écrites n'ont pas abouti, chaque délégation a le droit de réclamer une séance plénière, mais uniquement pour trancher la question par le vote sans aucune délibération. Afin de ne pas violer le principe de la « parité des droits, » si dans cette séance plénière l'une des délégations compte plus de membres que l'autre, le sort éliminera de la plus nombreuse autant de membres qu'il faudra pour établir l'égalité. Les délégations ne peuvent s'occuper que des intérêts communs. Elles ont le droit d'interpeller les ministres des affaires communes, de les appeler dans leur sein et de proposer des lois ou amendements. Quand le budget des dépenses est fixé, chaque partie, la Transleithanie et la Cisleithanie, est tenue d'y contribuer pour la proportion arrê-

tée, qu'elle doit verser dans la caisse du ministre des finances communes mensuellement et par douzièmes. Les décisions prises par les délégations dans les limites de leur compétence et sanctionnées par le souverain deviennent lois générales; mais chacun des deux ministères doit les faire connaître au parlement de son pays, et il est chargé de l'exécution.

En résumé, voici donc le mécanisme constitutionnel qui doit diriger l'empire-royaume Autriche-Hongrie : à Vienne, un ministère responsable en face du *Reichsrath;* à Pesth, un autre ministère responsable en présence de la diète hongroise; enfin, alternativement à Vienne et à Pesth, le ministère « des affaires communes, » en tête-à-tête avec les délégations et responsable vis-à-vis de celles-ci.

La question qui se pose aussitôt est celle de savoir si ce mécanisme à triple rouage fera de bonne besogne et contribuera réellement à consolider l'État. Les délégations se sont réunies d'abord à Vienne, puis à Pesth. Les Hongrois ont été parfaitement accueillis à Vienne et les Autrichiens en Hongrie. Les membres cisleithans et transleithans, qui ne peuvent discuter ensemble dans la salle de leurs séances respectives, se rencontrent dans leurs clubs politiques, où ils échangent leurs idées et préparent le travail législatif.

Le budget des affaires communes a été voté sans de trop grands tiraillements. Aussi longtemps que les majorités actuelles se maintiendront au sein de la diète de Pesth et du *Reichsrath* de Vienne, tout ira bien, parce qu'entre ces majorités et le ministère il y a accord, ou du moins parce que de part et d'autre on comprend qu'il est indispensable de se faire des concessions; mais en serait-il de même si l'opposition arrivait au pouvoir soit à Pesth, soit à Vienne, ou s'il se produisait un différend sérieux entre les deux assemblées? Il faut qu'une constitution puisse résister à de pareilles épreuves, car c'est pour y parer qu'on l'adopte. Si l'entente devait être perpétuelle, on pourrait s'en passer. Or ce n'est pas sans inquiétude qu'on se demande comment fonctionnerait le mécanisme étrange créé par l'*Ausgleich* au milieu d'une lutte ardente des partis.

La situation du ministère central est des plus singulières. Il plane sur le pays tout entier; il en est la plus haute représentation; il traite en son nom avec l'Europe, et pourtant ses prérogatives ne lui donnent aucune action réelle sur la marche des affaires intérieures. Au sein des délégations presque muettes, son éloquence ne parviendra guère à modifier des résolutions arrêtées d'avance, et il ne pourra exercer aucune influence directe sur les législatures, qui sauront bien im-

poser leur volonté aux délégués nommés par elles. Je n'ignore pas que l'*Ausgleich* exclut le mandat impératif ; mais c'est une précaution vaine, elle a toujours été éludée : pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir ce qui se passe aux États-Unis. Si les délégués votaient contrairement aux vœux de la diète qui les a choisis, on les appellerait traîtres ou vendus, et au bout de l'année on ne les réélirait plus. Le chancelier de l'empire-royaume sera donc comme paralysé, faute de rapports avec les assemblées, où sera toujours le foyer de la vie politique, et où se décideront en réalité les destinées de l'État [1].

Les fonctions du ministre central des finances se réduisent à celles d'un bon comptable. Il reçoit l'argent des mains des deux ministres particuliers, et il n'a pas à s'inquiéter de la façon dont il est perçu. Le budget est la grande, pour ainsi dire l'unique affaire soumise aux délégations ; mais un budget des dépenses n'a de sens que si l'on peut assurer les moyens d'y pourvoir. Se figure-t-on un ministre proposant au parlement

1. En fait d'administration, agir directement ou agir indirectement sur les affaires sont deux choses très-différentes. M. Guizot raconte dans ses Mémoires qu'il accepta le portefeuille de l'instruction publique, croyant exercer autant d'influence que s'il avait été ministre de l'intérieur. Il s'aperçut bientôt de son erreur, et il en conclut que, pour diriger les affaires, il faut réellement les avoir dans sa main.

anglais un budget quand tous les impôts devraient être votés par une chambre irlandaise et une chambre écossaise ! L'*Ausgleich* stipule, je le sais, que les délégations ne doivent rien avoir d'un parlement central, et le but, il faut l'avouer, a été parfaitement atteint. Les dépenses communes sont couvertes au moyen des douzièmes versés par les deux parties; mais si involontairement l'une d'elles est en retard, si par suite de mauvaises récoltes les impôts ne rentrent pas, que fera l'infortuné ministre qui n'a pas un seul agent soús ses ordres dans aucun des deux pays? Pour vivre, il devra donc compter sur la bonne volonté des deux ministres transleithan et cisleithan et sur celle de leurs fonctionnaires : que l'une ou l'autre vienne à lui manquer, et tout s'arrête.

L'autorité du ministre central de la guerre sera-t-elle plus sérieuse? Il est chargé de l'armée; mais le recrutement, le temps du service et l'entretien des troupes, c'est-à-dire toute l'organisation se décide dans les deux assemblées nationales, sur lesquelles l'*Ausgleich* lui interdit d'exercer aucune influence, et où il ne peut paraître. On ne se figure pas facilement quel peut être son rôle et ce qu'il peut faire d'utile.

Combien la marche des affaires ne sera-t-elle pas lente, difficile, embarrassée, entre ces deux délégations qui ne peuvent discuter qu'au moyen

de notes écrites[1] ! Et il faut trois de ces échanges de notes avant que l'une des délégations puisse exiger enfin une réunion où le vote sans débats, le vote muet, brutal, décide en dernier ressort. Entre la coupe et les lèvres, il y a place pour un malheur, dit-on. Entre une proposition et une décision, n'y aurait-il point place pour une révolution ou une défaite? *Langsam voran*, lentement en avant, est, je le sais, le mot d'ordre de l'Autriche; mais qui va lentement dans un temps de vapeur et d'électricité, risque souvent d'arriver trop tard.

Il y a des matières très-importantes qui sans être soumises aux délégations, devront être réglées par voie de traités : ainsi le système militaire, les impôts indirects, les banques, le régime douanier. Or, pour arriver à une entente, il faudra obtenir l'assentiment de quatre assemblées;

1. Nul, dit-on, n'est plus sensible à l'éloquence et plus éloquent lui-même que le Hongrois. Comment donc se fait-il que, dans les séances des délégations où les destinées du royaume-empire sont en jeu, les Hongrois aient proscrit jusqu'à l'usage de la parole? Cette contradiction s'explique. Dans les séances plénières, les Allemands se seraient naturellement servis de leur langue, et les Hongrois auraient été obligés d'en faire autant, sous peine de n'être pas compris par la moitié de l'assemblée. La lutte oratoire dès lors n'aurait pas eu lieu à armes égales, les uns employant leur langue maternelle, les autres un idiome étranger. Voilà du moins la crainte qui a dicté cette étrange disposition de l'*Ausgleich*.

les deux sénats et les deux chambres basses. Si l'on échoue au sein de l'une d'elles, il faudra rétablir entre les deux moitiés de l'empire la ligne de douane qui les séparait avant 1848. S'agit-il d'un emprunt à contracter, les délégations pourront bien en déterminer l'emploi et les conditions; mais le point capital de savoir si l'emprunt sera conclu ne peut être décidé que par les parlements cisleithan et transleithan, où aucun des ministres communs ne pourra venir défendre son projet ni par lui-même, ni par un commissaire.

Ce n'est point parce qu'il permet de poursuivre les ministres en certains cas, qui ne se présentent jamais, que le principe de la responsabilité ministérielle est essentiel au régime constitutionnel; c'est parce qu'il les force à gouverner le pays conformément aux vœux du parlement, qui lui-même représente la nation. Le gouvernement des majorités librement élues, voilà ce qui constitue le régime représentatif et le *self-government*. Or comment ce principe qui domine tout pourra-t-il s'appliquer dans le système de l'*Ausgleich*? Conserver et diriger une majorité dans une seule assemblée est déjà bien difficile, même avec tout le prestige de l'autorité personnelle et de l'éloquence, et ici le ministère central devra s'appuyer sur deux majorités, l'une à Pesth, l'autre à Vienne, qu'il ne pourra contribuer ni à former,

ni à convaincre, ni à guider. Que fera-t-il, si l'une le soutient tandis que l'autre veut le renverser par la délégation qu'elle nomme?

Tout ce que nous venons d'indiquer ne constitue que des difficultés. Voici d'où pourrait naître le péril. Supposons une question grave sur laquelle les deux parties, l'Empire et le royaume, ne soient point d'accord. Il s'agit par exemple d'une guerre avec la Prusse ou avec la France commandée par l'intérêt allemand, acceptée par la délégation cisleithanienne. La Hongrie, elle, veut la paix. Néanmoins, quelques membres de la délégation hongroise votant avec ceux de l'autre assemblée, les crédits nécessaires aux armements sont accordés. Croit-on que les troupes et les finances hongroises se prêteraient à l'exécution d'une décision prise contrairement à la volonté de la majorité de la nation, et s'imagine-t-on que le mécanisme de la constitution centrale résisterait à cette épreuve? Le moment peut donc venir où les délégations deviendront une occasion de conflits et d'animosités de race, parce qu'une nation supportera difficilement de se voir liée ou entraînée par une résolution émanant de représentants qu'elle n'a pas élus. Elle se croira asservie à l'étranger; elle le croira surtout, s'il règne entre les deux parties une de ces rivalités séculaires comme celle qui existe entre Magyars et

Allemands. Elle se méfiera des influences de toute nature qu'on pourrait mettre en œuvre pour séduire ses délégués, influences de cour, d'argent ou de places; elle sera prête à condamner tout entraînement, même le plus patriotique; elle se hérissera de susceptibilités nationales et se barricadera derrière ses priviléges : il n'y a pas jusqu'à la question de la langue à employer qui ne puisse donner matière à de sérieuses difficultés[1].

1. Lors de la première réunion des délégations, les délégués hongrois ont eu parfaitement conscience de la méfiance qu'ils pourraient inspirer à leurs compatriotes, s'ils n'agissaient point avec une extrême prudence. A leur arrivée à Vienne, les délégués autrichiens ont voulu leur offrir un banquet. Ils ont cru devoir le refuser, non par manque de courtoisie, ils l'ont bien prouvé; mais parce qu'ils craignaient, et avec raison, je pense, de faire croire en Hongrie qu'ils se laisseraient gagner par les gracieusetés des Allemands. Dans la délégation transleithanienne, on discute naturellement en hongrois; mais comment feront les ministres impériaux qui ne connaissent pas cette langue difficile? Quand M. Becke a déposé le budget, il a prononcé trois mots hongrois qui ont été accueillis par le cri d'*eljen* (*vivat*). Si le ministre se fait représenter par des commissaires, toute influence personnelle disparaît, et ces commissaires peuvent commettre des fautes, des maladresses extrêmement regrettables, comme on l'a vu déjà à propos de la question militaire. Les délégués hongrois savent parfaitement l'allemand, mieux même que le magyar, dit-on, et certes ils n'obligeraient point, par une puérilité de mauvais goût, leur interlocuteur à parler leur propre langue, si toute une question de principe n'était ici en jeu. Il s'agit de la parité des droits : le hongrois ne doit pas céder devant l'allemand, et si les délégués magyars consentaient à déli-

Le lien qui réunit les États de la confédération du nord de l'Allemagne est bien plus intime et surtout beaucoup mieux constitué que celui qui attache la Hongrie à l'Autriche. Pour régler les intérêts communs, il y a délibération commune, et la décision prise lie tous les États confédérés. La Bavière, le Wurtemberg et Bade ont compris qu'il fallait maintenir l'union douanière avec le nord, et ils ont sagement admis que les lois douanières seraient votées par un parlement unique, aux résolutions duquel ils ne pourraient pas opposer leur *veto*. Tant que le *veto* est conservé, il n'y a pas d'union véritable, et le lien qui portera ce nom ne sera qu'une cause d'antagonisme, de déchirement, d'incurable faiblesse. Or les deux moitiés de l'empire-royaume Autriche-Hongrie ont conservé chacune ce *veto* pour presque toutes les matières. Pour les affaires dites communes le résultat est à peu près le même, car les décisions prises par les délégations pourront toujours être annulées dans la pratique.

En résumé, le dualisme établi par l'*Ausgleich* rappelle ces organisations imparfaites du moyen

bérer en allemand, ils seraient perdus aux yeux de leurs électeurs, qui les considéreraient comme ayant trahi la cause de leur glorieuse nationalité. Cet exemple suffit pour montrer la situation extraordinairement délicate où se trouvent placées les délégations.

âge, semblable à celle du saint-empire romain ou de la défunte confédération germanique, que l'Allemagne vient de secouer avec un si vif sentiment de délivrance. C'est un lien fictif : il n'unit point l'Autriche et la Hongrie d'une façon vivante, conforme aux besoins des États modernes ; il les attache toutes deux à un mécanisme mal conçu, qui ne leur apporte aucune force et qui les conduira peut-être à de nouveaux conflits, qui en un mot peut faire très-peu de bien et beaucoup de mal.

Mais ces défauts si graves de l'*Ausgleich* n'ont-ils donc pas été aperçus par ceux qui l'ont fait adopter? Ils n'ont, je crois, complétement échappé à personne. M. de Beust est loin d'être convaincu de l'excellence du mécanisme politique dont il doit diriger la marche; souvent déjà il l'a laissé entendre. Au sein de la commission des 67, la gauche a vivement combattu les délégations, et par de très-bonnes raisons. M. Deák lui-même, en défendant une conception qui est sienne, n'en a point dissimulé les imperfections. D'où vient donc qu'on ait adopté une combinaison dont personne au fond n'est satisfait? Par la même raison qui a conduit au dualisme : parce que dans la situation où l'on se trouvait cette combinaison était encore la moins mauvaise.

La Hongrie prétendait conserver son indépen-

dance absolue, et elle n'aurait jamais consenti à se soumettre aux décisions d'un parlement central; d'un autre côté, l'empereur, dans l'intérêt de l'unité de ses États, ne croyait pas pouvoir admettre le système de l'union personnelle, et il désirait, chose bien raisonnable, que les intérêts évidemment communs fussent réglés par des décisions communes, exécutoires dans les deux parties du royaume-empire. La volonté de l'empereur et celle de la Hongrie étant en opposition complète, et aucun des deux ne consentant à céder, la transaction à laquelle on s'est arrêté a dû être nécessairement illusoire et pleine de contradictions. Elle ne pouvait guère être meilleure, et elle fait même honneur à l'esprit d'invention de ceux qui l'ont conçue; seulement on poursuivait une chimère. On voulait une union qui fût plus que l'union personnelle et moins que l'union réelle, c'est-à-dire une chose sans nom, parce qu'elle ne peut exister. Ce que la Hongrie cédait d'une main, elle le retirait de l'autre; elle acceptait les délégations, mais seulement à condition que l'exécution de leurs décisions lui appartînt, et si elle se soumettait au ministère central, c'est parce qu'il n'avait pas un seul fonctionnaire sous ses ordres.

L'Autriche ne sera définitivement constituée, n'existera comme État moderne que quand le lien

qui joint ses différentes parties sera devenu aussi serré que celui qui unit les États de la confédération de l'Allemagne du nord. Lorsque les Hongrois verront que le régime constitutionnel est définitivement établi dans la Cisleithanie, il est possible qu'ils acceptent un semblable régime; mais, en attendant que ce moment vienne, l'union personnelle offrirait, je crois, moins d'inconvénients que le système de l'*Ausgleich*. Voici pourquoi. D'abord ce genre d'union a pour lui l'expérience historique. Il existe entre la Suède et la Norvége, entre la Russie et la Finlande, entre la Hollande et le Luxembourg; il a longtemps existé entre l'Autriche et la Hongrie. Il répond donc aux nécessités de certaines situations, puisque celles-ci le font naître naturellement. Les combinaisons politiques nouvelles, créées de toutes pièces, inventées par un homme quelque ingénieux qu'il soit, ont peu de chances de durée, parce qu'elles n'ont pas de racines dans les sentiments des peuples qu'elles doivent gouverner. En fait de constitutions, qui peut se vanter d'avoir eu un génie plus subtil que Sieyès, et cependant combien de temps a vécu celle qu'il avait donnée à la France?

Avec l'union personnelle disparaissent ces occasions de conflit que le système des délégations peut faire naître à chaque instant. Maintenant, si

la Hongrie se croit mal gouvernée, lésée, elle s'en prendra au ministère central, aux « Allemands, » et l'antique animosité, momentanément assoupie, se réveillera plus violente que jamais. Laissez-la se gouverner elle-même, et elle ne pourra accuser que ses propres défaillances, si elle ne l'est pas bien. Rien n'est plus dangereux que d'accorder à une commission émanée d'un parlement étranger le moindre droit d'ingérence dans la gestion des intérêts d'un peuple fier, susceptible, ombrageux, ulcéré par les souvenirs du passé. Ou de ce droit il ne sera pas fait usage, et alors autant ne pas l'accorder, ou l'on s'en servira, et en ce cas il est à craindre qu'il ne produise un antagonisme qui menacera jusqu'à l'union elle-même.

Le système actuel offre, je crois, moins de garanties à l'unité que l'union personnelle. Toute mesure, pour acquérir force exécutoire, doit être acceptée par les deux délégations, c'est-à-dire en réalité par le parlement de Vienne et par celui de Pesth. Autant vaudrait donc la faire voter directement par ces deux assemblées. De cette façon l'exécution en serait bien plus assurée, car ceux qui en seraient chargés seraient les ministres mêmes qui l'auraient fait passer; elle serait appuyée d'ailleurs par toute la majorité qui l'aurait défendue par ses discours et consacrée par ses votes, au grand jour de la tribune, au sein même

du pays, et l'on ne pourrait plus soupçonner qu'elle a été adoptée à Vienne, par suite d'influences inavouables agissant dans l'ombre. Dans le cas, par exemple, d'un armement extraordinaire que réclamerait la sécurité de l'empire, l'élan national ne serait-il pas tout autrement général, si cette prise d'armes était décidée à Pesth et à Vienne, après de brillants débats et de chaleureux appels au patriotisme, que si elle était votée en silence par les délégations, toujours suspectées et bientôt impopulaires? Qu'on se rappelle comment l'Autriche fut sauvée en 1741, qu'on se retrace la séance de la diète de Presbourg du 11 septembre, Marie-Thérèse en deuil, portant son nouveau-né dans les bras, réclamant le secours de la Hongrie parce qu'elle est abandonnée de tous, et ces députés, la veille encore si hostiles « à l'Autrichienne, » vaincus en cet instant par sa parole, transportés d'enthousiasme, pleurant, tirant leur sabre et se précipitant aux pieds de la reine en répétant le cri fameux : *moriamur pro rege nostro;* qu'on songe à ce jour mémorable, et qu'on se demande ensuite si avec le système des délégations une scène pareille pourrait se reproduire et l'empire échapper à la ruine de la même façon.

Le but de ceux qui ont voulu faire décider « les affaires communes » par un vote commun a été

de consolider l'unité de l'État en obligeant la Hongrie à se lever pour la défense des autres parties de l'empire; mais, qu'on se le persuade bien, et l'histoire le démontre, ce n'est pas en liant la Hongrie par un vote muet, dans un conciliabule silencieux, qu'on pourra compter sur elle. C'est, comme l'a fait Marie-Thérèse, en faisant appel directement, ouvertement, éloquemment à sa loyauté, à sa générosité, à son patriotisme ardent et éclairé.

Concluons. Le dualisme ne donne à l'Autriche qu'une base peu solide; seulement il était impossible, dans les circonstances données, d'en faire agréer aucune autre. L'*Ausgleich*, loin de diminuer les vices du dualisme, les aggrave; malheureusement les prétentions opposées des deux parties contractantes ont empêché qu'on adoptât un mode de transaction plus rationnel. Sous tous les rapports, l'union personnelle serait préférable au système des délégations. Ce qui vaudrait mieux encore, ce serait une union fédérale comme celle de la Suisse ou de la confédération du nord de l'Allemagne, qui, assurant l'unité dans les choses indispensables à l'existence de l'État, laisserait à toutes les nationalités la pleine liberté d'un développement autonome. Nous aurons à expliquer pourquoi les résistances de la Hongrie ont toujours fait échouer cette solution, qui seule peut

donner à l'Autriche une assiette solide, parce que, seule, elle satisferait toutes les races en respectant leurs droits et en favorisant leurs intérêts.

FIN DU PREMIER VOLUME.

00101924

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

I. Les agrandissements et l'armée de la Prusse..... Page 1
II. Le sol de la Prusse et la constitution de la propriété... 87
III. Les progrès récents de l'agriculture en Prusse..... 131
IV. Le mouvement unitaire et la Confédération du Nord... 188
V. L'Autriche et sa constitution nouvelle..... 280

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

11154 — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Digitized with financial assistance from the Government of Maharashtra on 18 July, 2018